
WIDENER
HN U83M H

DU

CATHOLICISME,

DU PROTESTANTISME,

ET

DE LA PHILOSOPHIE

EN FRANCE.

DU

CATHOLICISME,

DU PROTESTANTISME,

ET

DE LA PHILOSOPHIE

EN FRANCE,

François Joseph

Par Francisque Bouvet,

EN

François ... Guillaume

RÉPONSE A M. GUIZOT.

PARIS,

STRASBOURG ET GENÈVE,

CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

1840.

PRÉFACE.

Il y a près d'une année, M. Guizot publia un article de trente pages, intitulé : *Du Catholicisme, du Protestantisme et de la Philosophie, en France*[1].

Tout politique au fond, cet écrit semblait avoir pour principal objet de justifier les prétentions de l'église romaine, et de la convier à une alliance étroite avec le gouvernement. Son apparition fit, en France et à l'étranger, des sensations diverses. Le parti catholique accepta l'hommage, et se flatta de l'avoir imposé par son ascendant au disciple de Calvin. Plus modeste, le protestantisme se contenta de gémir sur la part obscure qui lui était faite par l'un des siens. Enfin, nombre de publicistes, en qui fut excité un vif sentiment de résistance, crurent réfuter l'illustre écrivain en lui jetant l'épithète, mal définie encore, de *doctrinaire*.

[1] *Revue française*, numéro de juillet 1838.

Nulle part la réponse ne s'éleva à la hauteur du sujet; personne, à défaut du talent, n'eut des convictions assez hardies pour tenter dignement une lutte inégale et pleine de danger.

Combien de temps n'avons-nous pas hésité nous-même! Écrivain sans nom et sans soutien, retiré du monde, avec un flambeau allumé autrefois à l'autel de la patrie, plus que personne nous avons senti faillir le courage qu'il fallait pour repousser une erreur si haut placée. Plus que personne nous avons fléchi sous cet empire du talent uni à la vertu qu'on appelle le génie, et qui, déployant sous le ciel ses ailes de flamme, éblouit les regards et pose son pied où il lui plaît, ici bas, même sur nos fronts et nos cœurs.

Une circonstance encore nous rendait la tâche délicate et difficile, c'est qu'au point de départ, et au but moral, nous ne différions pas d'opinion avec notre honorable adversaire: c'est que le même sentiment qui lui faisait déplorer l'indifférence en matière religieuse et le discrédit du principe de l'autorité, nous animait aussi.

Nous différions sur les moyens de régénération, ou plutôt d'amélioration.

M. Guizot, contemplant avec désespoir la société nouvelle et s'exagérant peut-être ses maux, appelait sur elle, sans examen et sans condition, les enseignements d'une institution dès longtemps frappée d'inertie et d'impuis-

sance. Nous, au contraire, les yeux tournés vers l'avenir, et plein de foi dans la destinée des peuples, nous n'avons pu admettre, dans les institutions anciennes, que ce qu'elles ont d'éternel et de constituant, leurs principes.

Le Catholicisme a fait l'objet le plus sérieux de la dissidence. M. Guizot avait pensé que c'était là un élément capable de ranimer les croyances et d'élever les esprits dans le respect dû aux pouvoirs constitués. Malheureusement, nous avons trouvé dans les faits sociaux la preuve du contraire. Si les esprits éclairés sont indifférents, si, à mesure que l'intelligence s'accroît, la foi diminue parmi nous; si, dans l'espace de quelques années, le pouvoir s'est vu renversé et foulé aux pieds, il faut l'attribuer à l'antipathie instinctive qu'excite le Catholicisme qui n'est (entendons le bien) qu'un pouvoir politique revêtu du manteau de la religion. Et cette antipathie vient de ce que la société s'est vue forcée de conquérir sur lui, comme sur son plus grand ennemi, sa science, sa liberté, ses institutions. Que le Catholicisme s'annonce, aussitôt on s'arme, contre les subtilités dont il entoure la morale, de la défiance fatale à toute croyance. Que le clergé projette son ombre sur le trône, soudain la haine nationale se soulève contre le gouvernement ! Ce sont là des faits établis.

Le Catholicisme a cessé depuis longtemps d'être dans la voie religieuse. Dépassé presque universellement par la civilisation qu'il n'a pu réaliser, et en opposition avec elle,

il subit la peine d'avoir dévié de la morale chrétienne pour assouvir une ambition toute temporelle. Loin d'être capable de rallier notre société à la foi et de régner sur elle par la confiance et la persuasion, il voit, de notre temps, faillir toutes ses tentatives. La France le rejette aujourd'hui, comme l'Asie, l'Afrique et successivement les trois quarts de l'Europe l'ont rejeté, depuis qu'à l'autorité de la morale il a substitué l'autorité de l'homme, et qu'une politique aveugle et grossière a remplacé, à Rome, la religion des premiers chrétiens [1].

[1] Une prétention inexcusable de l'église romaine, c'est de se donner pour être en progrès de propagation. Comment lit-elle donc sa propre histoire ? A la fin du cinquième siècle, le christianisme était généralement répandu et adopté. Mais au VIe, les querelles théologiques commencées dès le troisième avaient pris un caractère si scandaleux, le christianisme était tellement déshonoré par les mœurs de ses chefs, que la moitié du monde chrétien (l'Asie et l'Afrique) se jeta de dégoût dans les bras du sectateur Mohammed.

Au IXe siècle, l'église d'occident n'ayant plus rien à prétendre en Orient, s'est vue divisée en grecque et romaine; il s'agissait de savoir si la prépondérance appartiendrait à l'évêque de Rome ou à celui de Constantinople. Cette querelle des nouveaux Césars, voilée de quelques subtilités dogmatiques, aboutit à un schisme qui fut définitif au treizième. Il enleva encore un tiers de l'Europe au Vatican.

Rome, après cela, se vit un instant la plus puissante des couronnes de l'occident ; les rois lui obéissaient, et la monarchie universelle se formulait.

Mais au XVIe siècle, les papes se virent enlever par Luther la

Le Catholicisme est tombé. Vainement se fait-il illusion sur sa décadence ; vainement porte-t-il encore sur des côtes lointaines une église déserte, ou proclame-t-il une conversion isolément opérée dans les pays protestants. La vérité est que l'Italie , l'Autriche , les Espagnes et l'Irlande sont presque les seules contrées restées entièrement fidèles à la servitude romaine. Et quelle renommée ont-elles, ces contrées ? Dans quel état de moralité et de prospérité se font-elles voir aux peuples civilisés !

Si le Catholicisme conserve encore en France une apparence imposante , il la doit au front de bataille que présente son clergé , milice nombreuse et active et qui ne saurait manquer de l'être , là où le sacerdoce est un établissement recherché surtout par intérêt et où les budgets de l'état et des communes tiennent lieu de vocation.

Le sacerdoce est là encore ; la foi , la morale , la religion n'y sont plus.

Que si l'on vient vous dire qu'un prédicateur catholique attire cependant la foule et se fait écouter , examinez et vous verrez que ce n'est que par l'invocation d'un senti-

Saxe , la Bohême, la Suède et la plus grande partie des états d'Allemagne.

Enfin la Suisse , la Prusse , la Hollande , l'Angleterre ont embrassé successivement la réforme. Ce sont là des faits trop patents pour que l'on refuse d'y reconnaître la décadence invincible et rapide du catholicisme romain.

ment chrétien qu'il a pu captiver son auditoire. Donnez à traiter à MM. de Ravignan, Combalot ou Lacordaire les chapitres de la confession, du célibat ecclésiastique, de l'infaillibilité du pape, celui du droit divin, qui sont les pierres angulaires du catholicisme, et vous verrez, dans le cas où ces orateurs prêcheraient cela devant une population éclairée, le dédain passer sur les lèvres et les hommes sensés se retirer aussitôt. L'accès que peut encore trouver le prédicateur prouve seulement ce que nous avons pour but d'établir dans ce livre, c'est-à-dire que du jour où l'élément chrétien sera dépouillé des superfétations catholiques, la doctrine évangélique ne rencontrera plus d'obstacle sérieux à sa propagation.

Le Christianisme, dans son esprit, est la seule synthèse religieuse qui puisse être présentée de nos jours à la société française, comme à l'humanité tout entière. UN PÈRE au ciel et UNE FAMILLE sur la terre, voilà la religion, le principe, le dogme. Toute proposition secondaire, toute institution qui n'a pas pour conséquence et pour fin une tendance active à la sociabilité évangélique, est fausse et honteuse, de quelque apparence qu'elle cherche à se couvrir.

Hâtons-nous de proclamer cette vérité; elle est attendue. Il y a dans les cœurs des besoins d'amour, de mœurs et de direction, plus encore qu'il n'y a de froideur et de dispositions mauvaises.

On le nie, nous le savons. Des esprits envieux ou chagrins s'efforcent de représenter la France comme en proie à la désorganisation, à la consomption morale. Ils apportent pour preuve tous les faits odieux qu'ils peuvent emprunter aux exceptions d'une époque où tout est mis en évidence, le mal et le bien. Nous croyons la nouvelle France infiniment meilleure que les générations qui l'ont précédée; nous en attestons, d'une part, l'histoire, et de l'autre, la tendance généreuse des esprits vers des institutions qui ont pour base la justice et la moralité.

Hâtons-nous de faire luire des vérités capables de rallier les sympathies et les esprits; ne laissons pas la patrie et les nations s'agiter dans un mouvement circulaire qui peut les étourdir et les renverser. Le progrès, qui est le mot du siècle, exige deux conditions : l'ordre dans la marche, et l'évidence du but. Malheur à la France si, moderne Jérusalem, elle pouvait ne pas comprendre la mission civilisatrice qui lui est donnée !

Il n'eût pas suffi à notre controverse de procéder, comme notre illustre adversaire, en termes dogmatiques et généraux. Nous devions, pour être écouté et profitable, élever la discussion au niveau de la science, et lui donner les bases de la précision. Nous avons appelé à notre aide le secret de Descartes, c'est-à-dire la méthode. Nous nous étions fait cette question : *A quoi peut-on plus sûrement reconnaître si une institution est bonne ou mauvaise ?* Et la raison avait ré-

pondu : *Au bien ou au mal qu'elle fait aux hommes ; au bonheur et au malheur qu'elle apporte à l'humanité !*

Fort de cette solution, certain de la faire admettre et de n'être point égaré par elle, au lieu de nous effrayer encore de notre adversaire, nous n'avons plus vu dans sa supériorité qu'un appui pour nous au besoin ; nos forces ont grandi dans la conviction que nous n'aurions pas travaillé en vain sur des sujets qui intéressent au plus haut point tout homme qui veut penser.

La civilisation consiste sans doute dans le développement des éléments sociaux suivants : *La connaissance de Dieu ; le caractère de la morale ; l'intelligence et le travail ; les sentiments et les idées de l'homme ; la dignité et l'unité de la famille ; les mœurs et les lois ; la liberté humaine ; la politique et le gouvernement ; l'économie politique et la prospérité ;* enfin, *les connaissances usuelles, la littérature et les beaux-arts.* Quelle a été l'influence du Catholicisme, du Protestantisme et de la Philosophie sur le mouvement et la direction de ces faits constituants ? Toutes les questions se réduisent à celle-là.

Nous l'avons étudiée avec soin et nous avons cru reconnaître que le Catholicisme avait tenu les éléments sociaux à l'état négatif, là où il ne les avait pas fait rétrograder ; que le Protestantisme avait remis en marche la logique du principe chrétien ; et que la Philosophie, ouvrant plus hardiment encore la voie, avait élevé les esprits à un point

de vue d'où il est permis de voir le Christianisme passer à l'état d'intelligence et de pratique positive, et la croyance religieuse elle-même reposer sur des données scientifiques qui la déclarent indispensable au bien-être et au bonheur, et de plus incontestable.

Pour justifier de telles conclusions, il nous a fallu établir des points de comparaison entre les divers états et degrés de la civilisation des temps anciens et modernes.

Dans quelle situation morale et physique était l'humanité avant que le catholicisme s'en emparât ? Dans quel état de moralité, de lumières et de prospérité étaient les peuples, durant son long règne du moyen-âge ? Quel est le sort des nations depuis qu'elles se sont affranchies de l'influence aveugle et oppressive de Rome ? Enfin, par quelle voie et dans quel esprit le catholicisme a-t-il dévié de la mission évangélique ? Nous avons résolu ces questions.

Mais auparavant la doctrine sociale et politique de M. Guizot nous venait sur plusieurs points en obstacle. Nous avons commencé par en donner une exposition succincte et la discuter.

Dans des questions qui touchent de si près aux intérêts moraux de l'homme et de la société, le lecteur jugera que nos convictions ont dû être profondes et leurs éléments fondés sur des observations de quelque valeur. Il suffirait pour l'attester des circonstances et des dispositions so-

ciales au milieu desquelles cet écrit vient solliciter l'attention. Nous ne saurions, en effet, nous dissimuler que l'indifférence en matière religieuse et la tendance trop exclusive aux satisfactions de l'ordre industriel, peuvent d'une part nous laisser quelque temps à découvert, tandis que de l'autre de nombreuses phalanges d'adversaires vont s'élever tout à coup. De telles considérations ne nous arrêtent pas un instant. Notre but est trop noble, trop élevé, il a trop d'avenir pour ne pas rencontrer de puissantes sympathies : le succès d'une réforme dans l'institution catholique sera assuré du jour où nous aurons été compris.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Exposé de l'écrit de M. Guizot.

M. Guizot voit la société affectée de maladies diverses pour lesquelles le catholicisme et le protestantisme possèdent des remèdes efficaces. — Il invite les cultes, et le catholicisme en particulier, à prendre la direction de la société et à servir d'appui à l'état. — Division invoquée du spirituel et du temporel. — Vague définition de la philosophie.

La nouvelle société française a paru à M. Guizot frappée de plaies profondes, toutes ayant leur cause dans l'affaiblissement des croyances religieuses, et donnant lieu à l'abaissement de l'autorité morale dans l'État. Le remède à ces maux, il a cru le trouver dans un appel fait, au nom du gouvernement, au catholicisme et au protestantisme sous la protection de la tolérance philosophique conquise par nos mœurs et nos libertés, assurée par nos lois.

« La société, dit M. Guizot, souffre de mala-

» dies morales très-diverses. Les uns sont las et
» dégoûtés de l'incertitude et du désordre d'es-
» prit; ils ont besoin d'un port où ne pénètre
» aucune tempête, d'une lumière qui ne vacille
» jamais, d'une main qui ne les laisse jamais
» chanceler. Ils demandent à la religion plus d'ap-
« pui pour leur faiblesse que d'aliment pour leur
» activité. Il faut qu'en les élevant elle les sou-
» tienne, qu'en touchant leur cœur elle dompte
» leur intelligence; qu'en animant leur vie inté-
» rieure, elle leur donne, en même temps et
» par dessus tout, un profond sentiment de
» sécurité.

» Le catholicisme est merveilleusement adapté
» à cette disposition fréquente de nos jours. Il a
» des satisfactions pour ses désirs et des remèdes
» pour ses souffrances. Il sait en même temps
» soumettre et plaire. Ses ancres sont fortes et
» ses perspectives pleines d'attraits pour l'imagi-
» nation. Il excelle à occuper les âmes en les
» reposant, et leur convient après les jours de
» grandes fatigues; car sans les laisser froides
» et oisives, il leur épargne beaucoup de travail
» et allége pour elles le fardeau de la responsa-
» bilité....

»Pour d'autres esprits malades aussi et séparés
» de la religion, plus d'activité intellectuelle et

» personnelle est nécessaire. Eux aussi éprouvent » le besoin de retourner à Dieu et à la foi ; mais » ils ont coutume d'examiner eux-mêmes toutes » choses, et de ne recevoir que ce qu'ils acquièrent par leur propre travail. Ils veulent fuir » l'incrédulité ; mais la liberté leur est chère, et » il y a dans leur tendance religieuse plus de soif » que de lassitude.

» Auprès de ceux-là, le protestantisme peut » trouver accès ; car, en parlant de piété et de » foi, il les admet et les invite à faire usage de » leur raison et de leur liberté. On l'accuse de » froideur, on se trompe; en appelant sans cesse » à l'examen libre et personnel, le protestantisme pénètre très-avant dans l'âme et devient » aisément une foi intime dans laquelle l'activité » de l'intelligence entretient la ferveur du cœur, » au lieu de l'éteindre.

» Que le catholicisme et le protestantisme » ne perdent jamais de vue notre société, car » c'est sur elle qu'ils doivent agir.... Ce n'est » point entre le catholicisme et le protestantisme » qu'est aujourd'hui la lutte, la lutte d'idées et » d'empire. L'impiété et l'immoralité, là est l'ennemi qu'ils ont l'un et l'autre à combattre. » Ranimer la vie religieuse, c'est là l'œuvre qui » les appelle, œuvre immense, car le mal est

» immense. Pour peu qu'on le sonde, pour peu » qu'on regarde sérieusement et de près l'état » moral de ces masses d'hommes, l'esprit si flot- » tant et le cœur si vide, qui désirent tant et » espèrent si peu, qui passent si rapidement de » la fièvre à la torpeur de l'âme, on est saisi » de tristesse et d'effroi.... »

Tel est le point de vue sous lequel l'honorable publiciste considère l'esprit et les mœurs de la société française, et il espère les régénérer par la pacification des cultes entre eux et leur commune participation à ranimer les croyances. Le catholicisme et le protestantisme seraient conviés à travailler parallèlement, chacun selon son enseignement particulier, et auraient pour objet d'initier la société nouvelle à la France de la charte.

« Pour ce qui concerne l'état, dit M. Guizot, » le mal qui le travaille, c'est l'affaiblissement » de l'autorité ; je ne dis pas de la force qui se » fait obéir, jamais le pouvoir n'en eut davantage, » jamais peut-être il n'en eut autant ; mais de » l'autorité reconnue d'avance, en principe, » d'une manière générale, acceptée et sentie, » comme un droit qui n'a pas besoin de recourir » à la force ; de cette autorité devant laquelle » l'esprit s'incline, sans que le cœur s'abaisse, » et qui parle d'en haut avec empire, non pas

» de la crainte et pourtant de la nécessité.... »

Et ici le remède souverain, c'est dans le catholicisme surtout que nous allons le trouver : « Le » catholicisme, continue l'écrivain, a l'esprit » d'autorité. C'est l'autorité même, systématiquement conçue et organisée. Il la pose en » principe et la met en pratique avec une grande » fermeté de doctrine et une rare intelligence » de la nature humaine.... Le catholicisme est » la plus grande, la plus sainte école de respect » qu'ait jamais vue le monde.... »

En conséquence, un appel est fait au catholicisme; et de lui à l'Etat, les conditions d'une alliance doivent se traiter largement et par-dessus la nation. L'Etat, en conviant le grand culte à lui prêter l'appui de son ministère, abdique toute compétence dans les questions *spirituelles*, c'est-à-dire, selon nous, d'enseignement métaphysique et philosophique, et, par conséquent, d'éducation sociale et politique. L'état proclame, comme l'a fait autrefois l'église catholique, la distinction du *gouvernement spirituel* et du *gouvernement temporel* : INCOMPÉTENCE MUTUELLE, voilà le mot.

« L'Église catholique, continue M. Guizot, » maintiendrait hautement dans sa sphère reli- » gieuse, c'est-à-dire dans les rapports du pouvoir

» spirituel avec les fidèles, son infaillibilité. L'Etat » maintiendrait formellement dans sa sphère » sociale, c'est-à-dire dans les rapports du pou- » voir temporel avec les citoyens, la liberté de » conscience et de pensée. L'un et l'autre pouvoir » marcheraient selon leur principe, parallèlement » et sans se heurter. Quel est donc l'obstacle ? » l'obstacle est historique bien plus que rationnel; » il vient des faits passés et de l'ancienneté des » deux pouvoirs, bien plus que de leurs principes » essentiels et de leurs relations actuelles. Dans » le cahos du moyen âge, il y a eu longtemps et à » une extrême profondeur du temporel mêlé au » spirituel, et du spirituel mêlé au temporel, » dans l'existence de la constitution de l'Eglise » et de l'Etat. De là des tentatives réciproques. » La confusion des faits, la violence des passions » luttaient incessamment contre le principe qui » s'efforçait de les régler....

» Le principe du catholicisme se fonde sur la » perpétuité de la révélation divine fidèlement » conservée dans l'église par la tradition, et au » besoin renouvelée par l'inspiration du Saint- » Esprit qui ne cesse pas de descendre sur le » successeur de St.-Pierre, placé par Jésus- » Christ lui-même à la tête de l'Eglise. Ceci » est le principe essentiel et vital, la base et le

» sommet, l'alpha et l'oméga du catholicisme. Là » où il se manifeste réellement, toute discussion, » toute résistance, toute séparation est illégi- » time....

» La société nouvelle, la France de la charte » a aussi son principe : tout pouvoir humain est » faible et doit être contrôlé et limité....

» J'expose exactement les deux principes. – Ils » diffèrent essentiellement. — On dit qu'ils se » combattent. Ils se combattraient en effet s'ils » se rencontraient, s'ils se déployaient dans la » même sphère. Mais je trouve ici le remède » que j'invoquais tout à l'heure, la séparation du » spirituel et du temporel, doctrine de l'église, » et la séparation de l'état religieux et de l'état » civil, doctrine de la charte.... »

L'écrit de M. Guizot porte tout entier sur l'exposé de cette doctrine. — Cette division opérée, ce pacte conclu, nous aurions *l'harmonie dans la liberté*. L'auteur ajoute : « *Je dis sans détour mon premier argument, il le faut : il faut que cela soit nécessairement....* » — Du reste, M. Guizot exprime, à propos de cette nécessité, des raisons qui n'ont peut-être d'autre tort que de résulter de fautes commises et de substituer le paradoxe à la logique, défaut qui, selon nous, domine l'écrit quelquefois.

Comment, en effet, lui épargner ce reproche, lorsqu'après avoir lu son exposé sur l'absence des croyances religieuses et de l'autorité morale, nous nous reportons au début de l'auteur! et là nous voyons que, pour régénérer les masses et parer aux plus vives nécessités de l'ordre social, il n'est préoccupé que de faire appel aux formules des vieux cultes. Chose vraiment étrange! tout en se proposant de traiter du *catholicisme*, du *protestantisme* et de la *philosophie*, dans leurs rapports avec la société et l'état, M. Guizot a cru pouvoir abstraire d'un tel sujet les principes éternels sur lesquels la valeur de ces cultes se fonde, et qu'ils invoquent eux-mêmes pour s'accréditer : « J'écarte, dit-il, sans hésiter, les » questions religieuses proprement dites, les » questions qui ont trait aux rapports de Dieu » avec l'homme; c'est du *catholicisme* et du *pro-* » *testantisme*, non de la *religion*, ni même du » *christianisme* que je veux parler... »

Notre étonnement n'a pas été moins grand, lorsque nous avons lu la définition de la philosophie d'après M. Guizot, et telle qu'il croit pouvoir la donner pour aliment aux indifférents du jour: — « Je regrette de ne pouvoir me servir » d'un mot plus précis que celui de philosophie. » La nature du sujet ne me le permet pas. Mais,

» pour être sur le champ et clairement compris,
» je me hâte de dire que j'appelle en ce moment
» *philosophie* toute opinion qui n'admet sous
» aucun nom, sous aucune forme, aucune foi
» obligée pour la pensée humaine, et la laisse
» libre en matière religieuse, comme en toute
» autre, de croire ou de ne pas croire, et de se
» diriger elle-même par son propre travail.... »

Ainsi parle M. Guizot. Il présente aux faibles des formes de culte et met les forts en présence d'eux-mêmes, écartant pour les uns comme pour les autres les principes moraux, et leur substituant les nécessités politiques et la fatalité du passé.

La philosophie française nous paraissait mériter une définition moins vague ; elle est autre chose, selon nous, que cette tolérance négative, acquise à tous par la commune faiblesse. Notre philosophie a aussi son principe, son enseignement et son action. Elle eut ses erreurs ; mais elles furent courtes, comme les jours de l'enfance, et devaient l'être, car la philosophie ne se croit pas infaillible ; elle ne se dit ni Dieu ni Maître.

La philosophie est l'amie des peuples, le génie laborieux qui, sous la foi de Dieu, leur aide à trouver leur voie, faisant consister la vérité et la

lumière dans tout ce qui apporte quelque bien réel à l'humanité.

Telle est la philosophie : elle a de sa tendance et de ses succès d'assez hauts et d'assez beaux témoignages ; sa virile intelligence s'est alliée au type matricule du christianisme, pour le féconder et produire la civilisation du monde. Depuis quarante ans à peine que les résultats de cette alliance ont lieu, ils réalisent graduellement et avec rapidité le bien-être que, depuis quinze siècles, le christianisme appelait en vain dans les bras égoïstes du catholicisme. C'est la philosophie qui a de nouveau proclamé la fraternité des hommes, et saisi le burin pour graver dans notre constitution l'égalité évangélique. C'est elle qui, renversant le boisseau qui couvrait la lumière, l'a fait rayonner comme des langues de feu, aux regards de l'univers. La philosophie a partout ouvert les voies au dogme chrétien ; partout elle a fait, dans le sens du christianisme, office de religion, *reliant* les hommes et les peuples, abattant les frontières et les préjugés qui les séparaient. La philosophie a nettement et hautement déduit le principe politique de la justice suprême; elle a fait jaillir de l'intelligence le sentiment du devoir et le caractère de la loi ; elle a élevé sur des bases légitimes et rallié dans une unité nécessaire la liberté et l'autorité.

Après avoir embrassé tant d'éléments contraires, et au terme de cette voie aride qu'il s'est tracée, l'illustre écrivain proclame lui-même le vague de son système de conciliation et son impuissance à produire l'unité des croyances religieuses et des principes de gouvernement. — « Je » sais, dit-il enfin, que cette paix ne sera pas » l'unité spirituelle dont on a tant parlé. L'unité » spirituelle, belle en soi, est chimérique en ce » monde. Êtres finis et libres, c'est-à-dire incom- » plets et faillibles, l'unité nous échappe et nous » lui échappons incessamment. L'harmonie dans » la liberté, c'est la seule unité à laquelle, ici- » bas, les hommes puissent prétendre ; ou plu- » tôt, c'est pour eux le meilleur, le seul moyen » de s'élever de plus en plus vers l'unité vraie, » que toute violence, c'est-à-dire tout attentat » de l'ordre matériel sur l'ordre spirituel éloigne » et obscurcit, sous prétexte de l'atteindre. » L'harmonie dans la liberté, c'est l'esprit chré- » tien, c'est la charité unie à la ferveur. C'est » aussi le vœu de la philosophie ; car c'est le » sens vrai, le sens moral du principe de la tolé- » rance et de l'égale protection des cultes... »

II.

Insuffisance de la doctrine de M. Guizot.

La doctrine de la tolérance et de la liberté ne suffit pas pour rallier les croyances et les opinions. — Le dualisme réfuté.

Ce sont de nobles paroles que celles-ci : *L'harmonie dans la liberté ! la paix entre les religions !* Et si l'on ajoute : *la justice parmi les hommes*, il semble que l'on ait lu la plus belle page de l'Evangile ou des autres codes de bonne morale. Cependant la liberté et la tolérance ouvrent seulement la carrière , elles ne la remplissent pas ; la charité elle-même, cette fervente inspiration du cœur, a souvent besoin d'une lumière qui la dirige , d'une intelligence qui règle ses mouvements.

Pour parvenir à rajeunir les croyances , il y a peu à se préoccuper des formules existantes. Les éléments humains de la religion ne sauraient être désormais ce qu'ils ont été aux époques d'ignorance. L'âme fatiguée des égarements dans les-

quels l'avaient entraînée les hallucinations du spiritualisme ascétique et l'autorité souvent erronée des Ecritures et des révélations intimes, a succombé aux efforts qu'elle fit longtemps, et en vain, pour s'élever par son propre vol et directement à Dieu. Elle a senti que son isolement, sorte de célibat moral, n'est pas la tâche terrestre que le Créateur lui avait assignée ; elle est retombée, froide et sans force, aux pieds de l'intelligence qu'elle avait répudiée et délaissée.

La foi des peuples a besoin, pour se relever, du secours de la raison qui n'est que le complément de son être ; et la raison de son côté appelle, comme une moitié d'elle-même, la foi dont la séparation la rend stérile pour le bonheur final de l'homme et des sociétés.

La doctrine d'harmonie, attendue comme une nouvelle manifestation, sera celle qui, dominant par la seule évidence de l'utilité et de la beauté, fera mieux, entre la foi et la raison, deux pôles de la nature humaine, l'office de régulateur. Mais pour n'avoir point à subir le sort réservé à une coalition précaire de formules discréditées, il faudra qu'elle s'élève jusqu'à cette unité spirituelle que M. Guizot regarde comme une chimère à laquelle nous devons échapper sans cesse ; car, à l'état actuel des cultes, le principe religieux a été beaucoup

abaissé et mélangé d'erreurs, fruits des temps et des passions.

L'unité spirituelle n'est point une chimère; les croyances et les opinions y tendent au contraire invinciblement. Les formes seules et les systèmes offrent l'aspect de la divergence et aspirent vainement à l'unité. Mais que sont les formes et les systèmes? le vêtement des principes, le levier des esprits, objets de goût bon ou mauvais, soumis à l'arbitraire des mœurs et des époques, quelquefois du génie, souvent de l'ambition : œuvres périssables qui vont portant d'un siècle à l'autre le témoignage de la faiblesse de l'homme devant la puissance de Dieu.

La base de l'unité religieuse et de l'harmonie sociale est jetée jusqu'aux confins du monde : émanation libre du sentiment et de la raison, la croyance en l'Être suprême, voilà le point d'universelle harmonie. Elle répond à une opinion non moins universelle, à un besoin non moins absolu, l'initiation de l'homme et des sociétés au bonheur : deux hautes propositions qui aspirent à l'harmonie fondamentale sous la loi des opposés.

La critique des esprits sérieux ne porte pas sur l'existence du principe suprême : Dieu, quoiqu'en disent des hommes exaltés ou abrutis, est pleinement hors de discussion.

Le travail des esprits a pour objet les attributs compréhensibles du grand Etre, et leur version ou imitation humaine. Les élaborer successivement, jusqu'à l'évidence incontestable et persuasive ; les éclairer l'un par l'autre et les faire descendre, par une déduction logique, à la pratique personnelle et sociale, telle est l'œuvre, telle est la voie de l'harmonie. Complète dans le type idéal et sensible, elle doit marcher, par un progrès rationnel et expérimental, à l'application.

« Vérités idéales! dira-t-on ; nobles rêves! utopie d'honnêtes gens!..... » A la bonne heure ; mais ces rêves là, débordant longtemps et à grands flots sur l'humanité endormie, doivent la réveiller un jour en face de la réalité.

Car, voyez-vous, tout ce qui se formule humainement n'est qu'une imitation plus ou moins intelligente, plus ou moins harmonieuse du type suprême. L'être-homme, l'être-famille, l'être-genre-humain, tout cela n'a qu'un seul et unique modèle d'existence et de perfectionnement ; tout cela se constitue et progresse en acquérant successivement des attributs imités de l'Etre-Dieu.

Et aussitôt qu'un principe attributif de Dieu a pris force de croyance, il s'adapte avec ses

conséquences aux sentiments, aux idées, aux mœurs, et passe dans les constitutions.

Tel que vous concevrez Dieu, votre caractère se fera : tel Dieu, telle morale ; telle croyance, telle société.

Mais, dira-t-on, les uns voient, dans Dieu, un maître terrible, sanguinaire, vengeur et à priviléges ; d'autres croient comprendre en lui un père équitable et bon ; de quel côté est l'erreur? Dépouillez par l'instruction universelle l'instinct de l'animal ; alors, l'âme de l'homme connaîtra et les sociétés pratiqueront la définition vraie.

M. Guizot n'a pas, selon nous, proposé une doctrine capable de rallier les croyances et de réaliser son noble but. Sur ce point il a failli, par une disposition constante à écarter le principe religieux en même temps qu'il tendait à faire prévaloir les cultes. Pour ce qui concerne les rapports de l'homme avec Dieu et avec l'Etat, et les divisions invoquées du pouvoir, il y a aussi de sa part une erreur fondamentale, et nous avons cru en reconnaître la cause dans la préoccupation d'une maxime de M. Royer-Collard, dont voici les termes :

« Les sociétés humaines vivent et meurent sur la » terre ; là s'accomplissent leurs destinées; mais » elles ne contiennent pas l'homme tout entier.

» Après qu'il s'est engagé à la société, il lui reste » la plus noble partie de lui-même, ces hautes » facultés par lesquelles il s'élève à Dieu, à » une vie future, à des biens inconnus dans un » monde meilleur.... Nous, personnes indi- » viduelles et identiques, véritables êtres doués » de l'immortalité, nous avons une autre desti- » née que les Etats. »

Une telle maxime tend évidemment au dualisme des facultés et des pouvoirs. En l'adoptant pour appuyer la division du spirituel et du temporel, M. Guizot a porté dans son projet de régénération des croyances et de l'autorité, ce système *impasse* et rival qui aboutit au contraire à faire lutter sans cesse les éléments qu'il a en vue de rallier.

« Les sociétés vivent et meurent sur la terre et l'homme a une autre destinée!..... » Singulière hypothèse! Nous ne la réfutons pas; mais tous ceux qui ont senti le mot d'adieu échapper à leurs lèvres en un jour de deuil, réclament contre ce demi-néant qui atteindrait la famille et les affections. Quoi qu'il en soit, cette pensée, exprimée comme elle le fut par M. Royer-Collard à l'époque de la loi du sacrilége, peut donner et donne en effet prise à un sophisme fatal.

La destinée terrestre de l'homme n'est pas,

selon nous, différente de celle des sociétés. La destinée de l'un et des autres consiste dans leur perfectionnement mutuel ; et ce perfectionnement est, n'en doutez pas, la double condition du bonheur sur la terre, et du séjour réservé à l'âme, après la mort.

Nous ne saurions admettre, dans le sens que lui donnent MM. Guizot et Royer-Collard, une doctrine qui, divisant le moral de l'homme, peut lui créer des devoirs contradictoires et lui assigner deux morales et deux lois. Nous rejetons de toutes nos forces ce dualisme dont les bases posées dans la personne vont faire de son âme un foyer d'oppositions rivales qui prendront place après sur la scène des nations.

Avec des convictions non moins profondes, nous venons protester aussi contre cet axiome : *L'homme s'engage et ne se donne pas à la société.* La restriction sera vraie, tolérable, utile même, si vous considérez l'homme dans les états soumis au despotisme. Car là où il n'est pas équitablement libre et associé, tout se passe immédiatement entre Dieu et lui : sous le joug de la tyrannie et de la contrainte, l'homme se prête et ne se donne pas.

Mais dans les états civilisés et libres, l'homme, disons mieux, le citoyen appartient à la société

par tous ses devoirs. La société est son Dieu sur la terre ; il ne saurait s'élever au dieu immortel que par la voie de l'humanité, grande image de Dieu : là est son autel.

Un Dieu au monde moral, avec la lumière, la puissance et le bonheur, tel est le principe. Des hommes au monde physique, avec l'ignorance, la faiblesse et la misère, tel est l'objet.

Présentez-nous une doctrine qui, se plaçant entre le principe et l'objet, règle leurs rapports et les assimile ; offrez-nous une religion, une politique qui fassent progresser sans cesse l'humanité dans la dignité et le bien-être. Par là le principe et le but se lient : en cela consiste la destinée.

Le christianisme avait embrassé, par le sentiment du moins, le principe et le but ; il avait, d'une manière simple et sublime, fait descendre l'abstraction dans la forme sociale, et rendu intelligibles la religion et le devoir. Pourquoi écartez-vous le christianisme, et nous présentez-vous le catholicisme ? Le catholicisme, vous ne l'ignorez pas, a dénaturé le christianisme pour en faire un instrument d'ambition.

Personne mieux que M. Guizot, en se pénétrant des principes vrais et des besoins correspondants, n'était capable d'émettre la doctrine d'harmonie, christianisme intellectuel, que la

France et le siècle appellent. Ce que le talent et l'influence refusent de faire, la bonne volonté le tentera. Mais, auparavant, quels obstacles à surmonter et à détruire ne nous offre pas M. Guizot lui-même par les éloges exagérés que sa plume s'est prise à faire de l'élément catholique !

III.

L'autorité morale.

Toutes les religions ont empire d'autorité morale. — Rien de plus problématique que la majorité des vrais catholiques en France. — Les hommes des classes éclairées ne sont pas sous l'influence du catholicisme. — La constitution du clergé, non sa morale, fait sa force. — L'autorité organisée est une puissance effective. — L'infaillibilité du pape. — L'église elle-même n'y croit pas. — Où sera la limite entre le spirituel et le temporel, surtout en matière d'enseignement? — La morale domine par elle-même; elle n'est pas un métier, mais une inspiration qui répond à un écho placé dans la conscience de tous les hommes. — Le gouvernement de deux est le pire des gouvernements.

Nous ne considérons point comme une tâche légère d'avoir à réfuter M. Guizot, lors même que ses erreurs ne sont peut-être qu'une concession faite sans mesure et sous le coup de nécessités que sans doute il s'exagère. Mais certes, si le catholicisme avait réellement la valeur morale

et sociale dont il lui accorde le brevet, il n'y aurait pas à hésiter; il faudrait reconnaître cette puissance comme la panacée universelle des gouvernements et des peuples ; il faudrait se soumettre, se donner corps et bien à elle, satisfaire, en un mot, sa pressante ambition.

« Le catholicisme, dit M. Guizot, a l'esprit » d'autorité; c'est l'autorité même, systématiquement conçue et organisée.... Le catholicisme est la plus grande, la plus sainte école » de respect qu'ait jamais vue le monde..... ? Il » possède cette puissance qui parle d'en haut avec » empire, non de la contrainte, mais de la nécessité ? »

Personne n'ignore que toutes les religions ont empire d'autorité morale. Sous quelque manifestation que la pensée de Dieu se révèle ; cette pensée frappe au cœur des hommes et commande leur respect. L'autorité morale se fait entendre chez les Indiens, parmi les Musulmans, au milieu des Peaux-rouges du Canada, tout au moins autant qu'à Rome et en France. Les religions de l'antiquité offrent des traits qui surpassent tout ce qu'il y a d'étonnant de nos jours, en fait de pouvoir parlant d'en haut avec l'accent de la destinée.

L'empire moral que peut conserver encore le catholicisme, il le doit au dogme chrétien dont

il a connu et retient en lui la puissance. Enfant dénaturé du christianisme, le catholicisme romain impose encore par le reflet de son origine sainte et reçoit des hommages qui s'adressent aux vérités qui se sont altérées dans son sein.

Il faut craindre, au reste, de s'exagérer l'influence du catholicisme, surtout quand il s'agit de la France et de la France nouvelle. La charte considère, il est vrai, ce culte comme étant celui de la majorité des Français ; mais ce n'est point se faire illusion que de penser, en pareille matière, que le nombre ne donne pas l'importance. D'ailleurs, ce nombre est on ne peut plus problématique. Ce que dit M. Guizot, et que nous reconnaissons aussi, de l'apathie générale en matière de croyance, le manque de foi que reproche de toutes parts à ses ouailles le prêtre catholique lui-même, jettent plus que du doute sur cette question.

Un fait moins contestable, c'est que les hommes de la classe instruite et indépendante, les savants, les académiciens, les hommes de lettres, les membres des sociétés savantes, les avocats, les médecins, et tout ce qui, en France, a puisé aux lumières de la raison, est en général peu affecté des formules et des pratiques du catholicisme. Ce n'est pas par ce culte et ses pratiques

exigeantes qu'ils sont, à des exceptions près, les plus honnêtes gens et les meilleurs citoyens. Nous ne prétendons point ici faire un mérite aux hommes instruits de ne suivre aucune règle religieuse; mais nous croyons pouvoir constater que le catholicisme, soit comme enseignement, soit comme culte, n'a d'accès dans les esprits élevés et n'est l'objet de leurs égards que par le côté chrétien.

Alors, pourquoi chercher à accréditer en bas ce qui n'a pas de valeur en haut ? A quoi bon encourager un système dont l'instruction des masses doit leur démontrer incessamment les défectuosités, et qu'elle leur fera repousser avec dédain? Ne vaudrait-il pas mieux poser avec prudence la base des réformes graduelles que nécessite l'état actuel du catholicisme, afin qu'au jour de la lumière ces masses ne se trouvassent pas tout à coup, comme se trouvent aujourd'hui les hautes classes, dans un état de révolte et de scepticisme à l'égard de la religion?

Le catholicisme impose puissamment aussi par l'action unitaire de son personnel et par sa forme impérative. Son clergé est une milice bien ordonnée, supérieurement domptée au joug de la hiérarchie, pénétrée profondément de l'esprit de corps et d'autant plus attachée à ce corps que, pour s'en faire adopter, elle a renoncé à tout ce

qu'il y a de plus précieux au monde, les douceurs de la famille, et accepté en échange cette supériorité flatteuse qui rejaillit naturellement sur les membres d'une forte association [1].

Le clergé, ou pour me servir du langage de M. Guizot, le gouvernement de l'Eglise n'a pas été constitué de la sorte sans but et sans autre objet que celui de prêcher l'évangile ; ce serait une grande erreur que de le croire. En effet, c'est au moyen d'un tel levier que son chef s'est vu élevé au-dessus des rois mêmes, et qu'il a presque atteint autrefois l'empire temporel du monde, déversant largement sur les siens les conquêtes de la domination universelle.

Assurément, nous sommes loin des temps où un souverain pontife ordonnait à un empereur de se prosterner à ses genoux, et d'un coup de pied faisait rouler sa couronne à terre [2]. Les évêques de nos jours, aussi, ne songent pas sans doute

[1] Voici en quels termes les évêques s'exprimaient au concile de Trente, sur la nécessité d'imposer le célibat aux prêtres : « Nous » proscrivons le mariage, parce qu'il détournerait l'affection des » prêtres vers leur femme et leurs enfants et les détacherait de la » dépendance de l'église, en leur donnant une famille et une » patrie. Permettre aux prêtres de se marier, ce serait réduire le » pape à n'être plus que l'évêque de Rome. »

[2] Les histoires de Frédéric Barberousse et de l'empereur Henri IV sont trop connues pour que nous les rappelions ici.

à bénir un bûcher pour y faire jeter des hérétiques ; la puissance ecclésiastique a été neutralisée, surtout en France, par les lumières de la philosophie et par deux révolutions. Mais le système reste debout ; les mêmes moyens, la même ambition sont encore là. L'Eglise conserve une action occulte, incessante, qui est loin d'être exclusivement apostolique. L'Eglise sait tout ce qui se passe, depuis les confins de l'Europe jusqu'au sein de votre famille ; elle a le privilége de porter partout l'unité d'action et la magie du secret.

Et vous appelez cela l'*autorité morale organisée !*..... Si nous ne nous trompons, toute autorité organisée prend le nom de pouvoir et exerce la force dans un sens quelconque. L'influence essentielle au catholicisme, l'influence qu'il revêtit longtemps et qu'il peut exercer encore sur la partie infime des populations, c'est un vague sentiment de crainte : c'est la peur, ce dissolvant de l'esprit, qui leur a légué la dissimulation et tous les vices qu'enfante la contrainte unie à l'ignorance. Car il faut bien en convenir, ce n'est que dans les ténèbres dont il sut s'environner toujours, que le catholicisme put régner en maître. Partout où les lumières et l'instruction se sont fait jour, son action a subi un affaissement relatif à leur développement.

Si nous avions besoin d'un exemple pour prouver qu'une forte organisation disciplinaire suffit à imposer et commander un certain respect, M. Guizot se serait chargé de nous fournir cet exemple par la citation suivante que la situation nous rend favorable : « Un sous-officier de la » garde impériale disait : J'ai appris au RÉGI-» MENT ce que l'on n'apprend nulle part ailleurs ; » j'y ai appris le RESPECT... » Evidemment le respect naît de la forme aussi bien que du fond, et le catholicisme a pu inspirer ainsi le respect. Ce qu'il importe d'apprécier, c'est la nature de ce respect. Celui que réclament l'esprit français et la civilisation doit émaner d'une sanction plus élevée ; il faut qu'il compatisse avec les libertés de la pensée, et que, soit dans la famille, soit dans la société, soit dans l'Etat, il naisse surtout de la considération et des sentiments moraux.

Plus la constitution du catholicisme est complète, sous le point de vue des formes et de l'organisation, moins cette institution est propre à servir d'auxiliaire au gouvernement et à reproduire les croyances religieuses au sein de la société. Les croyances ne s'imposent pas ; elles émanent de l'exposition simple de la vérité. Par cela seul qu'il est investi des conditions de la puissance effective, le catholicisme n'a pas force

de persuasion, et son enseignement, réputé suspect, n'a pas un accès sincère dans la nation. Le catholicisme ne peut offrir un appui au gouvernement qu'autant que celui-ci subirait ses inspirations; car s'il existe, en fait de pouvoir, une chimère à laquelle l'humanité échappe sans cesse, ce n'est point, ainsi que le prétend notre honorable adversaire, l'*unité*, mais bien le *dualisme.* C'est au double pouvoir que l'humanité échappe sans cesse. Quand deux pouvoirs suprêmes existent en même temps, dans le même pays, ce ne peut être que dans la vague supposition de chacun d'eux, qu'il domine son rival, ou dans l'attente secrète de le subjuguer à la première occasion.

Le catholicisme est un pouvoir politique fondé sur un esprit de caste qui, dès les premiers temps qui succédèrent à la proclamation du christianisme, revêtit les dehors de cette doctrine chère aux peuples, pour fonder son crédit sur les sympathies qu'elle obtenait. Quiconque a étudié la morale évangélique et observé les périodes successives de dégénérescence qu'a subies cette morale, pour être pliée au joug de l'ambition, ne saurait à cet égard conserver le moindre doute. La vérité n'acquiert-elle pas tout le caractère de l'évidence, quand chacune de ces périodes se

présente à nous, marquée d'une gradation vers la souveraine puissance, et lorsqu'à la dernière le chef du parti nous apparaît élevé sur le plus haut des trônes, et que non satisfait de cette élévation démesurée, il ose encore s'y proclamer inspiré de Dieu, le représentant de Dieu même et infaillible dans ses décisions ?

Il y a, dans une telle transformation du modeste apostolat, un phénomène au moins étrange. Néanmoins, en présentant le catholicisme à la société comme une religion, et au pouvoir comme un auxiliaire, M. Guizot n'a point reculé devant la définition de ce fait : «Le gouvernement de l'église, » dit-il, est un pouvoir investi dans son ressort, » *en matière de foi et de salut*, du caractère de » L'INFAILLIBITÉ. Le principe lui-même se fonde » sur la perpétuité de la révélation divine, fidèle- » ment conservée dans l'église par la tradition, et » renouvelée, au besoin, par le Saint-Esprit qui » ne cesse pas de descendre sur le successeur de » Saint-Pierre, placé par Jésus-Christ lui-même » à la tête de l'église. Ceci est le principe vital, » l'alpha et l'oméga du catholicisme.... »

S'il n'y avait, en France, que M. Guizot et nous qui fussions capables de juger combien est ridicule et profane un enseignement qui, sous le prétexte religieux, se fonde sur l'infaillibilité des

révélations d'un chef et de ses communications privilégiées avec l'esprit de l'être suprême, nous nous garderions d'élever publiquement la voix contre une si étrange doctrine. Notre silence serait commandé par la crainte de porter trop subitement la lumière sur des yeux incapables de la soutenir, et de troubler la conscience publique dans sa foi. Mais, de même que le culte payen fut perdu dès que le peuple de la vieille Rome put rire du becquettement des poulets sacrés, ainsi la superstition catholique a été mortellement atteinte du jour où l'infaillibilité du pape s'est trouvée en scène, devant un public français du dix-neuvième siècle.

L'Eglise elle-même ne croit pas à l'infaillibilité de son chef; et c'est de sa part une prétention oiseuse ou intéressée que de faire valoir cette fiction. Entre le *Dictatus papæ* qui dit oui [1], le concile de Constance qui dit non, celui de Trente qui

[1] Voici comment le pape Grégoire VII, ce pontife audacieux qui éleva si haut la puissance du clergé, parle sur la papauté, dans son recueil de maximes intitulé : *Dictatus papæ*. « Il n'y a » qu'un nom au monde, celui de pape. Lui seul peut revêtir les » ornements impériaux ; tous les princes doivent baiser ses pieds. » Personne ne peut le juger. Son élection seule en fait un saint. » Il n'a jamais erré ; il n'errera jamais à l'avenir. Il peut déposer » les princes et délier leurs sujets du serment de fidélité. » (*Baronius*, *annal.*)

prononce pour et contre, et enfin le deuxième article des propositions de l'église gallicane qui infirme à son tour cette décision, quelle serait en effet l'opinion de l'église ?

Fondé sur une pareille base, le catholicisme n'est point un élément de doctrine capable de sympathiser avec une nation éclairée, et de faire découler sur elle les croyances persuasives de la religion. Dans quelque direction que la nécessité pousse désormais les esprits, ils sont trop avancés pour reculer jusqu'aux superfétations absurdes dont le moyen-âge a surchargé et obscurci la morale du christianisme. La société éprouve sans doute le besoin d'une religion ; mais elle la veut sainte, majestueuse et pure. Le catholicisme ne saurait être cela pour elle ; il ne peut se reproduire dignement à ses yeux que par le creuset de transformations qui dégageraient le dogme chrétien ; il ne peut fixer l'attention des esprits éclairés que par la reprise de grandes délibérations qui, en appelant à lui les flots de la lumière universelle, en feraient découler de plus sages déductions sociales.

La religion, telle que nous la comprenons, doit chercher à mériter l'affection d'un peuple ; elle doit, à cet effet, le suivre, sinon le précéder dans le progrès de ses travaux et de ses lumières;

elle ne doit pas même l'abandonner dans ses écarts et ses fantaisies. La tâche de la religion est d'adoucir sans cesse les fatigues de la carrière humaine, de jeter des fleurs sur la vie et la mort, d'ouvrir de toutes parts des voies au bonheur. Elle a de la valeur surtout par les charmes qu'elle ajoute aux réalités de l'existence et par les perspectives d'espérance qu'elle évoque au bord du tombeau. La religion enfin n'a d'accès dans les esprits élevés que par la dignité intellectuelle dont elle revêt l'idéalité.

La gravité et la bonne foi de M. Guizot nous sont trop connues, pour qu'il nous soit permis de soupçonner aucune dérision de sa part dans ces mots : *Matière de foi, matière de salut.* Mais le catholicisme ne saurait être considéré comme une simple abstraction. S'il n'était qu'une secte ou école d'idéologues et de moralistes, l'honorable écrivain ne lui donnerait pas lui-même le titre de gouvernement. L'église n'aurait pas besoin d'être assise sur une organisation complète d'action gouvernementale, et d'être payée par l'Etat. Ses membres seraient, comme M. Guizot et nous, des rêveurs appliqués, creusant les voies métaphysiques de l'éternité et jetant parfois une vérité désintéressée sur le monde.

Vainement tentez-vous d'assigner au catho-

licisme une circonscription d'attributs ; la distinction que vous vous efforcez de faire entre le spirituel et le temporel vous abuse; et le plus puissant effort de votre pensée la voit encore, ici, faillir et s'abîmer dans ce dualisme sans issue qui la partage entre le doute et le désespoir, et qui vous force, en même temps que vous appelez l'harmonie, de substituer la trêve des éléments contraires, au principe éternellement unitaire qui est Dieu, l'unique Dieu, et dans lequel se confondent librement, et par des déductions faciles et harmonieuses, la religion et la morale, la politique et la société, comme nous nous proposons de le démontrer dans le cours de cet écrit.

Vous séparez le spirituel du temporel ! La chose sera facile en apparence, manifeste peut-être dans les démonstrations extérieures, soit du culte, soit de l'administration. Mais les limites entre le spirituel et le temporel, quelle main assez habile les plantera, surtout en fait d'enseignement? Quel tiers les garantira d'une invasion réciproque ? Le pacte, dites-vous, est tout de raison et entièrement dicté par les nécessités sociales et l'état de la politique actuelle en France. Cela est fort bien; mais une semblable nécessité, il faut qu'elle soit dans l'intérêt et dans l'esprit des deux parties contractantes, et que celles-ci

encore résument toute la puissance, toute l'opinion.

Or, cela n'est pas, et rien ne nous paraît plus précaire que la confiance qu'un gouvernement constitutionnel, délibératif et de droit national, mettrait en commun avec une institution gouvernementale absolue, de droit divin, et à tous égards en opposition de marche avec lui.

Il fut un temps peut-être où deux gouvernements pouvaient, sous des bannières opposées, avoir la même prétention à régner et exister sous la nécessité d'un mutuel appui. C'était lorsque ces gouvernements ne connaissaient pas d'autre mission que la conquête et l'exploitation, et que chacun de son côté pouvait trouver une assez large part au butin et à la domination. Quand l'empereur Charlemagne et le pape Adrien, quand Charles-Quint et Jules II avaient fait leurs comptes ensemble, tout était dit; l'Europe pouvait dormir tranquille : la séduction d'une part, l'épée de l'autre lui assuraient le repos. Ce temps là n'est plus et il ne faut pas songer à le rappeler. De nos jours, l'empire a chancelé devant une telle pensée; elle a frappé à mort la restauration.

Dans les affaires des sociétés et des états, il y a assurément une face spirituelle et une face tem-

porelle ; il y a un type intellectuel des idées, qui correspond à la loi par la délibération, et un type matériel actif des faits, qui répond à l'administration. Il y a de plus un troisième principe supérieur, purement moral, qui fait secrètement l'éducation du monde et se pose entre la vie et la mort, entre l'homme et son créateur, à tous les instants. Et c'est là sans doute ce que M. Guizot veut désigner par les mots : *Matière de foi et de salut.* Mais ce principe, tout de sentiment et d'inspiration, toujours vague, parce qu'il est infini, échappe à toute organisation de forme humaine. Placé plus haut que tous les systèmes, il fait parler qui il lui plaît, et il a, pour se faire reconnaître, une pierre de touche dans tous les cœurs : c'est la morale.

La morale peut faire école et secte par son seul attrait ; mais elle n'a pas besoin de revêtir les formes impératives du pouvoir, pour être dominante et châtier les mœurs soit des gouvernants, soit des sociétés, ou les soutenir alternativement. Elle impose par elle-même, par sa simple expression, par sa nécessité conservatrice. Elle domine tout, même la destruction ; et là où elle faillit avec la persuasion, au point de nuire à la société, il n'y a plus que la répression immédiate des lois et des pouvoirs de l'Etat. Essen-

tiellement libre de tout autre lien que celui de la conscience de l'homme et des sociétés, la morale se révèle sans interruption et se produit, selon le temps et les lieux, partout où elle est nécessaire : elle revêt toutes les expressions ; tous les langages la trouvent la même. Ici elle apparaît dans les poésies du prophète ou l'apologue du fablier; là elle se montre avec les oracles de l'antre ou la parole du prédicateur ; plus loin, elle jaillit des pages puissantes de l'écrivain ; un jour, elle reproche au peuple hébreu la corruption qui est la cause de sa servitude; un autre jour, elle fait pâlir un Pisistrate sur son trône ; à un temps donné, un simple apôtre arrête Attila dans le cours de ses ravages ; et un moine obscur, flétrissant de son indignation les débauches et les superstitions de la cour de Rome, fait pencher sur sa ruine ce despotisme odieux. Voilà la morale, tel est son pouvoir.

Si le catholicisme a pu dominer comme puissance, ce n'est pas comme puissance qu'il a enseigné la morale et fait le bien. Quand un ecclésiastique a été l'interprète des vérités, et cela a eu lieu souvent, sa mission n'empruntait rien à l'organisation cléricale. Les protestations incisives de Lactance, les instructions douces et persuasives de Fénélon, les apostrophes hardies et

imposantes de Bourdaloue et de Massillon, avaient une action indépendante.

Gardez-vous donc, sous le prétexte de la morale, d'organiser un contre-pouvoir dans l'état : le gouvernement de deux est le pire des gouvernements.

IV.

OU EST L'AUTORITÉ MORALE POUR UN GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF.

Le pouvoir spirituel a-t-il parfois, comme on le dit, été un contre-poids au despotisme, a-t-il modéré la barbarie des temps d'ignorance, et par là même servi la cause des peuples? La liberté dut souvent à la lutte capricieuse de deux dominations égales quelques moments de répit. Lorsque nous avions le gouvernement des rois absolus, cet autre gouvernement qu'on nomme l'Église lui faisait parfois de l'opposition, et était lui-même l'objet d'une résistance de sa part. Quand l'un des deux despotismes se trouvait poussé par l'autre hors des limites de son ambition arbitraire, il ne manquait pas de s'élever contre lui et de mettre en usage tous les moyens de rabaisser son rival. En ces circonstances, on invoquait Dieu,

la morale, la justice, la liberté même et tous les mots qui trouvent un retentissement dans le cœur humain. De part et d'autre on voulait *sauver les peuples*, prétexte encore inscrit de nos jours sur l'étendard de tous les partis. Mais ces peuples, on les avait plongés dans l'ignorance et l'abjection; et dans toutes les querelles personnelles entre les papes et les rois, les barons et le clergé, l'intérêt public et l'équité étaient plus souvent le prétexte que le but. La preuve, c'est qu'au jour où la révolution est venue mettre tout en évidence, ces deux sortes de maîtres se trouvaient également bien pourvus de tout ce qui constitue le monopole et le privilége.

Le progrès intellectuel des peuples, voilà surtout ce que les deux absolutismes redoutaient. Aussi ne tardaient-ils pas, aussitôt que la lumière apparaissait, de se donner plus étroitement que jamais la main. Alors, le gouvernement *spirituel*, par cela seul qu'il était plus délié et aussi bien hiérarchisé, avait une portée plus impérieuse et despotique. Prenant son impulsion d'une doctrine qui donnait à ses passions la sanction divine, il n'y avait pas de raison pour que son action reconnût des bornes. Balancé entre les extrêmes de la contrainte et de la licence, irrité par son infécondité pratique, il exalta son fanatisme

aveugle, jusqu'à proclamer cette terrible maxime : que le but légitime les moyens.

Et les moyens, quels étaient-ils, avec un système qui proscrivait rigoureusement la culture de l'intelligence et plaçait la source de tout savoir dans une révélation secrète, dans des visions ou dans des dogmes obscurs dont l'interprétation ne transigeait pas avec l'évidence elle-même, et taxait d'impiété, de machinations diaboliques, les conceptions du génie, pour peu qu'elles parussent contraires à un texte de la bible juive et qu'elles respirassent l'émancipation de l'esprit.

Dans son pacte avec le despotisme séculier, le catholicisme avait pour base de son système l'extinction, à leur source même, des germes du raisonnement. Le POURQUOI, qui est le mot de l'enfance et le mobile primordial de la raison des choses, tel était surtout le point sur lequel le *pouvoir spirituel* sapait sans relâche et sans pitié la liberté que le christianisme avait apportée à l'univers. A l'état de paix et d'alliance entre les deux despotismes, les peuples refoulés sous leurs pieds et tenus dans une ignorance systématiquement organisée, n'avaient aucun moyen de résister à cette double domination. L'une asservissait leur esprit crédule par la peur des puissances morales; l'autre chargeait leurs bras de chaînes, par la

puissance de l'épée : un théologien et un homme armé, tels étaient les maîtres du monde.

Tout a changé, du moins en France. L'instruction et le travail se sont fait jour à travers tant d'opprobre ; ils ont apporté à la société des conditions plus équitables d'existence et de gouvernement. L'autorité et la liberté ont été enfantés le même jour dans la nation, l'un comme nécessité suprême de conservation, l'autre, comme véhicule du progrès; et ces deux types inverses d'une même existence ne reconnaissent plus au-dessus d'eux que la constitution dont l'opinion légale est l'organe, et les lois qui en règlent la pratique. La France a un gouvernement de représentation et de délégation, un gouvernement qui tire son origine et son inspiration, non d'un droit divin direct et par privilége d'homme ou de race, mais de la nation elle-même ; ou, si l'on veut entendre le langage de la métaphysique, de Dieu par l'intermédiaire de la nation, pratique conforme à la vraie théocratie et à la révélation rationnelle et perpétuelle, la seule qui soit.

L'absolutisme ayant été éliminé du principe du gouvernement en France, et ce gouvernement reposant sur un système vitalisé et tempéré à la fois par la délibération nationale, il est de toute inutilité de lui chercher un contre-poids ou un

appui en-dehors de lui, et dans une institution dont l'essence ne s'est point modifiée. Le catholicisme aurait l'inconvénient d'être hétérogène au gouvernement constitutionnel, dans le cas où celui-ci aurait besoin de son appui, en même temps que, par sa nature faussement doctrinale, éminemment pénétrante, et sa haute unité d'action, il ne tarderait pas à le désarmer, en s'élevant au-dessus de lui, ou à le corrompre, en l'assimilant à son principe absolu, deux chances également redoutables pour le gouvernement, puisqu'elles le constitueraient en opposition avec les mœurs et l'esprit de la nation qui n'entend pas que son autorité fléchisse, parce qu'elle a besoin d'ordre, ni qu'elle se corrompe, car il lui faut des libertés.

Un gouvernement représentatif porte en lui-même son *spirituel* et son *temporel*, si l'on entend par là l'intelligence qui concourt à la législation et le pouvoir qui répond à l'exécution des lois. Quant au troisième principe dont nous avons parlé précédemment, et que nous avons appelé la morale, il ne saurait être l'objet d'une organisation. Insaisissable aux formes et tout d'inspiration, il constitue les rapports de conservation entre Dieu et les hommes et réside épars dans la nation. Et cette autorité souveraine n'est pas un

vain mot, une puissance que l'on évoque sous le poids du danger et du remords, pour la renier dans les jours prospères. L'opinion qu'elle constitue est aujourd'hui une réalité qui a le sentiment, l'intelligence, la parole, et, au besoin, une action répressive ; c'est un grand être, c'est la justice faite homme dans la nation.

La souveraineté nationale, voilà l'autorité vraiment morale et d'origine divine : reflétée de l'action de Dieu même sur l'âme des citoyens, à proportion du développement de l'esprit et des mœurs, elle prend, comme nous l'avons dit déjà, la puissance d'inspiration que les circonstances rendent nécessaire ; elle emprunte pour organe tel homme chez qui la probité, les lumières et le courage se trouvent réunis comme condition de l'interprétation la plus élevée de l'opinion, ou tel fait qui est le fait culminant dans l'ordre expérimental.

Cette autorité morale, cette émanation nationale qui ressort à la fois des paroles et des faits qui manifestent l'opinion, voilà le véritable *pouvoir spirituel* auquel un gouvernement représentatif doit l'associer franchement et sans défiance ; le seul qui ne puisse jamais entraver son action, parce qu'il n'est pas un pouvoir organique ; le seul qui ne puisse jamais le trahir,

parce qu'il lui est nécessaire; le seul qui ne puisse pas le corrompre , parce qu'il puise à une source toujours pure ; le seul enfin qui puisse le modifier sans cesse, parce que lui-même, sans changer de principe ni de nature, est en voie de perpétuelles modifications qui renouvellent son existence.

En un mot, le *pouvoir spirituel* auquel le gouvernement français a immédiatement à faire, c'est la presse qui a remplacé le forum et la chaire dont elle n'est qu'une extension , la tribune nationale qui fait la synthèse de l'opinion et qui la verse des extrémités au centre , l'esprit des conseils généraux et autres, les leçons éparses de la philosophie et des corps savants. C'est aussi l'expression muette de cet ensemble d'intérêts qui se sont groupés sous sa protection avec confiance en sa destinée , et qui s'offrent comme la pierre de touche des faits qui concourent à l'unité et à l'harmonie des choses , comme les expressions diverses de la pensée publique concourent à l'harmonie des idées.

Quant au culte et à l'enseignement tant moral qu'intellectuel , ils sont autre chose que l'autorité morale ou souveraine: l'un et l'autre doivent être dans l'état et sous la direction de l'état , comme l'état est dans la nation et sous l'inspiration de sa souveraineté.

V.

Point de vue des religions et des doctrines.

Trois types de civilisation antérieurs au catholicisme. — Plan d'étude comparée, prise pour pierre de touche des institutions.

Nous allons quitter le ton de la polémique pour étudier , avec calme , la nature et la valeur sociale des cultes et des doctrines qui dominent en France, en commençant par le catholicisme romain, objet principal des louanges de l'honorable M. Guizot. Nous croyons qu'il y a dans cette institution un esprit funeste aux intérêts moraux et matériels des sociétés et des Etats , un élément contraire à toute civilisation et à toute harmonie.

Cette proposition, nous le savons , appelle l'étonnement et la résistance de bien des consciences honnêtes, même de parfaits chrétiens.

Entre eux et nous, cependant, la distance est moindre qu'au premier abord il ne doit paraître.

Il ne s'agit pas ici de satisfaire une opposition aventureuse, ou de jeter au milieu du drame agité de la politique une scène de scandale.

Il s'agit d'examiner avec impartialité si M. Guizot n'a pas tort de chercher à relever l'influence du catholicisme aux yeux de la société française et de l'Etat. C'est une étude, plutôt qu'une polémique, à soumettre aux hommes éclairés; une étude qui, si elle est rationnelle, doit laisser peu de doute sur le fond de la question.

Vous attaquez la religion, vient-on nous dire, la religion et ses ministres!

Déclamation irréfléchie! tactique surannée qui ne répond ni à nos intentions ni à notre objet! Nous avons nommé une institution toute humaine; le sujet est du domaine de la critique, et la critique ici nous paraît un devoir.

Mais, ajoute-t-on, quand vous aurez *détruit* le catholicisme, que mettrez-vous à sa place? Où en voulez-vous venir?....

Il y a dans la demande une expression qui ne nous plaît point; la chose nous conviendrait moins encore. Nous ne portons en main ni le

marteau ni la hache ; c'est le poli de la réforme que nous appelons dans les institutions.

Où nous voulons en venir? —A cette question, nous pouvons répondre sans hésitation et sans embarras :

Dépouiller le catholicisme des superfétations imaginaires dont il fait son principal appui ; faire ressortir pures et simples l'unité et la manifestation de Dieu ; dégager la morale chrétienne des entraves auxquelles l'ambition et l'imagination l'ont soumise; abattre, avec un tissu d'erreurs, les dissidences qui s'élèvent entre les croyances religieuses, morales et politiques, en France d'abord, et ensuite dans l'univers , voilà notre but.

Ce que nous faisons contre le catholicisme, nous le faisons aussi pour lui ; nous le faisons pour lui comme pour les autres cultes ; comme pour la philosophie et pour toute doctrine qui viendrait, en témoignage de sa vérité, concourir à l'unité et au bonheur du genre humain.

Les causes de division entre les religions consistent , en général, dans des puérilités revêtues de la gravité dogmatique, fantômes de l'imagination auxquels l'ambition seule et l'orgueil ont pu donner de l'importance, pour en faire un mot de ralliement à des adeptes et des partisans différents. La religion catholique, la religion

grecque, les variétés protestantes, le culte musulman même, tout cela professe également la croyance de Dieu et de l'immortalité des âmes; tout cela s'incline devant la morale de Jésus-Christ.

Où sont donc les points de dissidence? Nous l'avons dit: dans des chimères que l'imagination d'une part, la convoitise de l'autre, ont fait surgir sur les voies de la vérité. Les principales, celles qui sont la racine des autres, le catholicisme les a enfantées pour servir sa politique temporelle. Que les erreurs du catholicisme tombent, et le plus grand pas est fait vers l'unité des croyances et de la morale!

A ces mots, le clergé s'offense et s'irrite; il s'emporte contre *la philosophie;* il nous appelle son ennemi.....

Nous sommes l'ennemi du clergé, comme le médecin l'est du malade obstiné; entre le clergé individuel et nous, mêmes motifs de division.

Le clergé a-t-il bien réfléchi avant de se plaindre de la réforme et de la philosophie? Ne serait-ce pas depuis la réforme que le clergé catholique, en général, s'est amélioré, et depuis ses débats avec la philosophie, que celui de France, en particulier, l'emporte en dignité et en lumières sur les autres?

Vaine dispute que celle des mots et des personnes! Sympathies des hommes, inimitiés des hommes, tout cela est de peu d'importance dans des discussions aussi élevées: aimer tous les hommes, combattre toutes les erreurs, là seulement est la dignité du penseur et de l'écrivain.

Voici, à l'égard du catholicisme, comment notre opinion s'est formée. Nous nous étions dit: Une institution, pour être bonne, doit tendre constamment au bien-être moral et matériel de l'humanité, c'est-à-dire à son bonheur. Quand elle a régné pendant des siècles, elle doit compte à la postérité de ce résultat, à proportion du temps qu'elle a exercé son influence.

Il nous a semblé surtout que, sous le point de vue de l'enseignement, elle devait mettre à profit les vérités acquises avant elle, et faire progresser les acquisitions du génie et de l'expérience qui l'ont précédée.

Nous avons cru reconnaître que le catholicisme avait au contraire tout frappé de stérilité là où il avait établi sa doctrine et son domaine; qu'il avait, d'une part, fait rétrograder, et de l'autre, tenu stationnaire l'esprit humain.

En élevant nos regards sur l'antiquité, nous avons cru reconnaître que les principes vrais de la civilisation des peuples étaient éclos et avaient

acquis un certain développement sur quelques points de l'univers, et que le catholicisme, qui les avait eus pour modèles dès l'origine de sa constitution, avait plus ou moins dénaturé leur expression et paralysé leurs conséquences.

Nous fixerons au nombre de trois les vrais types de civilisation qui ont précédé le catholicisme.

Ils sont :

1° Le type Persan, représenté par le Zend-Avesta, morale de Zoroastre ;

2° Le type Gréco-Romain, représenté par la succession des écoles de philosophie et les mœurs, depuis Socrate et Platon jusqu'à Marc-Aurèle ;

3° Le type Chrétien, représenté par la morale de Jésus-Christ.

Nous allons passer successivement en revue ces trois types de la civilisation humaine. Nous étudierons ensuite l'esprit du catholicisme comparativement à celui des institutions qui l'ont précédé. Nous examinerons quelle influence il a eue sur les lumières et le bien-être des peuples, du point de vue des sujets suivants :

La connaissance de Dieu et les déductions pratiques de la morale ;

La science et le travail ;

Le perfectionnement de l'homme ;

La dignité de la famille ;

Les mœurs et les lois;

La liberté humaine;

La politique et le gouvernement;

L'économie politique et la prospérité;

Les connaissances usuelles, la littérature et les beaux-arts.

Après avoir examiné, sous ces divers points de vue, le catholicisme, nous passerons à l'étude de la valeur sociale du PROTESTANTISME et de la PHILOSOPHIE. Nous allons préluder en jetant un regard sur l'état où se trouvaient les croyances religieuses et les doctrines politiques, avant que le catholicisme se fût étendu sur le monde.

VI.

PREMIER TYPE DE CIVILISATION DANS L'ANTIQUITÉ ; RELIGION ET MORALE POLITIQUE DE ZOROASTRE.

Abolition des sacrifices humains. — Le travail honoré. — La religion purifiée. — Le principe de l'égalité naturelle des hommes. — Première initiation de ce principe dans des fêtes nationales. — Le bon et le mauvais génie. — Puissance essentielle de ce qui est bien. —Triomphe final du principe bon.

Zoroastre se montre chez les Perses au moment où les prêtres vont offrir en sacrifice à Dieu la plus belle jeune fille du royaume et la fille du roi [1]. « Malheureux peuple, s'écrie-t-il, quelle » fausse opinion n'avez-vous pas de la puissance » suprême ! Quoi ! Dieu le créateur de tout, » Dieu qui s'est appliqué à mettre dans le cœur » des hommes un sentiment qui répond partout » à l'expression de la beauté et à la pitié des

[1] 600 ans avant l'ère chrétienne.

» souffrances, aurait pour agréable un crime
» comme celui que vous allez commettre! Ne
» croyez point cela, peuples de la Perse, s'écrie-
» t-il; vos prêtres vous trompent et les prêtres
» ne font Dieu cruel et terrible que pour assu-
» jettir à leur domination votre roi et ses sujets.
» Les hommages que Dieu exige de ses créatures
» sont la pratique de la vertu et les actions en
» tous genres dirigées dans la voie de ce qui est
» beau et bon [1]. »

Zoroastre est reçu par le peuple comme un sauveur. Il épouse la jeune victime qu'il a arrachée au couteau des prêtres et passe sa vie à enseigner. Élevé en faveur auprès du trône, il abolit dans toute la Perse les sacrifices humains, le jeûne, le célibat des prêtres et le commerce des indulgences qui déshonorait la religion. Il recommande aux Perses de travailler, de cultiver surtout, de bien élever leurs enfants. «Celui,
» dit le *Zend-Avesta* [2], qui sème des grains avec
» soin et activité, qui plante des arbres et détruit
» les animaux nuisibles, amasse plus de mérites
» que s'il avait répété dix mille prières. »

Zoroastre proclame l'égalité naturelle des

[1] Voyez l'histoire de Zoroastre, conservée par les Guèbres; il en existe une traduction dans les principales bibliothèques.

[2] Le *Zend-Avesta* est l'évangile de Zoroastre.

hommes et établit une fête nationale destinée à rappeler annuellement la dépendance réciproque des sujets et du souverain. On voit les monarques de la Perse se dépouiller de leur vaine parure et se mêler, ainsi que leurs satrapes, dans cette fête populaire, aux cultivateurs et aux artisans, et ceux-ci converser familièrement avec le chef suprême et lui présenter leurs réclamations en même temps que le témoignage de leur respect. Quel digne hommage rendu, il y a trois mille ans, au principe de l'égalité entre les hommes et au caractère de Dieu qu'elle tend déjà à représenter comme le père de l'humanité !

Zoroastre avait formulé sa morale par la doctrine des deux principes opposés, du bien et du mal, au-dessus desquels il plaçait la tolérance et la justice de l'Être suprême, qu'il comparait à l'immensité du temps. On ne saurait trop admirer l'ingénieuse habileté avec laquelle le philosophe législateur, tandisque sa pensée touchait au ciel, savait lui donner une forme intelligible aux peuples et les conduire dans la voie pratique de l'ordre social et du perfectionnement. Il existait, selon Zoroastre, deux génies engendrés de toute éternité, appelés Ormuzd et Arhiman, c'est-à-dire lumière et obscurité. Ils avaient été créés également bons ; mais l'envie s'empara de l'un

d'eux : Arhiman se prit de jalousie contre son frère et devint méchant. Sa lumière alors se changea en ténèbres et il tomba dans l'abîme Depuis lors, il y eut un combat continuel entre les deux génies. Le bien fut toujours entouré de lumière, et le mal d'obscurité.

Ormuzd, se voyant privé de l'affection d'Arhiman et son cœur réduit à une solitude pénible, tira l'homme du néant, le forma capable de vertus et remplit son séjour d'une foule d'éléments sur lesquels devait s'élever l'édifice de son bonheur.

Les soins vigilants de ce sage génie ramènent l'ordre constant dans les saisons, font mouvoir les planètes dans leur orbite et entretiennent l'harmonie des éléments. Mais il y a longtemps que le méchant Arhiman a pénétré dans cet univers, semé la jalousie et troublé l'harmonie de ce bel ouvrage. Depuis cette fatale intervention, tout est bouleversé ; les particules les plus déliées du bien et du mal sont intimement liées ensemble : auprès des plantes salubres croissent les poisons. Les déluges, les tremblements de terre attestent le combat de la nature ; et l'homme, participant incessamment à ce trouble général, est sans cesse tourmenté par les assauts du vice et du malheur.

Le fidèle Persan adore son ami et son protecteur, le grand Ormuzd, dans la ferme convic-

tion qu'au dernier jour il assurera son triomphe et sa gloire. A cette époque décisive, la sagesse lumineuse de la souveraine bonté du bon génie rendra sa puissance incontestable à son rival. A la résurrection des morts, le pouvoir d'Arhiman sera détruit ; lui-même sera purifié dans des torrents de métal embrasé. Il changera de cœur et de volonté, deviendra saint, céleste, et établira dans son empire la parole d'Ormuzd. Enfin, il se liera avec lui d'une amitié inaltérable, et tous deux chanteront des hymnes à l'éternel....

Telle est la doctrine de Zoroastre. Elle nous paraît aussi touchante de simplicité qu'éminente de conception. Il ne s'agit pas seulement là d'une vague tolérance de la part du bon principe, moins encore d'une action belligérante : c'est un sentiment constant et fécond d'amour, une vie active qui n'emprunte aucune exaspération à la noblesse de son but et n'est dominée que par la foi en la puissance finale de la pratique du bien opposée à celle du mal.

Ormuzd est le Dieu de la lumière : il aime à se montrer au grand jour, symbole de la franchise et de la probité. Arhiman au contraire environne toutes ses œuvres de mystère et de ténèbres ; il représente l'intrigue et l'hypocrisie.

Arhiman a porté, par surprise, le trouble dans

l'œuvre d'Ormuzd et jusque dans le cœur de l'homme que celui-ci avait créé pour s'en faire un ami dans la solitude. Eh bien ! le bon génie n'oppose à tous les maléfices du mauvais qu'une action constamment réparatrice ; il fait le bien de son côté, rien que le bien, attendant avec une inaltérable candeur que la Providence fasse reconnaître à Arhiman ses erreurs et mette fin à ses désordres. En attendant, il appelle les hommes à être bons comme lui, à aimer la lumière et à ne rien faire qui ait besoin du voile de l'obscurité.

C'est surtout dans la solution du problème que nous apparaît l'inaltérable perfection et l'essence du bon génie, et que cette constance dans la foi et l'amour du bien révèlent d'une manière inattendue et victorieuse tout ce qu'elle a de sublime. Arhiman changera à la fin de cœur et de volonté; le principe du mal reconnaîtra l'inutilité de ses efforts, le vide de sa destinée; il rétablira un jour, dans son royaume, la loi d'Ormuzd, la loi du bien ; il se liera avec Ormuzd d'une affection éternelle, et tous deux, rendus à l'unité primitive, célébreront sans fin la gloire du Dieu souverain. . . .

Tel fut l'esprit de civilisation qui se manifesta en Perse ; les premiers philosophes de la chrétienté, entr'autres Tertullien et St.-Augustin, regardaient la morale de Zoroastre comme

l'aurore du jour que le christianisme devait faire briller sur l'univers [1].

[1] La morsle et les lois de Zorosstre firent pendant uu siècle ou deux le bonheur et la gloire de la Perse. Mais qu'étsit devenue déjà la politique de ces peuples, lorsqu'ils suivaient, comme un troupeau d'esclaves, le roi Xerxès dsns les combats ? qu'était-ce de leur liberté, lorsqu'en conquérsnts farouches ils aspiraieut à détruire celle des Grecs, noblement sauvée à Marathon, aux Thermopyles et à Salsmine, noms glorieux auxquels s'allie l'immortalité de Miltiade, de Léonidas et de Thémistocle !

A l'époque de Xerxès, le despotisme perssn s reparu ; et, bien que l'hommage des peuples sit eucore pour objet le dieu de l'uuivers, le dieu qu'on adore au sommet des montsgnes, l'histoire ne fait plus mention des fêtes annuelles de l'égslité. Et cette déchésnce des principes politiques a sans doute été préparée par celle de ls morale religieuse ; car nous ne tardons pss à voir que l'esprit prêtre a de nouveau dénaturé l'œuvre du bienfaiteur des Perses. Voici ce qu'on lit dsns le *Sadder*, livre écrit psr les Mages qui se donnaient pour successeurs de Zorosstre et interprètes de ses lois : « Quand vos œuvres surpasseraient en » nombre les gouttes de pluie, les grains de sable du rivage ou » les étoiles du firmament, cela ne serait rien. Il faut, ponr rendre » vos œuvres profitables, que le Destour (prêtre) dsigne les ap- » prouver ; et vous ne pouvez obtenir une telle faveur, » qu'en paysnt fidèlement à ce guide du salut la dîme de vos » biens, de vos terres et de votre argent. Les Destours sont les » oracles de la divinité, et ce sont eux qui délivrent les hommes » etc.... » — (*Sadder*, srt. 8.)

Ces mages recneillirent avec plus de soin l'héritage des faveurs dont Zoroastre avait joui auprès du trône ; ils s'établirent à la cour des rois et des grands avec la puissance de l'enseignement, et formèrent une hiérarchie semblable à celle du clergé catholique, et dont le chef résidait à Balk, où il recevait l'hommage des nations en qualité de successeur de Zorosstre.

VII.

DEUXIÈME TYPE DE CIVILISATION DANS L'ANTIQUITÉ. — RELIGION ET MORALE POLITIQUE DE LA PHILOSOPHIE GRÉCO-ROMAINE.

Un seul Dieu, une seule morale. — Justice proclamée. — Diverses formes de gouvernement. — Bonheur des bons, malheur des méchants. — La conception intime, quoique souvent vraie, trompe dans une application trop immédiate. — Platon et Aristote d'accord sur la légalité de l'esclavage. — Sort des esclaves chez les Grecs et les Romains. — Les mœurs plus avancées que les lois. — Dignité de l'épouse et sentiment de la famille en Grèce. — Type supérieur de l'homme et du citoyen, dans Zénon et son école. — Condition honorable de la femme chez les Romains. — Egards mutuels et indépendance des époux. — Tolérance religieuse à Rome. — Théologie du paganisme. — Probléme proposé à M. Guizot.

Avez-vous contemplé ce géant en armes qu'une louve allaita, qui, pour avoir une épouse, l'enleva de force, et dont le patrimoine était une

cabane au bord du Tibre? Il marchait à peine, qu'il lui a fallu toute l'Italie pour son domaine. De là, il a frappé la Gaule et la Germanie ; il s'est assis sur Carthage embrasée ; il a joué aux dés sur les monuments renversés d'Athènes. Son coursier franchissait l'espace depuis l'Atlas jusqu'aux plateaux de la Tartarie ; il battait du pied la grève de Bretagne et se désaltérait aux rives de l'Indus. Enfin, lassé de conquêtes et pliant sous un faix de sceptres et de couronnes, le géant se reposa sur le monde. Sous ses pieds il foulait des millions d'esclaves, et il fallait que ses esclaves lui versassent, en souriant, la coupe des festins. Les nations se prosternaient devant lui à chaque aurore, comme des odalisques soumises ; elles lui apportaient en présent les fourrures de la Scythie, les tapis de Babylone, l'ambre de la Baltique, les pierreries de l'Orient. A son chevet fumaient les parfums de Malabar et de Ceylan, et ses regards étaient réjouis par la danse lascive des bayadères Il n'y avait pas une contrée du monde connu que l'antique Rome n'eût envahie par ses conquêtes et soumise à ses tributs.

Rome conquérante ne fut que le plus haut type de la domination armée des temps de la barbarie. Néanmoins, les historiens lui rendent ce témoignage que, bien loin d'imposer aux peuples

vaincus ses superstitions et son ignorance, elle eut constamment le bon esprit de recueillir, partout où elle passa, les éléments épars de la civilisation. Quand elle eut envahi la Grèce, elle ne détruisit ni les monuments ni les sciences de cette noble contrée, quoiqu'elle ne sût point encore en apprécier la valeur. Elle emmena la Grèce captive; et, au sein de Rome même, la Grèce eut bientôt, par ses charmes, captivé à son tour l'esprit grossier du vainqueur. Celui-ci ne fit pas de difficulté de reconnaître qu'il avait des maîtres parmi ses esclaves, et la civilisation tout entière des Hellènes passa dans l'empire romain. C'est là que nous l'étudierons un instant, parce qu'elle y acquit son plus haut degré de développement.

La civilisation morale et politique gréco-romaine commence avec Socrate et Platon, et a son point d'apogée dans les maximes de Marc-Aurèle.

La Grèce avait commencé l'étude des principes, l'étude de Dieu, par celle des attributs de la nature. Elle avait procédé par analyse et de bas en haut, marchant du connu à l'inconnu. Socrate paraît. A la lueur d'une lumière supérieure, le Dieu unique, le Dieu de l'univers, se reflète dans son âme; il le proclame. Dès lors,

les attributs déifiés de la nature, les Dieux adorés ne sont plus que des facultés du grand Etre. Dieu est unique, comme l'homme est unique; il a des facultés, comme l'homme a des facultés, mais immenses, infinies, parfaites, avec la borne de moins. Le Dieu unique est le type moral, le point de mire le plus élevé qui puisse être offert à l'imitation.

Une révolution est imminente dans la morale et dans la politique; car les institutions dans lesquelles le vulgaire ne voit que des formes, subissent le caractère que l'idée de l'être suprême fait germer dans les esprits. Un nouveau soleil se lève sur l'horizon à la parole de Socrate et va changer le point de vue social. Les gouvernants s'en alarment; le philosophe reçoit l'ordre de mourir. Il boit la ciguë en discourant avec calme sur l'immortalité de l'âme, sur le bonheur ineffable dont la mort ouvre l'accès au citoyen vertueux....

Platon, l'esprit rempli aussi de la conception d'un Dieu unique, conçoit le projet de perfectionner avec cette croyance les mœurs et la constitution de sa patrie, et il s'écrie: « Morale politique, morale privée, c'est tout un! » Platon a raison. Il s'applique à écrire des lois pour une république parfaite; il veut trouver le meilleur

des gouvernements possibles, un gouvernement dont le luxe, la corruption, l'injustice soient bannis, et où chaque citoyen occupe la place que lui assigne son intelligence, où la vertu soit perpétuellement et pacifiquement portée au pouvoir suprême. Platon proclame la justice comme le moyen d'arriver à de si hauts résultats. Morale et justice! quelle lueur jetée tout à coup dans les ténèbres de l'occident européen! Ne voilà-t-il pas les bases d'une civilisation complète, née d'elle-même, et indépendamment des doctrines dogmatiques qui ont pu la précéder chez les peuples d'orient?

Platon, le premier, élevant ses regards au-dessus de la forme des institutions gouvernementales, reconnaît que la liberté et l'harmonie dépendent davantage de l'esprit et sont subordonnées aux mœurs des peuples. Il compte cinq espèces de gouvernement se succédant constamment les uns aux autres, et correspondant à autant de passions de l'âme humaine qui les métamorphose en se les assimilant selon leur prédominance respective. Ainsi, l'aristocratie devient une timarchie par l'orgueil et la corruption. La timarchie devient une oligarchie par la puissance donnée aux richesses, et l'oligarchie devient une démocratie par la misère du peuple qui, réveillé

au sentiment de son infériorité, se lève et se fait souverain. La démocratie enfin se laisse enivrer par la flatterie ; elle est dévorée par la soif inextinguible de cette liberté qui la domine ; le peuple court de faute en faute, et quelquefois à travers le crime, jusque dans les bras d'un tyran sorti de son sein, pétri de ses vices, enfant qui n'embrasse sa mère que pour l'étouffer [1].

Ainsi, Platon a pénétré jusque dans les replis de la nature pour y découvrir le principe de l'autorité et des institutions. Il voit les excès de la licence faisant infailliblement jaillir de quelque part un maître à tout homme et à tout peuple qui ne savent pas se faire la loi eux-mêmes avec sagesse. Il voit une main saisir le sceptre, sous une forme quelconque, comme par un ordre souverain de Dieu et de la loi suprême de conservation ; quelle science voilà déjà !

Platon s'occupe de modeler l'homme et de lui

[1] Machiavel considère aussi les gouvernements comme passant nécessairement d'une forme à une autre. Et il ajoute : « Tous les » gouvernements sont mauvais, parce que rien ne peut les empê» cher de dégénérer successivement de l'un à l'autre..... » Mais il nous semble qu'on pourrait aussi bien dire : Tous les gouvernements ont plus ou moins de valeur, attendu qu'on peut les faire monter graduellement jusqu'au plus parfait, et peut-être les maintenir dans la forme la plus satisfaisante, par des moyens régulateurs déduits du principe même.

faire un sort. Il place son bonheur dans la probité et prouve victorieusement qu'il n'est que là sur la terre. Le bonheur qu'il compose à l'homme est indépendant de la fortune, au-dessus des plus grandes adversités : «L'honnête homme est heureux, dit Platon, malgré les traits des méchants; car il peut bien arriver que la vertu ne le mette pas à l'abri des persécutions. L'homme le plus juste peut se voir poursuivi et cloué à une croix. »

Platon peint le méchant sous les traits les plus frappants de vérité : le méchant est accablé de remords; semblable à une ville assiégée, il n'a pas un jour de tranquillité, même au sein des plaisirs et de la richesse ; chaque moment peut être le dernier de sa vie, et son avenir est livré aux caprices d'un ennemi. Le type le plus bas de la méchanceté et du malheur, Platon le trouve dans la réunion du tyran et de l'hypocrite.

Quelle âme admirable que celle de Platon! Tout ce qui est beau et bon en principe vient s'y refléter comme d'un rayon divin. Mais le philosophe est parti de ce point de vue contemplatif qui fait chercher la loi sociale dans la création intérieure de l'homme, dans cette loi intime de nature, loi d'amour et de poésie, qui réside en nous comme le souvenir d'une primitivité meil-

leure, parfum idéal de vérité qui produit la théorie, mais qui laisse à l'expérience, au travail et au temps, la tâche tout entière d'en faire l'application, et n'est pour le sage qu'un flambeau qui éclaire le modèle qu'il doit copier. Platon ne paraît pas avoir suffisamment expérimenté la pratique politique des sociétés. Préoccupé de cette métaphysique incomplète qui place toutes les idées et toutes les révélations dans l'âme, il nous apparaît frappé d'impuissance dans l'application du beau et du juste qu'il a conçus. Il semble que cette lumière si vive qui l'éclaire dans la conception philosophique, ne serve qu'à l'aveugler dans la législation et à jeter partout la subversion du principe, dans les moyens qu'il doit employer pour arriver à son but. Ainsi, sa première loi condamne quiconque osera donner de la divinité une autre idée que celle qu'il a conçue, consacrant ainsi l'intolérance qui avait frappé de mort Socrate et le vertueux Pythagore.

Platon, après avoir tout conçu d'une manière sublime, Dieu, la morale, la justice, l'amour, semble n'être descendu à l'application de ces principes que pour copier les lois de Lycurgue et de la Crète, et sa république n'a pas de juge plus sévère que sa propre philosophie et sa morale; Platon a écrit un roman vrai et de fausses lois.

C'est ainsi qu'ayant pour objet de neutraliser le privilége de la naissance et l'aveuglement des affections paternelles, deux éléments de corruption et d'injustice. le premier dans l'état, le second dans la famille, il consacre la communauté des femmes. Les enfants ne devront pas connaître leur père, ni les pères leurs enfants; il n'y aura qu'une famille dans la république.... Chose non moins incroyable ! Platon, élevant le citoyen au degré des êtres pensants, admet que, pour qu'il ait le temps de réfléchir aux affaires politiques, il est nécessaire qu'il ait des esclaves.... Son peuple doit éviter la corruption des barbares; de là nécessité de son isolement.... Enfin, mort des enfants infirmes ou mal conformés, apprentissage des femmes au métier de la guerre, etc.

Platon nous offre ainsi l'exemple d'une contradiction complète entre la théorie et la pratique, et telle qu'elle se reproduira souvent dans le catholicisme; tant il est vrai qu'à force de presser un principe unique dans l'application, au lieu d'en déduire les attributs divers, on arrive à des résultats qui sont la subversion du principe lui-même.

Aristote se présente, et, selon nous, il est le génie le plus universel de l'antiquité. Supérieur à son siècle par la pensée et les lumières, savant

infatigable, il entreprend de donner la science pour base aux principes sociaux et politiques. Dans son système, il paraît opposé à Platon, en ce qu'il procède par l'expérience et l'analyse, pour arriver à l'unité du dogme, en faisant la synthèse des éléments de l'esprit. Le premier parmi les écrivains politiques, il tente de fonder l'édifice des sociétés par la base et de placer Dieu au sommet.

Tandis que Platon procède avec son imagination par le dogme excentrique, et proclame que toutes les idées et toutes les inspirations sont dans l'âme, ou reçues directement par l'âme, Aristote professe expérimentalement que toutes les idées, pour arriver à l'intelligence, ont passé par la voie des sens : théorie rationnelle, quoiqu'incomplète, dont on s'est plu à exagérer la portée, en disant qu'Aristote avait fondé le matérialisme, jusque-là que Leibnitz se croyait obligé, pour relever une faute dans cette philosophie, de supposer qu'Aristote n'avait pas cru à l'existence de l'âme [1].

La *Politique* d'Aristote nous paraît, de tous les livres de l'antiquité, celui qui a été le moins approfondi dans les temps modernes. Cela n'est point étonnant, si l'on réfléchit que les doctrines

[1] Tout arrive à l'âme par les sens, a dit Leibnitz, excepté cependant l'âme.....

qui ont régné pendant le moyen-âge et à son commencement avaient intérêt à rejeter tout ce qui ne donnait pas prise à l'imagination. Aussi voyons-nous les pères de l'Eglise s'enivrer, pour la plupart, des utopies éthérées de Platon, sans qu'aucun s'attache à la philosophie expérimentale d'Aristote.

On a fait injure à Aristote en le supposant le fondateur du matérialisme et de l'incrédulité. Il suffit de citer, pour preuve de ses croyances, ce qu'il dit lui-même bien clairement : «Il n'y a de fondement à la justice que dans le principe religieux.»

Cependant, tels étaient les préjugés du temps qu'Aristote et Platon, qu'on peut considérer comme les fondateurs des doctrines de la *foi* et de la *raison*, étaient d'accord sur la légalité de l'esclavage. Mais faut-il s'en étonner, quand on réfléchit qu'une opinion si erronée ose encore de nos jours se produire avec confiance, et que le servage, en France même, s'est perpétué jusqu'à la révolution de 1789, sous des noms différens !

Que l'on ne s'exagère pas, au reste, la portée des leçons de Platon et d'Aristote, qui ne furent jamais mises en pratique, ni même la législation de leur temps. Elles avaient déjà été dépassées par les mœurs ; les Grecs ne tardèrent guère à valoir mieux que la philosophie et les lois, sur des points

essentiels. C'est ce qui nous semble ressortir de l'histoire de la jurisprudence du temps de Lysias: nous voyons en effet cet orateur plaider pour Callias, dans une circonstance où ses esclaves avaient porté contre ce citoyen une accusation de brutalité, accusation qui avait été prise en considération par les tribunaux. Les esclaves jouissaient en Grèce de la protection légale, dès le règne de Périclès; et il en fut de même à Rome, aux plus beaux jours de l'empire, preuve certaine qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre ce que l'on dit de l'antiquité grecque et romaine, qu'elle considérait le genre humain comme divisé en hommes de deux natures, les uns faits pour commander et les autres pour obéir. Cette funeste maxime n'a été sérieusement produite que dans les temps modernes. C'est de nos jours que l'on entend professer hautement, et le scalpel du physiologiste en main, que le Nègre et le Mogol ne sont pas de même race que l'Européen, ni appelés aux mêmes destinées sociales, erreur que le catholicisme n'a point sérieusement combattue et qu'il pouvait d'autant moins combattre, qu'elle découle de ses écritures et des faits du passé sur lesquels il modèle avec vénération l'avenir [1].

[1] Que la race de Chanaan soit maudite ! que Chanaan soit l'esclave des esclaves de ses frères. (Genèse, IX.)

A Rome, les esclaves furent horriblement traités dans le principe. Le grand nombre de ceux que le droit de la guerre avait réduits à cette malheureuse condition, faisait au vainqueur une nécessité de la plus sévère contrainte [1]. Ils étaient renfermés séparément dans des caves, portaient au cou un collier sur lequel était écrit le nom de leur maître et se vendaient au marché. On vit réduits à cette condition extrême des savants illustres, des chefs d'armée et des poètes dont les noms et les ouvrages nous sont restés. Néanmoins, dès le règne des empereurs Adrien et Antonin, nous voyons les esclaves passer sous la protection des tribunaux et leur sort généralement adouci. L'esclavage voyait chaque jour s'alléger ses chaînes et il fut mis sur la voie d'un affranchissement définitif par la loi Aquilia. « L'espérance de devenir libre, dit Gibbon, était toujours

[1] *Servi nostri, jure gentium, sunt qui ab hostibus capiuntur, aut qui ex ancillis nostris nascuntur.* (Marcian, *De statu hom.*)

Cellæ eorum erant angustæ, et quot servi, tot cellæ.
(Murs., *De luxu rom.*)

Potiùs in subselliis cynicè accipiemur, quam in lecto. (Plaut.)

Haud postulo equitem me in lecto occumbere, scis tu me esse imi subsellii virum. (Idem.)

Servum hominem causam orare leges non sinunt neque testimonii dictio est. (Terent.)

Caput servile nullum jus habet, caret nomine, censu, tribu.
(Paull., *De capitis demin.*)

offerte à l'esclave comme récompense de sa fidélité et des services rendus au maître ; les exemples de la liberté donnée étaient fréquents, et les riches s'en faisaient souvent un honneur. » Divers édits ôtèrent successivement aux maîtres le droit de vie et de mort et l'usage affreux des prisons souterraines. Dès qu'un esclave se plaignait à juste titre, il avait sa liberté ou passait à un maître plus humain. Enfin, au rapport des auteurs, la pensée de l'émancipation était tellement dans l'esprit de la civilisation romaine, et la pitié pour cette dégradation de la nature humaine, tellement générale que, dans les derniers siècles de l'empire, on institua une *fête des esclaves*. Tant qu'elle durait, les esclaves avaient liberté entière dans la maison et le domaine des maîtres, et ils étaient servis à table par ceux-ci. Athénée, qui parle de cet usage, dit qu'il était venu de chez les Grecs. Nous nous arrêtons à ces faits, parce qu'ils caractérisent, sous le point de vue de la liberté humaine, les époques qui ont précédé l'œuvre du catholicisme, et qu'il est de toute importance pour notre sujet de savoir au plus juste ce que cette institution a pu ajouter, durant l'espace de quinze siècles, à la civilisation de l'antiquité, et quels éléments elle peut avoir développés.

On se ferait aussi une fausse idée de la civilisation de l'antique Grèce, si l'on pouvait penser un instant que l'erreur de Platon, au sujet de la polygamie, fût admise et pratiquée. L'unité d'épouse était dans les mœurs et dans la loi, et les douces intimités de la famille y constituaient le bonheur privé. Jamais surtout on ne songea à violer les règles de la nature, en assignant aux femmes des travaux plus durs que ceux du ménage. Il faut voir, à ce sujet, comment a écrit Xénophon [1], et dans quels termes le sage Plutarque s'en entretenait dans les réunions de famille et d'amis, appelées ses *banquets*. Le bon Plutarque aimait tendrement Timoxène, la mère de ses enfants, et il se plaisait à comparer cette compagne chérie aux ménagères dont Panthée et Pénélope offraient le pieux exemple. «Soyez pleins de force contre le malheur, dit-il, en s'adressant à des époux. Vos caractères doivent s'allier pour se charmer et se défendre. Bienheureux celui qui n'abandonne point ses foyers et qui se contente des biens légitimes que la nature a

[1] Voyez un traité spécial de Xénophon, l'élève de Socrate, sur le bonheur de l'union conjugale et l'art de mettre en harmonie avec les forces de la nature les occupations des époux (*Ménagerie* de Xénophon). Montaigne a publié une traduction de ce petit chef-d'œuvre, traduction faite par la Boëtie.

placés près de lui !..... C'est au milieu des siens qu'il faut jouir du présent et attendre l'avenir. Ce n'est pas le site, ce n'est ni le champ, ni le verger, c'est une épouse et des enfants qui nous attachent à la patrie.... »

« Mes enfants, disait encore sur ses vieux jours le philosophe historien, entouré de sa famille, connaissez-vous rien de comparable aux plaisirs que procurent les liens du sang, fortifiés chaque jour par les soins les plus tendres et les plus généreux ? Est-il un bien sur la terre que l'on puisse comparer à cet accord harmonique de tous les membres d'une maison pour les mêmes projets et les mêmes travaux, à cette confiance réciproque, à ce mutuel dévouement, à cette union intime des cœurs ?..... Soyez frères par la vertu, comme vous l'êtes par la naissance ; que vos actions s'épurent par vos pensées ; car si le corps est l'instrument de l'âme, l'âme est l'instrument de Dieu. »

Ainsi, la croyance du vrai Dieu, celle de l'immortalité des âmes, les devoirs des père et mère étaient dans la civilisation de la Grèce. Pour s'assurer que la piété filiale y était une vertu profondément sentie et honorablement mise en pratique, combien l'histoire ne nous offre-t-elle pas d'exemples ! Il n'en est aucun plus propre à

mettre en évidence cette vérité que celui de ces deux fils d'Athènes, qui, pour honorer leur mère sur ses vieux jours et la rendre la plus glorieuse des mères, traînaient eux-mêmes son char aux jeux olympiques. A Rome, nous voyons une fille sauver la vie à son père en le nourrissant secrètement de son lait au fond d'un cachot, et nous nous rappelons avec plaisir l'histoire des Gracques et de Coriolan. Enfin, le législateur de l'antiquité ne croit pas nécessaire de faire une loi préventive contre le parricide; et à ne considérer ce dernier trait que comme un acte de pudeur, quelle opinion ne devons-nous pas avoir des mœurs filiales qu'il avait devant les yeux !

Une grande erreur s'est glissée, selon nous, dans les critiques modernes faites sur la condition de la femme dans la civilisation grecque et romaine ; et cette erreur a pu venir de ce qu'on aurait pris pour base de l'examen, le recueil du droit romain plutôt que l'histoire. Croira-t-on, par exemple, qu'au siècle d'Auguste et aux suivants, la matrone fût littéralement la première esclave du mari, et que le fils aîné représentât toute la famille après le père, même qu'il fût le maître de la mère après la mort de celui-ci? Si cela est écrit dans le droit romain, il y a raison de croire que c'est un texte fort ancien et

peut-être une interpolation du moyen-âge. Au reste, si cette loi de la famille, aux premiers siècles de Rome, n'avait point été abrogée dans les derniers, il faut penser qu'elle était tombée en désuétude, et la critique ne saurait en faire la base de ses observations sur les mœurs. Les mœurs devancent souvent les lois de plusieurs siècles; est-il quelqu'un qui voulût aujourd'hui nous faire croire qu'il est dans les mœurs des Anglais modernes de vendre leurs femmes, parce que ce droit est encore inscrit dans leur code, et que nous l'avons encore vu pratiquer par une sorte de dérision? A Rome, comme en Grèce, nous voyons les époux s'honorer mutuellement, le mari ou l'épouse faire l'oraison funèbre l'un de l'autre après sa mort et se témoigner dans la vie les plus grands égards. C'était la coutume de la part d'un Romain d'envoyer avertir sa femme lorsqu'il arrivait de voyage. Nous lisons dans Plaute, esclave, un vers qui rappelle qu'il accomplissait lui-même une telle mission [1]. Plutarque, parlant de cette coutume, en explique la raison, en disant qu'un mari devait un tel égard à son épouse, qu'il aurait eu l'air de soupçonner sa compagne et d'exercer sur elle une surveillance rigoureuse, s'il se fût

[1] *Me à portu præmisit domum, ut illum nuntiem uxori.*

présenté sans la prévenir[1]. Tibulle fait aussi quelque part allusion à cet usage, qu'il ne se croyait pas obligé d'observer avec Délie qui n'était que sa maîtresse[2]. Un auteur généralement connu, César, confirme par un seul mot l'opinion que nous avançons, au sujet de la désuétude de l'antique loi de la famille romaine. « *Autrefois*, dit l'historien des Gaules, les maris admonestaient leurs femmes et avaient sur elles le même droit que sur les esclaves, le droit de vie et de mort. » Nous voyons aussi dans Suétone avec quel respect et quel amour Auguste lui-même s'exprimait envers son épouse : « O ma Livie ! je t'en conjure, n'oublie pas un » instant le bonheur de notre union. »

Un exemple on ne peut plus concluant de l'autorité des matrones romaines dans la société, à une époque même reculée, c'est celui qui nous les montre dans l'usage de se faire mener sur un char attelé d'une jument, distinction toute aristocratique des temps de la république. L'histoire nous apprend que le sénat voulut leur interdire ce droit, soit qu'il blessât l'orgueil de quelques patriciens, soit que les rues de la ville étant fort

[1] (*Plut. Quest. Rom.*)

[2] *Tunc veniam subitò, nec quisquam nuntiet antè.*

étroites, les chars causassent quelque embarras. Les femmes, irritées d'une telle vexation, se réunirent et jurèrent qu'elles refuseraient l'obéissance à leurs maris, jusque-là qu'elles ne consentiraient point à mettre au monde des enfants que le sceau de la tyrannie aurait déshonorés dans le sein de leur mère, avant leur naissance. Le sénat se hâta de révoquer son décret, et ce fut pour perpétuer le souvenir de leur victoire, que les femmes romaines élevèrent un temple à la déesse Carmente (*ædes Carmentæ*). Il était défendu aux licteurs qui marchaient devant les magistrats de faire écarter les mères de famille. «Les femmes, dit Pollion, par l'excellence de leurs mœurs, par des services rendus spontanément dans des occasions périlleuses pour la patrie, avaient mérité et obtenu la supériorité morale et en jouissaient.»—«Les hommes des autres nations, disait Caton, commandent à leurs femmes; mais nous qui commandons aux autres peuples, nous obéissons aux nôtres.»

Il nous paraît d'une haute importance de constater la condition de la femme dans les diverses sociétés, car la dignité de la femme est plus de la moitié de la civilisation humaine. Dans l'occident aussi, et dès les temps les plus reculés, cette condition fut assez digne et élevée.

Chez les antiques Germains, au rapport de Tacite, de César et de Strabon, on portait au sexe une vénération qui tenait du culte. Chez les Gaulois, nos ancêtres, les femmes prenaient part à la magistrature et étaient investies des fonctions sacerdotales. Ces mêmes peuples, au rapport de Pelloutier, élevaient leurs enfants dans la pratique des plus hautes vertus. Mais pour ne point trop nous éloigner de la civilisation romaine qui fait particulièrement notre objet, qu'il nous soit permis d'engager le lecteur à étudier les usages de Rome, même dès les temps les plus éloignés, sur le mariage, les cérémonies et les actes qui l'accompagnaient. L'idée que ces usages nous donnent du respect et de la dépendance mutuelle des époux ne laisse aucun doute sur l'autorité qu'exerçait la compagne de l'homme dans la patrie de Lucrèce [1]. Il faut bien convenir, d'autre part, que soit à Rome, soit en Grèce, les lois n'étaient pas en arrière de garantir le droit des femmes sur les maris. On connaît l'histoire d'Alcibiade. Sénèque condamné à l'exil sur un simple soupçon

[1] Voyez les mémoires de Pollion : *Mariage des Romains*. Quand la jeune épouse entrait chez son époux pour la première fois, elle lui disait : Si tu es *caius*, je serai *caia*; c'est-à-dire si tu es bon, je serai bonne. Ce n'est pas là le langage que tiennent les femmes dans les pays où elles sont esclaves.

d'adultère nous donne la mesure de la sévérité des mœurs et de l'égalité qui présidait à la constitution des familles.

Un type supérieur de l'homme et de la morale, en Grèce, c'est l'école de Zénon. Les disciples de ce grand philosophe se félicitaient, avec raison, de subsister sans peur comme sans reproche; c'étaient les vrais sages de l'antiquité. Ils instruisaient à triompher des faiblesses inhérentes à la nature humaine et à immoler sans cesse les passions égoïstes à la pratique des choses honnêtes. Ils regardaient comme criminelle toute action qui était le résultat de la crainte. Les tyrans ne pouvaient rien contre eux; ils étaient de fer pour la résistance. Environnez les stoïciens de tous les fléaux de l'univers, rassemblez sur eux toutes les tempêtes de l'adversité, ils restent impassibles, et leur vie entière est en harmonie avec leur doctrine. Jamais les stoïciens ne s'avouent vaincus; jamais ils ne prennent volontairement les chaînes de la servitude.

Tandis qu'Epicure préconise, dans les jardins de l'académie, les jouissances des sens, le grave Zénon médite sous le portique du temple. Son âme ardente souffle sans cesse l'émulation, l'industrie, le courage et la valeur; il appelle les citoyens à l'exécution des grandes choses.

Zénon regarde la vertu comme le premier élément du bonheur d'un peuple. Il veut imprimer aux mœurs et à la société une harmonie analogue à celle qui règne dans la marche des corps célestes. La jeunesse parfumée et légère se laisse entraîner sur les pas d'Epicure ; les hommes sérieux, ceux aussi qui ont appris dans le malheur à apprécier le vrai, ont pour refuge l'école de Zénon. Zénon, disent les historiens, régnait sur son auditoire comme sur lui-même ; il apprenait à ses disciples à supporter les peines de la vie, à conserver la patience, la liberté, l'égalité d'âme, à s'affranchir des appréhensions de l'esprit, à ne succomber ni aux voluptés ni aux douleurs, à se montrer inflexible contre la corruption, à braver la mort, à s'élancer sans trouble au milieu des occasions les plus périlleuses, enfin à rester debout sur les ruines de la fortune... Quoi de comparable à cet héroïsme qui fut constamment l'apanage des disciples de Zénon!

A Rome, pour ne voir la question que du point de vue des mœurs et de la morale, il suffit de dire que les doctrines de Platon, d'Aristote, de Zénon, s'y professaient vis-à-vis de celles d'Épicure et de Lucrèce ; et que des temples recevaient le culte public de tous les attributs de l'être-suprême correspondant aux facultés et aux vertus du

citoyen, qui sont aussi celles de la société et du gouvernement. Ainsi la justice, la concorde, la piété filiale, l'amour de la patrie, l'honneur[1], le courage, l'amitié[2], l'amour, la beauté, la pudeur et toutes les vertus civiques, en un mot, y avaient des temples et des autels. On a considéré, par la suite, ces mythes comme une fausse religion, comme une adoration sensuelle, comme un culte tout d'art et dépourvu du sentiment religieux. Ne s'est-on pas trompé, ou n'a-t-on pas trompé volontairement le monde ?.....

L'esprit des hommes éclairés, dans les derniers siècles de Rome, s'élevait de beaucoup au-dessus de la superstition. Au rapport de Varron, il y avait à Rome trois sortes de théologies : la première à l'usage des poètes qui, dit-il, ont souvent dégradé la majesté des Dieux par les caprices de leur ima-

[1] L'honneur, chez les Romains, était une divinité. Son temple était à côté de celui de la vertu. Alciatus le dépeint vêtu de pourpre et couronné de lauriers :

Stat depictus honor, Tyrio velatus amictu.

[2] On représentait l'amitié, jeune, la tête nue, vêtue d'une simple tunique. Sur sa poitrine on lisait : *A la vie et à la mort*, et sur son front : *L'été comme l'hiver.* Son sein était découvert jusqu'au cœur, et son bras incliné de ce côté indiquait du doigt la devise suivante : *De près et de loin.* On allait à son autel se jurer attachement ; on y aurait allé aussi avec le sentiment du devoir renoncer à un lien que des motifs auraient forcé de rétracter.

gination ; la seconde, dont les formes extérieures et sensibles sont une traduction de la divinité à la portée du vulgaire ; la troisième enfin, dévolue aux philosophes qui la débattaient au sein des écoles et en tiraient les déductions morales [1]. « Nous laissons, écrivait aussi Maxime à St.-Augustin, les poètes supposer que l'Olympe est le séjour des Dieux ; mais il n'y a pas un homme instruit parmi nous, qui ne soit persuadé qu'il n'en existe qu'un seul qui ne doit sa puissance à aucun autre, qui n'a jamais eu de commencement et n'aura jamais de fin, et qui est le père de la nature. Les divinités dont nos temples sont remplis représentent les divers attributs et fonctions de l'être-suprême.... »—Lucilius dit aussi : « Le Dieu unique qu'adorent plusieurs nations est notre Jupiter sous différents noms ; il faut laisser la multitude croire que les statues sont de véritables dieux [2]. » Cicéron ne craignait pas de rendre un hommage public à la croyance du dieu unique et à la valeur sociale du sentiment religieux. « Sans la croyance de Dieu, dit Cicéron, il n'y a pas de garantie pour la justice. »—« Ce qui a rendu nécessaire la multiplication des images, dit-il encore, c'était la difficulté

[1] Var. *Rerum rom.*

[2] Cicer. *De naturâ deorum.*

de donner une définition de l'être-suprême, qui les comporte toutes. Le culte en général s'adresse au *très-grand et très-bon ;* on lui donne le nom qui naît de la cause de l'adoration. On l'appelle *Stator* en supposant qu'il a foudroyé l'ennemi, *Deprædator*, quand on lui fait hommage des dépouilles de la victoire. »

Au temps des auteurs que nous venons de nommer, c'est-à-dire dans les derniers siècles de Rome, on le voit, la tolérance en matière de religion marquait un progrès considérable dans la civilisation. Il y a une grande différence, sous ce rapport, avec les temps où, en Grèce, Stilpon, Anaxagore, Aristote, Diagore, Alcibiade se voyaient obligés de fuir devant une accusation d'impiété et de sacrilége, pour leurs controverses sur les dieux ; où Périclès lui-même, malgré tant de services rendus, paraissait devant les tribunaux pour un motif religieux; où Socrate enfin buvait la ciguë, tandisque Pythagore périssait sous les coups du fanatisme.

Terminons cette légère esquisse de la civilisation gréco-romaine, par l'exposé de quelques-unes des maximes morales et politiques de Marc-Aurèle. Elles sont propres, selon nous, à constater le degré des mœurs et de l'esprit d'une époque où le catholicisme, sous un nom plus

simple et plus modeste, pensait déjà à se constituer. Elles ont de l'importance surtout en ce qu'adoptées déjà par le trône, elles recevaient un puissant hommage par la publicité que leur donnaient les écrits d'un empereur.

« *Il faut avoir pour principe la croyance d'un Dieu qui a pour temple l'univers et pour prêtres les hommes vertueux.* »

« *Si le monde n'avait pour règle que le hasard, qu'importerait la vie ?* »

« *Fais toutes tes actions comme si chacune d'elles devait être la dernière.* »

« *La croyance divine met à l'abri des craintes de la mort.* »

« *Un prince ne doit point condamner sans preuves.* »

« *La justice des princes fait toute leur puissance. Si le destin rend Cassius le plus digne du trône par ses talents, je préfère qu'il règne, plutôt que d'assurer le sceptre à mes enfants par l'injustice et le crime.* »

« *C'est une rare occasion, une bonne fortune, que d'avoir à juger un ennemi; il s'agit de surmonter ses passions et de faire une action glorieuse.* »

« *La tyrannie, non la clémence, expose la vie des souverains et souvent l'abrège : Néron,*

Caligula, Domitien, Galba, Othon, Vitellius, étaient indignes du trône qu'ils perdirent par une mort violente. Les jours d'Auguste, de Trajan, de Nerva, d'Antonin, furent bénis et respectés.»

Tous les dieux, nous le répétons, c'est-à-dire tous les sentiments, excepté celui de la liberté humaine, étaient dans la civilisation romaine. Entre l'adoption du dieu de l'humanité collective et cette civilisation, il n'y avait peut-être que les embarras critiques auxquels avait donné lieu le système de la conquête, qui avait eu pour résultat de briser de toutes parts les conditions sociales et de formuler sur le pied le plus formidable l'esclavage et le prolétariat. On ne saurait nier le fait d'une civilisation nationale portée à Rome à un très-haut degré de développement, et un type supérieur d'application qu'il aurait fallu voir découler spontanément et régulièrement des sommités vers la base.

Ici se présente, à notre avis, la plus grave question de philosophie politique qui puisse être soulevée, et que nous voudrions voir traitée par un esprit aussi supérieur que M. Guizot, quoique peut-être il ne résoudrait pas le problème dans notre sens. Comment, abstraction faite du christianisme, ou plutôt en supposant que la morale du Christ fût tombée dans le

domaine spécial d'un collége de philosophes, capable de dominer à la fois les éléments de la conservation et ceux de la liberté, par quels moyens d'enseignement et de politique, disons-nous, eût-on pu civiliser le monde et classer les hommes et les nations selon le droit égal, et sans rien bouleverser? Nous élevons cette question, parce qu'elle n'a jamais été traitée d'une manière satisfaisante en théorie, et que la pratique lui a constamment fait faute. Nous la posons surtout, parce que, de nos jours, il y a peut-être en France, et pour la France à l'égard de l'Europe, similitude de situation.

Ainsi que Rome de l'empire, nous jouissons en France, depuis nos révolutions, d'une haute civilisation, de beaucoup de lumières et d'une prospérité brillante, en haut. Mais au-dessous, nous avons aussi la tradition des esclaves léguée par le moyen-âge, le pauvre prolétariat dont le sort a été adouci par nos nouvelles mœurs et l'acquit de son droit de l'homme. Mais son incorporation sociale, son état politique restent encore une question sommaire à résoudre. Aujourd'hui le paupérisme gronde comme un volcan, non dans les caves obscures de l'antiquité, non sous les châteaux crénelés de la féodalité, mais à la porte, immédiatement à la porte, présentant son billet d'entrée.

Telle est, disons-nous, la question la plus grave de notre époque et de notre France. C'est là qu'il faudrait porter toute son attention et concentrer avec passion toutes les facultés de l'esprit: c'est le miracle du siècle à faire ; c'est une destinée à accomplir, la plus noble tâche que puisse se proposer un philosophe homme d'état.

Car si le gouvernement français n'a pas d'autres institutions, d'autres remèdes à apporter à la question du prolétariat, que ceux sur lesquels il paraît compter aujourd'hui, notre opinion particulière n'est pas douteuse. Un jour le prolétariat le frappera à mort, comme il frappa l'empire de Rome, au sein de sa gigantesque opulence. Il déversera sur notre société luxurieuse son délire et sa vengeance ; il la couvrira de ses ulcères et de ses haillons. L'occident méridional sera de nouveau livré à la fanatique ignorance et aux barbares. Telle est surtout la pensée qui doit obséder les esprits sérieux de notre époque ; il n'est pas de si important problème pour la France que celui du paupérisme, en face de la lutte que se font les principes du nord et du midi. Et ce ne sont pas des gouvernants affairés qui le résoudront, ce problème, mais des hommes appliqués dont la voix prédira peut-être en vain.

VI.

TROISIÈME TYPE DE CIVILISATION. — MORALE DE JÉSUS-CHRIST.

Dieu père de tous les hommes. — Tous les hommes frères. — Egalité du premier et du dernier. — Les prêtres et les gouvernants persécutent le Christ. — Les opprimés seuls le comprennent ; sa parole fait naître, dans l'âme des malheureux, la consolation et la dignité. — Réaction du spiritualisme contre le despotisme matériel.

Le christianisme apparut. C'était une voix qui faisait en peu de mots la synthèse de la morale, c'est-à-dire de la loi du bonheur ; c'était un souffle pur qui, passant sur les feuillets épars où elle avait surnagé au déluge d'un ancien monde, venait recueillir et animer la vieille lettre du code

des nations et l'expliquer hautement à l'univers [1].

[1] La morale contenue dans l'évangile n'était pas une conception nouvelle, à l'époque où elle apparut aux yeux de l'occident. Son auteur dit lui-même qu'il n'est venu qu'accomplir la loi. Il n'y a aucun avantage à se faire illusion à cet égard, quoiqu'il y en ait un très-grand, pour la démonstration, à trouver dans l'évangile la morale plus explicite et plus unitaire que partout ailleurs. Le Zend-Avesta des Perses, les Kings des Chinois, le Védame des Indoux, même les livres juifs, contiennent la même morale, la morale une et simple qui est le résumé de la loi éternelle, loi de nature, loi d'ordre et d'amour, au prix de laquelle Dieu a mis le bonheur des sociétés.

Il faut bien croire qu'une civilisation, sinon plusieurs, a précédé celle qui s'élabore, de connaissance historique, et que les dogmes qui, à travers la destruction, sont venus jusqu'à nous comme une étoile dans l'obscurité des âges, sont le fruit d'expériences primitives qui avaient élevé les sociétés, cette œuvre des hommes, au degré de perfection et d'harmonie qui répond à la conscience de l'homme, œuvre de Dieu.

Plus haut que l'antiquité et la tradition historique, l'Orient nous présente le spectacle muet de choses qui portent l'empreinte du travail d'un monde qui aurait parcouru les phases que parcourent si péniblement les nouvelles générations. Là, sous des types mystérieux et en apparence frivoles ou étranges, jaillissent des éclairs subits de lumière qui viennent toujours payer nos études de quelque révélation. Quel vaste et imposant théâtre, que ces débris de cités gisant dans les déserts où l'homme n'est plus ; que ces fragments symboliques écrits dans la tradition des peuples, aux bandelettes des cercueils, et gravés sur ces monuments d'origine inconnue ! Elevons nos regards sur la pagode de Siringam et l'image colossale de Vishnou reposant sur le dos du serpent Ananta, sur les ruines de Meydinet-Abou, et les allées aux six cents Sphinx, et les trois cents béliers en sentinelle devant le palais de la Thèbes aux cent portes et aux souvenirs qui dé-

Jésus-Christ se montre au milieu de la foule, chez un peuple de tout temps éprouvé par les vicissitudes de la conquête et de l'esclavage, et réduit comme tant d'autres nations, sous le joug détesté des Romains. Jésus-Christ est un homme de la classe ouvrière, un prolétaire qui revient, après une longue absence, à ses compatriotes malheureux. D'où vient-il, où a-t-il passé sa jeunesse [1]? Qu'importe, il est envoyé de Dieu, le père de tous les hommes, pour tirer le genre humain de l'état de servitude morale qui donne lieu à la servitude physique. Tout en Jésus annonce un homme extrordinaire; et bien que l'obscurité de sa naissance ne soit pas un mystère, la noblesse de sa personne, la haute expression de savoir et

passent l'imagination, et ce rocher de Memnon sous le soleil de la plaine aride, et ces pyramides colossales, et ces obélisques sans nombre, debout encore, enlevés ou renversés dans la poudre que soufflent les vents! Quel attrait n'éprouvons-nous pas pour l'étude de ces mythes occultes, de ces poésies d'un vague enchanteur, de ces idiomes divergents dont l'étymologie significative nous jette subitement à l'esprit quelque scène d'un autre monde, nous apparaissant comme un rêve, dans la lueur douteuse d'un temps qui n'est plus, mais qui fut!

[1] Arnobe l'ancien a cru pouvoir affirmer que Jésus-Christ avait habité l'Egypte et y avait été, comme Moïse, initié au collége et à la science des prêtres de ce pays; qu'il avait été lui-même sacré prêtre de leur ordre. Cette opinion a été aussi professée par les chevaliers du temple et n'a rien d'invraisemblable. (*LÉVITICON.*)

d'intelligence qui y règnent, sa morale d'amour surtout, mise en action par lui-même, tout prévient en sa faveur. On l'entoure et l'on vient lui dire : Êtes-vous celui que nous attendons? (Car à cette époque tout l'Orient frappé d'inertie et tout l'Occident de servitude attendaient une crise dans l'état général.) Êtes-vous celui que nous attendons, celui dont les bardes inspirés de notre patrie prédisent chaque jour l'avenir ? Êtes-vous le libérateur ? Ah ! si vous êtes *celui* qui doit venir, parlez ; faites-vous ouvertement connaître, que nous vous entourions, que nous vous portions en triomphe et vous proclamions notre roi !

Délivrer son pays !... L'homme juste médite dans cette mélancolie que lui inspirent les maux de ses semblables ; son âme se replie sur elle-même ; mais il ne voit rien autour de lui qui ressemble à la pureté de son âme. Il compte par milliers ses prosélytes, et ce ne sont que des esclaves plus ou moins ignorants et avilis. Et cependant les esclaves seuls, la multitude seule le comprend et lui témoigne sa sympathie. Aussi, il pleure sur ce peuple et lui prédit la délivrance après laquelle il aspire ; mais il ne la voit que dans un lointain avenir. Car, entre la loi de justice qu'il apporte aux hommes et le joug qui les opprime, entre

cette théorie divine et la pratique barbare du temps, il y a plus que le manque de lumière et d'union de la part des fils d'Israël, il y a devant lui son propre supplice et sa mort.

Mais ce n'est point la mort qui fait l'inquiétude et la tristesse du juste. Le sacrifice de sa vie est fait dès le premièr jour, dès le jour où il aura, en face du despotisme romain, appelé tous les hommes à la fraternité. Sur quelle partie du peuple tomberont avec plus de fruit les paroles qui doivent régénérer la morale et affranchir le genre humain? sera-ce sur les grands qui gouvernent pour l'empire? sera-ce sur les prêtres qui tiennent, au nom de Dieu, le livre de la loi? Là, comme partout ailleurs, les prêtres et les dominateurs sont unis par les liens d'un commun intérêt et s'évertuent sur la population crédule. Les prêtres et les grands sont les premiers à s'émouvoir de l'apparition du sauveur des hommes : ils surveillent jusqu'à sa moindre parole; ils épient toutes ses démarches; ils lui tendent des piéges à tous les pas. Le Christ gémit de ne point trouver de sympathies, surtout dans les prêtres qui siégent dans la chaire de Moïse, dans ces prêtres corrompus qui, au lieu d'être unis de sentiment au peuple opprimé d'Israël, servent bassement de séïdes aux gouverneurs romains.

Malheur à vous, prêtres et pharisiens hypocrites, s'écrie l'ami de la liberté humaine, malheur à vous ! Au dehors, vous paraissez justes ; mais au dedans vous êtes comme le sépulcre qui couvre la corruption.... Vous mettez sur les épaules du peuple des fardeaux que vous ne voulez pas même toucher du bout du doigt!... » Et le Christ va semer sa parole féconde au milieu de la foule, et la foule l'entoure avec amour et respect. Mais hélas ! quel effet immédiat peut avoir sur le monde qui l'écoute la vérité qui porte en son sein la liberté de l'univers ? Son règne, il le sent, le règne du christianisme n'est pas du monde qui est sous ses yeux.

Cependant la pensée du Christ est fixe. Aux forces matérielles qui oppriment son pays et le monde, il va opposer le sentiment réactif de l'amour universel et l'esprit du commun intérêt ; il va se faire propagandiste; et, s'il lui est impossible de voir le triomphe s'accomplir sous ses yeux, il a du moins la conviction que la base de la civilisation morale et de la liberté de l'homme sera jetée comme une semence féconde. « Tous les hommes, enseigne-t-il, sont frères. Aimez-vous les uns les autres, et que la pensée de Dieu, père de tous, soit le lien de cet amour fraternel. Adorer Dieu et aimer son prochain, sont une seule

et même chose. Celui qui accomplira ce commandement, celui qui fera pour autrui ce dont il sent le désir en lui-même, sera sauvé ; il ressuscitera et aura une autre vie , vie de gloire et de bonheur après la mort.» Et il dit à ses disciples: «Allez par tout l'univers et enseignez que , dans le royaume paternel de Dieu , celui qui est ici le premier sera le dernier , et que le dernier sera le premier ; car dans le royaume du père , c'est la justice et le mérite , non la force, qui font la loi. Quant à vous , mettez ceci en pratique et souvenez-vous que vous n'avez pas à vous ériger en maîtres ; qu'il n'existe qu'un seul maître qui est Dieu le père et que vous êtes tous des frères. »

Il y a , du point de vue social et politique , plusieurs réflexions à faire sur ces maximes les plus saillantes de la morale du christianisme. La première , c'est que le principe de la fraternité et de l'amour mutuel s'adapte merveilleusement à une époque et à une circonstance où toutes les nations sont soumises à un commun esclavage. Et quoiqu'une théorie toute abstraite et de pur sentiment ne soit pas destinée à obtenir immédiatement des résultats qui réclament les longs travaux d'une politique intelligente , elle n'en résume pas moins les idées qui correspondent à un besoin universellement senti , et font vibrer

une corde tendue à la fois dans tous les esprits et dans toutes les contrées. Le christianisme portait avec lui la plus grande des révolutions.

La doctrine du Christ emprunte surtout un puissant mobile à l'immortalité de l'âme, source d'espérance pour les bons, punition anticipée des méchants. Cette morale consolante n'avait guère été prêchée jusque-là chez les Juifs ; et généralement on initiait d'autant moins les populations subalternes à ce dogme lumineux, qu'il est la source même de la liberté, par l'appel incessant qu'il fait à Dieu contre l'injustice et l'oppression. La nouvelle manifestation d'un Dieu bon, miséricordieux et père, devait être puissante aussi chez un peuple où l'on avait toujours peint l'être-suprême comme un dieu irrité, vengeur, passionné et un dieu des armées.

L'homme du peuple et l'esclave savent donc maintenant qu'il existe une autre vie ; que, dans cette nouvelle patrie de l'âme immortelle, les premiers seront les derniers, et que les derniers seront les premiers. Ils comprennent que Dieu qui est le roi suprême porte un cœur de père et qu'il ordonne à tous les hommes, ses enfants, de s'aimer en frères, de se soulager, de se soutenir mutuellement, et cela, en son nom, en pensant à lui qui est la source de la pensée et de la puissance, et en disant : NOTRE PÈRE !

Par ce raisonnement, le faible acquiert bientôt la conscience d'une dignité qui, du sein de l'abjection et de la misère, le relève au-dessus du barbare qui l'opprime. Méprisé, il méprise à son tour; maltraité, il pense aux compensations d'un meilleur avenir. Privé des gloires de ce monde, il entrevoit des jours où un maître altier pourra ramper à ses pieds. Et à force de penser cela, qui sait si l'autre monde n'est pas déjà devant ses yeux appelant la réalité ?

Voilà donc le malheureux ayant une âme qui non seulement a la vertu de le consoler, mais encore la puissance de l'élever. Dès lors, ce n'est plus le même arbitre qui prononce entre lui et le maître ; il y a en son cœur appel de la force à la justice et au droit. Enfin, celui qui a été envoyé pour porter la parole d'en haut, a dit que le despote serait réprouvé. Telles sont, ce nous semble, l'essence et les conséquences morales de la doctrine du Christ. Dans une semblable théorie, il n'y a pas seulement pour le malheur une sublime consolation, il y a une légitime résistance; il y a l'inspiration naturelle d'un noble orgueil. Le christianisme, cette doctrine puissamment unitaire, venait à propos au monde, au moment où le plus cruel des despotes, Tibère, laissait tomber ces paroles du trône qui domina l'univers :

Il faut diviser pour régner. Enfin, le Christ avait passé et soufflé sur le monde. Mis à mort comme impie et révolutionnaire, sa dernière parole respirait encore cet amour dont il venait de l'embraser : *Mon père ! mon Dieu ! pardonnez-leur mon supplice ; ils ne savent pas ce qu'ils font :* paroles sublimes qui sont le pardon final des offenses et désignent l'ignorance comme la cause des crimes de l'humanité !

VII.

ESPRIT DU CATHOLICISME. — SON ORIGINE.

Théâtre sur lequel se posent les premières bases du catholicisme. — La foi et la raison en présence de l'évangile. — La morale évangélique altérée et le catholicisme fondé sur le merveilleux. — Prédominance de l'esprit africain. — Caractère de l'époque. — Le catholicisme méconnaît ou repousse l'appel en conciliation de la philosophie éclectique.

En faisant le procès au catholicisme, nous prétendons surtout voir, dans ses défectuosités, une série d'erreurs qui ont découlé de l'époque et des circonstances au milieu desquelles il procéda à sa constitution. En même temps que nous mettons le doigt sur la plaie, nous nous faisons un devoir de remonter aux causes historiques et aux divers principes qui ont dominé son existence. Ne faire qu'indiquer le mal de l'institution,

ce ne serait point accomplir la tâche que nous nous sommes proposée. L'indécision qui naît d'une démonstration incomplète, est peut-être un mal aussi grand que le mal lui-même ; elle donne droit d'ailleurs d'accuser la censure d'incapacité. L'étude des causes et celle des effets, tel est le moyen d'approcher le plus possible de la vérité et de la faire comprendre aux autres. On ouvre par cette méthode un point de vue à tout le monde, sur les moyens de procéder avec fruit à la rectification des erreurs que l'on signale.

La tolérance des cultes et des doctrines, ainsi que nous l'avons dit, est un des caractères principaux de la civilisation. Mais la liberté dont ils jouirent à Rome, sur les derniers temps de l'empire, touchait évidemment à la licence. Les empereurs, pour élever au-dessus du sénat une puissance usurpée, s'étaient beaucoup appliqués à flatter le peuple et à lui passer ses caprices. Les patriciens abaissés se retiraient dans leurs châteaux, et le peuple, content de n'avoir qu'un maître au lieu de plusieurs, ne demandait plus que des spectacles et du pain. L'épicurisme dominait et tout semblait marcher à la dissolution des mœurs.

L'empire romain n'avait point de frontières ; Rome était le centre où tous les peuples, toutes

les ambitions, toutes les doctrines venaient se confondre, comme pour se confronter, se heurter ou s'allier. Les esprits aventureux étaient là pour penser ensemble ou séparément à ce que rêvent continuellement les hommes opprimés, la liberté d'abord et ensuite le gouvernement. Toutes les sectes philosophiques de l'univers étaient en présence, et comme dans l'attente de l'héritage de cet empire qui brillait au sommet, mais dont les bases étaient minées par le ressentiment universel qu'avaient excité ses conquêtes et ses usurpations. D'ailleurs, le gouvernement impérial n'avait point trouvé de profondes racines dans les mœurs romaines; et la morale politique, bien qu'elle eût encore un écho dans les écoles, jusque-là qu'un empereur, digne élève de celle de Zénon, l'avait rédigée en maximes et mise en pratique lui-même, n'était pas la base du système impérial. L'absolutisme des Césars, né de la force et de la corruption, ne pouvait exister que par la force armée d'une part et la corruption de l'autre; et tel fut, derrière l'éclat de leur règne, le double caractère de l'époque politique qui succéda à la république des Romains.

Toutes les sectes, disons-nous, étaient en présence et avaient pour théâtre le monde entier. D'après la morale du christianisme, il semble

que celle des chrétiens devait surtout se faire remarquer par une modération dont l'essence même ouvrait devant elle l'immensité. Morale simple, morale de justice, d'amour et de fraternité, nullement d'empire, elle semblait n'avoir rien à craindre, ni de l'adversité, ni de l'oubli. Les charmes seuls qu'elle venait ajouter aux réalités de la vie semblaient devoir suffire à sa propagation.

Dès le deuxième siècle, en effet, l'évangile se trouvait déjà répandu, comme par enchantement, dans presque tout le monde connu. La parole du Christ avait électriquement parcouru les esprits, dans tout l'univers. Il y avait, il est vrai, bien des divergences de texte dans les évangiles; à l'époque dont nous parlons, on n'en comptait pas moins de cinquante, sous différents noms, indépendamment de plusieurs histoires sur la vierge, et autres dont Fabricius avait recueilli les titres[1]. On voyait des évangiles de St.-Pierre, de St.-André, de St.-Thomas. Il y en eut aussi de Basilide, de Cérinthe, d'Elbion, de Philippe, et d'une infinité d'autres auteurs qui avaient tous été contemporains du Christ, et qui étaient en quelque chose opposés aux premiers et tendaient

[1] Bibliot. Fabric.

à prévaloir. Mais le monde plongé dans l'esclavage avait besoin de quelque chose de plus positif que la polémique sur cette matière. Un concile décida plus tard de l'adoption des quatre évangiles qui apportaient en témoignage de la vérité le plus d'identité dans la morale ; et cette morale, mise à l'épreuve des siècles, a prévalu à jamais, indépendamment des incohérences du texte, des contradictions de la lettre et de l'incertitude sur le nom des auteurs [1].

Ce fut entre les juifs que les premières dissidences sur le christianisme eurent lieu. Les chrétiens les plus fervents ne furent peut-être pas les plus raisonnables et les plus instruits. Ce qui les frappa le plus dans l'évangile, ce fut la partie des prodiges ; ils prirent surtout au pied de la lettre et dans le sens actuel tout ce qui touchait à la doctrine de la résurrection. A leurs yeux, l'évangile n'avait de mérite et d'autorité que par

[1] Celse reprochant aux évangiles les nombreuses contradictions qui sont dans le texte, Origène lui répondait que, d'après les vicissitudes qu'ils avaient essuyées, cela n'était pas étonnant ; mais que ce qui n'y était pas conforme au vrai christianisme, il fallait l'attribuer à ceux qui avaient mêlé de fausses doctrines à son enseignement. (*Orig. contr. Cels.*)

Le savant abbé Duclot s'exprime fort bien aussi à l'égard de l'authenticité des évangiles. Il réfute Fréret qui veut que leur morale dépende de leur authenticité. (*BIBLE VENGÉE.*)

les miracles; l'abstraction du dogme, à ce qu'il paraît, échappait à leur entendement. Des hommes se présentèrent pour traiter rationnellement la question. Ceux-ci admettaient avec empressement la morale; mais ils la croyaient indépendante des miracles, et pensaient pouvoir, même devoir les rejeter. C'était déjà à cette époque la dispute interminable de la foi et de la raison, de l'imagination et de l'intelligence, du dogme et de l'analyse, enfin de l'expression vaporeuse et figurée de l'orient et du positivisme occidental de nos jours.

Les premiers entendaient que l'autorité du christianisme ressortît tout entière de la divinité de son auteur. Ils empruntaient aux doctrines indiennes le mythe de l'incarnation, et l'on n'était chrétien, selon eux, qu'à la condition de se plonger profondément dans le mysticisme, et de croire et professer une infinité de choses qui, par le merveilleux même de leur expression, frappaient le vulgaire, et dont le nom devenait le mot d'ordre des initiés. Le nom du Christ était la pensée fixe de la foule, et tout ce qui se rattachait à ce nom chéri d'elle était d'autant mieux reçu, qu'il ouvrait un plus vaste champ à des imaginations qui, ne faisant qu'échapper au joug de la compression, se souciaient peu des

raisonnements qui auraient eu pour objet de mettre un frein à leurs idées.

Des hommes éclairés s'indignèrent et se moquèrent tour à tour du mysticisme et des miracles. Ils élevèrent une opposition redoutable à cette manière de prêcher une morale à laquelle d'ailleurs ils rendaient hommage. Simon dit le magicien, Cérinthe, Elbion, Ménandre, qui avaient vécu du temps du Christ, combattirent le sujet par le côté le plus vulnérable. Ils n'hésitèrent pas à énumérer et à placer, en face des miracles attribués à Jésus-Christ, les prodiges d'Apulée, d'Aristée, de Pythagore, et surtout ceux d'Apollonnius qui ressuscitait les morts. Ils répondirent que les miracles (sans doute comme on les entendait dans ce temps là) étaient chose commune, et que de tels témoignages ne signifiaient rien. Au lieu de prêcher la morale, les chefs des chrétiens passaient le temps dans des disputes de ce genre; les évêques s'en allaient prêchant les miracles et en faisant. Chose bien étonnante pour notre époque! de part et d'autre on admettait les miracles : mais d'un côté on les attribuait à la puissance de Dieu ; de l'autre, ils n'étaient que l'artifice du démon. Volusien écrivant à St.-Augustin allait jusqu'à dire que chasser les esprits, guérir les malades, ressusciter les

morts était peu de chose pour un Dieu. Enfin, ce qui aurait peut-être dû faire abandonner aux évêques cette tactique peu digne de leur objet, ce fut le désappointement où se trouva un jour Théophile, évêque d'Antioche. Comme il soutenait sa doctrine devant un jeune Grec de ses amis, celui-ci réduisit toute la dispute à un seul point : il promit formellement devant le public assemblé que, si on lui faisait voir réellement une personne revenue d'entre les morts, il croirait et se ferait chrétien. Gibbon, qui rapporte ce fait, y ajoute une observation assez juste : « Il est étonnant, dit-il, que le prélat de l'église d'Orient, malgré son zèle pour la conversion de son ami, n'ait pas jugé à propos d'accepter un défi si simple et si raisonnable. »

L'esprit du merveilleux l'emporta : il eut la faveur de la multitude, d'autant plus qu'à cette époque il n'y avait d'instruit que les sommités sociales, la presse n'existant pas pour répandre l'instruction, et le despotisme se faisant un rempart de cette ignorance même ; la secte fut fondée sur la superstition et ne s'arrogea pas moins le titre de christianisme. Sous la direction de chefs exaltés, il se forma de toute part des associations qui prirent le nom d'église. L'esprit ardent de l'Afrique ne tarda pas à prédominer. La carrière que les

prodiges ouvraient aux imaginations passionnées, les ressentiments profonds qui existaient dans ce pays contre l'oppression romaine, les vides qui s'ouvraient de tous côtés dans l'empire, tout contribua à exalter l'activité longtemps comprimée dans les contrées du midi. Les empereurs, occupés à éteindre des révoltes qui éclataient dans les contrées éloignées ou à donner des spectacles corrupteurs au peuple romain, attachaient peu d'importance aux premières associations chrétiennes d'Asie et d'Afrique. Celles-ci s'organisaient en petites républiques qui recevaient leurs lois de l'église nazaréenne de Jérusalem. Mélange confus de doctrines juives et chrétiennes, ces associations se grossissaient avec rapidité d'une foule de peuples qui respiraient l'indépendance. Entre l'amour de la liberté et la haine portée au despotisme, le nom du Christ appelait tout à l'unité de croyances et d'opinions. Selon que l'on était chrétien ou payen, on était pour ou contre la liberté; le raisonnement de la multitude n'allait pas plus loin.

Bientôt le christianisme fut partout. Dès le deuxième siècle, un père de l'église n'hésitait pas à dire aux autorités romaines : « C'est vainement que vous persécutez les chrétiens ; ils sont déjà en trop grand nombre pour que vos bour-

reaux puissent les abattre. Il y a des chrétiens jusque dans vos tribunaux et parmi vos magistrats ; ils fourmillent aussi dans les rangs de vos armées.» En effet, les chrétiens étaient puissants en nombre, et une discipline austère, dont ils se faisaient honneur en face de l'épicurisme à la mode, leur valut la sympathie de personnages distingués, restes de l'école de Zénon et de Platon. Du temps de Dioclétien, Arnobe assurait que des hommes du meilleur goût, des orateurs, des grammairiens, des rhéteurs, des jurisconsultes prenaient part à leurs associations. L'apologie de leurs mœurs fut même ouvertement publiée par des écrivains tels que Justin, Quadratus, Aristide et Tertullien. Ce dernier surtout épousa la cause chrétienne avec tout l'enthousiasme de son âme africaine, et dut lui seul porter à l'empire des coups qui ne contribuèrent pas peu à l'ébranler. Il attaqua radicalement la religion romaine; il fut le premier à introduire ce langage qu'on retrouve souvent dans les pères de l'église, et qui peint Apollon et les Muses comme les organes de l'esprit infernal, Homère et Virgile comme les principaux ministres de Satan. Toute cette mythologie brillante qui anime les productions du génie était, selon lui, destinée à célébrer la gloire du démon. Tertullien n'hésita pas à frapper

par tous ses fondements la religion païenne sur laquelle reposait l'empire. La langue même de la Grèce et celle de Rome étaient, selon lui, remplies d'impiétés que le chrétien ne devait ni prononcer, ni entendre, sous peine d'être damné. Les palais, les temples, les meubles, les objets d'art, aussi bien que les sciences, qui pouvaient avoir un rapport quelconque avec l'ancien culte, devaient être rigoureusement proscrits. Tout homme, toute femme convertie au christianisme devait, en rentrant dans sa maison, renverser et briser les dieux pénates placés sur la porte, sans consulter les membres de la famille [1].

Tertullien était homme à souffler la révolution si impatiemment attendue de toute part. Il porta la hardiesse jusqu'à prêcher ouvertement la désertion dans les armées. Un soldat chrétien, ayant refusé de mettre sur son front une couronne de laurier, parce que cet arbuste était consacré à Apollon, Tertullien composa un livre pour louer ce militaire [2]. Il fit plus; il publia que, pour être sauvé, il fallait être chrétien, et qu'un chrétien ne pouvait se soumettre, sans renoncer à l'exercice d'un droit sacré, aux fonctions de soldat, de

[1] Tertul., *De idolatriâ*.

[2] *De coronâ*.

magistrat, ou à tout autre emploi dans l'administration ; c'est alors que l'on vit des soldats et même des officiers déclarer ouvertement qu'ils n'obéiraient qu'à Jésus-Christ et qu'ils refusaient de servir un empereur idolâtre. Que l'on juge combien tout cela devait miner l'empire! Celse ayant observé que, sur ce pied-là, le christianisme le détruisait infailliblement, en le livrant sans défense aux barbares, Origène trouva moyen de lui répondre victorieusement, du moins à ce qu'il prétend lui-même [1].

Tertullien était l'âme des chrétiens de son époque; et après lui, les docteurs qui le prirent pour guide, l'appelaient respectueusement le *maître*. Voici un passage de ses écrits fort capable de donner une idée édifiante de la modération et de la charité qu'il adaptait au titre de chef des chrétiens : « O combien j'admirerai, combien je rirai, combien je me réjouirai, combien je triompherai, lorsque je contemplerai tant de superbes monarques et dieux imaginaires poussant d'affreux gémissements dans le plus profond de l'abîme; des magistrats qui persécutent le nom du seigneur, liquéfiés dans des fournaises mille fois plus ardentes que celles où ils précipitent les chré-

[1] Orig. contrà Cels.

tiens ; de sages philosophes rugissant au milieu des flammes avec les disciples qu'ils ont séduits ; des poètes célèbres tremblant devant le tribunal, non de Minos, mais de Jésus-Christ ; et tant d'acteurs tragiques élevant la voix pour exprimer leur propre douleur ! [1] »

L'esprit du christianisme, on le voit, était altéré et celui du catholicisme venait de naître, excellent pour renverser un état, mais posé sur des bases essentiellement militantes et incapables d'édifier en dehors de lui-même. C'est avec ce caractère d'exaltation qu'il a parcouru comme la foudre tout le moyen-âge, pour se présenter de nos jours sous les mêmes traits.

Avec cet esprit d'exaltation, on vit souvent, disent les auteurs, le zèle impatient des chrétiens pour le martyre forcer les barrières que le gouvernement avait posées pour la sûreté de leurs églises. On les voyait suppléer par des déclarations volontaires au manque d'accusation. Ils troublaient sans ménagement le service public du paganisme et se précipitaient en foule autour du tribunal des magistrats, les sommant de prononcer contre eux une condamnation. « Malheureux ! s'écriait, dans une circonstance semblable,

[1] *De Spectac.*

le proconsul Antonin, en s'adressant aux chrétiens d'Asie, puisque vous êtes si las de la vie, vous est-il donc si difficile de trouver des cordes et des précipices ! »

Le martyre ne manqua pas aux chrétiens. Sous le règne de Dioclétien, ce prince ayant réuni les savants de toute espèce pour délibérer sur les associations des chrétiens, il fut reconnu qu'ils organisaient une république dans l'état, et l'ordre fut donné de les détruire dans toute l'étendue de l'empire. Les supplices jusque-là avaient pu être, jusqu'à un certain point, modérés ou évités ; cette fois ils furent terribles, et les chrétiens en supportèrent la cruauté avec une fermeté d'âme qui assura le triomphe de leur parti, quoiqu'il n'ajoutât rien à la morale du christianisme ; car, selon la parole du Christ, ils devaient aller sans protester, et dire seulement : Cela est ou cela n'est pas.

Les chrétiens, de leur côté, ne manquèrent pas les occasions d'user de représailles envers les païens ; ils ne se laissèrent que trop souvent emporter à cet esprit d'exaltation auquel le calme ne semblait être commandé que pour passer avec plus d'énergie à la provocation. Ce fut une époque bien déplorable que celle où les chrétiens, après avoir été persécutés, devinrent eux-mêmes

des persécuteurs fanatiques. Les différends acquirent le plus haut degré d'importance, précisément alors que la doctrine chrétienne, si elle eût procédé par la conciliation qui est son essence, eût pu faire, en faveur de l'association humaine, une heureuse alliance avec la philosophie éclectique, la plus raisonnable, la plus progressive du temps et la plus vraie. Pourquoi des docteurs d'un mérite aussi élevé qu'Eusèbe, Lactance, Augustin, ne surent-ils pas trouver un point de contact avec des philosophes tels qu'Ammonius, Longin, Porphyre, Jamblique, Hiéroclès, qui se faisaient remarquer par un grand savoir et par les plus nobles intentions. La maxime fondamentale de l'éclectisme consistait à tout débattre par le raisonnement, et à rejéter du monde la force brutale qui n'a jamais résolu aucune question. Elle voulait que l'on admît toutes les idées et qu'on les soumît au creuset de la discussion et d'un profond examen pour en tirer la conclusion. «Tout ce que les hommes ont produit de bon, disait Ammonius, nous appartient. Si la secte intolérante qui nous persécute (les chrétiens) peut nous procurer quelques nouvelles lumières sur Dieu, sur l'origine du monde, sur l'âme, sur la condition présente, sur l'avenir, sur le bien et le mal, profitons-en. Aurions-nous

8

la mauvaise honte de rejeter des principes qui tendraient à nous rendre meilleurs, parce qu'ils seraient renfermés dans les écrits de nos ennemis ! »

La philosophie de l'éclectisme, semblable au rationnalisme de nos jours, conviait ainsi à son école les lumières réunies de la morale et de la raison. Et, nous le répéterons, ce fut un bien grand malheur que cette doctrine ne fit pas alliance avec le christianisme ; elle l'eût mis en progrès par sa méthode et sa tolérance ; elle eût hâté son application à l'ordre social : il en serait résulté le travail, l'activité, au lieu qu'il tomba, par suite des disputes creuses d'un spiritualisme imaginaire, dans l'ascétisme qui est la mort de toute civilisation.

VIII.

ESPRIT DU CATHOLICISME ; SA TENDANCE.

L'autorité épiscopale commence à se dire dérivée de Dieu. —Disputes de préséance. —Le Dieu de Moïse éclipse le Dieu de Jésus Christ. —Complication de la doctrine de la trinité. — Retour au péché originel. — Vertus de l'homme et conditions de la famille comme les entendait le catholicisme.— Horreur du mariage.—Lutte de chasteté entre les vierges et les ecclésiastiques. — L'ascétisme introduit. — Culte de la misère et de la douleur. — Apparition de l'empereur philosophe Julien. — Il tente de rétablir les doctrines de l'éclectisme et le culte symbolique. — Morale professée par Julien. — Fougue du spiritualisme catholique après la mort de cet empereur.—Miracles des évêques et édits des successeurs de Julien. — Immoralité de ces temps-là avouée par les pères de l'églsie. — Culte des squelettes substitué à celui des beaux-arts. — Vie de pèlerinage. —Opinion de Longin sur les Romains d'alors.

L'empereur Constantin étant entré dans les intérêts des chrétiens, leurs chefs n'eurent plus à faire mystère de leurs prétentions. Les évêques

qui n'avaient pas attendu jusque-là pour se déclarer indépendans de l'élection du peuple, ne parlaient plus que de la suprématie de leur charge. Ils allaient s'appliquant pour devise ce que St.-Cyprien avait eu la complaisance de se figurer sur la destinée de l'épiscopat: «Les princes et les magistrats, répétaient-ils à l'unisson, peuvent s'enorgueillir de leurs droits à une domination terrestre ; l'autorité épiscopale est seule dérivée de Dieu. Elle s'étend sur ce monde et sur l'autre; les évêques sont les vice-gérants de Jésus-Christ et les substituts mystiques du grand-prêtre de la loi mosaïque [1]. »

Les grands chemins, disent les auteurs, étaient journellement couverts d'évêques qui galopaient d'une province à l'autre, pour se rendre aux assemblées des synodes ; et ces orgueilleux prélats ruinaient l'établissement des postes par les courses rapides et multipliées qu'ils faisaient, pour réduire toute la secte à leur opinion particulière [2].

Il s'agissait surtout de savoir à qui appartiendrait l'héritage de St.-Pierre, et en quel lieu devait être le siége de cet héritage. Les conciles n'étaient

[1] St.-Cyprien. *De unit. eccles.*

[2] Gibbon. *Histoire de la décadence de l'empire romain.*

occupés que des prétentions réciproques des prélats. Pour compliquer les questions d'intérêt, chaque évêque apportait, à l'appui de sa prétention, quelque nouvelle doctrine, compulsée soit dans le judaïsme, soit dans le Zend-Avesta, soit venue des Indes ou parodiée de la philosophie gréco-romaine [1]. Le règne de l'imagination étant fondé sur les ruines de la raison, il n'y avait pas de motif pour que les théories les plus bizarres n'eussent leur tour, tantôt victorieuses, tantôt renversées, selon qu'elles affectaient plus ou moins la multitude, ou s'accommodaient aux intérêts des empereurs de Constantinople dont les évêques se disputaient la faveur, pour arriver à les gouverner.

Vainement le Christ avait-il donné de Dieu la définition la plus simple et la plus sublime. Le Dieu du christianisme n'avait pas pour l'exaltation des partis une manifestation assez passionnée. Le Dieu vengeur, implacable, irrité, exclusif de Moïse, le Dieu des armées fut de nouveau intro-

[1] La philosophie de Platon n'était pas la seule qui alimentât l'école d'Alexandrie. Cette ville, où se réunissaient les Grecs et les Juifs lettrés, fut le théâtre d'un bizarre amalgame de systèmes. Les juifs y apportaient la philosophie orientale dont ils avaient senti l'influence pendant leur captivité à Babylone. (GUIZOT, trad. de Gibb.)

nisé dans les esprits. Pour défigurer l'unité harmonieuse d'un Dieu unique, on invoqua la doctrine orientale de la trinité dont Platon et le juif Philon s'étaient tant occupés, et que Cudwort, dans son système de l'entendement, et M. Guizot lui-même, dans sa traduction de Gibbon, n'ont pas dédaigné d'approfondir. Mais combien de débats ne fallut-il pas avant qu'une décision fût assise sur un pareil sujet! Arius l'entendait d'une manière, les deux Grégoires de Nysse et de Naziance d'une autre; les Sabelliens donnaient au mystère une troisième interprétation. Le public était dans l'admiration et les docteurs aussi. C'était au point, dit un écrivain qui a commenté l'histoire ecclésiastique[1], que les oisifs des villes ne s'occupaient pas d'autre chose que de ces abstractions sur lesquelles les différents partis s'appuyaient. A Constantinople, si vous demandiez à un homme de changer une pièce de monnaie, il vous expliquait en quoi le *fils* différait du *père*. Vous informiez-vous du prix du pain, on vous répondait que le fils était inférieur au père; un troisième, à propos de bain, affirmait que le fils avait été créé de rien.... Les chefs de parti maintenaient ainsi l'agitation parmi le peu-

[1] Jortin. v. 4.

ple, l'attirant chacun de leur côté autant qu'ils le pouvaient, et se faisant gloire de ce que le premier chrétien venu traitait sans hésiter des questions qui avaient embarrassé tous les sages de la Grèce.....

On reprit la doctrine mosaïque du péché originel. Ce fut en vain que, d'après la croyance même, le sauveur avait versé son sang pour l'effacer. Il fallut bon gré malgré que le monde restât sous les malheureuses conséquences qui sont résultées du fruit défendu. Le genre humain dut plus que jamais expier le crime de la mère des hommes; verser des flots de sang, ce n'était que laver le fatal péché et purifier l'âme de sa souillure. Dans les conciles où l'on décidait solennellement sur toute cette logomachie, le parti le plus fort ne se retirait jamais sans lancer des anathèmes contre la minorité.

Si l'histoire de ces temps-là n'était qu'un rêve, il serait encore pitoyable et affligeant. Nous ne nous arrêterons pas aux diverses complications d'erreurs qu'apportaient en discussion les Gnostiques, les Ebionites, les Marconites, les Ariens, les Manichéens, tour à tour investis de la supériorité et du double titre de chrétien et catholique. Au rapport d'Ammien, ils se faisaient une guerre qui surpassait en fureur celle des bêtes

les plus féroces [1]. —St.-Grégoire de Naziance se plaignait aussi avec dégoût « de ce que le royaume de Dieu était continuellement en proie à la discorde et présentait l'image du cahos, d'une tempête nocturne, même de l'enfer [2]. »

Les héros de l'époque étaient Eusèbe, Lactance, et surtout St.-Athanase, amis, les premiers de Constantin, et le second de Constance, empereurs ignorants et superstitieux. Ces chefs savaient à la fois défendre la cause qu'ils embrassaient, et faire rendre des édits pour enjoindre aux sujets de l'empire de croire à la décision des conciles dont ils étaient l'âme. Athanase, le plus fort des théologiens de son temps, rendit les plus grands services à son parti ; il fit condamner l'opinion d'Arius, son rival, sur la trinité, et eut la bonhomie d'avouer ensuite que, plus il méditait sur le *verbe divin*, moins il le comprenait. Mais n'importe, disait Athanase, ce sera là un acte de foi immuable, puisque la révélation l'a admis ; et un décret impérial venait raffermir la foi des chrétiens qui auraient encore chancelé.

Il parut des doctrines singulières relativement à la vertu de l'homme et aux conditions de la

[1] Ammien. *Caract. des sect.*

[2] Grég. *Orat.* 1, cité par Tillemont.

famille. La chasteté perpétuelle, chapitre traité avec prédilection par St.-Augustin, fut considérée et prêchée comme la vertu la plus éminente. Les pères de l'église aimaient à croire que si Adam eût persévéré dans son obéissance, il eût toujours vécu dans un état de pureté virginale, et que le genre humain se serait perpétué par quelque mode de végétation. St.-Augustin, St.-Grégoire de Nysse, St.-Justin sont portés pour cette opinion. Le mariage ne devait être toléré que comme une faiblesse, et un premier engagement suffisait pour remplir toutes les fins de la nature et de la société. Voyant néanmoins que le monde n'était pas en général disposé à se prêter à l'essai du mode de végétation humaine, on eut recours à un expédient qui adoucissait un peu l'horreur qu'inspirait le mariage. On dit que c'était une ressemblance de l'alliance de Jésus-Christ avec l'église. Ce n'était pas mal entrer dans la force du sentiment le plus invincible de l'humanité, et les prêtres, les évêques mêmes ne virent plus de difficulté à devenir pères de famille [1].

[1] Ce fut au grand concile de Nicée qu'eut lieu la première tentative contre la loi évangélique et de nature du mariage des prêtres. Cependant Moïse, Jésus-Christ avaient dit : « Dieu a créé l'homme mâle et femelle ; que l'homme ne sépare pas ce que

Néanmoins l'église, dès les premiers siècles, se trouva remplie d'une foule de personnes des deux sexes qui se dévouaient à une chasteté perpétuelle. Quelques-unes se montraient insensibles, d'autres invincibles aux attaques de la chair. Dédaignant une fuite ignominieuse, les vierges nées sous le climat brûlant de l'Afrique ne craignaient pas de se mesurer avec l'ennemi et de braver les plus grands dangers. Elles permettaient aux diacres et aux prêtres de partager leurs lits et se glorifiaient d'une vertu qui échappait à tous les feux de l'impureté. Mais la nature insultée revendiqua souvent ses droits, et cette nouvelle espèce de martyre ne servit, au dire de St.-Cyprien,

Dieu a joint ; l'homme quittera père et mère pour s'attacher à sa femme et ils ne seront qu'une seule chair; et St.-Paul avait ajouté dans le même sens : «Que l'évêque soit le mari d'une seule femme etc. » Le concile de Nicée fit la proposition d'astreindre les ecclésiastiques au célibat. Cette question mise en délibération ne fut point entièrement adoptée. Néanmoins le concile ordonna que ceux qui n'étaient pas mariés ne se marieraient point. Ce décret ne fut pas généralement suivi ; la plupart des ecclésiastiques se marièrent, et notamment St.-Hilaire, St.-Grégoire de Nysse, St.-Grégoire de Naziance, le père de St.-Basile qui était prêtre, etc. Chaque fois qu'un moine montait sur le saint siége et avait quelque influence, il s'efforçait d'exalter le célibat. Ce fut au 11e siècle que le moine Hildebrand devenu Grégoire VII porta le plus grand anathème contre le mariage des prêtres. Il déclara concubines toutes les épouses présentes et à venir des prêtres.

qu'à introduire un abus de plus dans l'église [1]. La chasteté ne laissa pas d'avoir de si puissants défenseurs, qu'il fallut que la mère du Christ elle-même, qui avait eu nombre d'enfants, comme on le voit dans l'évangile, fût une vierge[2].

[1] Cypr. Lett. 4.

[2] Le mythe de la *mère de Dieu* a été fort répandu dans les diverses religions de l'Egypte et de l'Inde. La *Chin-mou* (mère sacrée) des Chinois est encore représentée un enfant dans les bras, une auréole autour de la tête. Quand Mackarteney fit son voyage en Chine, il fut fort surpris de trouver dans un temple une statue la représentant ainsi, et il crut que le culte catholique avait été porté et établi dans ce temple, d'autant plus que les prêtres qui entouraient la Chin-mou étaient vêtus commes des franciscains. Le célèbre voyageur ne fut convaincu du contraire que par des renseignements exacts. Le célèbre Gengis-Kan était né d'une vierge; il y eut aussi des extractions divines dans le paganisme; les Césars y prétendaient.

Il faut convenir néanmoins que, dans le mythe de la vierge, le catholicisme aurait été plus heureux que dans beaucoup d'autres créations, s'il n'eût confondu les caractères de la fille et de la mère. Marie belle, Marie chaste, douce et vertueuse, se présente au monde comme un modèle propre à assurer à la jeune fille qui veut devenir la compagne de l'homme, les moyens d'en être chérie et adorée. Car, celle qui ressemble à Marie, on ne l'aime pas seulement, on l'adore dans la réunion des sentiments les plus ineffables; on lui donne tout son cœur. L'intronisation d'une femme au ciel donnait aussi à la religion un attrait plus doux, une forme plus gracieuse. Elle était fort propre surtout à compléter le caractère de ce dieu qui, emprunté aux juifs, apparaissait aux premiers chrétiens dans un stérile isolement de sexe et sous un aspect qui était loin de captiver. Auprès de Marie, la figure sévère du père éternel s'efface, et l'on peut rêver d'espérance et de bon-

Ce fut le tour de l'ascétisme. Tandis que des chefs de parti aspiraient avec fureur à la domination temporelle et à un luxe effréné [1], d'autres,

heur, en contemplant auprès de lui une femme saintement adorée. Mais il fallait que Marie fût une jeune fille, une sœur, non une mère. Par la confusion de ce double caractère, le mythe de la Vierge est resté imparfait. Il se présente même à la raison comme renfermant une énigme que la séduction peut trop souvent expliquer au détriment de la candeur et de l'innocence. La scène de la Visitation n'est point, relativement à nos mœurs, entièrement exempte de mauvaise pensée.

C'est ainsi que, sous l'influence du sentiment chrétien, le catholicisme a créé quelques belles ébauches, que le mysticisme venait toujours défigurer, attestant la stérilité de son esprit et l'absence en lui de tout but social.

Le culte de la mère de Jésus-Christ n'eut d'abord pour objet que de remplacer celui d'une Diane, auquel le peuple d'Ephèse était fort attaché, et qu'il ne consentit à abandonner que moyennant cette transaction qui offrait également une divinité féminine à son adoration.

[1] Voici comment Ammien, auteur payen il est vrai, mais historien simple et modéré, parle des évêques du 4e siècle où il vivait. Après avoir décrit un carnage qui eut lieu à Rome pour une place d'évêque entre Damas et Ursin, il ajoute : « Je ne m'étonne pas qu'une charge si précieuse enflamme les désirs des hommes ambitieux et produise les débats les plus violents et les plus opiniâtres. Le candidat qui réussit est sûr d'être enrichi par la libéralité des matrones. Il sait qu'après avoir orné sa personne d'une parure élégante, il pourra parcourir les rues dans son char et que la table des empereurs n'égalera pas la sienne en délicatesse et en profusion. »

La peinture que St.-Grégoire de Naziance fait lui-même de ses confrères des villes, de leurs chars dorés, de leurs chevaux fougueux, de leur suite nombreuse devant laquelle la foule s'écarte

chose incroyable, donnaient à leur imagination une direction inverse. Ils adoptèrent la morale indienne des bonzes et se mirent à prêcher et à pratiquer de bonne foi le jeûne, la prière et l'humiliation. Ils avaient pris au pied de la lettre une prédiction de la fin prochaine du monde, dont ils voyaient déjà des signes précurseurs dans le démembrement de l'empire ; et l'éruption de quelques volcans, qui avait eu lieu depuis peu, fortifiait l'opinion des millenaires[1]. Les ascétiques n'avaient plus devant les yeux que le royaume céleste ; on les voyait se traîner nu-pieds, couverts de boue et de cendres, le visage pâle, annonçant partout le jugement dernier. Ce fut sous le soleil brûlant de la Syrie que l'ascétime

comme devant des bêtes féroces, est conforme au rapport de l'historien payen. (*Grég. Orat.* 22.)

On appelait même les évêques et les prêtres de ce temps-là *Auriscalpius*, cure-oreille, parce qu'ils se faisaient donner les joyaux des femmes. Nous pouvons voir aussi dans St.-Chrysostôme son opinion sur ces chefs de partis ; il s'en expliquait en disant qu'il y aurait bien peu d'évêques de sauvés, en comparaison du nombre qu'attendait la damnation éternelle.

(Tom. 9, *Hom.* 3.)

[1] L'opinion des Millenaires est assez connue. St.-Barnabé en était le coryphée; il prédisait que le monde devait durer six mille ans depuis sa création, et ce temps-là n'était pas fort éloigné. Certain verset de St.-Mathieu fortifiait surtout l'opinion de la fin prochaine du monde.

fit les plus grands progrès. On vit une foule de *saints* qui, dédaignant les voies ordinaires par lesquelles le genre humain s'était alimenté jusque-là, paissaient avec les troupeaux dans les champs, chassaient les bêtes féroces de leurs cavernes pour en faire leur demeure. La perfection consista à manger des racines et de l'herbe, à se vêtir d'une peau, à rester silencieux, immobiles, quelquefois sur une jambe, enfin à s'exposer volontairement aux intempéries des saisons.

Les chefs de l'église s'accommodèrent d'autant mieux de ces nouveaux venus, qu'ils donnaient carrière à un genre de spéculation de laquelle ils n'avaient rien à redouter. Ils s'empressèrent de canoniser les ascétiques, et les solitudes de la Thébaïde fournirent les légendes et les modèles qui devaient remplacer *les hommes illustres* de la civilisation précédente. C'est là que Théodoret, le Plutarque catholique, alla chercher les matériaux de la vie des saints[1], monument destiné à servir de modèle aux générations du moyen-âge.

Au milieu d'une telle confusion de mondes, d'ambitions et de croyances bizarres, il semble

[1] Théodoret, *Vita patrum*.

que la tête ait tourné aux soi-disant chrétiens. Sur tous les points on s'accordait à tirer de l'évangile les conséquences les plus fausses et les plus opposées. C'était une impasse où les questions venaient se heurter, comme pour servir de protocole entre les dupes et les fripons.

Dans l'ascétisme, il ne s'agissait que du sang et de la croix du Christ, de son supplice, nullement de sa morale. C'était une tendance violente et contre nature à rendre à la douleur un culte divin, et à trouver dans l'ébranlement des forces physiques une sorte de jouissance orgueilleuse, d'autant plus que ces souffrances assimilaient l'ascétique au sort de l'Homme-Dieu, objet de sa foi. Aussi le vit-on se complaire dans la pensée de la passion de Jésus, jusqu'à renouveler chaque jour la scène de son sacrifice, puis créer un purgatoire de flammes, comme moyen de purification dernière; tant il était rempli de l'idée que les tourments purifient l'âme et lavent les péchés. Les exagérations de l'ascétisme n'avaient peut-être leur source que dans un ressentiment profond contre l'oppression et contre les persécuteurs du Christ, ressentiment aveugle auquel se joignait peut-être un reste défiguré du stoïcisme des disciples de Zénon. On ne saurait se dissimuler qu'il fallait, à tort ou à raison, qu'il y eût là

une trempe forte pour cet esprit de fanatisme qui, dans les siècles suivants, fut mis en action dans les guerres religieuses par les menées de l'inquisition, comme nous aurons occasion de le voir. Les hommes qui s'appliquent à l'étude des questions politiques tireront une grande leçon de l'observation qui se présente ici, c'est qu'il est toujours arrivé que, lorsqu'une révolution est faite par une partie des populations, et surtout de bas en haut, les vainqueurs tendent à faire prévaloir leur condition propre, quelque vile qu'elle soit. La liberté chrétienne étant surgie du sein d'une foule d'esclaves dans la plus grande ignorance, il arriva que celle-ci voulut ennoblir l'ignorance et la pauvreté, ne fût-ce qu'en haine des oppresseurs qui étaient riches et lettrés. Il ne fut donc pas étonnant qu'un parti considérable parmi les chrétiens revêtît le manteau troué de Diogène, affectant la misère, même la saleté avilissante. Misérables et souffreteux, ils se firent gloire de la misère et de la douleur, jusqu'à les diviniser.

Enfin, il était convenu que les évêques composaient l'église et étaient les successeurs des apôtres et les représentants de Jésus-Christ. Les décisions de leurs conciles devaient être considérées dans toute la chrétienté comme inspirées de l'esprit

saint, et comme autant d'articles de foi immuables sous peine de damnation, bien que les personnes éclairées se moquassent de ces conciles et de leurs débats, et qu'un père de l'église [1] les comparât lui-même à des volées de *pies* et de *grues*, ou à des essaims de *guêpes* [2].

Tout s'en allait ainsi, au gré du zèle catholique, à la dérive des facultés de l'entendement, lorsque, sur le trône vermoulu des empereurs, se leva tout à coup un homme dont le génie supérieur et les vertus éminentes vinrent rappeler aux partis étonnés la philosophie de Platon et d'Aristote, et ranimer les traits décrépits de l'antique civilisation. L'empereur Julien avait reçu une éducation chrétienne ; mais le scandale et le vide des discussions théologiques lui avaient donné mauvaise opinion des chrétiens. Son goût pour les beautés de la Grèce et la gravité des principes philosophiques le porta à admirer la mythologie et à se faire le soutien des payens fort maltraités par ses prédécesseurs. Aussi les catholiques n'hésitèrent-ils pas à l'apostropher de l'épithète d'apostat et à le flétrir de leur plus sainte colère.

Il paraît que les idées de Julien tenaient

[1] St.-Grég. de Naz.

[2] St.-Grég. de Naz.

aux principes sublimes de la religion naturelle ; et, comme il ne voyait pas à celle des chrétiens d'autre base que la révélation, son esprit se tourna du côté des pratiques symboliques. Il reconnaissait, il adorait la cause éternelle de l'univers ; il lui attribuait toutes les perfections d'une nature infinie, invisible aux yeux, inaccessible à l'intelligence des faibles mortels. L'homme, tirant son origine immédiate de la cause première, en avait reçu l'immortalité. Le spectacle de l'univers exaltait son admiration ; le soleil était à ses yeux le trône de l'éternel [1]. La tolérance des cultes lui paraissait raisonnable et nécessaire. Tout en faisant rouvrir les temples du paganisme, il voulut essayer un concordat entre ses doctrines et celles des chrétiens. Il convoqua les évêques dans son palais; et comme il ne pouvait parvenir à se faire écouter au milieu de leurs débats, il s'écria tout à coup: « Ecoutez-moi donc, les Gaulois et les Ger- » mains m'ont bien écouté! » Mais voyant qu'il ne pouvait parvenir à calmer les clameurs de ces frénétiques, il s'en alla en se moquant d'eux, et s'attacha dès lors à établir et régulariser l'ancienne religion. Il nomma vicaires des provinces

[1] Julien composa un hymne au *Soleil*, que St.-Cyrille a recueilli.

les philosophes les plus éclairés et ordonna d'établir des hôpitaux dans toutes les villes et d'y admettre également les pauvres de toutes les religions. Les juifs réclamaient des temples, il les leur accorda; il en faisait même élever un à leur religion, lorsque la mort vint l'atteindre [1].

Les chrétiens eurent la hardiesse d'incendier en divers lieux des temples payens; Julien leur ordonna de les rebâtir de leurs mains. Etant à Antioche, il assista lui-même aux fêtes d'Apollon dans un temple, et ce temple fut incendié dès le lendemain, les prières de l'évêque St.-Babylas ayant appelé dessus le feu du ciel.... En cette circonstance, Julien réduit à l'alternative de supposer un crime ou un miracle, prononça pour le crime et ordonna des punitions et la clôture de l'église d'Antioche.

Les partisans descatholiques ont beaucoup exagéré leurs persécutions sous le règne de Julien. La vérité est que leur orgueil eut beaucoup plus à souffrir que leurs personnes, dans la circonstance grave dont nous venons de parler. Un prêtre,

[1] Julien perdit la vie six mois après avoir ordonné qu'un temple fût élevé aux Juifs sur les fondements de l'ancien temple de Jérusalem. Les catholiques attribuèrent sa mort à cet *essai impie*. Ils allaient disant que le temple de Jérusalem ne pouvait pas être relevé par de telles mains. Il y a aujourd'hui sur cet emplacement même une mosquée turque.....

nommé Théodoret, ayant été tué par des soldats, l'empereur s'en plaignit amèrement à son ministre, disant qu'il ne voulait pas que son règne fût marqué par une persécution sanguinaire [1]. Julien molesta les chrétiens, il ne les persécuta pas ; il leur ôta les écoles où les enfants, selon lui, étaient pervertis par l'esprit de théologie ; la piété et la science étaient synonimes dans son esprit.

Julien réforma le luxe de sa cour ; il renvoya l'essaim d'évêques, d'eunuques et de courtisanes qui s'y étaient établis sous les règnes précédents. Sobre, laborieux, infiniment intelligent, il écrivait plusieurs lettres à la fois, sans jamais perdre le fil de ses idées ; lorsque ses ministres se reposaient, il se retirait dans sa bibliothèque. A l'exception de la courte durée d'un mariage, il n'admit pas de femme dans son lit. Il éloigna des places les gens oisifs. Il disait hautement que la forme d'un gouvernement absolu était contre nature et corrompait les mœurs. Au rapport d'Ammien, il n'aurait pas hésité à rétablir la république, s'il n'avait pas été entouré d'esclaves incapables d'applaudir à ses vertus et de blâmer hautement ses défauts. Ayant découvert une conspiration contre sa personne, il fit venir dix

[1] Gibbon.

conjurés qui l'avaient ourdie, et après leur avoir fait des reproches et des remontrances, il se contenta d'en exiler deux. Il ne s'écarta d'une telle clémence qu'envers un fils de Marcellus, qui avait tenté de le détrôner pour s'élever à sa place. Guerrier durant l'été et magistrat durant l'hiver, il repoussa de toute part les barbares, et rendit lui-même la justice dans son palais. Parmi les lois qu'il promulgua dans l'espace de seize mois, cinquante-quatre ont été admises dans le code Justinien.

Dans le cercle étroit que nous nous sommes prescrit, nous ne pouvons mieux faire ressortir le caractère de morale et de civilisation que le génie de l'empereur Julien tendait à reproduire, qu'en citant un passage du discours qu'il fit à ses amis, lorsque, frappé sur le champ de bataille, à l'âge de trente-deux ans, les médecins eurent déclaré qu'il ne pouvait plus monter son coursier et que sa blessure était mortelle : « Mes amis et mes camarades, dit Julien, la nature me demande ce qu'elle m'a prêté. Je le lui rends avec la sérénité d'un débiteur qui s'acquitte, et non point avec la douleur et les remords que beaucoup d'hommes croient inséparables de l'état où je suis. La philosophie m'a convaincu que l'âme n'est vraiment heureuse, que lorsqu'elle

est dégagée des liens du corps. J'ai considéré le pouvoir dont j'étais revêtu comme une émanation divine; je crois l'avoir conservé pur et sans tache, en gouvernant avec douceur les peuples confiés à mes soins; si je n'ai pas toujours réussi, c'est que le succès ne dépend pas entièrement de la volonté humaine. Persuadé que le bonheur des citoyens est la fin unique de tout gouvernement équitable, j'ai détesté le pouvoir arbitraire, source fatale de la corruption des mœurs dans un état. J'ai toujours eu des vues pacifiques, vous le savez; mais dès que la patrie m'a fait entendre sa voix, j'ai obéi avec la soumission d'un fils aux ordres d'une mère. La prédiction que l'on m'a faite depuis longtemps que je mourrai de mort violente, ne m'a pas empêché de considérer le péril d'un œil fixe. Je l'ai affronté avec plaisir et sérénité. Je remercie le Dieu éternel de n'avoir pas permis que je perdisse la vie dans une conspiration ou dans les angoisses d'une longue maladie; je le remercie de ce qu'il m'enlève au monde par un glorieux trépas, au service d'une cause glorieuse. C'est une lâcheté égale de désirer de mourir lorsqu'il faudrait vivre, et de désirer de vivre quand il faut mourir.... » Après ce discours prononcé d'une voix douce et ferme, l'illustre Julien fit son tes-

tament, sans vouloir désigner son successeur. Ayant ensuite demandé pourquoi il ne voyait pas un de ses amis qui manquait à la réunion, on lui répondit qu'il avait péri dans la mêlée. Il en témoigna son regret, et reprocha à ses auditeurs de verser des larmes ; puis il entama avec Priscus et Maxime une conversation métaphysique sur l'immortalité de l'âme; mais sa blessure venant à s'ouvrir, il expira au milieu de cet entretien sublime, après avoir régné seul vingt mois seulement.

Après la mort de Julien, la fougue du spiritualisme catholique n'eut plus de frein. Les évêques, mieux reçus à la cour de ses successeurs, ne s'occupaient plus que de faire des miracles, et de provoquer des décisions canoniques sur les subtilités que l'imagination leur suggérait. Jérusalem était devenue un grand objet de dévotion, depuis que la mère de Constantin y avait découvert la *vraie croix*. On y allait en pèlerinage, et l'on rapportait des échantillons de cette croix qui avait la vertu de se reproduire à mesure qu'on en coupait des fragments; quelques pèlerins rapportaient aussi *du lait de la vierge*; le tout vendu assez cher par les prêtres qui distribuaient aux croyants ces objets de leur vénération. Cependant, de l'aveu de St.-Jérôme qui habitait Bethléem et de

St.-Grégoire de Nysse, la moralité n'en était pas meilleure dans ce rendez-vous du monde chrétien. Ces pères de l'église ne font pas difficulté de décrire la corruption dont Jérusalem offrait alors le spectacle : « C'était, disait St.-Jérôme, un lieu d'affaires et de plaisirs; depuis la mode des pèlerinages, les habitans de la Cité sainte s'étaient familiarisés avec toute sorte de crimes, l'adultère, le vol, le meurtre et l'empoisonnement [1]. »

Cette époque fut celle des reliques des saints. Les restes conservés des martyrs se produisaient de toute part et opéraient des prodiges. Chaque métropole et ensuite toutes les églises eurent leur saint qui attirait plus ou moins la dévotion, selon que sa sainteté était garantie par des miracles plus étonnants. On consacrait sa vie à aller en pèlerinage de Jérusalem où était le saint Sépulcre, à Rome où l'on prétendait revoir St.-Pierre, et de là à Constantinople qui avait eu le bonheur de retrouver, au grand étonnement de l'époque, les ossements du grand Samuël, juge et prophète en Israël. Après quelques murmures soulevés contre les reliques et les miracles par le prêtre Vigilantius qu'on traita de *démoniaque*, de *cerbère* et de *centaure*, la dévotion s'affermit

[1] St.-Jérôme. *Lett.*

sur de telles bases, et le culte des squelettes remplaça définitivement celui des statues de l'antiquité [1].

D'un autre côté, la partie idolâtre des populations de l'empire offrait à peine des traces de l'antique civilisation. Les chaînes des Césars, pour être dorées, n'en avaient pas moins corrompu de plus en plus ces républicains qu'ils n'avaient pu dompter et asservir que par les caresses et les voluptés, comme le disait hautement le rhéteur Longin. « Jamais, disait Longin, des âmes comprimées par la servitude ne connaîtront cette véritable grandeur d'âme qui se déploie sous un gouvernement républicain. Enchaînées par le préjugé qui s'attache au despotisme, elles sont incapables de s'élever ». L'honnête Ammien fait aussi le plus triste tableau de ce qu'était devenue sa patrie ; et les historiens qui sont venus après lui nous ont tous peint l'empire comme étant dans un état complet de démoralisation et de décadence.

[1] On est étonné de voir, dans des écrivains du mérite de St.-Jérôme et de St.-Augustin, la croyance qu'ils donnent ou paraissent donner à une innovation que Tertullien, Lactance et Arnobe eussent certainement traitée d'idolâtrie, dans les siècles précédents, eux qui prêchaient un culte exclusivement spirituel ; et reprochaient aux Juifs jusqu'à leurs moindres cérémonies. C'est dans le plus grave de ces deux écrivains, l'auteur de la *Vulgate*, que nous trouvons les expressions ci-dessus adressées au prêtre Vigilantius.

IX.

ESPRIT DU CATHOLICISME ; SON RÈGNE.

Les évêques parviennent, avec l'aide des empereurs, à ruiner le paganisme. — L'autorité spirituelle fondée par les caresses d'une part et les menaces de l'autre. —Chute de l'empire. — Discussions mystiques au milieu de l'invasion des barbares. — Le catholicisme fait homme monte sur le trône des Césars. — Il règne par la maxime de Tibère. — Destruction matérielle des monuments des sciences et des arts.—Rois de droit divin. — Origine de la confession auriculaire. — Commerce des indulgences. — Dernier terme de la juridiction absolue en matière d'infaillibilité et de salut des âmes.

Notre tâche, pour aujourd'hui du moins, n'est pas d'écrire l'histoire et les époques, mais seulement l'esprit de l'histoire et des temps au travers desquels la vérité transformée en sophisme s'en va dégénérant d'erreur en erreur.

Nous dirons cependant que nous devons être, en ce moment, au cinquième siècle; car l'idolâtrie des reliques s'introduisit vers la fin du quatrième. Nous n'entrerons pas dans le détail des superstitions qui, de la théorie, passèrent dans la pratique des cérémonies pour constituer le culte. Attentif à notre but, il nous suffit de constater que le règne de l'imagination et de la fraude est fondé par des sectaires qui, pour renverser un empire, ont organisé le fanatisme des masses, et par la suite profité de cette orgauisation docile, pour régner à leur tour au milieu des ténèbres dont ils ont couvert un monde sur lequel trois types de civilisation avaient déjà jeté une vive lumière. Nous marcherons le plus rapidement possible à ce dénoûment de l'examen historique, au bout duquel nous venons, en présence de la France du 19me siècle, demander au catholicisme comment il a constitué la personne, la famille, la société, les états et le monde; quelles mœurs, quelles lois, quelles libertés, quelles sciences, quel bien-être il a fécondé durant quinze siècles qu'il a tenu et pétri l'humanité dans ses mains?... Entre le catholicisme et la position que nous avons prise, il y a la réponse à cette importante question.....

Mollement assis sur les bords du Bosphore,

énervé par les voluptés et la superstition, l'empire voyait chaque jour lui échapper quelqu'une de ces nations dont la conquête avait composé son riche apanage. Les chefs du parti catholique, maîtres absolus de la multitude, la tenaient en haleine par la fréquence des miracles et l'ardeur de la prédication [1]. Sans eux, l'autorité des empereurs était déjà sans force sur une grande partie du peuple; sans les empereurs, les évêques avaient également à craindre de voir le peuple

[1] Parmi les nombreux miracles consignés dans les légendes ecclésiastiques de cette époque, on remarque l'aventure des *sept dormeurs d'Ephèse*, rapportée par St.-Grégoire de Tours (*in gloriâ Martyr.*). C'étaient sept jeunes gens qui, du temps de la persécution suscitée par l'empereur Decius, avaient été enfermés dans une caverne. Le propriétaire de la caverne l'ayant ouverte deux cents ans après, les adolescents, s'il est permis de les appeler ainsi, se réveillèrent et crurent n'avoir dormi que quelques heures. Pressés par la faim, ils envoyèrent l'un d'entr'eux à la ville pour y acheter du pain. Celui-ci était tout étonné de ne plus reconnaître son pays natal et bien davantage de voir une croix régner en paix sur la porte d'Ephèse. La singularité de son costume, son vieux langage, l'antique monnaie qu'il présentait, le firent considérer d'abord comme un aventurier qui avait trouvé un trésor. Conduit devant le magistrat, il fut bien vite reconnu qu'il y avait là un grand miracle; et l'évêque d'Ephèse, ainsi que l'empereur Théodose, les magistrats et le peuple s'empressèrent d'aller en procession visiter la sainte caverne.... On trouve la même fable dans le koran. Mahomet ne l'a pas jugée indigne de ses lecteurs, ces bons Musulmans qui croient que le prophète fendait la lune d'un coup de cimeterre.

échapper à la fascination. La solidarité de pouvoir et d'influence devenait de plus en plus nécessaire entre le trône et l'église; sur des populations telles que les avait endoctrinées le catholicisme, il y avait place pour l'anathème et pour l'épée. La séduction et la force étaient déjà les seuls éléments de gouvernement; et c'est en pareille circonstance que l'une des deux puissances pouvait dire à l'autre, comme un argument sans réplique, les mots de M. Guizot: Il *faut* notre alliance, *il la faut nécessairement....*[1]

L'esprit prêtre, ce nouvel Arhiman, sut si bien envelopper de son atmosphère ténébreuse la plupart des empereurs, que, tantôt par des caresses et des adulations, plus tard par des résistances qui donnaient déjà la mesure de l'audace du catholicisme, il fit servir le sceptre à saper définitivement ce qui restait de la religion romaine, et à persécuter le judaïsme dont il avait revêtu les superstitions.

[1] Théodose le *grand* ne resta pas en srrière de l'œuvre de Constantin le *grand*. A l'instigation de St.-Ambroise, Théodose rendit plusieurs décrets en faveur du catholicisme. L'un de ces décrets porte l'ordre à ses sujets de croire à la sainte Trinité, dogme qu'il dit avoir été *enseigné par St.-Pierre* aux Romains. Il déclare hérétiques ceux qui ne croiront pas immédiatement, en attendant les coups de sa main *que dirige le ciel.* Le dernier édit de Théodose, sur la matière, s'exprimait ainsi : « C'est notre plai-

Le pouvoir spirituel était fondé aussi bien que le fut jamais celui des mages, des brahmes, des druides et des prêtres de tous les pays. Les évêques faisaient trembler tour à tour les empereurs et les peuples, en s'appuyant alternativement sur l'un et l'autre pour les dominer tous les deux[1]. Le système suivi à Constantinople était imité

sir et notre volonté de défendre à tous nos sujets et magistrats de faire aucun service aux dieux, soit à la ville, soit à la campagne. » Théodose couronna cette œuvre toute catholique en traînant à un char de triomphe les dieux de l'antiquité. Ce fut là le dernier coup porté au paganisme. Les auteurs payens de l'époque rapportent la ruine de leur religion comme un prodige qui rétablit le règne de la nuit et du cahos. Les villes et les campagnes furent inondées du sang des payens, et leurs temples renversés ou transformés, disent-ils, en cavernes qui se remplissaient de têtes marinées et salées dont on faisait objet d'adoration.

[1] Quelque temps après que Théodose eut rendu de si grands services à l'église, il arriva que l'évêque d'une province éloignée, avec un cortège de moines, s'avisa d'incendier une synagogue privée. Le gouverneur condamna les délinquants à rétablir l'édifice à leur frais, et l'empereur approuva la sentence. St.-Ambroise furieux n'hésita pas à déclarer que la seule tolérance envers des juifs était une persécution contre les chrétiens. Il représenta l'évêque et les moines comme des martyrs. N'ayant pu, par ses prières, obtenir la révocation de la sentence, il s'avisa d'un stratagème caractéristique. Comme il célébrait une solennité à laquelle assistait l'empereur, il se retourna tout à coup contre celui-ci, le somma de reconnaître innocents l'évêque et les moines incendiaires, en le menaçant des verges de Jérémie; enfin, il refusa même de faire l'oblation, jusqu'à ce que l'empereur se fût exécuté par une promesse solennelle de révoquer la punition....

avec ardeur dans toutes les provinces de l'empire ; les gouverneurs subissaient partout l'influence qui avait su les surprendre, et bien souvent n'avaient rien de mieux à faire que de lui obéir. Le catholicisme avait déjà revêtu des formes aussi bien que résumé ses croyances ; le concile de Nicée avait établi quatre métropoles qui, se correspondant entre elles, donnaient déjà à son action une certaine unité. Alexandrie dirigeait l'Afrique ; Antioche et Jérusalem, l'Asie et l'Europe orientale ; Rome avait sous sa surveillance tout l'Occident [1].

Cette forme, dans laquelle les simples prêtres et le peuple se plaisaient à voir un simulacre de ré-

[1] Si l'on voulait en croire les historiens qui ont été dévoués à la souveraineté pontificale, Rome aurait été, dès les premiers temps, une métropole universelle, fondée par St.-Pierre qui l'établit lui-même dans un voyage qu'il y fit, et dans laquelle la succession apostolique n'avait pas subi d'interruption. C'est là un mensonge fondamental. Outre qu'il n'est nullement prouvé que St.-Pierre ait jamais mis le pied dans la capitale de l'empire Romain, cet apôtre n'aurait pas imaginé de créer un *maître* dans l'église, contre les ordres formels de Jésus-Christ. Au reste, selon un historien dont l'autorité n'est pas suspecte en la matière, la première église qui donna ses instructions aux autres fut l'église Nazaréenne de Jérusalem. Elle eut quinze évêques, et reçut la vénération privilégiée, jusqu'à la destruction de cette ville ; après quoi Antioche et d'autres églises de villes furent l'objet de la dévotion des églises de l'ordre inférieur.

(EUSÈBE, *Hist. Eccles.*)

publique, suffit à l'ambition catholique; tant qu'elle ne se sentit pas assez forte pour usurper le trône des empereurs, elle se contentait de son règne spirituel, et en usait comme nous l'avons vu, en attendant qu'une occasion favorable vînt mettre entre ses mains la théocratie de Moïse, de Gédéon, de Josué et de David, c'est-à-dire la faire roi. Cette circonstance ne se fit pas vainement attendre ; la ruine qui menaçait au loin le trône des Césars se présenta soudain, frappant violemment à la porte, sous la figure d'Alaric et d'Attila : elle venait demander raison à ces monarques théologiens de l'usurpation de leurs devanciers. L'Italie fut envahie sans beaucoup de résistance : les Italiens de ce temps-là, ces fils dégénérés de l'antique Rome, tremblaient comme la feuille au son de la trompette des Germains. Ils avaient compté sur les miracles et les prières de leurs évêques, et quand ils leur reprochaient les calamités dont ils étaient accablés, les chefs catholiques leur répondaient : Vil peuple, race maculée du péché originel, faites pénitence ; prosternez-vous le front dans la poussière ; le Ciel vous châtie, les barbares sont un fléau envoyé de Dieu.....

Les docteurs ouvrirent l'Apocalypse; ils y trouvèrent d'un bout à l'autre la prédiction de ce qui

arrivait, et *prouvèrent* au peuple que leurs écritures présageaient l'avenir. St.-Augustin, au milieu de la confusion générale, trouva moyen de ne pas laisser tarir la controverse religieuse; il présenta sa doctrine de la prédestination, sur laquelle on se disputa durant dix années et qui exerce encore de nos jours le caquet sacerdotal. D'un autre côté, les casuis tes apportèrent sur le tapis une question non moins sérieuse; il s'agissait de décider si les vierges qui avaient été violées durant la guerre avaient perdu leur virginité...

Nous arrêterons-nous davantage aux turpitudes de ces époques, où le catholicisme, constitué dans les subtilités et l'ignorance, continue à faire valoir la ruse à la place des lumières qu'il a étouffées? Représenterons-nous les évêques flattant partout les vainqueurs, et déversant sur les vaincus l'injure et l'abjection? Peindrons-nous encore ces prélats s'engageant de plus en plus dans la souillure des disputes vaines et orgueilleuses? C'en est assez, sans doute, pour donner une idée de la transformation hideuse qu'avaient subie, dans le sein de la théologie, la doctrine du Christ et la philosophie de la Grèce et de l'empire.

Jetons un coup-d'œil rapide sur cet obscur moyen-âge, où l'esprit catholique a revêtu un

corps de monarque, et ornant son front d'une triple couronne, règne par la main comme par la pensée. Ici la tâche est facile : tous les historiens impartiaux viennent à notre appui, et nous n'avons plus besoin de recherches spéciales pour suivre le développement et les détours d'un système qui a pris forme et s'est fait homme. L'invasion de l'Italie fut favorable à celle des quatre métropoles qui semblait avoir le moins de chances de succéder aux empereurs. Tandis que les principaux sectaires guettaient le trône à Constantinople pour y faire monter l'église, c'est à Rome que ce résultat s'opérait. L'autorité impériale déchue et finalement détruite dans l'Occident, laissait au-dessus d'une ombre de sénat une dignité à laquelle les évêques de Rome surent s'élever et se soutenir, en s'appuyant sur les vainqueurs successifs de la malheureuse Italie, et en leur livrant alternativement les populations. Ce fut en vain que le patriarcat de Constantinople essaya de prendre l'initiative de l'autorité suprême dans l'église; non plus habile, mais plus criminel, celui de Rome triompha [1].

Nous aurions peu de mérite à exhumer

[1] Au milieu du cinquième siècle, un concile de Chalcédoine avait réglé l'égalité des dignités entre les évêques de Constantinople et de Rome, qui prenaient alors le titre de patriarche.

l'odieuse histoire du pontificat Romain, durant plus de dix siècles; la thèse que nous soutenons est au-dessus de l'avantage que nous pourrions en tirer, devant un public déjà prévenu sur ce point. Ce n'est pas dans le scandale dont le vice et le crime offrent le spectacle que nous irons chercher un appui; nous avons placé plus haut notre but et nos moyens. Ce ne sont pas les hommes que nous poursuivons ici : ce ne sont ni les hommes morts ni les hommes vivans. Nous avons à faire à un esprit, à un système, à une institution basée sur des principes subversifs de l'in-

Depuis lors, ces deux patriarcats ne cessèrent de rivaliser pour la primauté. En 472, l'empereur Léon accorda cette primauté à celui de Constantinople qui, dès ce moment, se qualifia d'œcuménique ou universel.

Mais Phocas étant parvenu à l'empire par le meurtre de l'empereur Maurice, en 602, chercha à faire légitimer son usurpation par Cyriaque, patriarche de Constantinople, qui eut le courage de le refuser. L'évêque de Rome, Boniface III, s'offrit à faire ce que désirait le tyran, et celui-ci lui accorda la primauté en échange. C'est depuis ce temps que les évêques de Rome exercent les actes qu'ils attribuent aux décrets de la Providence, et que, pour nous servir de l'expression de M. Guizot, le Saint-Esprit ne cesse pas de descendre sur le pape. Ce n'est pas à dire, cependant, que l'autorité suprême du pontificat romain ne fût plus contestée, et n'eût pour titre que cette délégation qui le constituait complice d'une usurpation et d'un meurtre. Qui ne connaît les *Décrétales* et la prétendue cession de Constantin à Silvestre II, dont Laurent Valle, au 15.e siècle, démontra la fausseté, et que l'Arioste a placée parmi les merveilles qu'Astolphe rencontre dans la lune !

telligence et de la raison d'abord, et par suite des sentimens, de la morale, et du bien-être des peuples. Nous combattons une loi toute d'erreur, substituée aux lois de la sagesse du Tout-Puissant. Et nous le dirons tout d'un mot : il s'agit moins, dans notre pensée, de se faire la guerre que de s'entendre ; moins de se diviser par des récriminations sur les erreurs du passé, que de se rallier dans l'examen du vrai et dans la recherche de l'avenir.

Néanmoins, pour suivre l'esprit catholique à travers ses périodes jusqu'à son apogée, et pour juger de sa valeur politique et sociale par la carrière même qu'il a parcourue, il faut bien en indiquer les principaux résultats. Car on a beau dire que les institutions ne sont pas responsables de la faiblesse humaine; en cela, on se trompe: une bonne institution produit de bonnes mœurs et de bons esprits ; de même que de bonnes mœurs et de bons esprits créent de bonnes institutions. Entre les hommes et les lois, il y a solidarité.

De quelque côté qu'on envisage la tendance du catholicisme fait homme et souverain, sous quelque point de vue qu'on la considère, elle a porté sur les mœurs, sur les lois, sur les sciences, sur toutes les racines de la destinée humaine une

action destructive. Voyez le papisme agrandissant son empire par ce système d'investiture, qui, de toutes parts, fait un appel indirect à l'usurpation et à la violence dans la famille des souverains. Voyez-le se servir de ces mêmes souverains pour détruire successivement leurs forces et s'approprier leurs domaines. Tantôt il soulève la puissance des rois contre des peuples ; tantôt des peuples sont soulevés par lui contre l'autorité des rois. Faible ou fort, innocent ou coupable, le prince qui consent à servir les intérêts de l'église, à accréditer l'autorité ecclésiastique dans la crédulité des peuples, celui-là est le vrai souverain, l'élu de Dieu ; ses adversaires doivent trembler devant l'anathème lancé du haut du Vatican [1]. Voyez-le porter une main dévastatrice sur tous les monuments de la science et des arts, dans la crainte qu'une étincelle de la lumière anti-

[1] Nous observerons en passant que le *droit divin* des rois en France est venu d'une source pareille à celle que nous avons indiquée comme étant celle du pontificat de Rome. Pepin-le-Bref, maire du palais en France, gouvernait pour Childéric, roi héréditaire. Ayant pris envie d'être roi, Pepin consulta le pape Zacharie. Celui-ci répondit en ordonnant, à la grande surprise des seigneurs de France, qu'*au nom de Dieu* Chilpéric fût déposé et Pepin sacré roi. On connaît ensuite la divinité du droit des Capets. Les papes étaient toujours là pour vendre de quelque manière leur ministère à quelque usurpation de l'autorité souveraine et pour la sanctifier.

que, ne venant à jaillir, sa fourberie ne paraisse au jour[1]. Derrière le voile obscur qu'il a jeté sur le

[1] C'est une opinion générale que Grégoire Ier dit le *grand* renversa les temples et mutila les statues ; qu'il fit brûler la bibliothèque palatine, et que l'histoire de Tite Live, qui était celle de l'antique Rome, fut principalement l'objet de son absurde fanatisme. Quelques auteurs partisans de la cause du clergé et entre autres Barbeyrac, l'auteur de la *Morale des Pères*, ont voulu disculper Grégoire. Mais leurs arguments ne nous paraissent pas recevables. Quel moyen, après ce que nous avons vu de l'esprit catholique dès son origine, de penser que Grégoire n'ait pas pu exécuter ce que Tertullien aurait voulu pouvoir accomplir et ce que St.-Ambroise faisait de son mieux, par l'intermédiaire de l'empereur Théodose et des moines de Callinicum ! Si nous voulions faire sur ce sujet des recherches plus profondes que celles de Bayle, de Gibbon et autres auteurs bien connus en France, si la proposition avait besoin du témoignage des écrivains arabes et musulmans, peut-être est-ce un autre qu'Omar, le successeur du prophète Mahomet, qui incendia les livres d'Alexandrie ?....

Au reste, les voyageurs qui ont visité les musées de Naples, de Rome et tous ceux où des restes de statues antiques se présentent à l'admiration, ont pu s'assurer par leurs propres yeux qu'elles ont reçu des insultes que le fanatisme seul pouvait inventer. Si le catholicisme n'a pas détruit les sciences et les arts, qu'étaient-ils donc devenus jusqu'à l'époque de la renaissance ? S'il n'avait pas horreur des lumières, pourquoi poursuivait-il comme des bêtes fauves et jetait-il dans ses bûchers les hommes qui produisaient une invention dans les sciences, ou retrouvaient l'art de raisonner. Jordanus Brunus qui a ressuscité la philosophie, brûlé ; Virgilius qui a découvert les antipodes, brûlé ; Galilée et tant d'autres victimes du système aveugle de l'anéantissement des lumières, ne sont-ils pas autant de témoignages contre l'esprit que nous combattons ? Assurément l'invasion des barbares put détruire quelque part des monuments. Mais il faut

monde, c'est Tibère ressuscité avec sa maxime, Tibère qui divise pour régner. Les nations, les villes, les villages, les familles, tout cela est circonscrit dans des réseaux séparés, dont le fil est entre les mains du nouveau Tibère. Tout cela vit de la vie d'un pénible songe; tout cela se remue, sans rapports naturels, dans la misère et la fange; tout est divisé et croit subir le règne du Christ et de Dieu.

Dix siècles sont dix siècles de guerres, d'extravagances populaires, de saturnales impies, faites au nom de la religion. Le nouveau Tibère joue tous les rôles et revêt toutes les formes. Ici c'est le serviteur des serviteurs; là, le roi des rois. Tantôt il se couvre le front de cendres; tantôt le casque guerrier orne ce même front. Son principal appui, c'est la courtisane la plus dépravée, c'est l'empoisonneur le plus habile ou le traître le plus adroit. Durant tout le moyen âge, la cour du Vatican est le foyer des débauches

être fort novice en histoire, pour ne pas savoir que ces prétendus barbares, Alaric et Théodoric surtout, publièrent plusieurs fois des édits pour protéger les monuments. Attila lui-même fut bien moins barbare que la plupart de ceux qui l'ont appelé un fléau. Sous les règnes éphémères d'Alaric et de Théodoric, l'Italie reflorissait; la tolérance religieuse était une loi. Les barbares employèrent plus d'une fois leur influence et leur pouvoir pour faire régner la paix parmi les personnages théologiens.

les plus effrénées. Elle fait donner à Rome le surnom de Babylone ; et ce nom prostitué est également appliqué à une ville de France, où les papes ont séjourné un instant. « Quel honteux spectacle, dit un cardinal historien, présentait l'église romaine, alors que de honteuses courtisanes avaient au pontificat un pouvoir illimité, et les siéges des évêques à leur discrétion. Elles faisaient monter leurs amans sur le siége de St.-Pierre ; pontifes infâmes, destinés seulement à donner une idée des mœurs de ce temps-là [1]. » Enfin, après avoir usurpé par le mensonge et la supercherie l'autorité sur tous les esprits, le papisme se mit à exploiter au moyen de cette autorité la sueur de tous les peuples. Il avait abruti le genre humain jusque-là qu'il put lui vendre, le tarif en main, les faveurs du Ciel [2].

[1] Baronius, *Ann. eccles.*

On remarquera peut-être que la plupart du temps nous avons cité soit des pères de l'église, soit des historiens ecclésiastiques. Nous l'avons fait à dessein, profitant des aveux que la conscience, le remords ou la passion des rivalités arrachait à ces auteurs. Nous avons pensé que cette méthode devait faire ressortir davantage le vide de l'esprit catholique et l'impartialité que nous mettons dans nos jugements.

[2] Les indulgences. Nous ne pouvons passer sous silence un fait politique tel que le commerce des indulgences ; car cette institution découle naturellement de l'infaillibilité en matière du salut des âmes et de la juridiction spirituelle que se plaît à reconnaître au catholicisme la générosité de M. Guizot. Dans l'église

Mais, détournons nos regards d'une histoire vouée à l'infamie et dans laquelle nous serons

primitive, l'expiation des fautes avait lieu par une confession publique que l'on appelait pénitence, à raison de l'humiliation à laquelle elle soumettait le coupable. Mais à cause du scandale que cette publicité apportait dans les assemblées des fidèles, les prêtres convinrent que quelques-uns d'entre eux, désignés sous le titre de casuistes, recevraient en particulier l'acte d'humiliation, et que pardon serait fait au coupable, tout comme s'il avait déclaré sa faute devant le public réuni. C'est là l'origine de la confession qui fut rendue obligatoire en 1215, ainsi que nous le verrons plus tard.

Le casuiste imposait une pénitence ; mais l'énormité des péchés dépassant apparemment la possibilité des compensations abstraites, voire même des peines afflictives du corps, on imagina la commutation de ces peines ou leur rachat en argent. On appela cela *les indulgences*. Elles étaient proportionnées à la richesse de chacun. C'est ainsi qu'avec vingt-six *solidi* d'argent (90 fr.), un riche rachetait pleinement son âme, ce que faisaient également, pour une somme de trois à douze solidi, les personnes moins fortunées. L'église ne tarda pas à trouver dans cette manière de remettre les péchés une source inépuisable de richesses et de puissance. Bientôt de brillantes fortunes se trouvèrent épuisées, et l'on suppléa au manque d'or et d'argent par l'aliénation des terres. Les rois mêmes furent soumis à cette audacieuse fraude. Aussi voyons-nous Charlemagne et Pepin déclarer formellement que leurs immenses donations aux domaines de St.-Pierre sont faites pour *la guérison de leur âme*. Comme c'était une maxime de la loi civile que quiconque ne peut payer de sa bourse doit payer par corps, les pauvres et les moines adoptèrent la pratique de la flagellation, équivalent douloureux mais économique. D'après une estimation réputée judicieuse, on évaluait l'année de pénitence à trois mille coups d'étrivières. Au rapport de Fleury (*Hist. ecclés.*), St.-Dominique l'encuirassé acquitta en six

encore obligé, pour justifier notre opinion, de

jours, sur sa propre personne, la dette d'un siècle, par une fustigation de trois cent mille coups. Un grand nombre de pénitents des deux sexes adoptèrent ce dernier mode; et comme il était permis de transporter à un autre le mérite de sa flagellation, un champion vigoureux pouvait expier sur son dos les péchés de son bienfaiteur ou de son voisin, moyennant compensation.

Il y avait aussi, dans les circonstances majeures, des indulgences qui ne coûtaient qu'un peu de zèle. C'est ainsi que nous voyons les papes accorder les indulgences plénières à tous ceux qui se rangeaient de tel ou tel côté, dans les guerres pour la religion; ce qui avait pour résultat infaillible d'appeler sous l'étendard de la croix tout ce qu'il y avait de fanatiques et de malfaiteurs. Notre siècle un peu froid aura peine à croire que de tels moyens ont suffi à diverses époques, pour précipiter, les armes à la main, six cent mille combattants dans les croisades de l'Orient, à la tête desquelles on vit aussi, par parenthèse, marcher des oies et des chèvres auxquelles les moines attribuaient une inspiration divine.

La morale fut entièrement pervertie du moment où le clergé fut venu à bout de persuader qu'un prêtre pouvait remettre les péchés d'un scélérat, et qu'un honnête homme, qui n'aurait pas subi le joug, n'avait droit ni à l'estime ni au salut. Elle n'était plus la vertu de l'homme, mais le secret du prêtre. En présence de ce système infâme de compensation, il ne s'agissait plus que de savoir à quel prix on pouvait commettre et racheter le crime, et comment on pouvait, à force de restrictions mentales, fourber avec le directeur des âmes. Le jubilé avait été établi. Toute l'Europe faisait le voyage de Rome et y portait son argent. Des prêtres se tenaient de chaque côté de l'autel de St-Paul et, un rateau à la main, recueillaient le prix des pardons.

Le trafic scandaleux des indulgences avait été mis en usage dès le onzième siècle, sous le pontificat de Victor II; il fut pour la première fois exploité en grand par Boniface IX, en 1414. Les

peindre le catholicisme sous les traits du bourreau.

nonces allaient dans les divers pays de la catholicité ; et qnand ils arrivaient dans une ville, ils suspendaient aux fenêtres de leur logement un drapeau avec les armoiries du pape et les clefs de l'églisе. Ils dressaient dans la cathédrale, à côté du grand autel, des tables couvertes de tapis magnifiqnes, pour recevoir l'argent de ceux qni venaient acheter les indulgences. Ils annonçaient au peuple le pouvoir absolu dont ils étaient investis par le pape, de délivrer du purgatoire les âmes des trépassés et d'accorder la rémission la plus complète de tons les péchés et de tous les crimes à cenx qui viendraient s'en racheter. Le clergé allemand se récria contre ce honteux commerce, et les hommes les plus religieux de l'Enrnpe furent excommnniés, comme récalcitrants à cette aberration. La pensée de la réforme, qni devait avoir lieu plus tard, prit naissance à cette occasion ; mais elle n'éclata ouvertement que sous le règne de Léon X. L'impndence que mirent ses agens à vendre les indnlgences dans la Saxe, fit apparaître Martin Luther. Le dominicain Telzel et ses compagnons ne faisaient pas difficulté de dire : *Aussitôt que l'argent sonne dans nos coffres, les âmes renfermées dans le purgatoire s'échappent et montent au ciel. L'efficacité des indulgences est si grande qu'elle peut effacer les crimes les plus énormes, même le viol de la vierge Marie, s'il était possible.*

Voyez pour ces détails : Muratori, *Antiq. ital. medii ævi ;* Smith, *hist. des Allem.*; Villani, *chron.* ; Siamondi, *hist. des rép. d'It.* ; Gibbon, *History of decad.*; Giannone, *Stor. civil. del reg. di Nap.*

X.

APPRÉCIATION COMPARÉE DES RÉSULTATS SOCIAUX DU CATHOLICISME ET DES TYPES DE CIVILISATION QUI L'ONT PRÉCÉDÉ.

Le moment est venu de passer de l'exposition du système catholique à l'examen de ses résultats sociaux. Nous nous contenterons de demander quels avantages le catholicisme a apportés aux peuples, durant sa longue carrière, sous les rapports suivants :

La manifestation de Dieu et ses rapports avec l'homme et l'humanité constituant le dogme religieux.

La Morale qui est l'exposé des lois divines, qui se déduisent des attributs de l'Être suprême et ont pour objet de légitimer et régulariser les instincts de la nature, dans l'homme, dans la société et dans l'état.

LA SCIENCE destinée à rectifier les erreurs de la conception intuitive, à élever intellectuellement l'esprit vers ce bonheur auquel l'âme aspire, à élaborer les élémens physiques mis à la disposition de l'homme pour la satisfaction de ses besoins.

LE PERFECTIONNEMENT DE L'HOMME, élément de la société.

LE PERFECTIONNEMENT DE LA FAMILLE, élément de la nation.

LES MŒURS ET LES LOIS, qui animent et dirigent les peuples.

LA LIBERTÉ, qui est le plus bel apanage de l'humanité.

LA POLITIQUE ET LE GOUVERNEMENT, dont le caractère réagit sur les peuples et atteste le degré de leurs lumières et de leur puissance.

L'ÉCONOMIE POLITIQUE ET LA PROSPÉRITÉ, sources du bien-être matériel.

Enfin, LA LITTÉRATURE ET LES ARTS, fleurs de la civilisation.

XI.

La manifestation de Dieu et la Morale.

La manifestation la plus vraie que nous puissions concevoir de Dieu est assurément celle qui nous en donne l'idée la plus noble et la plus favorable à l'harmonie des êtres et au bonheur de l'humanité, celle en un mot, qui en fait le type le plus parfait d'imitation pour l'homme, pour la société, pour le gouvernement.

Si l'on nous accorde cela, et nous doutons qu'il y ait un point de vue plus certain, les trois types de civilisation qui ont précédé le catholicisme lui ont été supérieurs; le catholicisme a fait rétrograder la manifestation de Dieu et abaissé le caractère du Tout-Puissant.

Que l'on se rappelle, en effet, l'Etre im-

mense, incréé, de Zoroastre, qui a fait le monde, dont la justice patiente et éternelle domine la lutte des élémens, et qui n'attend que la fin de cette lutte pour recevoir dans son sein miséricordieux le génie du mal, après que celui-ci aura reconnu le vide de l'envie et de la destruction et se sera désisté d'une méchanceté dépourvue de destinée! Qu'on se reporte par la pensée à ce bon génie posé, comme Verbe et conducteur divin, à la tête de l'humanité qu'il a tirée du néant pour remplir dans son cœur le vide que l'absence d'un frère y a fait, son inaltérable bonté, son activité persévérante dans la carrière du bien, cette pureté sereine de sentiments que pas une pensée de mal ne ternit, cette existence toute de bienfaits dont rien n'égale la sublimité, si ce n'est le triomphe dont cet ensemble de perfection et d'amour se voit couronné par la justice du Tout-Puissant [1]!

La morale qui découle de cette doctrine, c'est le sentiment de la bienveillance mutuelle; c'est une activité constante, persévérante, pacifique, dans la voie du bien. Zoroastre défendait tout ce qui avait pour principe la destruction : les sacrifices humains, le jeûne, le célibat et particuliè-

[1] Voyez page 52 et suivantes.

rement le trafic immoral et dissolvant des indulgences. Il recommandait tout ce qui est de l'essence de la production : l'instruction , l'agriculture et les arts. « Le travail , disait-il, est plus agréable à Dieu que les prières. »

Remarquons la puissance d'une doctrine qui consacre partout les principes créateurs, et place dans le travail et l'activité l'interprétation de la loi divine. Cette direction imprimée aux esprits, il y a plus de deux mille ans , n'est-elle pas celle dans laquelle, de nos jours , la philosophie place la source légitime de toute harmonie , de toute liberté, de tout bonheur ? En effet, travailler c'est prier, puisque l'on obtient; travailler, c'est appeler sans cesse en soi le calme de la conscience et des sens , et acquérir la puissance personnelle qui résulte de la soumission de tout son être à sa propre volonté ; travailler enfin , et travailler jeune , c'est devenir bon citoyen ou bon père de famille et prendre de soi-même rang et honneur parmi les hommes , c'est accepter en noble cœur et vaincre avec courage les peines de la vie. Le travail élève l'homme à la liberté , dans la voie de Dieu.

Les déductions politiques de la doctrine de Zoroastre avaient pour tendance la paternité dans l'autorité , et la fraternité parmi les hom-

mes, telles que le christianisme les a définies plus positivement. Enfants d'un même dieu, le cultivateur persan et son roi s'asseyaient chaque année au même banquet.

Le dieu de Socrate et de Platon était aussi une conception élevée : un seul dieu pour tout l'univers.... une religion servant de point de connexion entre la morale et les lois.... la morale, une dans l'homme et dans l'état.... la justice pour principe de tout gouvernement! Cela ne touche-t-il pas de près à la véritable politique, à la science du monde et de Dieu?... Platon a aussi son bon et son mauvais génie. D'après lui, l'homme bon porte en son cœur un bonheur que l'adversité ne peut atteindre et que la mort même ne voit point faillir. Le méchant, au contraire, est partout poursuivi de remords; semblable à une ville assiégée, il n'a pas au fond du cœur un seul instant de sécurité. Platon, à la vérité, croit trouver dans l'âme la source unique de la révélation et des idées; mais il n'imagine pas que des hommes soient inspirés par privilége et parce qu'ils appartiennent à une caste; s'il eût pu avoir une telle pensée, il eût détruit son principe de justice, le plus haut attribut de son dieu.

Apparaît enfin le dieu du christianisme, dieu

du cœur et de l'esprit, qui embrase à la fois les pôles de l'univers d'intelligence et d'amour; c'est le dieu-père avec tous les attributs d'un vrai père; c'est le dieu bon avec tous les attributs de la vraie bonté; c'est le dieu juste, avec toutes les conséquences de la justice; c'est le dieu de lumière avec tous les charmes de la vérité....

Ni le dieu qui avait apparu à Zoroastre et à Platon, ni celui qu'avait révélé le Christ ne convenaient au catholicisme. Parti du point de vue du christianisme, il tourna immédiatement ses regards en arrière. La manifestation mosaïque d'un dieu passionné, exclusif, jaloux, dominateur, et révélé par l'intermédiaire du sacerdoce, telle fut celle qu'il préféra, comme plus favorable à ses vues de domination. Dès le principe, le christianisme fut sur ses lèvres et le judaïsme dans son cœur : le christianisme pour attirer les peuples, le judaïsme pour les surprendre et les asservir, telle fut la religion à deux faces à laquelle le catholicisme éleva son autel : religion de caste, de privilége, de mystère, de révélation frauduleuse, qui met le pouvoir aux mains du plus rusé et quelquefois du plus cruel.

Le catholicisme a placé l'inactivité et la paresse au-dessus du travail, seul moyen de moralisation et d'harmonie entre les facultés physiques et mo-

rales. Il a déclaré le célibat une condition plus noble que le mariage, unique source de pureté dans les liens de la reproduction [1]. Il a fait résider dans les entrailles les vertus qui doivent naître du développement de l'âme et des sentimens du cœur. Il a fait régner la violence et la guerre, là où la parole de Dieu devait seule dominer. Il a façonné le front de l'homme à l'humiliation, et lui a fait une vertu de l'obéissance passive, là où le christianisme avait proclamé sa gloire et sa liberté. Enfin, le catholicisme a faussé l'idée de Dieu par des superfétations qui ont porté atteinte à l'unité du dogme, et divisé les peuples que le Christ avait appelés à ne faire moralement qu'une seule famille. Et ces superfétations, après avoir fait couler le sang de toute part, depuis la chute de l'empire, sont encore aujourd'hui le plus grand obstacle à l'unité des croyances fondamentales et de la morale des nations.

Dans sa manière de concevoir Dieu, et par l'interprétation qu'il a donnée au dogme trinitaire, le catholicisme a fait rétrograder le principe de l'unité de Dieu et dénaturé son caractère. L'artifice dont il a étayé son mode de révélation

[1] Que celui, dit le concile de Trente, qui dira que le célibat n'est pas plus digne que le mariage soit anathème!

devait nécessairement faire tomber la morale dans le domaine des passions privées ; il n'a pu échapper à ces funestes conséquences : son histoire l'atteste assez.

XII.

INFLUENCE DU CATHOLICISME SUR LA SCIENCE.

L'antiquité possédait beaucoup de science. — Le catholicisme eut constamment horreur des lumières. — Sa prétention à la civilisation des peuples repoussée. — Le savoir des populations catholiques consiste dans la dissimulation.

Il y avait autant de science dans la civilisation gréco-romaine, qu'il y en a aujourd'hui en Europe ; et si elle était moins répandue, elle était aussi rationnelle et aussi profonde. Il ne manqua à Athènes, à Alexandrie et à Rome, que l'art de l'imprimerie pour que la civilisation antique s'épanouît sur tout l'univers. Qu'a fait de tant d'élémens intellectuels le catholicisme, lui qui les a tenus dans ses mains? Guerre au savoir, guerre à toutes les lumières de l'esprit, telle a été sa devise; il a fait cette guerre destructive avec le drapeau du noir Arhiman; et, durant de longs siècles, son triomphe a été complet; car

il avait pour lui, contre une minorité éclairée, une multitude infinie de prosélytes dans l'ignorance la plus abjecte, et capables de faire prédominer à son gré la force et la superstition sur la raison et la justice. Triste spectacle que de voir une civilisation élevée presque au faîte, tomber pièce par pièce et s'abîmer jusque dans ses fondements sous les coups répétés d'un fanatisme ignare et en délire, qui ne sait que se substituer à sa place avec ses ténèbres et son incapacité, et qui, au bout de quinze siècles d'existence, offre pour résultat la destruction de tous les éléments intellectuels, même de l'art si simple de l'histoire, et se voit dans la nécessité de trembler devant quiconque viendra faire et lui présenter sa propre image, en publiant ses gestes et ses faits!

A entendre le catholicisme, il a civilisé un monde barbare; il a fait briller les lumières dans tous les temps et dans tous les pays. Il n'hésite pas à répéter, comme le disait Tertullien au deuxième siècle, que le premier venu de ses adeptes est plus instruit que tous les philosophes; que la science des sciences est dans son catéchisme et ses homélies, et qu'un enfant catholique est un vrai docteur. Notre siècle n'a point admis de telles prétentions et de tels éloges. Trop souvent la multitude catholique n'est savante qu'en fait de

subtilités qui mettent sa conscience à l'aise, au sein de l'ingratitude, du vol, de la débauche, de la calomnie et des vices de toute espèce. La dissimulation et l'art de tirer parti des contradictions de la conscience et de l'intérêt, voilà en quoi consiste, selon nous, la science versée par le catholicisme sur le monde et sur les esprits. Elle est profonde dans nos campagnes, où la philosophie n'a pas, comme dans nos villes, propagé son influence ; elle est caractéristique surtout dans les contrées où le catholicisme domine encore et commande avec empire. Les Espagnes, l'Italie, mais surtout Rome, voilà les pays où l'immoralité traditionnelle du moyen-âge se présente de toutes pièces, quoiqu'elle ait reçu un frein depuis que la réforme et la philosophie ont appelé les regards du monde sur leurs vices et leurs excès.

XIII.

INFLUENCE DU CATHOLICISME SUR LE PERFECTIONNEMENT DE L'HOMME.

Le catholicisme a formé l'homme pour l'isolement et l'abaissement, et divisé ses facultés les plus intimes pour régner jusque dans son âme. — Il lui a présenté des modèles d'une vertu fausse et bizarre qui n'avait rien de social.

Chose étrange! Tandis que les législateurs de tous les pays et de tous les temps se sont appliqués à former l'homme pour la société, le catholicisme a tenté de le façonner à l'isolement et à la solitude. Tandis que partout le mobile des sentiments et de l'âme a été la gloire et la renommée, ces puissants appuis de la faiblesse humaine, le catholicisme a voulu que les vertus de son homme consistassent dans l'humiliation et l'abaissement, dans

les secrets de son être, et qu'il fût insensible aux suffrages de ses semblables, au respect humain! Il a fallu que ce génie ambitieux portât l'isolement, la division jusque dans les facultés de l'âme, et qu'il y eût partout une place pour sa domination. Facultés morales, facultés physiques, tout se détériore et s'étiole sous ses lois et ses maximes; force d'âme et de corps, rectitude de sentimens et d'esprit, tout s'efface pour substituer à l'harmonie organique une main étrangère, un guide, un conducteur, un maître. Et ce maître et ce guide sont tellement nécessaires pour l'homme devenu dévot, que, sans eux, sa conscience flottant entre l'intention et le penchant s'égare le plus souvent dans les résultats.

Il ne pouvait en être autrement: les modèles que le catholicisme a créés et posés devant l'homme étaient faux, contre nature, et généralement dans une direction opposée aux véritables destinées. Ces légendes composées pour être lues chaque jour par le catholique, ces *Vies des Saints*, offrent des exemples pour la plupart bizarres; et ce n'est pas fréquemment par des vertus vraiment sociales que les sujets ont mérité leur salut. Entre la *Vie des Saints*, de Théodoret, et la *Vie des Hommes illustres*, de Plutarque, il y a selon nous une différence qui est à l'avantage

de la civilisation gréco-romaine. Mais quand la moderne philosophie écrira sa *Vie des Hommes utiles et des bons citoyens*, elle offrira une idée plus complète, un modèle plus parfait encore aux nouvelles générations.

XIV.

INFLUENCE DU CATHOLICISME SUR LE PERFECTIONNEMENT DE LA FAMILLE.

Dédain du catholicisme pour les liens de famille. — Le célibat ecclésiatique, véhicule de la corruption des familles. — Dignité de la famille ; condition honorable de la femme et vertu des enfants dans l'antiquité.

Après avoir discrédité de toutes ses forces la constitution de la famille, le catholicisme ne pouvait avoir pour résultat de la perfectionner. Une fois incarné et devenu homme, il étouffa lui-même dans son sein les sentiments de père et de fils ; il fit sa gloire et son bonheur de n'appartenir qu'à lui seul et à son système de domination et d'orgueil. Il rejeta avec le même dédain les douces intimités de l'épouse et les occupations pleines d'attrait qui ont

pour objet le soin des enfants. En consacrant le célibat, en lui imposant la tâche impossible de lutter contre l'organisme universel des êtres animés, il introduisit la corruption dans les familles. Tandis qu'il proclamait sa théorie insensée de chasteté perpétuelle, une pratique vicieuse, vengeant la nature aux dépens de la société, constituait en contradiction sa doctrine et sa conduite; et les mêmes lèvres qui proclamaient sa vertu factice ne distillèrent que trop souvent de secrètes séductions. A l'époque où nous voyons le catholicisme arrivé à son plus haut apogée, la famille qui entoure son foyer et son domaine nous apparaît frappée de la plus humiliante corruption. En Italie, et plus tard dans les états les plus catholiques, il fallut à tous ces célibataires grands seigneurs, à ces abbés musqués, à ces moines et cadets de famille, un passe-droit au sein de la famille même, une place pour leur voluptueuse immoralité. Le sigisbéisme fut créé par la nature des mœurs qui découlaient de la cour du Vatican. « La paix des familles, dit à cette occasion Sismondi, fut bannie de toute l'Italie. Aucun mari ne regarda plus sa femme comme une compagne fidèle, associée à son existence. Aucun ne trouva plus en elle un conseil dans le doute, un soutien dans l'adversité, un

sauveur dans le danger, un consolateur dans le désespoir. Aucun père n'osa s'assurer que les enfants qui portaient son nom fussent à lui; aucun ne se sentit plus lié à son enfant par les sentimens de la nature. Gêné sans cesse dans sa maison par l'ami de sa femme, séparé d'une partie des siens renfermés dans les couvents, il n'était regardé que comme l'administrateur de ses biens. Et ce ne fut pas parce que les femmes eurent des amans, mais parce qu'on leur fit une loi d'en avoir, que les Italiens cessèrent d'être des hommes[1].... »

Aujourd'hui encore, à Rome, où un cinquième des hommes vit dans le célibat et fait partie du clergé, si la femme porte la tête haute et fière au-dessus du mari, comme les voyageurs ont pu l'observer, ce ne sont pas les vertus de famille qui lui inspirent cette attitude. Ce n'est pas dans la Rome moderne que vous trouveriez le type de Cornélie, cette mère dont les enfants faisaient tout l'ornement et l'orgueil. Cependant les prétentions du catholicisme au perfectionnement s'étendent sur la famille comme partout ailleurs. A l'entendre, il a tiré la femme de l'esclavage, pour en faire la compagne de l'homme ; il a rendu

[1] SISMONDI. (*Hist. des rép. Ital.*)

plus profonds les sentiments réciproques des pères et des enfants..... Vaine prétention! La femme n'était point dans l'esclavage chez les Grecs et les Romains, quand le catholicisme y vint fonder son empire; chez les Germains et chez les Gaulois nos ancêtres, la compagne de l'homme marchait glorieuse à la tête de la civilisation, de la magistrature, du culte même. Non-seulement le catholicisme n'a pas fait progresser la condition de la femme, mais il l'a fait rétrograder. Quand la révolution française vint mettre à l'épreuve les institutions du moyen-âge, elle trouva la femme reléguée dans un cloître ou privée, par la loi de famille, de sa part d'affection, de liberté et de patrimoine. Aujourd'hui encore, le catholicisme la répute indigne de monter à l'autel ou d'approcher son ministre autrement qu'en se traînant à ses pieds. Enfin, ce n'est pas sans répugnance que l'on se rappelle qu'un Concile mit en délibération si la femme était de même nature que l'homme et si elle avait une âme [1]......

Quant à la piété filiale, l'antiquité, on le sait, lui éleva des temples dont le catholicisme méconnut la sainteté. Est-il, dans les sociétés modernes, de plus touchants exemples de cette

[1] Le Concile de Mâcon.

vertu des enfants, que celui de cette fille romaine qui sauva la vie à son père condamné à mourir de faim, en le nourrissant secrètement de son lait, exemple auquel la génération d'alors applaudit, et que le gouvernement récompensa par la grâce du vieillard. Des jeunes gens d'Athènes qui, pour glorifier leur mère, traînent de leurs bras vigoureux son char aux jeux olympiques, tel est encore un trait touchant du même genre dans la civilisation antique. Mais par-dessus tous ceux de cette espèce intéressante, il faut citer celui qu'offre la résignation de ce superbe Coriolan dont Plutarque a dit: « Ce qui lui faisait aimer la gloire, c'était la joie que sa mère en ressentait. » Après avoir été inflexible aux prières du sénat, à celles de ses amis et des dames de Rome, Coriolan voit tomber en son cœur sa haine et sa vengeance au seul aspect de sa vieille mère; et, courant embrasser ses genoux, il dépose à ses pieds la redoutable épée qui avait alarmé son ingrate patrie. Un mot suffirait à faire naître l'admiration pour les mœurs de l'enfance dans l'antiquité: un législateur avait cru inutile de faire une loi contre les parricides.

Le catholicisme n'a pas été favorable à l'amélioration de la famille en France, durant sa longue carrière. A quel degré d'avilissement ne

l'avait-il pas abaissée chez le pauvre, lorsque le clergé partageait avec les seigneurs féodaux des droits que la pudeur défend de nommer, sans que la censure canonique intervînt ! Chez le riche, il n'avait pas été heureux non plus à faire régner la morale et la justice ; le code théodosien qu'il mit en pratique dans ses états, était loin d'offrir l'exemple d'une constitution parfaite de la famille ; à peine le recueil de Justinien fut-il remis au jour que l'église et les princes, ses alliés, n'eurent rien de plus pressé que d'étayer, d'une loi déjà morte dans l'empire de Rome, la dépendance de la femme et le privilége des fils aînés.

XV.

INFLUENCE DU CATHOLICISME SUR LES MOEURS ET SUR LES LOIS.

Les Mœurs politiques et sociales mauvaises au moyen-âge.—On ne mit pas à profit les lois romaines — Le tribunal de la pénitence et le tribunal de l'inquisition, œuvres légales du catholicisme.

Nous ne voulons pas trop nous arrêter sur le chapitre particulier des mœurs au moyen-âge. Les écrivains du dix-huitième siècle, dans leurs vives attaques contre le clergé et les souverains, ont dévoilé les vices de cette longue époque avec un éclat qui ne comporta pas constamment la gravité. Ils ont composé, sur les crimes des rois, des seigneurs et des prêtres, des volumes qui ont mieux réussi à provoquer le scandale et à fomenter la réaction des antipathies personnelles, qu'à faire profiter méthodiquement le présent des aberrations du passé.

12

Peut-être le clergé, en repoussant avec trop d'aigreur toute proposition de réforme dans l'institution, provoque-t-il encore par trop les récriminations. Il est certain que la moralité sociale et politique fut on ne peut plus déplorable sous le règne obscur du moyen-âge, et qu'elle ne s'est améliorée que depuis la renaissance de la liberté et des lettres, et surtout depuis la réformation et l'extension que la philosophie moderne a apportée aux lumières de la raison. Le clergé peut voir, dans ses propres historiens, combien de pages ils ont dû consacrer à la nécessité des réformes dans ses divers Ordres. Longtemps avant l'extinction de la race des Mérovingiens, les prélats de France, au rapport de S.-Boniface, apôtre de Germanie et réformateur des Gaules, « n'étaient plus que des chasseurs et des guerriers barbares, dédaignant l'usage des synodes, oubliant les règles de la tempérance et de la chasteté, et leur préférant les plaisirs du luxe et de l'ambition.... » La décadence des mœurs fut si constante et si profonde, qu'au 15e siècle, les mauvais exemples donnés par le clergé soulevèrent, dans toute l'Europe chrétienne, la réclamation des hommes de bien, et qu'à la sollicitation d'un grand nombre de personnages éminents, le pape Boniface VIII, qui n'était pas un saint, se vit obligé de *renou-*

veler une constitution par laquelle il était défendu aux prêtres de tenir des auberges, des maisons de jeu, des maisons de prostitution, et de se faire, pour de l'argent, les entremetteurs des courtisanes. Si, avertis par trois fois, ils n'abandonnaient pas cette vie honteuse, le pape les privait du droit d'invoquer le bénéfice du clergé dans les causes criminelles où ils pourraient être compris [1].

Nous examinerons maintenant en deux mots quelles lois le catholicisme a faites ou perfectionnées.

Le catholicisme existait du temps où la législation grecque et romaine était écrite et pratiquée; il avait pu la recueillir aussi bien que l'empereur Justinien, ou tout au moins conserver ce monument et le pousser au progrès. Eh bien! le catholicisme n'avait vu dans tout cela qu'une œuvre diabolique du paganisme, qu'il fallait rejeter et faire disparaître comme les autres. Au lieu des lois romaines, il a légué aux peuples ses canons disciplinaires, les décisions pour la plupart obscures de ses conciles, et les bulles souvent dérisoires de ses souverains [2], législation dépourvue de portée so-

[1] Cette constitution est à la date du 9 avril 1488. Voyez Raynald. *Ann. eccles.*

[2] Il existe une bulle d'excommunication du pape Jean VI contre les chenilles.

ciale et entièrement prise du point de vue du prestige et des intérêts sacerdotaux. L'Église, on le sait, eut sa juridiction particulière qu'elle aspire vivement à recouvrer aujourd'hui, et qui, à vrai dire, est indispensable à sa politique. Les seuls tribunaux qu'institua l'Église, nous ne dirons pas pour les siens, mais pour les peuples, furent le *tribunal de la pénitence* et le *tribunal de l'inquisition*. Le premier fut le plus sanglant affront qui ait jamais été fait aux hommes; il eut pour but de diviser les laïcs et de les soumettre individuellement à la puissance ecclésiastique [1]. Le second

[1] LA CONFESSION ET LA TRANSUBSTANTIATION. Le dernier terme de la devise *diviser pour régner* et le corollaire de toutes les guerres et brouilleries religieuses qui avaient marqué la division entre les provinces, les principautés et les nations, fut sans doute l'institution de la confession auriculaire. L'esprit inquiet du catholicisme, cette autorité péniblement élevée au-dessus des rois mêmes, n'eut pas de repos qu'elle n'eût envahi jusqu'à la pensée la plus intime, et ne se fût fait une place entre le mari et l'épouse, les enfants et le père, le maître et le serviteur. Ce fut en l'an 1215 seulement que la confession auriculaire fut établie et ordonnée, et que l'on fit croire au peuple que le confesseur, dans cette fonction, représentait Dieu et avait le pouvoir de remettre les péchés. Innocent III, l'un des papes les plus audacieux qu'ait vus le pontificat, la fit décréter par le 4me concile œcuménique de Latran. Il ordonna que tout fidèle confesserait, une fois l'an, ses péchés à un prêtre. Telle fut la dernière ruse qui devait soumettre les laïcs au clergé; elle prouve à quel point d'abaissement moral et d'incapacité les peuples avaient été réduits jusque-là.

vint présenter au monde des résultats non moins déplorables pour l'humanité et pour la religion [1].

Le même concile établit définitivement la doctrine de la transsubstantiation et de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, doctrine déjà déclarée en 1059, dans un autre concile de Latran, et qui auparavant n'avait été que le symbole d'un banquet fraternel entre les chrétiens. On a peine à concevoir comment une croyance si contraire à la raison a pu prendre force de croyance. On est forcé, en présence d'un tel abus des choses saintes et de la bonne foi des hommes, de se rappeler ce passage de Cicéron, que cette invention a rendu célèbre : « Les hommes ont usé de toutes les absurdités ; il ne leur en reste plus qu'une à faire, c'est celle de manger leur Dieu. (Cic. *De nat. deor.*)

[1] L'INQUISITION consistait à soumettre aux supplices les plus raffinés les personnes soupçonnées d'hérésie. On les faisait enlever et jeter dans des caves, et là, en présence du *Saint-Office* siégeant sur son tribunal, on tourmentait la victime jusqu'à ce qu'elle rétractât l'erreur vraie ou prétendue. Il s'agissait le plus souvent de la Sainte Trinité, ou de quelque autre mystère. L'on vit une foule de patients accusés de *sortilèges* et de *magie*, passer par ce tribunal. Les supplices, toujours administrés en présence des juges, consistaient tantôt à avoir les ongles arrachés avec des tenailles, tantôt à être attaché à une croix et à boire de l'eau jusqu'à ce que l'aveu ou la mort s'en suivît. Plus souvent, le malheureux était étreint entre deux planches, ou se voyait distendre le corps et les membres par les instruments de la torture. Le bûcher était le corollaire de ces divers supplices ; on le réservait pour les *grands pécheurs*; et, lorsque qu'une main exercée savait faire brûler lentement un hérétique, c'était là un perfectionnement de cet art sanguinaire, qui devait en être plus agréable au pape et à Dieu.

Au commencement du 13e siècle, un grand nombre de

Ce n'était pas sans doute que l'intention de donner des lois aux peuples du moyen-âge manquât

personnes et de contrées avaient adopté la réforme. Pour arrêter les progrès de la prétendue hérésie, le pape Innocent III appela à son secours deux moines, l'un espagnol, à la tête de l'ordre naissant des Dominicains, et l'autre italien, chef des Franciscains. Le pape leur dit qu'il avait rêvé qu'il les voyait l'un et l'autre porter dans leurs mains et soutenir de leurs bras l'église de St.-Jean-de-Latran. Il les revêtit du titre d'inquisiteurs généraux ou espions de la foi.

St.-Dominique se mit à prêcher contre les Albigeois, mais en vain. Voyant que la vérité, telle qu'il l'entendait, avait besoin d'être soutenue par la force, il eut recours au comte de Montfort et à quelques autres seigneurs espagnols, français et allemands, qui battirent plusieurs fois les Albigeois, sans que la foi fît le moindre progrès dans leur âme. C'est à cette occasion, et comme on demandait dans un conseil de guerre à quel signe on reconnaîtrait les hérétiques, que l'abbé Arnold de Citsaux répondit : *Frappez ! le Seigneur reconnaîtra bien ceux qui sont à lui*; *le* massacre fut général. Les Dominicains n'eurent cependant pas immédiatement le tribunal de l'inquisition. L'empereur Frédéric, qui les prit sous sa protection et lança les plus terribles menaces contre les hérétiques, ne voulut pas le leur accorder dans ses états. Ce ne fut que sous le pontificat d'Innocent IV que le tribunal inquisitorial fut établi. Ce pontife étant, par la mort de l'empereur Frédéric, resté maître dans la Lombardie et quelques autres parties de l'Italie, s'adonna tout entier à l'extirpation de l'hérésie. Il accorda le droit de tribunal au zèle déjà éprouvé du saint espagnol, et dès-lors celui-ci se mit à faire comparaître et à instrumenter par les supplices ceux que les bons Franciscains, à titre modeste de frères mendiants, désignaient comme infidèles. Le début ne fut pas des plus heureux pour les Dominicains ; frère Pierre de Véronne, envoyé à Milan, crut que son zèle pouvait aller jusqu'à empoisonner en masse les hérétiques et à les

au catholicisme ; mais par cela même qu'il avait tari absolument les lumières qu'il appelait profanes, il s'était réduit lui-même à l'état de stérilité la plus complète. Au milieu des hordes barbares qui avaient envahi l'Europe méridionale, son clergé n'avait pas la puissance intellectuelle que pouvait exiger une législation, ni l'influence

faire jeter au feu. Mais il rencontra de la résistance ; l'indignation publique s'en mêlant, il fut assommé et eut le bonheur d'être canonisé. Les moines couraient de toutes parts les pays, les indulgences dans une main et les instruments inquisitoriaux dans l'autre ; entre la béatitude et le feu il n'y avait pas à hésiter. C'est là une longue histoire et un drame bien odieux dont il faut suivre le fil, surtout en Espagne où le tribunal exerçait encore, il y a peu d'années, et à Rome où les prisons de l'inquisition se ferment, muettes à jamais, sur un blasphémateur ou un ennemi du saint-siége, mais devant lesquelles passent impunément le voleur et l'assassin.

Pour donner une idée de la religion de St.-Dominique et du culte farouche que ce moine et les siens croyaient devoir rendre à la divinité, il faut l'entendre se confessant lui-même aux hérétiques qui, l'ayant pris, lui demandaient s'il n'avait pas peur de la mort, et comment il voudrait mourir, si on voulait la lui donner ? L'*athlète du Christ*, dit Jordanus, son historien et son compagnon, l'athlète du Christ répondit : Je vous prierais de ne point terminer mon supplice par une mort prompte, de ne point m'achever immédiatement sous vos coups, mais peu à peu et successivement, de mutiler chacun de mes membres et de les montrer à mes regards. Je vous prierais après de m'arracher les yeux et de permettre que mon corps tronqué se roule dans le sang, jusqu'à ce que la mort vienne ou qu'il vous plaise de me tuer.... (*Vita sancti Dominici à beato Jordano.*)

propre à dompter la barbarie. Aussi voyons-nous les prêtres, qui s'inspiraient du sentiment chrétien, réduits à la triste nécessité d'invoquer *la trêve de Dieu*, entre des combattants qui ne connaissaient d'autre droit que celui de la force. Plus tard, nous voyons tous les peuples de l'Europe se rattacher à des embryons de législation, dont le perfectionnement s'est opéré dans l'ordre civil des états, indépendamment du catholicisme. Les législations romaine, franque, lombarde, salique, ripuaire, allemande et bavaroise, qui se partagèrent le moyen-âge, ont servi de base aux législations du siècle actuel.

XVI.

INFLUENCE DU CATHOLICISME SUR LA LIBERTÉ HUMAINE.

L'esclavage s'est perpétué durant tout le moyen-âge et jusqu'à nos jours sous différents noms. — Papes vendeurs d'hommes. — Depuis Clovis, premier roi catholique, les mœurs françaises tendent pendant cinq siècles à constituer la servitude personnelle et la féodalité. — Il y avait peu de différence entre le servage du moyen-âge et l'esclavage de l'antiquité.

Il n'est pas de parti politique qui ne s'attribue le mérite d'avoir conquis aux peuples le peu de liberté dont ils jouissent; et parmi ses plus hautes prétentions, le catholicisme fait surtout valoir celle de l'abolition de l'esclavage; le sujet vaut la peine qu'on examine si elle est fondée. Malheureusement l'esclavage s'est perpétué durant

tout le moyen-âge et jusqu'à nos jours, sous les divers noms d'arimanes, d'hommes de masnade, d'aldiens, de serfs et de mainmortables; et, loin que le catholicisme ait tiré les peuples de la condition de servitude, son clergé en a partagé le bénéfice avec les seigneurs de la féodalité, jusqu'à ce que la philosophie et la révolution française soient venues, sur ce point comme sur d'autres, faire triompher la morale avilie de Jésus-Christ.

Le catholicisme, il est vrai, mina et fit crouler le despotisme des Césars, en organisant contre lui la rébellion des peuples; mais ces mêmes peuples, il les façonna à sa propre domination, ou les livra à des princes qui les exploitèrent, de concert avec lui, plus arbitrairement que ne le fit jamais l'empire. Bien loin que le catholicisme devenu puissant ait mis en action la doctrine évangélique de la liberté, il est acquis à l'histoire que les souverains de l'église eux-mêmes trafiquèrent de l'esclavage. Ici nous voyons un Boniface VIII condamner à être menés en servitude et vendus, tous les vassaux des princes Colona; là une partie des Florentins est vendue en masse par ordre de Sixte IV; plus loin, les habitants de Bologne et des Vénitiens subissent le même sort, après avoir été vaincus par Jules II; et finalement des princes

de cette même contrée, les Sforza, vendent les habitans de Plaisance [1].

Pour ne voir un sujet si important que du point de vue de la France, que nous avons ici pour objet, nous dirons que ce n'est qu'au 13[me] siècle que le droit de servitude, résultant de la victoire, y fut légalement aboli [2]. On peut prouver, par un grand nombre de passages de St.-Grégoire de Tours lui-même, qu'on le pratiquait sous les rois Mérovingiens sans encourir la censure canonique [3]; et Barbeyrac, ce complaisant commentateur de la morale ecclésiastique, loin de le nier, a cherché à prouver que cet usage barbare ne blessait ni les lois de la raison ni celles de la nature.

Les rois Mérovingiens, disent les historiens [4], traînaient en captivité tout ce qu'ils prenaient en guerre, et en faisaient des esclaves ou serfs sur lesquels ils avaient le droit de vie et de mort. Lorsqu'un seigneur mariait sa fille, il lui donnait pour présent de noces un certain nombre d'esclaves

[1] Muratori, Sismondi, Tirsboschi et autres historiens du moyen-âge.

[2] Grotius, *De jure belli.*

[3] Grég. *Gesta Francorum.*

[4] Heineccius. *Elem. jur. Ger.* Ducange. *Sub voce servi.* L'abbé de Mably. *Observ.* tom. 2.

qui suivaient son équipage, liés sur des chariots, de crainte qu'ils ne s'échappassent. Les sujets de ces rois pouvaient même devenir esclaves et vendre leur liberté, suicide légal qu'avait prévu et prévenu la loi romaine, pour protéger un malheureux citoyen contre son désespoir. Grégoire de Tours confirme ce dernier fait, dans un passage où il raconte que, dans un temps de famine, plusieurs personnes se vendaient pour avoir du pain[1]. Aux époques de troubles, si fréquentes dans ces siècles de barbarie, les paysans se réfugiaient dans les forteresses des seigneurs ou dans les couvents. Là, ils recevaient une subsistance prélevée sur leurs travaux, et ils consentaient, par une transaction, à fixer leur sort et celui de leur postérité.

« Depuis le règne de Clovis, les lois et les mœurs de la Gaule, dit Gibbon, tendirent pendant cinq siècles consécutifs à étendre la servitude personnelle et à en assurer la durée. La violence effaça presque entièrement tous les rangs intermédiaires de la société, et ne laissa entre les nobles et les esclaves qu'un petit nombre d'hommes obscurs. L'orgueil et les préjugés convertirent cette division arbitraire et peu an-

[1] Grég. liv. 7, chap. 45.

cienne en une distinction de races. Les nobles, qui prétendaient, à tort ou à raison, tenir leur origine des Francs indépendants et victorieux, usèrent et abusèrent de l'incontestable droit de conquête sur une foule de plébéïens et d'esclaves, auxquels ils imputaient, à titre d'ignominie, d'être d'extraction gauloise ou romaine[1]. »

L'Auvergne étant restée fidèle aux Visigoths, Théodoric, fils de Clovis, menant contre eux un troupeau de soldats d'Austrasie qu'il avait à son service, leur disait : « Suivez-moi en Auvergne ; c'est un pays où vous trouverez de l'or, des troupeaux, et je vous donne ma parole de vous abandonner le peuple que vous mènerez, si vous le voulez, en esclavage dans votre pays. » La conquête eut lieu, en effet, et cette contrée, qui avait conservé les mœurs policées de la Gaule et un sénat à l'instar de celui de Rome, fut ravagée. St.-Grégoire cite un jeune homme, nommé Attale, fils de sénateur, que le droit barbare de la conquête réduisit à la condition de berger. En rapprochant ces époques des temps moins obscurs, où la féodalité nous apparaît avec l'ensemble de son organisation asservissante, il

[1] Gibb. *Istory of decad.*

La France doit à M. Guizot une excellente traduction de l'immortel ouvrage de Gibbon, sur la décadence de l'empire romain.

nous est impossible d'admettre que le catholicisme ait détruit l'esclavage ; cette prétention est devenue moins raisonnable encore du jour où notre révolution l'a surpris en flagrant délit de complicité avec l'ancien régime.

Quelques écrivains se sont efforcés d'établir une distinction entre l'esclavage de l'antiquité et le servage de la glèbe dans le moyen-âge et les temps modernes. Ils n'auraient pas, selon nous, réussi à présenter cette dernière condition sous un jour beaucoup plus favorable que celle des esclaves grecs et romains. Quand on a nommé les droits de capitation, de marquette, de corvée, droits seigneuriaux des nobles et du clergé du moyen-âge et du siècle dernier, il est difficile de porter une accusation plus grave contre l'antiquité. En Grèce, au temps de Périclès, les esclaves étaient déjà, comme nous avons eu occasion de le dire, sous la protection des lois et des tribunaux ; et dans l'empire romain, dès les règnes d'Adrien, de Trajan, d'Antonin, l'esclave jouissait déjà à Rome de la protection légale et était sur la voie d'un affranchissement progressif.

Sans doute, il est beau et glorieux de faire valoir les services rendus à la liberté des hommes ; mais il faut que ces services soient réels. Des fictions qui seraient suspectes d'imposer à la con-

fiance, ont lieu d'être repoussées. La liberté politique et les droits de l'homme, tels que nous en jouissons aujourd'hui en France, datent de quarante ans. La philosophie a fait éclore la liberté en neutralisant l'influence de la monarchie absolue et du catholicisme réunis.

XVII.

INFLUENCE DU CATHOLICISME COMME ÉTAT ET GOUVERNEMENT.

Modèle du *Prince* de Machiavel. — La politique du Vatican se déclare constamment contre les lumières et la liberté. — Son caractère irritable. — Héros du domaine de Saint-Pierre.

Il nous reste à examiner quelle valeur a eue et peut avoir encore, comme état et comme gouvernement, le catholicisme. Certes, s'il est une vérité historique, c'est que les états d'Italie au moyen-âge, les républiques exceptées, offrent le spectacle de la tyrannie et de la corruption politique les plus excessives. Un mot sur cette question doit suffire : c'est sur les princes enfantés par le népotisme de Rome, et sur le fils d'un pape en particulier, que Machiavel, au rapport de tous les écrivains du temps, a

calqué cet horrible *Prince* dont la ressemblance parfaite fit accepter, comme un hommage par les souverains, ce qui peut-être n'était qu'une satire propre à mettre en évidence le raffinement du despotisme. La politique de Rome fut toujours en guerre ouverte contre les principes libéraux de gouvernement. Vainement les institutions civiles tentèrent-elles de renaître dans son sein ; vainement Crescencius, Rienzi, Arnauld de Brescia et autres patriotes, tentèrent-ils de rendre à la reine du monde ses antiques libertés. Le Vatican projetait sur Rome une ombre qui frappait de mort les hommes libres comme leurs institutions. Le Vatican s'éleva surtout contre ces merveilleuses municipalités de Florence, de Venise, de Bologne et autres, au sein desquelles se développèrent les sciences et les arts de la renaissance. N'était-ce pas pour anéantir, dans les républiques italiennes du moyen-âge, la philosophie et la liberté, que le pape Jules II conviait à son alliance le redoutable Charles-Quint?

Etouffer les libertés de concert avec le despotisme, ou soulever les peuples contre les princes qui favorisaient dans leurs états la liberté de la pensée, telle ne fut que trop la politique astucieuse de Rome. Image de la courtisane, elle se donna constamment au plus offrant, et

aujourd'hui son système est encore le même. Rejetée des peuples séduits et trompés, plus soucieuse de son pouvoir que de sa religion, la vieille s'est déclarée, de nos jours, pour le sultan contre les Grecs et pour le czar contre les Polonais. Un seul souverain devient, à l'heure qu'il est, l'objet de ses invectives; c'est celui qui refuse de livrer à ses caprises la conscience de ses sujets [1]. Celui-là, elle le met à l'index de ses sectaires ; déjà s'animant à sa voix d'un pieux délire, ceux-ci demandent à grands cris, dans les rues de Cologne, la mort des protestants.... La mort ! il y a dans ce mot un attrait invincible pour l'esprit irritable des religionnaires en général. Le sang, ainsi que nous l'avons dit plus haut, a toujours paru au catholicisme un mode d'expiation propre à régénérer le genre humain et à le laver de ce péché originel qui est le point de départ de ses idées et de ses erreurs. De nos jours, le plus fougueux de ses coryphées, un des écrivains qui ont posé le plus de fleurs d'espérance sur sa tête surannée, n'a pas craint de faire l'apologie de l'inquisition et du bourreau, comme de l'absolutisme. Pour les justifier, il est allé jusqu'à écrire que la guerre

[1] Le roi de Prusse.

est l'état normal du genre humain. « Le sang coulera toujours, s'écrie M. de Maistre; c'est la loi de notre être; l'homme doit verser le sang, parce qu'il ne peut être purifié que par le sang!.... » Le génie de ce nouvel Athanase découvre dans l'instinct du carnage une punition qui tend à immoler le genre humain de ses propres mains, et à le supplicier jusqu'à la mort[1].... Mais qu'y a-t-il là d'étonnant! n'est-il pas écrit dans la Bible que Dieu est le dieu des armées; et le dieu de la Bible n'a-t-il pas, dès le principe, remplacé dans le catholicisme le dieu chrétien?

Cette irascibilité se conçoit dans le catholicisme. Parvenu au faîte de la grandeur par le seul artifice, un sentiment intime lui révèle le vide de son existence. Entouré de remparts qui ne sont inexpugnables qu'en apparence, il craint à tout instant que l'heure qui sonne ne soit pour lui la dernière, et de la crainte à la fureur, la distance est courte. Telle est, à notre avis, la cause de la violence du zèle catholique; ce caractère se reflète sur toute opinion qui n'est pas sûre d'elle-même : Ecoutez ce qu'il dit: « Mon édifice croule, si vous en ôtez une seule

[1] Soirées de St.-Pétersbourg, tome 2.

pierre !... » Et cette pierre si péniblement roulée, cet édifice élevé par les mains parasites de la ruse et avec l'appui de la violence, un souffle, il le sait, peut l'atteindre; un rayon de lumière, une parole de vérité ! Aussi, n'est-ce que contre la liberté de la pensée et de la parole que le papisme combat avec sollicitude. En quelque lieu de l'univers qu'elle existe, il la poursuit, l'enveloppe et l'écrase, s'il le peut. Qu'importe, après cela, que les états du pape soient peuplés de paresseux et de larrons, que le voyageur des autres nations soit dévalisé quand il les traverse? Le *condottiere*, au moyen-âge, et le *brigand* aujourd'hui, voilà les héros du domaine de St.-Pierre; chaque matin l'église s'ouvre pour les absoudre et les bénir [1], et une charité licencieuse protégeant les adeptes voit bien souvent, au péril de la société, le vol et l'assassinat trouver une impunité assurée à l'abri du sanctuaire sacré.

[1] On voit à Rome, à Naples et dans plusieurs villes d'Italie, l'inscription suivante sur la porte des églises : *Indulgentiæ plenariæ totiès quotiès*. Indulgences plénières chaque fois que vous entrerez...

Parmi les institutions pénitentielles dont Rome conserve l'usage, la plus singulière peut-être est celle de la flagellation. — Je vais raconter, comme une aventure aussi triviale qu'extraordinaire, une soirée passée par hasard, en 1831, au milieu des sectaires appelés les flagellants.

Un soir, je me promenais dans les rues de Rome, donnant le

Tels n'étaient pas les états de l'antique Rome; si l'empire vit s'altérer, dans son sein, les vertus

bras à un Allemand de mes amis. Nous rêvions l'un et l'autre, au milieu de cette cité belle et solitaire, en portant quelquefois nos regards sur le crépuscule rose qui couronnait le mont Marius. Oh ! Rome, combien tu es pleine de charme pour l'imagination, lorsque, dans le silence des ténèbres, les génies de l'antiquité règnent seuls sur la ville proclamée de tout temps éternelle et reine. Ton capitole alors est comme un rocher élevé au milieu de l'océan, mais d'un océan dont chaque flot est un fait de l'histoire, chaque brisant un écho qui redit les événements. Il y a des nuages et des tempêtes, il y a du soleil et du calme, alternativement, sur cet océan là. Ici l'agitation de la foule qui se presse aux élections solennelles et que domine la voix d'un tribun ; là un char de triomphe sur lequel passe un consul victorieux. A deux pas est le forum ; une bouche éloquente y parle avec enthousiasme de l'amour de la patrie. Au fond de la scène, voyez se projeter le sénat, et ses membres se draper sous son portique majestueux !.... Ceux-ci sont Brutus et Caton qui discourent sur la liberté du peuple ; ceux-là sont Marius et Sylla, Pompée et César ; ils aiguisent le fer des discordes civiles ou écrivent des listes de proscription.... Horatius sauve Rome sur ce pont qui voit passer le Tibre rougi de sang...... Aussi loin que l'horizon peut s'étendre, quelle est l'armée rebelle qui ose menacer la mère patrie sous ses aigles victorieuses ?...... César a franchi le Rubicon, et Rome a des empereurs.... Le siècle d'Auguste vient dorer les chaînes de la liberté captive ; il allume, au sommet du capitole, un phare qui jette sa lumière sur tout l'univers !... Mais nous oublions que nous avons à raconter une anecdote, non un rêve, et qu'il ne s'agit pas de la Rome antique, mais de celle que nous avons sous les yeux.

Si vous le voulez, me dit tout à coup l'ami qui m'accompagnait, nous entrerons dans cette église, celle des flagellants ; et comme c'est aujourd'hui samedi, jour où ils procèdent à la cérémonie

austères de la république ; si Epicure et Lucrèce eurent, dans les derniers temps, une influence

d'où ils tirent leur nom, cette scène piquera votre curiosité. La nuit était close et l'église si faiblement éclairée que les hommes y paraissaient des ombres. Nous prîmes place dans un coin retiré. Je vis arriver successivement des hommes à l'air étrange. Les uns se couvraient le visage avec leur chapeau ; d'autres se faisaient un capuchon avec les basques de leur habit ; le plus grand nombre se cachait la face seulement avec les mains. Ces personnages se rangeaient et s'agenouillaient entre des bancs disposés parallèlement.

Tout à coup la faible lumière qui éclairait s'éteignit, et un bruit de serrure annonça que l'on fermait les portes à la clé. Une espèce de prêtre parut sur la chaire, une chandelle dans une main et un livre dans l'autre. Il fit une lecture sur la passion et les martyrs et disparut. L'obscurité était complète....

Un moment après, une lumière crépusculaire se montra derrière le maître-autel, et une voix d'homme se mit à raconter avec un accent lamentable la légende de St.-Laurent, légende qui nous parut considérablement corrigée et augmentée, et qui fut suivie d'une exhortation bien pathétique à s'identifier avec les souffrances du saint martyr. Nous nous trouvâmes, de nouveau, dans une entière obscurité et au milieu d'un profond silence....

Qu'est-ce que tout cela signifie, demandai-je à mon ami Georges? Chut! me répondit celui-ci avec une gravité toute germanique ; ils se déshabillent ; gardez-vous bien de rire ou de désapprouver ; car, ici, l'on n'est pas chez soi, ni même dans la rue !... Désapprouver ! peut-être eussé-je pu le faire en moi-même ; mais quant à rire, je n'en éprouvais nulle envie ; car s'il m'eût fallu rédiger au juste un bulletin de notre situation, je ne sais trop jusqu'à quel point je me fusse cru en position de certifier de notre sécurité, en pareille société, sans lumière et les portes fermées sur nous.

Au bout de quelques minutes de silence, un signal se fit en-

pernicieuse, la prédominance sensuelle faisait tout l'égarement des mœurs; il n'y avait point, là, un oubli systématique des principes les plus équitables, et, aussi loin que le géant étendait

tendre, du côté de l'autel. C'était un bruit de fouet, un clic-clac de postillon assez bien accentué. A ce signal, il se fit, de toute part, un concert général, je ne dirai pas précisément de quels instruments; mais autant que l'oreille en peut juger, il y avait là des coups de courroie, des soufflets et des *boxs* fort prononcés, avec un accompagnement de cris, de gémissements, de hurlements mêmes et autres expressions plaintives, auxquelles la voix de l'autel répondait en les gourmandant et en encourageant la violence de l'action. Cette scène étrange, mélange de démence et de barbarie et sans doute aussi de fraude, dura environ quatre minutes et me remplit l'âme, je ne sais si je dois dire de pitié ou de terreur. Les coups portaient-ils sur les personnes, de l'une à l'autre? Chacun les administrait-il à lui-même? Telle était, au milieu de l'obscurité la plus profonde, la question que je me faisais; la dernière supposition était la plus probable, vu le rapprochement et la foule des individus. Mais, pour certain, il y avait des coups qui me paraissaient régulièrement appliqués sur des corps plus consistants que la peau humaine, et auxquels les bancs seuls pouvaient offrir une résistance proportionnée. Le tapage avait cessé; il se fit un silence assez long, pour que je pusse présumer que c'était un temps donné à ces folles victimes pour se vêtir, et au bout duquel une lumière reparut. Enfin les portes s'ouvrirent et nous fûmes bientôt dehors. Mon Dieu! mon Dieu! quelle soirée nous passâmes aux flagellans! J'avais été témoin de diverses naïveté musulmanes, de quelques singularités juives et arabes; mais les flagellans de Rome sont quelque chose de plus singulier. N'importe, en sortant de leur église, les initiés à la flagellation ont la conscience purifiée.

son bras, la police et les lois étaient exécutées. La nouvelle Rome, considérée comme État et gouvernement, fut bien inférieure à la cité des Césars.

Ce n'est pas que la conception et l'énergie aient en général manqué à la papauté ; mais le talent que les peuples ont le plus besoin de trouver dans leurs chefs est celui de l'administration ; et, entre tant de pontifes doués d'un caractère élevé et d'un certain génie d'idéologue, il n'en fut pas un seul bon administrateur.

Enfin plus d'un roi appela des théologiens à la tête des affaires de son royaume. L'expérience prouve que les états dirigés par des hommes de la doctrine purement spirituelle furent généralement de médiocres administrateurs, et que leur gouvernement fut constamment entraîné dans le cercle vicieux des excès et de l'artifice qui sont le premier pas dans la carrière des misères sociales qui nécessitent les révolutions. Mazarin, Richelieu, Dubois ont moins dû à la sagesse et au talent qu'à la subtilité l'éclat de leur nom.

La même insuffisance a été remarquée dans toutes les situations politiques où des théologiens se sont trouvés à la tête des affaires. A l'époque de l'affranchissement des communes, le clergé avait favorisé l'admission du vote électoral dans

l'espoir que son influence sur les consciences le ferait tourner à la supériorité de l'église sur les châteaux. On vit des princes-évêques à la tête des municipalités de premier ordre, telles que Reims, Laon, Le Mans, Lyon, Marseille, Avignon, Arles; ces principautés ecclésiastiques n'ont pas légué à l'histoire un gouvernant de quelque célébrité.

XVIII.

INFLUENCE DU CATHOLICISME SUR L'ECONOMIE POLITIQUE.

La doctrine catholique frappe dans sa source même tout développement de la prospérité. — Si le catholicisme eût été de bonne foi, il eût pu enseigner sans obstacle la doctrine chrétienne dans l'empire. — Comparaison de la prospérité des pays réformés avec la misère de ceux où règne le catholicisme. — Magnifique développement de la richesse économique, industrielle, agricole et commerciale dans l'antique empire romain.

Les intérêts matériels ont-ils reçu du catholicisme une influence plus heureuse que les intérêts moraux? Le catholicisme avait pour principe que le genre humain est voué à l'expiation d'un crime qui a précédé son existence; que le monde n'est qu'un passage où il importe de se purifier par la souffrance; la prospérité pu-

blique pouvait-elle fleurir avec une doctrine si subversive ? Naître et souffrir, telle était pour lui toute la vie : naître sous l'empire d'une fatalité, d'un crime ; souffrir pour racheter cette fatalité et ce crime, quelle affreuse destinée ! Cependant l'esprit du catholicisme le voulut ainsi durant quinze siècles. Quinze siècles, grand Dieu! quelle longue carrière, quand elle était entièrement semée d'obscurité et de misères! Quel supplice pour les nations que l'Évangile avait rachetées ! L'humanité, néanmoins, l'a parcourue tout entière, et elle a paru courte aux maîtres insensés qui ont pu lui assigner encore, après la mort, une éternité d'horribles peines, et proclamer qu'un petit nombre d'hommes sera sauvé, et pas un seul, sans la participation de leur ministère et hors de leur religion.

Le catholicisme ayant formé l'homme pour la contemplation et l'isolement, pour le mépris de ce monde et l'aspiration d'un bonheur qui n'est que dans l'autre, avait tari, dans l'individu même, le principe du travail, source légitime du bien-être comme de la liberté. Le catholique doit être pauvre : heureux les pauvres! Le catholique doit souffrir : heureux ceux qui souffrent! ...

Le catholicisme, ainsi que nous l'avons dit

déjà, pour s'identifier aux masses que l'empire avait blessées dans le sentiment de leur sociabilité et de leur liberté, flatta et légitima tous les penchants par lesquels on pouvait faire un appel simultané à la multitude. Le travail était imposé, haine au travail! On trouva une doctrine propre à béatifier la paresse et la pauvreté, comme on en trouva une propre à sanctifier l'ignorance et l'amour des prestiges, en haine de la condition des oppresseurs qui étaient actifs, magnifiques et lettrés.

Piper ainsi les masses, lorsqu'il s'agit d'en faire des instruments de révolution, le système est admissible; car, contre l'oppression du despotisme, tous les moyens de sauver le peuple, s'ils ne sont pas bons, trouvent du moins une excuse dans les sentiment généreux qui ont pu les susciter. Mais le catholicisme, par sa persistance uniforme dans ce système, s'engageait de plus en plus dans une voie d'anachronisme, et perdait de vue le but vrai du christianisme. Le christianisme voulait la liberté des peuples, mais une liberté de bonheur, de lumières et de paix. La réaction systématique, excellente sous Auguste et Tibère, ne convenait déjà plus sous Trajan et Marc-Aurèle; et le catholicisme, s'il n'eût éteint ses propres lumières en consacrant l'ignorance de ses

initiés, eût pu, dès lors, s'associer librement au développement de la civilisation gréco-romaine, et la pousser dans l'horizon chrétien par le système de l'enseignement. C'était le cas, surtout alors, de mettre en pratique ces préceptes du Christ : *On allume un flambeau pour qu'il éclaire...*; *Il n'y a rien de si caché qui ne doive être connu...*; *Dites tout haut ce que je vous ai dit tout bas.* L'Éclectisme dominant dans les écoles de l'empire, sa tolérance appelait, dans leur sein, toutes les doctrines; il y avait place pour celle de l'Evangile, et une place d'honneur, on ne saurait en douter. Si le catholicisme n'eût eu, alors, que des intentions pures, il se fût assurément dépouillé de son esprit belligérant.

Au sein de l'empire, quoiqu'on en ait dit, la force matérielle n'intervenait pas dans l'enceinte des écoles de doctrine; si le christianisme y eût été posé avec foi et surtout avec raison, il eût prédominé par son alliance avec les principales écoles de la philosophie, et en prêtant son appui aux plus morales. Mais le culte du paganisme était encore debout, et la plupart des chefs catholiques étaient juifs. Il y avait au fond de tout cela une question de religion. Il pouvait arriver qu'un payen embrouillât, mieux qu'un catholique, les questions de la métaphysique, et une telle ap-

préhension devait l'emporter sur toute chose. Qu'était-ce, en effet, pour l'esprit catholique que les intérêts matériels des masses, en comparaison d'une question de théologie et des *intérêts de Dieu !*

Charmé de l'empire que lui avait acquis le système de l'anéantissement des lumières, le catholicisme ne pensa qu'à l'immobiliser, en consacrant et déclarant à jamais irrévocables les décisions de ses conciles. Le monde se trouva et resta façonné de manière que les esprits adroits n'eurent, durant tout le moyen-âge, qu'à comprendre le système pour se glisser au pouvoir. Tout individu ayant des dispositions à prendre le masque de la religion, à faire des miracles et à imiter le vrai croyant, pouvait, quelqu'il fût au fond, aspirer à être du nombre des maîtres et souvent à s'élever au-dessus de tous; ceci explique surtout comment les plus éminents furent généralement les moins dignes dans la catholicité.

Si vous voulez maintenant une preuve irrécusable de la funeste influence du catholicisme sur la prospérité des nations, portez vos regards sur les pays où cette influence a été plus profonde, soit qu'elle s'alliât à l'absolutisme temporel, comme *pouvoir spirituel*, soit qu'elle exerçât seule cette double domination. Voyez l'Espagne! l'Espagne,

par la fertilité de son sol, l'intelligence native de ses habitants et sa position géographique, est faite pour être un des pays les plus prospères du monde ; l'Espagne a vu passer par ses mains tout l'or du Pérou et emprunté un éclat artificiel à cette dépouille du nouveau monde ; l'Espagne est-elle au rang des nations prospères?.... Voyez l'Italie ! L'Italie réunit les mêmes conditions de fertilité, d'excellence intellectuelle, de situation ; elle a eu sous les yeux toutes les richesses que les jubilés et les indulgences attiraient à Rome de toutes les parties de l'univers. Que lui est-il resté de ces acquisitions frauduleuses ?.... Portez vos regards vers ce foyer du catholicisme : à dix lieues autour de Rome, pas un champ cultivé ! dans tous les états du pape, l'industrie frappée de malédiction ! La cité sainte elle-même, belle encore des palais solitaires du népotisme et des œuvres de quelques pontifes devenus sur les derniers temps des princes luxurieux, la cité sainte, disons-nous, n'a que deux branches de commerce : elle vend des *perles en verre* et des *pardons*, denrée également fausse et peu digne de figurer dans les transactions des pays civilisés. Rome ne vit plus que d'un reste de hardiesse parasite et des dons des voyageurs qu'attire encore en son sein l'admiration professée pour les ruines de l'an-

tiquité qu'elle a étouffée dans son sein. Courbée sur ses ruines vénérables, comme un mendiant aux traits décrépits, elle tend la main et reçoit l'aumône: sans cette aumône Rome mourrait de faim.

Après avoir humé la sueur des peuples; après s'être fait à ce prix des manteaux de pourpre et des couronnes, qu'est-ce que le catholicisme a donné aux peuples? des bénédictions et des églises, faible dédommagement d'une docilité et d'une bonne foi qui méritaient une reconnaissance effective. La France elle-même, la Hollande et l'Angleterre, pays les plus riches de l'Europe aujourd'hui, qu'étaient-elles sous le point de vue de la prospérité, avant la réforme? Comparez de même en Amérique les possessions catholiques et protestantes, et voyez le problème dont les Etats-Unis vous offrent la solution. Il en est de même de l'influence de toutes les religions mystiques sur la prospérité des peuples; l'Orient tout entier et les Indes sont encore là pour attester cette vérité.

Un système qui frappe d'infécondité et d'isolement l'esprit, porte atteinte à la matière elle-même, ou plutôt assure le règne fatal de l'inertie sur l'intelligence. Avant la révolution, le catholicisme régnait en France, sous le titre de *pouvoir spirituel*, comme il règne encore en Italie, en Espagne, en Autriche; nous pourrions dire

aussi en Russie ; car entre la religion grecque et la religion romaine il n'y a qu'un point d'orgueil rival; le fond de la doctrine est le même. Eh bien ! la France aspirait vainement alors à l'unité de rapport dans ses provinces, dans ses villes et villages, comme dans ses rapports d'hommes et d'esprits. Le système *diviser pour régner* pesait encore de tout son poids sur le commerce, sur l'industrie, sur l'agriculture, comme sur le développement de la science. Tout cela était dans l'enfance ; tout se remuait dans un stérile isolement. Il a fallu l'énergie de la révolution, la sagesse de l'assemblée constituante, pour réaliser l'unité française, ouvrir le mutuel accès des éléments de toutes sortes et imprimer à tout la vie et la direction.

Ce sont là des récriminations ; mais elles sont utiles et ne sauraient blesser aucun homme de bonne volonté. Enfants du catholicisme, tous tant que nous sommes en France, membres du clergé ou citoyens, nous n'avons point à défendre une mère dans un honneur auquel elle ne saurait prétendre. Hommes vivants, génération nouvelle, nous ne sommes pas responsables des aberrations qui nous ont précédés, ni de celles qui pourraient subsister encore dans d'autres pays. Citoyens d'une même patrie, nous avons droit

aux mêmes lumières et aux mêmes libertés. Qui d'entre nous a intérêt à recevoir du dehors la superstition et le despotisme pour les déverser sur la nation?

Un tort qui n'aurait d'excuse pour personne, serait de se refuser à la justice qu'appelle l'exposé des résultats matériels. En fait d'économie politique, comme en matière de principes moraux, le catholicisme a généralement fait preuve d'insuffisance. La civilisation gréco-romaine fut beaucoup plus favorable au bien-être matériel des nations. Aussi loin que s'étendit sa vaste sphère, l'empire jeta à pleines mains les semences de la fécondité. Le siècle d'Auguste fut phénoménal d'éclat et de richesse, non seulement à Rome que cet empereur, comme il le disait, avait fait reconstruire en marbre, après l'avoir trouvée faite de briques, mais encore dans toutes les provinces que la conquête avait annexées à l'empire. La ville de Rome comptait dans son enceinte près de deux millions d'habitants ; l'Italie contenait cent vingt millions d'âmes, et jamais, dans ce temps-là, on ne parla de ces famines qui, durant le moyen-âge, ravagèrent souvent l'Europe. L'agriculture, l'industrie et le commerce florissaient avec profusion. L'empire, nous le répéterons, n'avait contre lui que la plaie de l'esclavage, plaie qui

était profonde ; car selon les historiens, et en particulier selon Roberston, les deux tiers de ces populations immenses étaient composés tant d'esclaves que d'hommes privés du droit de cité.

L'esprit d'amélioration se propageait au delà des Alpes, dans le fond même de la Bretagne, où les montagnes étaient abattues pour faire place à des habitations commodes et élégantes. Londres surtout s'enrichissait par le commerce qui l'a élevé au-dessus de York, ancien siége du gouvernement. Les provinces, aujourd'hui françaises, imitaient rapidement la magnifique prospérité de l'Italie ; Marseille, Nîmes, Arles, Narbonne, Toulouse, Bordeaux, Autun, Vienne, Lyon, Langres, Trèves étaient déjà célèbres, et la condition de ces villes ne le cédait point à ce qu'elle est aujourd'hui [1].

Du temps de Vespasien, l'Espagne avait trois cent soixante villes que Pline énumère avec soin et dont il peint la magnificence [2]. L'Afrique aussi en comptait un grand nombre dont la prospérité allait chaque jour croissant ; Strabon, le géographe, en cite trois cents [3].

[1] Gibbon, *Hist. de la décad.*

[2] Pline, *Hist. nat.*

[3] Strabon, *Géogr.*

En Orient, sous les Césars, l'Asie proprement dite contenait seule cinq cents villes bien peuplées, comblées des biens de la nature et embellies par les arts, dont elle offre encore des vestiges à côté de la hutte du dévot musulman. Sous le règne de Tibère, cet empereur hypocrite qui, en montant sur le trône, avait dit que *toutes les pensées et toutes les paroles devaient être libres*, onze d'entre ces villes se disputèrent l'honneur de lui élever un temple. Le sénat examina la question et jugea que quatre seulement n'étaient pas capables de faire, sans se gêner, une si colossale dépense. De ce nombre était Laodice qui offre encore aux yeux du voyageur des ruines d'une magnificence capable de donner la plus haute idée de celles qui avaient obtenu la préférence, et principalement de Pergame, de Smyrne et d'Ephèse qui se disputèrent longtemps le premier rang en Asie.

Les capitales de la Syrie et de l'Egypte étaient d'un ordre encore supérieur, et n'avaient fait sous l'empire qu'accroître leur prospérité. Antioche, Alexandrie regardaient avec dédain une foule de villes, et cédaient à peine la dépendance à Rome elle-même.

Toutes les villes et contrées étaient unies entre elles et avec la capitale par de grandes routes

pavées, qui partant de la grande place de Rome traversaient l'Italie, pénétraient dans les provinces et ne se terminaient qu'aux extrémités de ce vaste empire. On perçait les montagnes; on jetait des ponts sur les fleuves les plus larges, et des aqueducs s'élevaient de toutes parts en forme de monuments. On faisait des travaux immenses en tout genre. Combien Rome antique n'avait-elle pas de sagesse et de puissance en comparaison de la Rome moderne ? Celle-là fit creuser de mains d'hommes son port, le port d'Ostie; celle-ci ne peut pas même l'entretenir. La première avait desséché les marais Pontins, dont la traversée aujourd'hui porte la mort au voyageur.

La culture, dans l'empire romain, excitait au plus haut degré l'attention du gouvernement. La plupart des plantes et des fruits qui croissent en Europe sont des productions exotiques qu'il transporta dans nos contrées. On étendit la culture du raisin en Gaule et en Italie; l'abricot, la grenade, l'oranger, le citronnier furent apportés en Italie; l'olivier fut planté en Afrique, en Espagne et dans la moitié des Gaules méridionales; la culture du lin arriva d'Egypte, et se répandit généralement; l'usage des prairies artificielles s'introduisit au même temps, surtout en Italie où la luzerne fut fort estimée. A Rome, et surtout

du temps de la République, la terre était cultivée par les propriétaires eux-mêmes, ayant à leur disposition une classe de journaliers. Cette époque a été sans doute la plus florissante pour l'agriculture ; on s'honorait du travail des champs, et c'est à la charrue qu'on allait chercher les consuls. Il est facile de juger de la tendance de l'époque par les brillants écrits qui nous sont restés sur cette matière, et qui portent tous l'empreinte de l'hommage politique que les esprits les plus éminents rendaient à l'agriculture. Les lettres de Pline, l'éloquence de Cicéron, la poésie de Virgile et d'Horace ont unanimement célébré cet art; et ceux qui de nos jours liront encore Varron et Columelle trouveront dans leurs ouvrages spéciaux de curieuses et utiles instructions. Enfin, on cherchait et on exploitait les mines dans tous les pays.

Une activité toujours croissante était imprimée au commerce. Les forêts de la Scythie fournissaient des fourrures précieuses ; on faisait connaître l'argent aux peuples encore sauvages des rivages de la Baltique, en achetant leur ambre. Les tapis venaient de Babylone, ainsi que d'autres précieux ouvrages. C'était avec l'Arabie et l'Inde que se faisaient les échanges les plus considérables. On allait par la mer rouge jusqu'à l'île de Ceylan et à la côte de Malabar.

Des chameaux transportaient les marchandises et les voyageurs, depuis l'isthme de Suez au fleuve du Nil; on arrivait à Alexandrie, et de là, on partait sur des vaisseaux pour la capitale de l'Empire. Les objets précieux constituaient surtout le commerce de l'Orient: c'étaient des soies, des pierres précieuses, des perles, des diamans, les différentes espèces d'aromates, et tout ce qui avait rapport au luxe le plus exquis.

Enfin, le crédit était organisé à Rome et dans l'Empire par des banquiers qui correspondaient entre eux. Le papier-monnaie, c'est-à-dire la circulation des billets de banque et de commerce, était chose connue. « C'est aux banquiers, dit Pollion, que nous sommes dans l'usage de confier notre fortune. Nous déposons chez eux l'argent que nous ne voulons pas garder dans nos maisons, et le paiement de nos dettes s'effectue en donnant sur eux une assignation. Nos banquiers font aussi des affaires pour leur propre compte, en faisant circuler des billets les uns sur les autres, et trouvent en cela le moyen de multiplier les capitaux. Les citoyens qui ont besoin d'argent sont toujours assurés d'en trouver chez eux moyennant la responsabilité, etc.[1]. »

[1] Mémoires de Pollion

Ainsi, sous le point de vue du développement matériel et de la prospérité publique, la civilisation romaine présente un ensemble de progrès que nous ne retrouvons plus durant le cours du moyen-âge, et qui ne commence à renaître que depuis les révolutions et protestations qui ont eu lieu dans les temps modernes contre le catholicisme romain. L'économie politique date presque de nos jours. Qu'était-ce de cette science qui fait la moitié de la vie des peuples et de la constitution des empires, avant Law, Quesnay, Turgot, Necker, Adam Smith, Ricardo, J.-B. Say; et avant les socialistes modernes Owen, St.-Simon et Fourrier? Ces écrivains cependant ne sont que d'hier, et nous avons été séparés de l'époque florissante de l'antiquité romaine par quinze siècles de misère et d'abaissement.

XIX.

INFLUENCE DU CATHOLICISME SUR LES CONNAISSANCES USUELLES, LA LITTÉRATURE ET LES BEAUX-ARTS.

Le catholicisme voit périr toutes les inventions. — Les inventions se montrent progressives chez les anciens Romains. —Science mécanique poussée loin dans l'antiquité. —L'art de bâtir chez les Romains; leurs meubles et leurs instruments usuels. — La fortune des nations n'est pas, comme on l'a prétendu, la cause de leur ruine. —Harmonie des idées, des lettres et des arts, chez les Grecs-Romains. —Architecture religieuse dans l'antiquité et au moyen-âge. — Le catholicisme forcé d'accepter les beaux-arts qu'il avait répudiés et détruits. — Le plain-chant préféré par le catholicisme à la musique des Grecs. — Tous les arts traités par les anciens du point de vue social.

Pour le sage et l'ami de l'humanité, il n'est pas de plus grand regret que celui que fait naître la perte des inventions utiles, des lettres et des beaux-arts des Grecs et des Romains. Le catho-

licisme, qui a noué l'un après l'autre les anneaux qui forment la chaîne des temps du moyen-âge, les vit périr comme toutes les autres acquisitions du génie de l'antiquité. Il eut à peine le pouvoir ou la volonté de perpétuer les inventions les plus innocentes et les moins capables de porter atteinte à son ambition. Etait-ce la conséquence de cette vieille doctrine que tout était inutile ici-bas et que la fin du monde était proche? Etait-ce dans la prévision que son règne s'évanouirait du jour où l'intelligence prévaudrait sur l'ignorance, et un parti pris de frapper radicalement tout ce qui pouvait servir de mobile au développement de la pensée? Sans doute, il y avait, dans l'anéantissement général des lumières, un principe de conviction erronée; mais à côté des erreurs fanatiques de l'ascétisme, on peut apercevoir aussi la pensée fatale d'un génie malfaisant. Toujours est-il que là où le catholicisme ne détruisit rien, il ne fit pas prospérer la moindre chose.

Il n'en était pas ainsi de la civilisation gréco-romaine. Il y avait dans l'antique Rome un esprit parfait de perfectionnement progressif, et une sagacité admirable pour distinguer et acquérir tout ce qui conduit les peuples à la supériorité. A travers ses conquêtes, comme nous l'avons

dit déjà, Rome semblait poursuivre partout les élémens de la civilisation, pour les réunir dans son sein et les déverser harmonieusement sur le monde. Ainsi, les Romains avaient su prendre aux Grecs l'usage des machines de guerre ; aux Phéniciens, l'art de naviguer et d'écrire ; aux Toscans, celui de ranger une armée en bataille. Ils avaient acquis le bouclier des Samnites, l'épée et les traits des Espagnols. Les Gaulois l'emportaient sur eux par la force du corps et le nombre ; les Africains, par la ruse et la richesse ; les Grecs, par la variété de leurs connaissances ; les Espagnols, par l'adresse. C'est par la sagesse de la discipline et l'intelligence de l'imitation que les Romains les avaient tous vaincus.

Les connaissances usuelles avaient fait peu de progrès durant les premiers siècles de Rome. La république, sans cesse occupée de guerre, resta en arrière des plus élémentaires, tant qu'elle n'eut point de contact avec les Grecs. A l'époque de la formation des douze tables, on n'avait point encore de moyen de diviser les espaces de la journée. Un cadran solaire, apporté de Sicile vers le commencement du sixième siècle de la république, servit pendant toute sa durée à cet usage. Ce ne fut qu'après cet espace de temps, que Scipion Nasica fit faire une horloge à eau,

qui divisait les nuits et les jours en parties égales. Cette horloge, perfectionnée plus tard, devint un grand sujet d'admiration. Au rapport de Varron, on y voyait des automates se remuer et jeter des pierres, pour marquer le nombre d'heures. On était même parvenu, par un moyen ingénieux, à faire suivre à cette machine l'inégalité du temps, selon les saisons. Rome était encore novice; mais elle entrait dans le progrès du mécanisme et des connaissances générales familières à la Grèce. Bientôt Hipparque trouva le moyen de mesurer exactement la terre; il fit des tables représentant le cours du soleil et des astres. Sous Paul Emile, on calcula une éclipse. Strabon traça et écrivit la géographie, et son fils composa des tableaux de géométrie. Sous César, on divisa les saisons avec plus d'exactitude; Manlius traça au milieu du Champ de Mars la marche de l'année, en se servant, pour l'indiquer, du grand obélisque Egyptien apporté par curiosité à Rome, le même qui, aujourd'hui, sert de montre solaire devant la basilique de St.-Pierre. Les connaissances cosmographiques allèrent ainsi en se développant, jusqu'à ce que, se confondant plus intimément dans l'école d'Alexandrie avec celles de la Grèce dont elles étaient déjà, pour la plupart, une importation, elles s'y rencontrèrent

avec les travaux de Ptolémée-Philadelphe, qui amenèrent à poser les règles de l'Epacte et du Nombre d'or.

On ne saurait dire à quel point de développement la mécanique était parvenue chez les Grecs-Romains. Mais en portant les regards sur les édifices immenses qu'ils ont construits, sur les blocs de rocher qui obéirent à leur volonté, on ne saurait douter de la puissance qu'exprimaient ces paroles d'Archimède : « Donnez-moi un point d'appui et je soulèverai le monde ! » Une aventure qui arriva à Luitprand, évêque de Crémone et ambassadeur à Constantinople pour Othon, nous fait connaître que la mécanique avait ouvert aux Grecs ses secrets les plus cachés. Les empereurs de Constantinople avaient, sur les derniers temps de l'empire, pris l'habitude de se faire adorer. Luitprand fut soumis à cette humiliante cérémonie qu'il raconte lui-même. Introduit devant le trône de l'empereur, il vit un arbre d'or délicatement ouvragé sur lequel des oiseaux artificiels faisaient entendre leur ramage, tandis que des lions d'or rugissaient. On força Luitprand et ses deux compagnons à se prosterner le front contre terre, et lorsqu'ils se relevèrent, l'empereur ne se trouvait plus à la même place ; une machine avait enlevé son trône vers

le plafond ; il se trouvait resplendissant de lumière et vêtu d'ornements nouveaux[1]. Ces recherches considérées isolément peuvent paraître de peu d'importance ; mais ici, nous les croyons à leur place ; elles ont pour objet de prouver que la civilisation gréco-romaine était d'excellente nature, qu'elle portait en elle le germe du progrès, et procédait au bien-être matériel comme au développement théorique des facultés de l'homme, dont le concours, à notre avis, constitue sa destinée.

L'art de bâtir les maisons, d'en varier la disposition et d'en procurer l'aisance, tout cela était arrivé à un point digne d'admiration. C'était une science avec toutes ses règles, dont Vitruve nous a laissé un précieux monument[2]. Si nous entrions dans le détail de l'ameublement des Grecs et des Romains, dans celui des instruments usuels de toute espèce, et seulement de ceux qu'on a retrouvés avec Pompéia qui n'était qu'une ville de province, on aurait de quoi s'édifier sur l'état des connaissances usuelles sous l'empire. Le luxe même des Romains méritait bien ce nom ; la magnificence de leurs étoffes et de

[1] Luitprand, *Hist. liv.* 6.

[2] Vitruvius, *De archit.*

leur toilette, les décors de leurs habitations et de leurs châteaux de campagne ; le raffinement de leurs bains et de leur cuisine, leur vaisselle d'or et d'argent, devenue si commune que le ciselage seul en faisait, à la fin, le prix : tout prouve que le type matériel avait suivi les progrès du type moral, et que la civilisation gréco-romaine n'avait plus qu'à acquérir l'extension et les proportions auxquelles le droit égal de l'humanité devait insensiblement donner accès.

Le sophisme, à propos de la prospérité romaine, s'est armé d'une singulière objection. Il a voulu que cette prospérité même ait été la cause de sa décadence et de l'anéantissement de tant de grandeur. Telle n'est point, selon nous, la vraie cause de la ruine des empires. Cette cause consiste dans la discorde dont ils renferment souvent le germe en leur sein. Et cette discorde, dans l'État comme dans l'homme, reconnaît, à notre avis, pour principe une désharmonie entre les désirs de l'âme et les besoins du corps, entre l'aspiration élevée de l'être moral et la gravitation des sens. Là où il y a une juste satisfaction matérielle, l'âme plus calme, plus libre fonctionne avec plus d'aisance et de supériorité ; l'autorité elle-même, à l'abri de la fatale nécessité, s'accroît de la prospérité publique et s'agrandit dans la sphère de son

action. Si cela n'est pas toujours, cela doit être constamment, et ici, ce n'est point le principe qui faillit, mais l'homme. Le luxe atteindra l'homme au milieu des excès de la licence; le luxe atteindra le gouvernement qui s'en sera fait un instrument de corruption, si les institutions n'ont pas trouvé le moyen de mettre un frein tant moral qu'effectif aux passions de l'homme et du gouvernement; mais une nation harmonique reste debout en présence des ruines individuelles, et trouve, dans sa prospérité et ses lumières, une double source de perpétuelle reproduction.

Il faut rechercher la cause de la ruine des nations, non dans la richesse et les lumières, ainsi qu'on l'a fait, et comme le professe l'ascétisme, mais dans la disproportion de ces richesses et de ces lumières. L'empire était un composé trop inharmonique de prospérité, d'instruction et de liberté, pour que la discorde, que nous venons d'indiquer comme cause première de décadence, ne s'y glissât pas sous différentes formes. L'inorganisme des facultés de l'empire, voilà ce qui livra ce géant malade et énervé à ses divers ennemis.

Que dirons-nous de la littérature grecque et romaine? C'est-là le sujet que nous aurions à traiter avec plus d'extension, s'il n'était le plus

connu. L'art de la poésie et de l'histoire, celui de l'éloquence et du théâtre, les mathématiques, la rhétorique, la logique, acquirent en Grèce un si haut point de perfection, que, de nos jours encore, après les travaux littéraires qui se sont succédés depuis la renaissance des lettres, aucun peuple n'a rien fait de mieux ni d'aussi bien peut-être. Nommer Homère et Virgile, Hérodote et César, Démosthènes et Cicéron, Aristophane et Térence, Lysias et Zénon le rhéteur, c'est donner la mesure des plus grands maîtres dans les différentes branches littéraires. Telle a été l'impression portée sur les esprits européens par le mysticisme oriental du moyen-âge, et sa prépondérance de l'imaginaire sur le rationnel, que, sous le point de vue de la méthode, si indispensable à la connaissance du vrai, nous ne sommes point encore arrivés, en littérature, à classer nos idées comme les Grecs, et à leur trouver un point d'harmonie commun avec la science des sociétés. Telle a été, disons-nous, cette influence bizarre que, soit dans l'histoire, soit dans l'oraison, soit dans les sciences, les modernes ne sauraient se défaire de leur propension romanesque à l'exagération, et qu'ils parviennent bien mieux à émouvoir par la singularité de l'invention ou de la pensée qu'à per-

suader et plaire par les charmes harmoniques de la vérité. De là, les écarts de la littérature en général et du génie même, l'inconstance et l'incohérence des opinions, parmi les esprits nés d'hier à la vie, avec le sentiment d'une sorte de confusion que l'éducation théologique rend constitutive. De là aussi cet engourdissement des facultés, cette paresse originelle qui fait des hommes modernes de l'Europe des êtres incomplets, et nous les montre si peu habiles à des occupations différentes, en comparaison des anciens que nous voyons souvent magistrats, hommes de guerre, législateurs, historiens, philosophes, artistes, tout à la fois. De là, enfin, cette liberté légitime et impossible, utile et dangereuse en même temps, et ces désirs insatiables de notre nature, qui, cherchant le vrai hors de la nature, n'aboutissent qu'au vraisemblable. Si vous approfondissez l'esprit qui présidait à former les citoyens de Rome et de la Grèce, combien ne lui trouverez-vous pas inférieur celui qui a préludé aux temps modernes!

Chez les Grecs, par opposition au moyen-âge, tout était constitué sur l'observation, la critique et l'analyse. Ils avaient approfondi les idées, les sciences, les arts. Parti du point de vue expérimental et positif, tout en Grèce y convergeait,

en s'élevant vers l'unité et la régularité. Cherchez dans tout ce que les Grecs ont fait soit d'idéal, soit de matériel, vous découvrez constamment que le secret du perfectionnement était l'unité de vue. Le beau ou le bon, tel était leur point de mire et leur mobile; c'est par l'amour du beau et du bon qu'ils parvinrent à cette expression du vrai qu'ils ont imprimée avec une sorte de facilité native à tout ce qu'ils ont fait.

Le corollaire de l'antique civilisation, le fleuron de sa couronne, ce sont les beaux-arts et le génie qui les présida. Les beaux-arts, en Grèce, furent cultivés par les philosophes, et les artistes philosophèrent. De cette alliance de talents que l'on pourrait appeler le moral et le physique de la chose, naquit un immense concours de perfections dans le dessin, la sculpture, la peinture, l'architecture et la musique. Il suffit de quelques siècles aux Hellènes, pour élever au sein de leur patrie des monuments en tout genre, respirant au plus haut point la grâce, la justesse et la beauté.

Si vous avez, en pélerin ami du beau, parcouru ces contrées dont le nom seul suffit à leur histoire; si vous vous êtes trouvé aux solitudes de Pestum, à l'acropolis d'Athènes, au pied de la colonne de Pompée en Egypte; si vous avez

contemplé la ville ressuscitée de la Campanie, avec ses fresques et ses mosaïques; si vos regards se sont jamais reposés sur quelqu'un de ces chefs-d'œuvre de sculpture arrachés aux ruines, et qui font aujourd'hui l'ornement des principaux musées du monde, ce n'est pas vous, quelles qu'aient pu être vos préventions de l'enfance contre la mythologie des *idolâtres*, qui avez pu être insensible à la supériorité des anciens. Sentiment du beau et du vrai, du noble et du gracieux; intelligence parfaite des rapports entre le culte et l'esprit social; conception sublime du principe divin lui-même, vous avez tout retrouvé là; vous avez tout accordé à l'antiquité. L'esprit de la civilisation grecque avait conçu le culte autrement que le moyen-âge : le culte, pour les Grecs, c'était le perfectionnement de l'homme et de la société. Il y procédait par la recherche du beau et du vrai; il s'attachait à lui donner toutes les formes et le posait pour modèle en face de la société. En disciple soumis de la nature, il commença à en copier les parties les plus gracieuses et les plus parfaites, et parvint, en les réunissant, à les rendre semblables à elles-mêmes. Une méthode si facile produisit, à la fois, l'élégance et l'harmonie unitaire dont leurs ouvrages d'art et leurs écrits nous offrent partout des

modèles que nous ne pouvons imiter, par la seule raison peut-être qu'ils sont trop simples, trop nets, tandis que notre esprit et nos facultés sont trop complexes et en dehors des rapports naturels et vrais.

Et ici se présente une question : pourquoi les inventions les plus admirables nous paraissent-elles en général simples; pourquoi semble-t-il à chacun de nous qu'il aurait dû les deviner? N'est-ce point parce que l'esprit des modernes est hors de la route du vrai et du naturel? N'est-ce point parce que, dès l'enfance, on nous fait tourner le dos à la méthode, et que l'on embrouille nos idées de manière que, devenus des hommes, ce n'est que par les plus grands efforts que nous pouvons arriver à l'état élémentaire d'où nous aurions dû partir?...

Les antiques monuments d'architecture que nous voyons encore debout, le toscan de Pestum, le dorique d'Athènes ou de Sunium, le corinthien du temple d'Agrippa à Rome, un reste du style ionique à Corinthe font, avec raison, l'admiration de l'amateur. Et, dans ces monuments, il y a autre chose qu'un instinct isolé de l'art; il y a le génie des attributions, des rapports intellectuels, de la situation même. Ces divers styles tous modelés sur un principe unique,

dissemblables seulement par la variété de l'ornement et la délicatesse, ont cela de commun avec la poésie, la littérature et la science qu'ils sont constamment en harmonie avec leur objet. Aussi n'avons-nous pas crainte de nous tromper, quand, sous des formes robustes ou déliées, avec des chapiteaux simples ou façonnés, nous avons à reconnaître un temple dédié au grave Jupiter, à la riante Flore, à Minerve l'austère, ou à Apollon, dieu des grâces et des jeux. Tout, chez l'artiste Grec, reposait sur l'idée des convenances; l'harmonie était dans l'ensemble de la pensée, comme dans les détails du ciseau. Cherchez au moyen-âge, même dans la phénoménale architecture gothique, cet esprit des rapports et des attributions diverses. Vous avez des églises dédiées en particulier à la trinité et à la vierge; vos temples sont tous voués à divers patrons. Est-il dans leur magnifique confusion quelque signe artistique qui distingue ces attributions diverses? L'architecture gothique, merveilleuse en elle-même, n'a point revêtu cette variété d'expression qui, fondée sur un principe unique, en multiplie néanmoins les relations attributives. Voyez les cathédrales de premier ordre: Bruxelles, Cologne, Strasbourg, Milan. Ce sont là des églises pour tous les regards; il émane de leur présence une pensée

religieuse, mais une pensée vague, abstraite, monotone. Tout cela ne dit pas un mot à l'intelligence, et ne fait pas un mouvement pour l'humanité ; il semble même, si la pensée divine en découle, que ce ne soit que par le vide que la contemplation laisse dans l'esprit. La flèche gothique s'élevant au-dessus du déluge des facultés humaines au moyen-âge, nous apparaît comme une arche que les beaux-arts montés au ciel se sont faite pour visiter la terre, arche voguant dans une lueur douteuse, et vers laquelle s'élèvent les cris désespérés des mortels, lui demandant un dieu quel qu'il soit, un dieu de salut. Nous ne refusons pas notre hommage à l'architecture gothique : elle est un prodige, un phénomène, une fantasmagorie admirable ; mais les contes des mille et une nuits qui nous séduisent, les récits merveilleux d'Hoffmann ne sont pas le beau. Le gothique manque de rapports intellectuels et humanitaires, de principes mathématiques ; c'est l'idée dogmatique, intime et abstraite de l'Inde, la même qui a jeté les fondements de la pagode ; c'est l'instinct rêveur et exalté de l'Arabe dans les détails bizarres, et l'orgueil catholique dans l'élévation démesurée. Selon nous, en un mot, l'architecture grecque est le génie des arts, et celle du moyen-âge en est le fantôme.

Un seul édifice gothique, à notre connaissance, triomphe peut-être de cette double critique et annonce son objet. C'est, dans un ordre inférieur, la charmante église de Brou. Mélange de sacré et de profane, ou plutôt alliance heureuse des plus douces inspirations de la nature et de la religion, ce monument, posé par la fidélité conjugale entre l'absence et l'amour, la terre et le ciel, par une main de femme, présente le caractère pieux d'un mausolée. Ici l'intelligence triomphe de l'ascétisme; Dieu et l'humanité se touchent; c'est le culte de la vie aussi bien que de la mort. L'excentricité catholique et l'anathème du concile de Trente sont brisés sous le ciseau qui a modelé en marbre les nœuds d'amour et les larmes des époux [1].

[1] L'église de Brou, dans le département de l'Ain, fut construite au 16e siècle, d'après un vœu fait par Marguerite de Bourbon, duchesse de Savoie, à l'occasion d'un accident arrivé à son mari. Cette princesse étant morte avant d'avoir pu acquitter son vœu, sa bru, Marguerite d'Autriche, jeune femme malheureuse en amour et en mariage, le fit exécuter. Ce monument, digne de la curiosité du voyageur, coûta 25 ans de travaux continus et une somme de 22 millions. Il a inspiré plusieurs poètes nés dans la contrée, MM. Quinet, Bruys, Marmier, et en particulier M. de Moyria, qui l'a chanté dans un poème spécial:

Un temple fut promis au souverain du monde;
Qu'il s'élève, à ma voix, dans la Bresse féconde!
Que le génie en fasse, inspiré par mon cœur,

Docile aux inspirations élémentaires de la nature, et par le seul fait de l'imitation, le génie de la civilisation grecque posa, dans toutes ses œuvres, la borne et l'infini, le sentiment et l'intelligence, l'unité de l'objet et la multiplicité des rapports. C'est ce qui constitua l'harmonie générale dans le moral et le physique de son existence, dans les détails et l'ensemble de ses institutions. La supériorité de la méthode expérimentale sur la théorie spéculative, de l'activité sur la contemplation, de l'esprit d'analyse sur le dogme, produisit ce résultat. La Grèce n'avait pas attendu, pour élever son monument, que les méditations de Platon fussent venues l'entretenir des perfections intimes; procédant sous la foi de la Providence visible, elle avait élaboré des formes déduites de la création générale, et l'âme de l'univers s'était plu à les animer.

Le catholicisme ne comprit pas cela. Il ne comprit pas que les formes du vrai culte consistent souvent à traduire par les arts les perfections de la nature et à poser cette œuvre sous les yeux des peuples comme un type d'imitation. Aussi, après avoir renversé dans sa fougue les mo-

Un symbole sacré d'amour et de douleur;
Et là que deux tombeaux, à mon heure dernière,
De deux tendres époux rapprochent la poussière.

numents de l'antiquité, son dogme stérile parcourut-il les solitudes du monde sans trouver des formes dignes de la nature divine, jusqu'à ce que le génie de Raphaël et de Michel-Ange, s'inspirant à l'aspect des ruines, vint le forcer à se contredire en acceptant le culte des mêmes beaux-arts qu'il avait répudiés et détruits.

Dès le temps de Périclès, quatre siècles avant le christianisme, le dessin et la sculpture acquirent en Grèce un degré de perfection qui a vu et voit encore échouer les artistes modernes. Phidias leur imprima une rectitude et une beauté à laquelle, quelque temps après, Praxitèle, Polyclète et Lysippe ajoutèrent la suavité et la grâce qui complètent l'école. Nous en avons d'admirables preuves dans les chefs-d'œuvre que nous a rendus la terre et qui se voient surtout dans les musées d'Italie. A Rome, la muse Barberine, l'Antinoüs que Winkelmann croit être le Méléagre, l'Apollon du Belvédère, le Laocoon, l'apothéose d'Homère; à Florence, le groupe de Niobé et la Vénus de Médicis; à Naples, la Vénus de Gallipiga, l'Aristide, la Flore et le Taureau Farnèse. De quelle exaltation ne fallut-il pas être animé, pour faire croire à une multitude facile que les Grecs et les Romains adoraient, en réalité, ces statues qui portent encore le nom de leurs

auteurs et sur les restes desquelles nous lisons: Agélada, d'Argos; Glicon, d'Athènes; Athénadore, de Rhodes; Agésandre, Polydore, Archéloüs, Apollonius, Tauriscus, etc.

La peinture n'a pas pu, comme la sculpture, parvenir jusqu'à nous à travers le déluge du moyen-âge, et attester par sa présence les rapports des écrivains. Il n'a pas moins fallu que les fresques de Pompéia et d'Herculanum, œuvres d'artisans plutôt que d'artistes, pour confirmer ce qui semblait être de leur part une exagération. « Une étude approfondie de ces restes, dit le savant Mengs, fait connaître la facilité avec laquelle se maniait alors le pinceau, et suffit pour montrer à nos artistes le véritable fond de la beauté, et les secrets par lesquels les Grecs parvenaient à donner dans leurs tableaux une telle vigueur au clair-obscur, aux effets de la lumière réfléchie, et comment ces peintures offrent, malgré le genre commun, tant de charme naturel[1]. »

En même temps que Phidias modelait le marbre, Polignote peignait avec force toutes les passions de l'âme. Un de ses tableaux représentait la princesse Cassandre, après avoir été violée par Ajax. La douleur et la honte de cette figure

[1] Mengs, cité par Winkelmann.

se voyaient à travers le voile qui la couvrait. Parrhasius avait peint sur une table en bois une toile que Zeuxis, son rival, prit pour réelle ; il représenta un soldat courant au combat, tout armé, avec une telle fureur, que l'on voyait battre son cœur et la sueur couler de son front. Zeuxis avait peint une jeune fille de Crotone ; la réputation de cette peinture fut si grande, qu'on traversait la Méditerranée pour venir admirer la merveille.

Protogène porta l'art à la sublimité ; il avait peint un chien haletant et jetant de l'écume par la bouche, qui lui avait coûté sept ans de travail. Le nom d'Apelles nous est plus familier encore : surnommé le peintre des grâces, il eut le bonheur d'allier la modestie, la beauté, le goût au charme du coloris. Pline parle de ses tableaux de *la Victoire*, de *la Fortune*, et cite celui de *la Calomnie* comme le chef-d'œuvre de l'antiquité. Chose digne de remarque et capable de donner une haute idée de la puissance du génie grec dans les arts, Apelles ne mit jamais en usage plus de quatre couleurs !

Le catholicisme ne pouvait être favorable à la peinture et à la sculpture ; la loi mosaïque lui défendait toute espèce de représentation de ce qui est sur la terre ou au ciel ; et c'est de ce point

de vue qu'il jugea les beaux-arts des Grecs et des Romains. Il fut lui-même fidèle au précepte, tant qu'il put s'en faire une arme contre la civilisation antique, et soulever les masses par le mot *idolâtrie.* Ce ne fut qu'au septième siècle que le culte catholique admit des tableaux, et tout le monde connaît les querelles que cette innovation suscita dans l'église, querelles qui durèrent plus de quatre siècles, entre les *iconolâtres* et les *iconoclastes*, adorateurs et briseurs d'images[1]. Il y eut de la différence, toutefois, entre ces objets d'art qui pouvaient bien être l'art catholique, et les œuvres de l'antiquité.

Le catholicisme eût pu conserver et nous trans-

[1] Les premières images qui parurent furent celles du Christ et de la Vierge ; on les attribua à un artiste célesle. Elles firent des miracles ; elles remportèrent des victoires sur les ennemis de la religion. Elles écartèrent les Persans des murs d'Edesse ; elles guérirent les infirmes, et bientôt on leur attribua le pouvoir de la divinité. Les Musulmans restés fidèles à la loi mosaïque prodiguèrent le titre d'idolâtre aux catholiques ; ils traitèrent de charlatanisme les miracles des images, et pour que la preuve ne manquât pas à leur argument, ils les vainquirent à Edesse même, malgré les images miraculeuses. Néanmoins les images eurent quelque succès en Occident ; dès l'an 605, Boniface IV, ayant transformé en église la rotonde d'Agrippa, mit des figures de saints dans les niches qu'avaient occupées les statues des payens. Ces images n'y restèrent pas en paix ; car nous voyons encore, à la fin du 8e siècle, un concile de Francfort assemblé par Charlemagne condamner les représentations.

mettre la musique des Grecs ; il n'y avait, dans cet art, rien qui blessât grièvement sa susceptibilité contre la civilisation rivale. Mis en demeure du choix, Grégoire-le-grand, de lithurgique mémoire, préféra le plain-chant, et il est permis de douter qu'en cela il ait fait preuve de goût, quoique l'église, il est juste de le reconnaître, possède des hymnes d'une grande beauté[1]. L'antiquité porta l'art de la musique à un éminent degré de perfection[2]. Les Grecs et les Romains n'en firent pas seulement un objet d'agrément, mais encore une étude philosophique applicable aux mœurs et aux institutions ; Pythagore, Platon, Cicéron y attachaient la plus grande importance, pour l'éducation de la jeunesse ; et il nous est resté quelques traités de cet art, qui témoignent de l'attention que les auteurs apportaient à en étudier les effets sur l'esprit humain. Claudius Ptolémeus définit la musique une *puissance* qui réside dans la variété

[1] Le *Te Deum*, le *Veni creator*, le *Dies iræ* sont, à notre avis, des chants de l'ordre le plus élevé.

[2] Les Grecs avaient trois genres de musique : le *diatonicos*, le *kromaticos*, l'*enarmonicos*, trois genres entièrement différents. La musique actuelle, réhabilitée par Guidone Arétin, nous paraîtrait ne comporter que le premier genre, puisqu'elle ne connaît pas d'autre intervalle que les temps.

des sons [1]. « La musique, dit Cicéron, tempère les esprits; elle excite les hommes apathiques et adoucit les caractères emportés [2]. » Socrate, dans Platon, la recommande contre la manie furieuse [3]. Plutarque en fait le plus bel éloge; il dit qu'elle avait pour objet de célébrer les dieux et de faire l'éducation de la jeunesse; il lui attribue, d'après Théophraste, trois principes : la douleur, la volupté et l'enthousiasme [4]. Selon Aristide, elle arrachait Diogène même à ses accès de misanthropie [5]. Un seul des auteurs anciens venus à notre connaissance paraît haïr la musique, et il a fallu que son livre fût retrouvé sous la lave d'Herculanum; c'est Philodémi. Philodémi trouvait dans la musique un art sauvage, ou au moins sans objet, bon tout au plus à mener les soldats au combat. Il ne voyait pas que la musique fût nécessaire, par la raison que Thémistocle, qui avait été un grand homme et un habile amiral, n'était pas musicien. Philodémi

[1] Claud. Ptolém. *Exorde sur l'harm.*

[2] Cicer. *De finibus*, liv. II.

[3] Plat. *De la républ.*

[4] Plutarq. *De la musique.*

[5] Arist. Liv. 2.

va jusqu'à nier que l'harmonie ait du rapport avec les affections[1].

Jusqu'aux arts d'agrément, on le voit, tout, dans l'ancienne civilisation, était traité du point de vue social. Tous les arts, toutes les sciences y avaient pour objet ce culte actif, qui consiste à élever l'homme et les sociétés vers le principe suprême de l'harmonie, c'est-à-dire vers Dieu, par la voie du perfectionnement intellectuel et moral.

La musique est, en effet, un élément social supérieur; elle est une langue universelle qui prélude à l'unité des langues et des sentiments. La musique et le théâtre sont pour un peuple deux puissants mobiles de civilisation et d'ordre; aucun ne parle avec autant d'ascendant à la foule; aucun ne la pénètre, en bien ou en mal, aussi avant. Et voilà pourquoi nous nous étonnons de voir les moralistes sincères et les gouvernants, lorsqu'ils ont les mains pleines de semblables moyens, abdiquer dans la superstition les destinées de la société.

[1] Philod. Manuscrit trouvé dans les *papyri* d'Herculanum.

XX.

OBJECTION PRÉVUE. — HISTOIRE DE LA RENAISSANCE DES LIBERTÉS, DES LETTRES ET DES ARTS.

Les manuscrits de l'antiquité entassés dans les couvents. — Ignorance profonde après le triomphe du catholicisme sur le paganisme. — Essai d'une académie fait en France par Charlemagne. — Aurore de la renaissance des lettres du côté de l'Orient. — Les Califes de Bagdad. — Les empereurs Bordas, Basile, Léon et Porphyrogénète. — Littérature bysantine. — Les lettres antiques conservées à Constantinople, et la langue grecque parlée au 15e siècle. — Les Sarrasins à Salerne. — Les croisades, cause indirecte de la renaissance de la liberté des peuples. — Républiques proclamées en Italie, et Universités établies dans leur sein. — Boccace, Pétrarque et Côme de Médicis. — Part des Bénédictins et de la congrégation de St.-Maur à la renaissance. — L'abbé Didier. — Le pape Nicolas V. — Quatre siècles de grandeur et de gloire donnés à l'Italie par la liberté. — Raphaël, Corrège, Michel-Ange, etc., enfants des libertés de l'Italie.

Nous ne voulons point attendre que l'on nous oppose une objection dont les théologiens ont

largement abusé, et qu'ils ont fait passer à la superficie de l'instruction classique. Selon les uns, le catholicisme n'a pas cessé de faire fleurir les lumières en Europe; selon les autres, c'est à lui que l'on doit la renaissance des libertés, des sciences et des beaux arts! Nous allons esquisser, d'après les auteurs les plus graves, ce qui a rapport à cette question importante, et nous le ferons avec impartialité.

Après l'incendie de la bibliothèque palatine de Rome et la proscription des livres par laquelle Grégoire Ier mit le sceau à la victoire du catholicisme sur le paganisme, la littérature déjà négligée disparut entièrement. Les moines, qui n'étaient pas suspects de la propagation des lumières profanes, eurent la liberté d'enfouir beaucoup de manuscrits dans leurs couvents, pour se servir du parchemin. Ils lavaient les caractères et écrivaient dessus leurs légendes, le récit des miracles du temps et leurs homélies. Tout en leur passant devant les yeux, les livres tournèrent à l'avantage des cloîtres. « Les moines, dit Gianone, avaient presque seuls conservé une teinte de savoir, et s'en servaient habilement pour persuader ce qu'ils voulaient. Le grand nombre de prodiges dont ils publiaient le récit leur attirait le peuple dégoûté de l'ignorance et des mœurs

des prêtres ; et les seigneurs, pour se les adjoindre, se hâtèrent de les enrichir[1]. » Mais jusqu'au treizième siècle, ni les moines, ni le clergé n'élevèrent la littérature au-dessus du genre que nous venons de nommer, et l'Occident resta pendant plusieurs siècles dans des ténèbres que pas un trait de lumière ne sillonna.

Au huitième siècle cependant, Charlemagne, avec l'aide d'un lettré anglais, avait fondé en France une université ; mais étreinte entre le *gouvernement spirituel* et le *gouvernement temporel*, cette école aboutit à peine à former quelques trouvères et chroniqueurs, dont la naïveté, à l'endroit de la science comme de la religion, nous prouve assez combien nos aïeux restèrent stationnaires et arriérés.

Il n'en fut pas tout à fait de même en Grèce et en Orient que dans l'Occident. Après l'abolition des écoles d'Alexandrie et d'Athènes et l'incendie déplorable de la bibliothèque de Constantinople, où périrent 36,500 volumes, les études restèrent nulles deux à trois siècles seulement, pendant lesquels les disputes de la théologie mystique tinrent la place de l'érudition. Les livres idolâtres ne se voyaient plus ; mais il en res-

[1] *Storia civile del regno di Napoli.*

tait encore. Dès le neuvième siècle, l'aurore de la renaissance commença à poindre de ce côté-là, et ce furent les Arabes musulmans qui en donnèrent le signal.

Les Kalifes, admirateurs de l'antiquité grecque dont la renommée était parvenue jusqu'à eux, et dont ils avaient recueilli une ample moisson dans les bibliothèques de Bagdad, cherchèrent à conquérir ce qui pouvait rester de littérature et d'arts dans le bas-empire. Les soins qu'ils se donnèrent pour acquérir des lumières ranima l'émulation des Grecs. Ils se mirent à secouer la poussière de leurs anciennes bibliothèques. L'empereur César Bordas se montra un généreux protecteur des lettres; il ouvrit dans son palais de Magnaure une école où, par sa présence, il excitait l'émulation des maîtres et des élèves. A la tête des maîtres était le philosophe Léon, archevêque de Thessalonique, dont on admirait le profond savoir en astronomie et en mathématiques. César lui adjoignit le célèbre Photius, son ami, qui, pour lui complaire et donner du crédit à son savoir, accepta le patriarcat, dignité qui ne servit qu'à le mettre en but aux excommunications des synodes et des conciles. Photius, de l'aveu même des prêtres ses adversaires, était un homme universel; aucune science ne lui était

étrangère : profond dans ses idées, infatigable dans ses études, éloquent dans son style, c'est ainsi qu'on le dépeignait. Ayant été envoyé en ambassade auprès du Kalife de Bagdad, il y compléta sa *bibliothèque*, monument d'érudition et de critique, où il analyse et passe en revue deux cent quatre-vingts auteurs, historiens, orateurs, philosophes, théologiens, etc.

L'empereur Bordas chargea Photius de l'éducation de son fils et successeur, Léon le *philosophe*, et le règne de ce prince, ainsi que celui de Porphyrogénète, son fils, formèrent une époque remarquable, et fondèrent l'école de littérature bysantine. Leur munificence enrichit la bibliothèque impériale des trésors de l'antiquité; Constantinople se vit encore une fois éclairée par le génie d'Homère, de Démosthènes, d'Aristote et de Platon. Les femmes mêmes se mirent à aimer les sciences ; l'impératrice Eudoxie et Anne Commène cultivèrent sous la pourpre la rhétorique et la philosophie ; la langue grecque était parlée dans toute sa pureté par les grands ; mais l'idiome vulgaire était plus général.

Néanmoins, cet élan vers la renaissance n'eut pas, en Grèce, des suites bien remarquables. Les Grecs opprimés tenaient d'une main inanimée les richesses de leurs pères ; et, depuis lors, jusqu'à

la glorieuse révolution qui vient de les affranchir du joug musulman, ils n'ont pas fait une découverte digne du noble génie de leurs aïeux. Les muses de la tragédie, de l'épopée et du poème lyrique demeurèrent silencieuses et sans gloire. Les bardes de Constantinople ne s'élevèrent guère au-dessus d'un panégyrique, d'une épigramme ou d'un conte.

« L'esprit des Grecs, dit Gibbon, était resserré dans les chaînes d'une superstition vile et impérieuse qui rétrécissait le cercle des sciences et des arts. Leur jugement s'égarait dans les controverses métaphysiques. La foi aux visions, aux miracles, leur avait fait perdre tous les principes de l'évidence morale. Leur goût était gâté par les homélies des moines, mélange absurde de déclamations et de citations de l'Ecriture. Les chefs de l'église grecque se contentaient de copier et d'admirer les oracles anciens; leurs écoles mêmes n'eurent plus d'émules de St.-Chrysostôme et de St.-Athanase. »

Evidemment l'esprit humain était, généralement, frappé dans ses bases par la superstition religieuse : semblable au fleuve dont on a tari la source et qui, sous une pluie passagère, a vu l'onde caresser un moment ses bords, le génie littéraire des Grecs retomba bientôt dans

l'obscurité d'où il avait semblé sortir. Mais les monuments de la littérature avaient été recueillis; et ses trésors inexploités, après avoir fait la gloire et le bonheur de l'antiquité, attendaient, en Grèce, que des hommes libres vinssent les féconder par les germes virils de la raison.

La langue des Hellènes s'était conservée encore pure au palais de Constantinople et chez les riches des deux sexes; Philephe, auteur italien, marié à Constantinople, et qui habitait cette ville aux 14e et 15e siècles, rapporte que les nobles matrones, et même son épouse Théodora, parlaient l'idiome attique dans toute sa pureté; qu'on trouvait dans la conversation familière la langue d'Aristophane et d'Euripide, et que Platon et Aristote étaient lus dans les plus purs originaux.

Quant aux arts de la sculpture et de la peinture, ils n'étaient pas si faciles à perpétuer par l'imitation que les livres. Les Grecs firent encore des images et des statues de saints; mais semblables aux personnages bizarres qu'ils avaient sous les yeux, et dont la tradition vivante se perpétue encore dans les pays catholiques, modèles à l'attitude roide et gauche, corps étiques ou rebondis, vêtements sales et visage grimaçant. Les Grecs néanmoins surent donner encore du prix à ces mauvaises peintures; ils restèrent supérieurs aux

Occidentaux dans cet art, à raison du brillant qu'ils savaient donner à leur coloris, et à des fonds d'or avec lesquels ils en relevaient l'éclat.

Que se passait-il pendant ce temps-là en Italie et dans l'Occident? L'Orient et l'Occident n'avaient entre eux d'autres rapports moraux que les discussions fréquentes de la théologie. On continuait à revenir de temps à autre sur la fameuse question de *la troisième personne du Saint-Esprit*, avec laquelle les chefs catholiques occupaient l'attention des peuples, question qui n'était au fond que l'ambition de suprématie épiscopale entre les deux anciennes capitales de l'empire, et qui a fini plus tard par diviser les Latins et les Grecs en deux églises.

A Rome, on travaillait à affermir, par la fiction, l'autorité papale ; on fabriquait des légendes et des actes pour la faire croire d'institution divine et directement apostolique. Le palais de Latran était un arsenal où l'on forgeait de temps à autre des titres, tels que la prétendue donation de Constantin à Silvestre II, les fameuses Décrétales et autres pièces dont la fausseté a également été démontrée, et même les auteurs connus. A l'extérieur, grandes disputes sur la *présence réelle*, l'*immaculée conception*, la *grâce*, la *prédestination*, le *péché originel*, et autres

sujets de même importance, sans oublier les attributions pécuniaires des évêchés, des cures et des couvents, questions qui tenaient dans la balance et dans le temps une place non moins grande. Enfin, le savoir des moines continuait à faire les délices du bon peuple, et les seigneurs, quand ils avaient un acte à signer, le faisaient en appliquant leur pouce trempé dans l'encre, attestant ainsi l'érudition du temps. Rome, durant le moyen-âge, avait aussi dans son sein quelques scènes politiques qui annonçaient que l'esprit d'indépendance y avait laissé des germes; Arnaud de Brescia, Crescencius, Rienzi, patriotes dignes de mémoire, ont donné, comme nous l'avons déjà dit, quelques nobles pages à l'histoire de la liberté.

Cependant, les Sarrasins, dont le nom a tant épouvanté notre enfance, apportèrent en Europe, mais particulièrement en Espagne et en France, quelques germes de littérature; mais ils furent chassés de ces contrées où ils avaient néanmoins habité assez longtemps pour laisser, parmi les grands, cet esprit de chevalerie et de point d'honneur dont l'aristocratie féodale donna parfois de brillants exemples. Les Arabes parvinrent cependant à s'établir pendant plusieurs siècles en Sicile, et fondèrent à Salerne une école qui

a eu grande réputation, mais qui, à vrai dire, ne mérita l'admiration que relativement à l'ignorance profonde dans laquelle était l'Occident. Dominés eux-mêmes par la superstition de l'Islamisme, les Arabes sarrasins firent peu pour la littérature. Ils avaient fait venir de Constantinople une grande quantité de livres ; mais ils se faisaient un scrupule de les traduire, à cause du nom *des dieux* qu'ils y rencontraient souvent. Ils se contentèrent de cultiver les mathématiques et la médecine, sciences auxquelles ils mêlèrent une infinité de superstitions astrologiques, qui ne ressemblaient en rien aux livres d'Hippocrate et d'Euclide. Ils écrivirent sur l'astrologie et les secrets de guérir les maladies avec des paroles et des gestes ; et le clergé catholique ne dédaigna pas de faire, de la science des infidèles, un moyen de richesse et de grandeur. C'est à cette école que les ecclésiastiques apprirent à devenir médecins des rois et des grands. Ainsi l'on vit Hobise, religieux de St.-Victor, médecin de Louis-le-Gros ; Richard, moine de St.-Denis, médecin de Philippe-Auguste. Les plus grands prélats et les moines du Mont-Cassin exerçaient la médecine de Salerne ; entre les mains de ces pieux personnages, la science devenait miraculeuse. Les rois mêmes daignèrent l'honorer de leur attention ;

n'étant pas fâchés de s'essayer aux prodiges, ils élevèrent l'art jusqu'au trône, et même le rendirent héréditaire comme lui. On vit donc les rois de France guérir, par le seul attouchement, les écrouelles, et ceux d'Angleterre, je crois, la gale. Nous devons cependant aux Sarrasins, soit comme invention, soit comme tradition, le don important des chiffres dits arabes, et du zéro, base du précieux système décimal.

Dès le septième siècle, un de ces hommes qui apparaissent de loin en loin, pour imprimer à leur époque le sceau de l'illustration, avait paru dans l'Orient. Mohammed, dans l'indignation que lui inspiraient la conduite et les querelles interminables des catholiques, avait entrepris de formuler une religion qui réunît toutes les croyances. En face de cette Sainte Trinité, qui était la source des principales dissentions, il avait proclamé l'unité pure et simple de Dieu. Tant par persuasion, comme prophète qu'il se disait, que par le pouvoir des armes, comme chef de parti qu'il devint bientôt, il avait vu l'Asie presque entière et une partie de l'Afrique embrasser la doctrine de l'All-Kouran, son évangile. L'apparition de Mohammed fut le premier effet de la substitution de l'unité de puissance et de pontificat à l'unité de morale; l'ambition du pontife de Rome, d'une part,

et de celui de Constantinople de l'autre, qui, tous deux, voulaient être universels, avait amené ce résultat; la moitié des pays qui avaient reçu l'Evangile dès les premiers siècles et l'avaient accepté sous la foi du modeste apostolat, l'avaient abandonné par le mépris que leur inspiraient les deux ambitions rivales, en attendant qu'elles mêmes fissent entre elles un schisme qui ne pouvait manquer d'avoir lieu plus tard.

Jérusalem et le tombeau du Christ se trouvaient au pouvoir des sectateurs de Mohammed. Il vint en tête aux évêques de Rome, qui ne négligeaient rien pour faire prédominer le titre de chef universel de l'église, de se mettre à la tête d'une immense entreprise. Ils firent prêcher une guerre européenne contre les mohammédans, et réussirent, plusieurs fois, à mettre tout l'Occident sur pied, et à entraîner sur l'Orient tout ce qu'il y avait d'exaltés et d'aventuriers. Ces guerres, vraie théologie en action, et le plus grand phénomène de démence qu'ait jamais eu à enregistrer l'histoire, rapportaient beaucoup d'argent à Rome, où tous les pèlerins allaient faire bénir leur épée par le Saint Père. Les chefs de l'Eglise, tant pour ce motif que pour se donner de la consistance, renouvelèrent plusieurs fois ces colossales échauffourées, depuis le neuvième jusqu'au treizième siècle qui vit la dernière.

Ces croisades, qui l'aurait cru ? furent la première cause du salut de la liberté, de la littérature et de tous les élémens acquis aujourd'hui à la civilisation. Les princes et seigneurs de l'Europe passèrent tant par Rome, et de là aux rives profanes de l'Asie, pour combattre les infidèles, qu'ils finirent par en revenir plus ou moins ruinés. Tandis qu'ils mettaient leur gloire à rapporter de Jérusalem des reliques, telles que la *couronne d'épines*, les *clous de la croix*, le *portrait de la Vierge*, ou quelque autre trésor de ce genre, les mariniers et marchands des villes et ports d'Italie, qui travaillaient pour les expéditions, recueillaient le numéraire et s'enrichissaient. Il vint un jour où la fortune des plébéiens, mise en balance avec les idées seigneuriales et cléricales, l'emporta. Les cités de Florence, d'Amolphi, de Gênes, de Pise, de Bologne, devenues opulentes, se déclarèrent municipales et indépendantes. Les campagnes adjacentes se groupèrent à elles, et l'Italie au treizième siècle avait des républiques florissantes au sein desquelles se développaient les germes virils et féconds de la liberté.

Pétrarque et Boccace, tels furent les premiers qui tentèrent, à la faveur de l'indépendance acquise, de faire revivre les lettres en Italie.

Pétrarque, le plus savant des latins au 14e

siècle, se trouvait à Avignon, où siégeaient alors les papes, lorsqu'un moine, nommé Barlaam, se présenta comme légat de Constantinople à la cour pontificale. Pétrarque, plein d'amour pour les sciences, se lia d'amitié avec lui, et en obtint qu'il lui enseignât le grec. Après un travail opiniâtre, il parvint à sentir les beautés des poètes et des philosophes de l'antiquité. Mais il ne jouit pas de cet aide aussi longtemps qu'il l'eût désiré. Ce ne fut que trois ans après que l'ayant rencontré de nouveau à Naples, Pétrarque, qui était en faveur à la cour, parvint à le fixer en Italie, en lui faisant donner un petit évêché. Le poète continua à s'instruire; mais son amour bien connu pour Laure, et le besoin de l'exprimer en vers, lui firent un peu négliger la noble tâche qu'il avait entreprise; il se contenta de réunir quelques élèves autour de Barlaam.

Boccace fut plus opiniâtre dans l'étude de la langue grecque. Ayant trouvé Léonce Pilate, disciple de Barlaam, qui allait à Avignon, il le logea dans sa maison, et parvint à le fixer à Florence, au moyen d'une pension de la république. Il s'en servit pour fonder une école de langue grecque, à laquelle ses compatriotes furent invités. Cet essai n'eut pas tout le succès que son auteur en avait espéré. Les caresses faites à Léonce Pilate ne

purent pas le retenir au delà de trois ans. Cet homme, que l'on dépeint sous les traits les plus déplaisants, était, comme Barlaam, un puits d'érudition de tous les genres; mais il ne se plaisait que là où il n'était pas, et n'aimait les personnes qu'après les avoir perdues : Thessalien en Italie, Calabrais en Grèce, et Florentin à Constantinople. Quand il fut de retour dans cette dernière ville, il lui prit fantaisie de revenir auprès de Boccace; mais il périt dans un naufrage.

Néanmoins, les tentatives de Pétrarque et de Boccace eurent pour conséquence de faire naître le goût des lettres grecques. Florence eut encore le bonheur et la gloire de captiver quelques années plus tard deux grecs érudits, Manuel Chrysolas qui fonda finalement une école de langue, et Georges Gémistas Pleto qui enseigna la philosophie dans le palais de Médicis. Au même moment où les Conciles disputaient de nouveau sur le Saint-Esprit, ce vénérable grec présentait à ses auditeurs un tableau dramatique de la vie et de la mort d'un sage. Sa doctrine faisait, au sein de la république Florentine, les délices des hommes polis et éclairés. Mais le pape Bessarion, son compatriote, qui faisait sur le siége de Rome un autre genre de philosophie, porta un interdit sur son école [1].

[1] Gibbon.

Sur la réputation de la munificence que déployait Florence envers les grecs lettrés, un grand nombre de compatriotes de Krysolas et de Pleto vinrent se présenter pour enseigner en Italie. Les villes indépendantes eurent toutes des écoles ; celle de Bologne, qui ne tarda pas à prendre le titre d'université, recevait dans la sienne un grand nombre d'élèves ; elle en compta bientôt jusqu'à quinze mille qui y venaient de toutes les parties de l'Italie et de l'Allemagne. C'est à l'université de Bologne que le droit romain fut professé pour la première fois. Enfin, Pise, Sienne et Venise avaient aussi leurs facultés, et l'Italie se civilisait encore une fois sur le modèle de la Grèce [1].

Côme de Médicis, marchand de Florence, qui gouvernait alors la république, lia son nom au rétablissement des lettres en Italie. Il mettait autant de soin à faire venir, du Caire, des livres que des marchandises. Son fils Laurent imita son exemple, et la philosophie reprit son enseignement avec toute l'indépendance que lui garantissait la puissance toujours croissante de la cité. Laurent encouragea l'émulation de Démétrius Chalcocondises et d'Ange Politien; Jean

[1] Sismondi.

Lascaris, son zélé missionnaire, rapporta de l'Orient deux cents manuscrits, dont quatre-vingts étaient inconnus alors aux bibliothèques de l'Europe [1]. Bientôt, d'un centre si ardent et si actif, l'esprit des lettres passa les Alpes et se répandit en Allemagne, en Suisse, en France et en Angleterre.

Quant à la participation des moines Bénédictins à la renaissance des lettres, il y aurait également injustice à nier comme à affirmer, et la question peut se résoudre par l'exposé des faits. Les dernières disputes entre les Latins et les Grecs s'étant fort envenimées, et ceux-ci ayant fréquemment à la bouche la citation des Saints-Pères, les théologiens latins se mirent à fouiller les vieux parchemins jadis séquestrés et entassés dans les couvents. Ceux du mont de la Vierge, du mont Cassin et de la Trinité de la Cave, se trouvèrent en contenir de précieux : le recueil des lois romaines et lombardes fut découvert dans ce dernier.

Un abbé du mont Cassin, nommé Didier, se prit de goût pour les livres ; il secoua la poussière de ceux qui contenaient des traités de théologie, et les fit copier à ses moines. Gianone

[1] Tiraboschi.

ajoute même qu'il fit faire des copies de quelques ouvrages d'auteurs profanes, tels que Tacite, Cicéron, Térence, Horace, Sénèque, les *Fastes* d'Ovide, l'abrégé de Vitruve[1], et autres livres latins qui, de ce couvent, seraient passés dans les mains laïques, et que nous devrions par conséquent à l'abbé Didier. Mais que faisaient là ces monuments d'érudition depuis tant de siècles?....

Quoi qu'il en soit, il ne sortit guère de l'école des Bénédictins que de la littérature théologique; la congrégation de Saint-Maur se fit une renommée, au dix-septième siècle, par la publication des Saints-Pères, dont la collection n'exigeait pas un grand génie. Mais, jusque-là, les écrits qui étaient sortis de la main du clergé étaient beaucoup trop naïfs pour prendre rang dans la littérature. Le texte des Pères cependant alimentant l'esprit ecclésiastique, tandis qu'il était pressé d'une part par la réforme et de l'autre par la philosophie, on vit des écrivains se distinguer dans les lettres sacrées, aborder même la critique, l'histoire et les relations de voyages. Ainsi, les Oratoriens produisirent les PP. Condren, Bourgoin, Lejeune, Thomassin, Massillon; et les Jésuites mirent au jour Molina,

[1] *Stor. del reg. di Nap.*

Escobar, Lessius, Bellarmin, Bouvet et quelques autres. Ce dernier ordre avait même une doctrine politique qu'il tenta, par des moyens beaucoup trop *spirituels*, de faire passer dans un vaste enseignement.....

Mais, nous n'avons pas besoin de le dire, ce n'est point à ce genre de littérature et de philosophie que nous accordons les prémices de notre hommage. En fait de personnage catholique ayant servi la renaissance des lettres, nous réservons toute notre reconnaissance pour un pontife exceptionnel qui, disent les historiens, se prit pour les lettres d'autant de goût qu'elles avaient inspiré d'antipathie à ses prédécesseurs. Ce fut Nicolas V, auquel on n'a point fait une part assez large dans l'histoire, et dont on a dit qu'il avait aiguisé les armes qui devaient un jour frapper le pontificat. Nicolas s'était tiré par l'érudition de l'obscurité où l'avait placé sa naissance. Son caractère d'homme, disent les contemporains, l'emporta constamment sur celui de pape. Il avait été l'ami des principaux savants du 15[e] siècle, il devint leur protecteur. Telle était la simplicité de ses mœurs que son élévation ne les changea en rien. Lorsqu'il pressait d'accepter quelque chose, il avait coutume d'ajouter : Acceptez, vous n'aurez pas toujours

Nicolas parmi vous. Nicolas profita de sa position plutôt pour acquérir des livres que pour gagner des bénéfices. Il fit chercher dans les monastères, à Constantinople et partout ailleurs, les manuscrits de l'antiquité, et lorsqu'on ne voulait pas les lui vendre, il les faisait copier avec soin. Sous son pontificat, le Vatican, ancien dépôt de bulles et de légendes, de monuments de superstition et de fraude, se remplit d'un mobilier plus précieux; et telle fut l'activité du vénérable Nicolas que, dans l'espace de huit années de règne, il parvint à composer une bibliothèque de cinq mille volumes [1]. Quelque temps après sa mort, les Romains prirent, de cet encouragement à l'instruction, occasion de fonder une Académie, à l'exemple de Bologne et de Florence; mais le pape Paul II, qui ne voyait pas la science du même œil que Nicolas V, après avoir feint de ne pas s'y opposer, fit mettre à la torture et à mort les savants qui la composaient [2].

Nous croyons avoir esquissé avec impartialité les faits sur lesquels repose la question de la re-

[1] Muratori, Tiraboschi, Vespasien de Florence.

[2] Sismondi, *Répub. Ital.*

naissance des lettres en Italie ; la plus grande part appartient évidemment à la philosophie née dans les universités et à l'abri de l'indépendance : il est inutile, dans notre opinion, que nous ajoutions la meilleure. Nous n'avons point parlé de la part considérable que prirent à cette noble tâche Dante et Tasse. Le premier, on le sait, fut un savant et un philosophe : il posa les limites et les bases de la langue des Italiens. L'auteur de la *Jérusalem* et de l'*Aminte* se contenta de chanter en vers harmonieux, et d'exciter ainsi l'émulation de ses concitoyens.

A ceux qui persisteraient à attribuer au catholicisme la renaissance et la culture des lettres, il n'y a que deux mots à répondre : Est-ce là où a régné et règne encore en paix l'institution catholique que la littérature et les sciences ont prospéré ? Est-ce en Espagne ? est-ce à Rome ? ou bien en Allemagne, en Hollande et en Angleterre où la réforme a passé, et en France où la philosophie s'est fait jour ? La proposition nous semble concluante pour qui l'examine de bonne foi.

Les beaux arts durent également de revoir la lumière, à l'indépendance des républiques italiennes. C'est dans leur sein qu'ils furent, comme

la littérature, enfantés et encouragés. Ils vinrent, au 15e siècle, pour servir de corollaire à tant de travaux déjà opérés depuis le 12e, et orner des grâces du génie les liens que la nouvelle Italie avait renoués avec l'antiquité. Corrège, Raphaël, Léonard de Vinci, Michel-Ange, Titien, Jules Romain étaient des enfants de l'indépendance italienne, nobles talents auxquels les papes devenus, surtout depuis Léon X, des princes luxurieux, durent acheter avec l'or des indulgences des chefs-d'œuvre que l'esprit ascétique du catholicisme n'avait pu faire revivre après les avoir détruits. Une preuve non moins irrécusable que l'indépendance des petits États italiens était la principale source de la renaissance, c'est que, du jour où le pape Jules II eût formé avec Charles-Quint et les empereurs d'Allemagne une ligue pour les détruire ou les opprimer, les lettres, la philosophie et les beaux-arts cessèrent de prospérer dans ces contrées.

« La liberté, dit Sismondi, avait donné à l'Italie quatre siècles de grandeur et de gloire. Elle avait assuré à ses peuples le premier rang entre les nations de l'Occident. Les Allemands, les Français, les Espagnols avaient des monarques et des chefs féodaux; les seuls Italiens avaient une patrie. Ils avaient relevé la nature humaine

dégradée, en donnant à tous les hommes des droits comme hommes et au-dessus de tout privilége[1]. Ils avaient rendu au monde la philosophie, l'éloquence, la poésie, l'histoire, la musique. Ils avaient fait faire des progrès rapides à l'agriculture, à la navigation, aux arts mécaniques. Ils avaient été les instituteurs de l'Europe. A peine pourrait-on nommer une science, un art, dont les universités des républiques n'eussent enseigné les principes aux peuples qui, depuis lors, les ont dépassées. »

[1] Les constitutions des républiques d'Italie reposaient toutes sur les trois axiomes suivants :

1° Toute autorité exercée sur le peuple est émanée du peuple.

2° L'autorité des mandataires du peuple retourne au peuple, après un temps déterminé ; aucun mandataire n'est irrévocable.

3° Quiconque exerce une autoritée émanée du peuple est responsable envers le peuple de l'usage qu'il en fait.

(RÉPUBL. ITAL. DU MOYEN-AGE.)

XXI.

DE L'ÉTAT ACTUEL DU CATHOLICISME EN FRANCE.

Le catholicisme n'a point, en France, modifié la doctrine qui le rattache à la constitution romaine. — Amélioration du Clergé français, depuis nos révolutions. — Vœu exprimé pour la reprise des conciles œcuméniques. — Danger de livrer la société à l'influence du catholicisme.

Nous nommons encore l'institution catholique, mais c'est de son clergé que nous entendons parler. M. Guizot a sans doute eu la même pensée, lorsqu'il a dit : *Le catholicisme n'est pas le même en France qu'ailleurs, depuis nos révolutions.*

Le catholicisme n'est pas en France le même qu'ailleurs! mais il n'est pas un vrai catholique, un membre de l'église qui ne repousse cette assertion.

En effet, en quoi le catholicisme a-t-il, chez nous, modifié la doctrine qui le rattache à la constitution romaine? Est-ce dans son dogme de la fatalité originelle qui fait de Dieu un monstre de cruauté et d'injustice, et de l'humanité entière une victime toujours saignante?

Est-ce dans ses obscurs *mystères* qui posent devant le père des hommes un épais nuage, et séquestrent le principe dans un sanctuaire dont le ministre seul a la clef?

Est-ce dans l'infaillibilité du pape et des conciles, ou dans l'autorité absolue de ces *écritures* qui ne sont que l'expression du passé, et fourmillent de contradictions propres surtout à alimenter l'antagonisme des passions?

Est-ce dans la fiction de son droit divin?

Voilà les bases du catholicisme, l'*Alpha* et l'*Oméga*, comme dirait notre honorable adversaire. Et ces bases restent les mêmes; elles sont un trépied sur lequel la pythonisse se tient toujours prête à s'élancer.

Mais en France, depuis nos révolutions, le clergé catholique a subi des améliorations très-

notables ; ce n'est plus le temps ni le lieu de le regarder avec haine et dédain, quoi qu'on puisse craindre encore la prépondérance de ses doctrines. Parmi les membres qui le composent, il en est qui sont à la hauteur des lumières du siècle et déplorent sincèrement l'insuffisance de l'institution. Ceux-ci voudraient voir s'accomplir des réformes salutaires ; mais ils n'aperçoivent pas distinctement par quel côté l'on peut toucher au vieil édifice sans en compromettre la base, et comment des transformations peuvent avoir lieu sans que le sentiment religieux soit atteint. Leurs vœux appelleraient la reprise des délibérations œcuméniques de l'église, et ils auraient foi aux décisions qui en sortiraient. C'est bien aussi de cette manière que, nous même, nous aimerions à voir la réforme religieuse s'élaborer.

Du reste, isolé au milieu de la cité, dominé par la puissance morale que ses propres vœux ont élevée sur sa tête, le prêtre catholique n'a aucun droit d'initiative. Soumis à un chef qui a reçu ses engagements, il en suit passivement les inspirations et abdique, par fidélité à la constitution de son ordre, la responsabilité de tout devoir qui serait en dehors des prescriptions qui lui sont données. Il y a cela de remarquable et de puissamment harmonique dans le clergé, que ses

membres sont dociles à la loi qui les régit, loi qu'à vrai dire ils ont acceptée volontairement: *dura lex sed lex*. Le clergé français de nos jours est, nous le répétons, en progrès de lumières, et ses mœurs sont bien meilleures que celles du clergé d'Italie, d'Espagne et des autres pays les plus rapprochés du foyer de Rome par la sujétion.

La philosophie et la réforme avaient préparé ce résultat. Elles étaient, l'une par la puissance et la hardiesse de ses investigations, l'autre par la sincérité de sa foi et la modestie de ses prétentions, des rivales devant lesquelles il fallait que le clergé catholique abdiquât ou se relevât de son état d'abaissement. Les choses furent bien changées du jour où se rencontrèrent Luther, Descartes et Bossuet. Le protestantisme, la philosophie et le catholicisme se présentaient en même temps au monde pour se faire juger, et le monde avait déjà un tout autre point de vue ; il lui fallait de l'instruction et de la moralité.

La foi, le raisonnement et la raison étaient là ; leur rivalité eut pour conséquence de rendre éclatantes les discussions. Le clergé avait, à son corps défendant, accepté les armes de l'intelligence ; celles du bûcher s'étaient brisées dans ses mains.

Sur un plan plus modeste que la philosophie et le catholicisme, non loin du protestantisme, le christianisme s'était fait une place ; Fénélon et François de Sales avaient reçu ses inspirations ; Vincent de Paul en avait essayé la pratique.

Il n'y avait pas de schisme dans le catholicisme; mais, on peut le dire, la France catholique se ressentait, à l'égard de Rome, de l'esprit de la réforme et de quelques velléités d'indépendance manifestées par les derniers conciles qui avaient siégé[1]. Bossuet lui-même, que nous plaçons ici comme le type catholique, Bossuet ne trouvait guère vraie l'infaillibilité papale, et ne craignait pas de poser devant elle les quatre articles gallicans. Enfin, on remarquait, dès le 17e siècle, un progrès dans le clergé de France, celui surtout qui résultait de la renaissance de l'instruction.

Tous les hommes que nous venons de nommer ont perpétué leur influence, et leur esprit se reproduit à l'époque où nous sommes. Nous avons de Descartes la philosophie rationnelle; de Bossuet, l'autorité exclusive de la tradition ; de Luther, la dialectique d'opposition et le libre amour du vrai qui s'est développé parmi nous ; nous avons enfin de Fénélon la foi unie aux

[1] Les conciles de Constance et de Florence.

lumières de la raison, dont on voit de rares exemples. Il existe au-dessus de tout cela un éclectisme national, une raison sociale qui tend à composer la doctrine et les institutions, en choisissant parmi les éléments divers ceux qui répondent harmoniquement à la conservation et au progrès, tant au moral qu'au physique de l'humanité. En religion, foi et raison; en politique, ordre et liberté : nous ne croyons pas pouvoir mieux définir cette inspiration encore peu consistante, qui déjà domine le présent et entre victorieuse dans l'avenir.

Notre société, disons-nous, s'est formée de cette variété d'éléments; ils ont parcouru avec elle les deux derniers siècles, et n'ont point encore assouvi leur antagonisme. Mais il y a eu des résultats immenses; les armes matérielles se sont brisées, et bien des abus sont tombés de part et d'autre. La superstition aussi a perdu de ses prestiges qui ne sont point encore remplacés par les charmes de la vérité; enfin le despotisme a vu crouler sa puissance; mais il y a encore à faire pour légitimer incontestablement l'autorité.

Faut-il s'en plaindre? Faut-il se plaindre autant qu'on le fait du dix-huitième siècle? Mais qui donc s'en plaint à qui l'on ne puisse dire : Vous y étiez, et votre rôle n'a pas été plus beau qu'un

autre. Prêtres et grands par la grâce de Dieu, philosophes par la grâce de Diderot et de Voltaire, vous vous touchiez au banquet somptueux de la régence et de Louis XV ; vous offriez tous au peuple courbé qui vous regardait le spectacle de votre immoralité.

Silence sur le dix-huitième siècle ! Il fut un temps de démolition morale, résultant d'une guerre d'idées, comme les temps précédents avaient été par la guerre et le sang une destruction d'hommes et de nations. Qui s'en plaint? nous le répétons, les gens à priviléges ! honte à eux ! On n'eût jamais fait un pas vers l'humanité et la vérité, si l'égoïsme et l'imagination eussent prévalu.

En présence des débris sur lesquels s'est élevée la liberté des peuples, l'homme grave déplore des scènes de deuil, sans doute. Cependant, à ses yeux, nos révolutions ne sont point une réaction subversive du principe providentiel des sociétés, mais, au contraire, l'effet de la pression constante du principe même contre la substitution fatale qui avait été faite du despotisme humain à la loi divine. Celles qui ont pris place sur la scène du monde, sous l'inspiration des droits de l'homme et de la nation, sont assurément le triomphe du pouvoir légitime sur le

pouvoir illégitime, et les mots *droit divin*, *légitimité*, tels qu'on nous les présente aujourd'hui, expriment dans l'idée et le fait une subversion.

Ce qui reste à faire, à notre époque, consiste moins à exhaler d'inutiles et peu loyales plaintes, qu'à concourir avec franchise à procurer l'état normal de la société, et à constituer dans les esprits le sentiment du devoir qui est la morale, à côté de celui du droit qui fait la liberté.

Le clergé catholique peut-il contribuer à l'œuvre?... Dans notre conviction, il ne le peut pas, à l'état actuel de sa doctrine.

Si vous lui livrez la société, si vous élevez son influence, vous verrez, malgré qu'il ait dans son sein des successeurs de Fénélon, la fougue de Bossuet se reproduire et ranimer tous les souvenirs du temps où le clergé, plus exalté, gouvernait par la puissance électrique des miracles, et se faisait adorer; souvenir cher à l'esprit politique du catholicisme, et dont il module les regrets sur le ton pathétique des captifs d'Israël. Vous verrez, disons-nous, se reproduire successivement toutes les périodes que nous avons décrites sous les types caractéristiques de Tertullien, d'Athanase, de Grégoire Ier, de Grégoire VII et d'Innocent III.

Il n'en sera point ainsi, dites-vous ; et vous ajoutez :

Si cet esprit dominait dans notre société, si elle penchait vers lui, il faudrait lui chercher ailleurs des contre-poids...

Vous lui chercheriez des contre-poids ; mais où les puiseriez-vous? Etes-vous de plus habiles gouvernants que ne l'étaient les empereurs et le sénat de Rome? Avez-vous des moralistes plus imposants que ne l'étaient les philosophes de l'antiquité? Vos efforts pour balancer l'absolutisme catholique seront inutiles : en s'appuyant encore par ses créations imaginaires sur la foule inculte, son dogmatisme réalisera de nouveau une milice aux sympathies brutales ; et avec cette puissance, il s'alliera à l'absolutisme princier contre la société éclairée, et une fois encore le catholicisme aura élevé ses trophées sur une civilisation.

XXII.

ACTION DU CATHOLICISME SUR LA SOCIÉTÉ, PAR L'ENSEIGNEMENT THÉOLOGIQUE.

Identité d'esprit entre les ministres de toutes les religions mystiques. — Bon et mauvais côté dans l'enseignement catholique. — Une morale pour séduire et une autre pour opprimer. — Les écritures ne sont point une source constante de vérité. — Danger de la foi absolue aux écritures, pour la société et pour l'État.

L'action du catholicisme sur la société se produit de trois manières : par *l'Enseignement*, par les *cérémonies du Culte et par la Confession.*

Il s'est trouvé, dès l'origine des siècles, des hommes dont l'égoïsme a osé dire : Nous ferons de l'Être-Suprême une science cabalistique entre nous, et tout ce peuple, toute cette humanité

que le nom seul de Dieu attire, et dont l'âme brûle de pénétrer le mystère. Cette foule, cette humanité se prosternera devant le tableau que nous lui en ferons. Et ce tableau, nous le tracerons en signes énigmatiques et bizarres qui, en attirant les regards, les fascineront, et dont personne n'aura la clé que nous et les nôtres ;

Et tout le monde viendra à nous !

Et tout le monde nous croira !

Et tout le monde nous obéira !

Le nom de Dieu, tel a été leur talisman. Ecoutez ce nom prononcé en même temps sur toute la terre, et voyez les peuples de la terre se lever frappés de respect à ce nom ! les peuples sont debout ; les peuples écoutent. Remarquez de toute part quelle identité d'instinct entre les ministres de toutes les religions mystiques et superstitieuses. Aux Indes, ils ouvrent le livre de Boudah ; en Turquie, celui de Mohammed ; à Rome, l'un des Testaments. Tous sont d'accord d'interpréter la doctrine en faveur de leur mission particulière ; tous aboutissent à cette pitoyable maxime : Je suis envoyé du ciel pour vous gouverner.—Les ministres sont également identiques sur un autre point encore : donner leur enseignement abstrait et de seconde vue pour l'enseignement unique, et étouffer les lu-

mières capables de développer l'intelligence et d'éclairer la raison.....

Il y a sans doute un excellent côté dans l'enseignement du clergé : c'est, comme nous l'avons dit dès le commencement de cet écrit, le côté chrétien. Lorsque, dans une journée sereine pour son esprit, le prêtre laisse de côté l'exaltation théologique et nous entretient de la simple morale de l'évangile; lorsque son doigt s'est posé sur un texte heureux, tel que les suivants : *Je suis le bon pasteur..... c'est la miséricorde, non le sacrifice que je veux..... Aimez-vous les uns les autres, c'est là toute la loi....* Alors, disons-nous, il faut aller entendre le prêtre; quel charme il y a dans de si nobles paroles ! elles attirent et captivent comme la plus douce mélodie; elles parfument l'âme, comme les espérances de l'amour.

C'est Fénélon surtout qu'il faut entendre ! Suivez l'apôtre des temps modernes dans son *Traité de l'existence de Dieu*, dans ses *Lettres de famille*, dans ses *Préceptes sur l'éducation*. Quelle foi simple et éclairée ! quel intérêt pour le genre humain ! quelle connaissance approfondie de la nature ! quelle pitié douce et fervente à la fois ! là aucun sentiment exagéré, aucun effort pour arriver au but; c'est en général le calme élevé

qui annonce l'harmonie de l'âme; c'est le beau conçu et enfanté naturellement.

Sans repousser la tradition des écritures, Fénélon semble cependant plus attaché aux lumières de la raison; il se laisse doucement aller à cette inspiration facile, par laquelle le génie touche aux éternelles vérités.

« Il ne s'agit pas, dit Fénélon, de vouloir con-
» naître ce que Dieu nous cache; il suffit d'être
» attentif à ce qu'il nous montre. Il ne faut qu'ou-
» vrir les yeux et avoir le cœur libre, pour aper-
» cevoir la puissance et la sagesse du créateur,
» qui éclate dans ses œuvres[1] .... »

Il ne s'agit pas de connaître ce que Dieu nous cache, mais d'être attentif à ce qu'il nous montre! Devant un précepte si sage, la cabale voit s'effacer ses logogryphes mystiques; ses tabernacles ne sont plus que du bois doré, et l'univers devient l'autel du créateur. Ici cependant l'accès donné à la raison, loin de détruire la foi, vient l'élever et l'agrandir; il la dirige sur des démonstrations plus vraies et plus nobles; il la fait passer des reliques d'un saint à la puissance de Dieu, des miracles d'un moine à ceux de la création universelle, de l'apparition d'un fantôme aux méditations de l'infini.

[1] Fénélon, Lettres, tome 1er.

Une autre lumière que celle qui vacille au travers des âges vient encore éclairer la foi modeste de l'apôtre des temps modernes ; c'est celle de la conscience de l'Etre.

« Il est donc vrai, s'écrie-t-il avec joie, et je » ne me trompe point en le disant, je porte tou- » jours au dedans de moi, quoique je sois fini, » une idée qui me représente une chose in- » finie !.... »[1]

Le docte apôtre de Cambrai ne va pas chercher dans l'argot mystique de la tradition sacerdotale les preuves de l'existence de Dieu. Tel qu'il conçoit Dieu, tout le monde peut le concevoir à son tour ; tout le monde a en soi et devant soi, en tout lieu et à toute heure, les preuves faciles d'une telle vérité. Dieu, ainsi, se révèle à tous les hommes ; le père se montre à tous ses enfants ! Fénélon place l'homme entre deux pôles qui sont la conscience et le spectacle des choses. Il y a là place pour les vraies croyances ; une telle âme rayonne à la fois vers la création par l'intelligence et vers l'Être-Suprême par le sentiment.

Voilà donc une voix modeste et inspirée qui s'est mise à la portée de l'humanité tout entière,

[1] De l'Existence de Dieu, 2me partie.

et qui s'est fait entendre au sein du catholicisme, comme autrefois celle du Christ se fit entendre au milieu des prêtres d'Israël. Mais qu'en arrive-t-il? Que devient cette parole qui donne au peuple, comme elle lui a été donnée, et sans mystère, la science de Dieu? L'esprit du catholicisme, le type vivant de l'époque, s'effarouche et s'irrite : Bossuet a dénoncé la doctrine, et le Vatican l'a frappée de réprobation!....

L'enseignement catholique manque d'unité morale. La foi absolue aux *Ecritures* si contradictoires a fondé en lui un dualisme perpétuel. Semblable aux masques des comédiens de l'antiquité, que l'on n'avait qu'à tourner pour présenter au public l'expression de la douceur ou de la violence, l'esprit catholique est une corde tendue sur toutes les fibres bonnes ou mauvaises de l'humanité et qui fait une part égale à la sagesse et à l'erreur, à la modestie et à l'orgueil, selon son ambition.

« Tous les hommes sont frères, vous dit-il aujourd'hui, d'un air contrit et affectueux; que la paix des frères soit au milieu de vous! la paix fraternelle est douce comme le parfum qui fut répandu sur la tête d'Aaron; elle est rafraîchissante comme la rosée des montagnes de Sion!....

« Quel est mon frère et quelle est ma sœur, s'écrie-t-il le lendemain, rouge de colère? Mon

frère et ma sœur sont celui et celle qui écoutent *la parole de Dieu* et la mettent en pratique ; ne croyez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre, mais l'épée ; je suis venu séparer l'homme de son père, la fille de sa mère ; l'homme aura pour ennemi ceux de sa propre maison!.... »

N'allez point cependant imputer à l'arbitre du prêtre ces antilogies ; au milieu de semblables contradictions, le prêtre accomplit, *à la lettre*, la mission des écritures, et il est parfaitement dans la tradition aujourd'hui, comme il y était hier. Sa conscience est en repos, soit qu'il prêche l'union et l'amour, soit qu'il consacre la haine et l'hostilité. Le Dieu des écritures, alternativement dieu de la miséricorde et de la vengeance, est toujours le dieu de son aveugle foi. Vous pouvez être certain que, dans le même livre où il puise les principes de la charité, il trouvera aussi, dans l'occasion, les maximes du bûcher :

« Tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. »

Telles sont les paroles d'après lesquelles les Dominicains et les moines de Cîteaux croyaient pouvoir prêcher une guerre d'extermination contre les hérétiques, lorsqu'ils parcouraient les provinces du midi de la France, pour les soulever contre celles du nord et envenimer toute

l'Europe contre les Protestants. Tel était en particulier le texte des sermons du légat apostolique qui dirigeait cette croisade inhumaine et sacrilége, lorsqu'après le sac de trente villes, arrivant devant Toulouse à la tête d'une multitude fanatique, il jurait « que dans le dit » Tolouse ne demeureraient hommes, ne » femmes, ne enfants, ne filles que ne fussent » mis à mort, sans aucuns espargner, tant soient » vieux que jeunes, et qu'en toute la ville ne » demeurerait pas pierre sur pierre, que toute » ne fut démolie et dérochée. » Ce qui fut exécuté par la populace à qui s'adressaient de telles exhortations, à la grande admiration du moine de Vaux-Cernay, peintre naïf de l'opinion publique de l'époque, et qui ajoute qu'on avait soin de réserver des prisonniers pour satisfaire la piété des pélerins qui les voyaient brûler vifs *avec une grande joie !* [1].

Il n'y a pas de passions qui ne puissent trouver, dans la lettre des Écritures et dans les citations théologiques, un aliment à sa fougue, pour bouleverser la morale des sociétés et la constitution des états. Voyez le coryphée de la théologie en

[1] Vaux-Cernay, *Historia de los factos de Tolosa*, et plusieurs autres historiens cités par Aimé Morin.

présence du sujet le plus mesquin de la *cabale*[1]; voyez Bossuet à propos des enfants morts sans avoir pu recevoir le baptême! Un modeste prélat, le cardinal Séfrondate, prenant en pitié le sort de ces petites créatures et les larmes de leurs mères, a osé soutenir que leur âme n'était point condamnée au feu éternel de l'enfer. « Sentiment » bas et énervé, s'écrie Bossuet, qui détruit la » force de la piété; nouveauté étrange, erreur » détestable, langage inoui qui nous frappe d'é- » tonnement! La damnation des enfants nés sans » baptême, ajoute l'*aigle* de Meaux, est de foi » constante dans l'église; ils sont coupables, puis- » qu'ils naissent sous le courroux de Dieu et dans » la puissance des ténèbres. Enfants de colère » par leur nature, objets de haine et d'aversion, » précipités dans l'enfer avec les autres damnés, » ils y restent éternellement sous l'horrible puis- » sance du démon. Ainsi l'ont décidé le docte » Denis Peteau, l'éminentissime cardinal Henri » Nolis, l'éminentissime Bellarmin, le concile » de Lyon, le concile de Florence, le concile de » Trente, et de telles choses ne se décident pas » par de minces *raisonnements*, mais par *l'au-* » *torité des écritures.* »[2].

[1] KABALLA signifie tradition.

[2] Œuvres de Bossuet. — Lettres au pape Innocent XII.

Alors, cédant à la sainte colère qui le transporte contre son collègue Séfrondate, Bossuet demande la punition du coupable comme il avait demandé celle de l'archevêque de Cambrai, et il veut qu'elle soit *rigoureuse*, d'autant plus que *l'erreur part d'un lieu plus élevé.....*

Assurément, ce sont là des paroles abominables; et cependant, vous le voyez, Bossuet ne prend point en lui-même une semblable théorie; il cite les écritures, les théologiens qui l'ont précédé, les conciles et toutes les autorités. Que répondre à Bossuet, sinon qu'il en est de cette doctrine comme de tout le système catholique, qu'elle cache sous son emphase et sa *foi aux écritures* une question de parti? Il s'agit, en effet, de savoir si les enfants seront ou non livrés à l'obéissance de l'Eglise dès le sein de leur mère, s'ils seront ou non marqués du sceau de la politique catholique dès leur premier jour. Maudire les enfants! et avec une ardeur si fanatique et si brutale! c'est encore là une des différences caractéristiques entre le catholicisme et le christianisme. « Laissez venir à moi les petits enfants, » disait Jésus-Christ, le royaume des cieux est » pour ceux qui leur ressemblent.... » Les enfants des juifs, dont parlait le sauveur du monde, avaient-ils été baptisés?

C'est ainsi que l'enseignement catholique, quand il s'agit de s'insinuer, sait se servir de textes aimables et moraux, et que, quand il a captivé la foule, il en trouve de tout différents pour régner sur elle en maître absolu. Que de puissants motifs n'a-t-il pas pour combattre les lumières de l'intelligence ! Il n'en faut pas beaucoup pour remarquer que toute son *autorité* réside, comme nous l'avons dit au troisième chapitre, dans l'organisation unitaire de son personnel et dans le jeu d'une morale à deux faces dont il se sert comme d'un balancier, morale que le jésuitisme, expression la plus haute du catholicisme, a surtout mise en action.

L'aveuglement de l'enseignement catholique n'est pas moins dangereux pour l'Etat que pour les familles et la société. M. Aimé Martin, dans un ouvrage dont le gouvernement eût dû faire distribuer cent mille exemplaires[1], rencontre, dans ses recherches sur la vérité, l'autorité des écritures. Frappé des contradictions qu'elles renferment, il n'hésite pas à en conclure qu'elles sont un très-mauvais moyen de connaître la vérité, parce qu'elles peuvent conduire à l'erreur, et que l'autorité la plus sacrée, après avoir autant

[1] *Éducation des mères de famille, ou de la civilisation du genre humain par les femmes*, ouvrage couronné par l'Académie française.

passé que les écritures par la main des hommes, a besoin d'une règle qui la justifie. M. Aimé Martin nous présente un tableau frappant des aberrations d'un esprit qui met ses passions personnelles en contact avec les livres saints, pour y chercher un aliment à leur fougue : « Un seul exemple, dit-il ; transportez-vous au temps de la ligue. La guerre est terminée ; une abjuration solennelle vient de rendre Henri IV à la France. Déjà l'ordre se fait sentir ; et la prospérité va renaître. Mais si le roi n'était pas bien converti ! si les huguenots n'étaient pas assez persécutés!... Il faut déposer le roi ; il faut anéantir les Huguenots ! Ces pensées funestes agitent encore quelques consciences. Un prédicateur, le père Porthaise, se charge de les exprimer. Ce n'est point un homme sanguinaire, et cependant il demande du sang ; ce n'est point un ennemi de la patrie, et cependant il travaille à la bouleverser. C'est un homme de foi, un homme conséquent à ses doctrines, et dont les discours sont logiques et canoniques. Laissez-le faire, il ne dira rien qui ne soit conforme au texte des livres ; il sera positif, irrécusable, et si vous avez adopté ses autorités, vous serez obligé d'adopter ses opinions, vous brûlerez les hérétiques, vous sanctifierez le crime de Jacques Clément.

» Le voilà qui demande sa part dans les richesses des Huguenots. Et ne croyez pas qu'il veuille exercer une spoliation scandaleuse, non; c'est un droit qu'il réclame. Il a pour lui l'autorité de Moïse[1], l'autorité de Josué[2] et surtout l'autorité du livre de la Sagesse, où il est dit que les justes dépouilleront les méchants[3]. Blâmer l'église de dépouiller les Huguenots, c'est méconnaître les livres saints; c'est plus encore, c'est blâmer Dieu d'avoir dépouillé Saül, Roboam, Achab, Osias, Athalie, Sédécias, par les mains des prêtres, pour les péchés notoires de ces princes[4].

« Dans ce cas, dit Porthaise, on ne prend point le bien d'autrui; mais, ainsi que le soutient Saint-Augustin contre Politien, on dépouille les injustes possesseurs de biens dont ils ne sont plus dignes. Et ceci est la vérité et la justice; car, en l'assemblée des prélats, au concile de Latran, tous les rois et empereurs du monde chrétien étant présents, il fut déclaré que lesdits souverains chasseraient dans un an les hérétiques de leurs royaumes, et que, faute par eux d'obéir,

[1] Exode, 18, 19.
[2] Josué, 13, 15, 24.
[3] Lib. sap., 10, 20.
[4] Porth Serm. 4.

ils seraient excommuniés et leurs richesses distribuées aux catholiques[1].... »

Ainsi parle le père Porthaise ; il lui suffit d'une ligne de l'Écriture pour décider des intérêts du globe ; et cette ligne, il la prononce d'une voix inflexible, sans crainte ni remords, quel que soit d'ailleurs le sens qu'elle renferme. Qu'importe le sang des hommes à celui qui, en le versant, croit accomplir *la parole de Dieu !*

Le père Porthaise veut-il prouver que le sacerdoce a le droit de bouleverser les nations ? Veut-il donner aux nations le droit de renverser les trônes ? il ouvre St.-Bernard et St.-Augustin[2], lesquels établissent, d'après un passage de l'écriture, que l'église possède *deux couteaux*, le spirituel et le matériel ; qu'elle fait usage du couteau spirituel en excommuniant les princes chrétiens, et qu'elle peut donner canoniquement aux peuples le droit de faire usage du couteau matériel contre le prince rebelle à l'église, sur *ses biens, ses terres et sa vie*[3].....

Le père Porthaise veut-il prouver que le sou-

[1] Concile de Trente, cité par Porth., sermon 4.

[2] St.-Bernard au pape Eugène III, liv. IV, chap. 3.—St.-Augustin contre Fauste, liv. XXII.

[3] Porthaise, ser. II.

verain pontife a le droit de renverser les trônes, il ne s'amuse pas à chercher les principes du droit politique; il va droit au fait et dit clairement : Il est loisible au pape de déposer les rois, puisque Samuel déposa Saül, Joad, Athalie, Azarias et Osias. Et il corrobore ces autorités de celles du *concile de Latran*, c. 3., qui a reconnu le droit[1].

Enfin, le père Porthaise établit en principe qu'on ne peut condamner la tentative homicide de Jacques Clément sur la personne de Henri III, conseillée par les Jésuites, parce que ce serait condamner les actions d'Ehud, de Samson, de Judith, de Jéhu, sanctifiées dans la Bible et conseillées par Samuel, Elie, Elisée, qui furent inspirés de Dieu[2].....

Pendant que le père Porthaise prêchait ceci à Poitiers, en présence d'un peuple encore armé pour la défense de la foi, le docteur en théologie Boucher professait à Paris les mêmes maximes, maximes, comme nous venons de le voir, toutes conformes aux saintes écritures et à la tradition, et grâce auxquelles Ravaillac, après avoir poignardé le prince, mourait dans les visions miraculeuses de la sainteté[3].

[1] Porthaise, ser. III.

[2] Idem.

[3] Boucher, *Simulée conversion de Bourbon, prince béarnais.*

Nous ne croyons pas faire violence au sujet que nous traitons, en concluant de ce qui précède : 1° que la foi et l'enseignement catholique n'ont pas les fondements de la vérité et de l'unité morale, et par conséquent de la religion.

2° Que la contradiction des écritures et la barbarie des mœurs dont elles portent l'empreinte devenant le seul guide de ses doctrines, son action est pernicieuse à la société et dangereuse pour l'Etat.

XXIII.

ACTION DU CATHOLICISME SUR LA SOCIÉTÉ PAR LE CULTE.

Son mysticisme décomplète l'homme. — L'antiquité comprit mieux le Culte. — Ce que doit être le Culte. — Son objet.

Si la destinée de l'homme était uniquement métaphysique, nous comprendrions le culte catholique. Plonger dans un profond sommeil les facultés intellectuelles, et, au sein des ténèbres de l'esprit, faire rêver à l'âme le vague de l'infini, telle est l'action de ce culte. Et ici se manifeste cet esprit du catholicisme que nous avons cherché à expliquer, et qui a trop constamment pour objet l'abstraction, au mépris de la réalité.

Un tel système décomplète l'homme : car

l'homme, c'est une âme et une intelligence, une harmonie qui ne rend des sons purs qu'à l'état proportionnel de sa double nature. La destinée de l'homme ici bas, sa destinée pratique, la mission qui le regarde directement et qui est du domaine de son arbitre et de sa puissance, est essentiellement intellectuelle et active. L'âme, en rayonnant vers Dieu par ses sentiments les plus nobles et les plus précieux, n'a point pour objet d'y fixer les regards de l'homme, mais seulement de puiser à cette source divine l'inspiration et la lumière qui doivent vivifier et éclairer la pratique de sa vie. Dieu n'est point l'objet direct du culte de l'homme; l'objet direct du culte de l'homme, c'est l'humanité ou la société et l'homme lui-même. Semblable à l'artiste qui contemple son modèle pour s'inspirer de ses perfections, il lève les yeux vers Dieu et les abaisse vers son ouvrage. Placé sur le globe, il y fait un noviciat de divinité et de règne; il y complète son harmonie morale dans l'union de l'intelligence à l'âme, et progresse ainsi, par une imitation à la fois intuitive et expérimentale, vers l'être suprême qui est intelligence aussi bien que sentiment, mathématique aussi bien que poésie, réalité en même temps qu'abstraction, et corps aussi bien qu'esprit.

En fait de culte, le catholicisme s'est trompé comme en fait de religion ; il a erré dans la pratique comme dans la conception, et généralement méconnu le but. Quelle erreur n'est-ce pas, en effet, que de faire consister tout le culte en des actes laudatifs et oratoires, et de le confiner en dehors des pratiques sociales et sur des bases immobiles ! Le culte ne pouvant se définir que les formes de la religion, et la religion n'étant autre chose que la loi suprême de l'association ou de la société, doit se confondre avec tout ce qui concourt au perfectionnement et à l'unité des hommes et des nations. C'est bien ainsi qu'il faut entendre le culte, culte perpétuel d'imitation divine et d'élévation simultanée de l'âme et de l'intelligence, présentant le spectacle de l'univers, retournant tout entier et sans perdre un instant à la source pure dont il est émané.

Le paganisme grec-romain n'avait pas entièrement compris la religion; car l'universalité, caractère premier de la religion vraie, ne fut explicite que dans la morale du Christ. Mais le paganisme entendit parfaitement le sens du culte : faire descendre de l'abstraction le principe divin, en donnant des formes à tout ce qu'il y a de beau et de bon, de noble et de gracieux ; poser le type sensible de l'harmonie et de la grandeur

dans les arts, dans les lettres, dans le gouvernement ; élever des autels à toutes les vertus qui unissent Dieu à l'homme et à la société, voilà, selon nous, un culte digne à la fois de la terre et du ciel, et qui manifeste un noble usage des facultés que l'homme a reçues de son créateur. Dans l'antiquité, le culte et la religion se confondaient dans l'Etat et faisaient l'éducation sociale ; c'était là leur objet. Si le développement des attributs de l'âme n'y fut pas complet, si les qualités les plus nobles et les vertus les plus élevées n'y brillèrent souvent qu'aux dépens d'autres et dans un héroïque isolement, ce fut, ainsi que nous l'avons déjà dit plusieurs fois, parce que le sentiment qui devait faire le corollaire de tous les autres, le sentiment de l'humanité universelle n'y était pas. Mais de toute part les bases étaient rationnelles et excellentes : il y avait lieu à compléter, non à détruire le culte de l'antiquité.

Vainement chercheriez-vous dans les cérémonies catholiques les ressorts intellectuels et moraux qui animaient de concert cette mythologie sublime dont on a cru dégoûter les générations modernes, en la leur présentant dans sa nudité matérielle et à l'état de dégradation où, comme le disait Varron, l'imagination des poètes la fit souvent descendre. Quel spectacle ne présentait

pas une cité comme l'antique Rome, lorsqu'à chaque pas on se trouvait en face d'un temple qui rappelait l'honneur, l'amour de la patrie, la concorde, l'amitié, la valeur, l'amour conjugal, la pudeur, la fidélité des amants et toutes les vertus qui exaltent les bons sentiments de l'homme et concourent à l'excellence de la société !

Nous ne voudrions point parler sans ménagement de pratiques par lesquelles une multitude de personnes signalent encore en France leur foi religieuse ; mais, soit dit en deux mots, que signifie intellectuellement et moralement parlant la Messe, qui coûte à l'état et aux communes soixante et dix millions par an ? Nous voudrions bien que l'homme du clergé qui a le plus d'esprit, nous expliquât comment cela est un culte et *cultive* la société ? Que peut-il résulter aussi de ces exclamations, mélange impur de grec, d'hébreu et de latin, qu'on appelle les Vêpres, et que poussent à gorge déployée des hommes qui n'en comprennent pas le sens, et qui, s'ils le comprenaient, y trouveraient plus d'un sujet de scandale et des traces de barbarie. Ce sont là des traditions juives du plus mauvais goût, que condamnent également les apôtres du Christ et la raison. Les cérémonies du catholicisme n'ont pour laplupart aucun sens de civilisation. Elles ont géné-

ralement pour effet d'imprimer à l'esprit une sorte de vertige magnétique qui le soumet à des alternatives de torpeur et d'exaltation excentrique, source de paresse d'une part et de superstition de l'autre. Leur influence mystique isole l'âme des facultés de relation ; elle jette la contradiction entre les intentions de l'homme et sa vie pratique, et le livre gauche et inexpérimenté aux sarcasmes destinés à l'hypocrisie vraie ou apparente du dévot.

Si le catholicisme eut un but dans son culte, ce fut peut-être de faire des anges. Mais encore ce serait une erreur qu'il serait temps de reconnaître ; car, ainsi que l'a dit Pascal, l'homme n'est ni ange ni bête : mais qui veut faire l'ange aboutit à toute autre chose. Ne doit-on pas louer et glorifier Dieu, dites-vous ? pensée bonne en elle-même et que nous partageons de cœur ; mais nous vous le demandons à notre tour, qui vous paraît plus grand aux yeux de Dieu, de Zénon méditant sur l'harmonie des mondes, ou de St.-Grégoire arrangeant la liturgie? Qui glorifie mieux son créateur, de Galilée mesurant de son génie la terre, ou d'un moine accroupi sur son chapelet? Croyez-vous que Haydn composant l'hymne musical de la Création n'offre pas à l'être suprême un plus bel hommage, qu'un chef de lutrin

qui répète, sans les comprendre, les chants de victoire des Hébreux ! Pensez-vous enfin que Fulton, lançant à la mer le premier bateau à vapeur aux acclamations d'une population immense, ne présente pas aux regards du créateur un spectacle plus digne que la procession qui promenait, il y a quelque temps, dans les rues de Lyon, le corps de St.-Exupère ?

Il faut se faire du Culte une opinion noble et glorieuse, et surtout bonne et utile ; car, comme le dit Platon, à moins d'avoir passé son enfance au milieu des belles choses et d'en avoir fait une étude sérieuse le reste de sa vie, on ne devient pas honnête homme. Il faut que chaque formule de la religion réponde à ce précepte de l'évangile: DIEU ET LE PROCHAIN, c'est-à-dire l'unité des hommes dans la morale et un bien-être affectueux. Toute institution qui ne répond pas à ce double besoin de l'humanité, n'est point un culte, quelqu'importance qu'elle cherche à se donner; et son action, fût-elle nulle sur la société, y laisserait encore une lacune qui appellerait la sollicitude des moralistes et des hommes d'état.

Nous aurions beaucoup à parler du Culte, si nous ne sentions la nécessité d'abréger notre sujet.

Nous entendons par là toute action déterminée sur l'homme et la société, en vue de les ren-

dre meilleurs et plus heureux. Les arts , les lettres , les institutions politiques, les fêtes et représentations de toute sorte , dans une direction florissante et harmonieuse : voilà , selon nous , du Culte. Nos regards en suivent l'esprit partout où les hommes se réunissent , en tous les lieux où la foule accourt avec plaisir ou se range par devoir et se trouve sous une impression qui l'affecte dans un sens quelconque. Le théâtre , le concert , le salon sont des cultes qui , faute d'être compris et régis , ont aujourd'hui le tort d'exalter les sens, comme l'église exalte l'âme, et de scinder l'homme en sens contraires. Il n'en serait pas ainsi là où le gouvernement saurait s'inspirer de la puissance de tels instruments et intéresser le génie et la vertu à faire l'éducation publique.

Tout cela , me dit-on , ne doit-il pas être libre ? voulez-vous ramener la censure au théâtre et dans les lettres ? voulez-vous espionner et discipliner les plaisirs intimes de la société?..... En fait d'amour de la liberté, nous nous croyons en état de rendre nos comptes ; mais nous ne saurions voir la plus noble prérogative de l'humanité dans le dépenaillement des principes et des mœurs et dans l'absence de direction de l'esprit public : une liberté qui tue celle des généra-

tions futures n'est pas la vraie liberté. Au-dessus de l'odieuse censure, à côté de la liberté sacrée de l'homme, il y a une critique de parole et d'exemple qui peut devenir dominante ; il y a une influence gouvernementale qui peut faire ressortir de la lutte des éléments les bons aussi bien que les mauvais. Qu'un gouvernement le veuille en France, et sans blesser la liberté des cultes, vous verrez se rouvrir l'école de Zénon, se propager celle du Christ ; vous verrez de nobles fêtes nationales mêler aux joies de la famille et de la patrie la pensée de l'éternel. Vœu superflu là où l'état se jette dans les palinodies du moyen-âge !

XXIV.

ACTION DU CATHOLICISME SUR LA SOCIÉTÉ PAR LA CONFESSION.

Le peuple appelle une religion, mais il ne veut pas de celles qui cachent un but politique. — Allégorie de l'Antechrist. — But politique de la confession auriculaire.

Il n'y a plus de religion, exclame pathétiquement le prêtre catholique ; il n'y a plus de religion !

Que veut dire le prêtre ? manque-t-il un seul cierge à son autel, un seul brin d'or à sa chasuble, une seule page au missel ? manque-t-il d'auditeurs attentifs autour de son prêche ?

Il n'y a plus de religion! Donc il y en avait une. Et qu'est-elle devenue? quels étaient les dépositaires de son enseignement sublime?.... Il y a une religion que le peuple croit sainte et pure; et cette religion qui fait le souci de sa vie et l'objet de ses désirs, cette croyance qui est la planche de salut pour tous au jour de l'inévitable naufrage, il la poursuit à la lueur de ses espérances, et il ne la conçoit pas telle que vous la lui montrez. Le peuple appelle une religion; mais que lui répond celle que vous avez faite à son usage? Elle lui répond: Viens à moi, je serai ton pilote au milieu de la tempête; je te porterai, dans mon sein, jusqu'au sein de Dieu. Viens! mon temple est un vaisseau qui fait voile sur l'Océan éternel, et mon vaisseau connaît un rivage où l'âme goûte un doux repos.

Mais à peine le peuple est-il entré dans le temple, attiré par ces promesses flatteuses, que la même voix vient lui dire: «Ta vue te trompe, ta raison t'égare, le port que te montre ta conscience est un mirage; ton dieu n'est pas le vrai dieu; tes philosophes, tes académiciens, tes hommes de lettres, tes législateurs, tout te trompe; ta liberté chérie, ta liberté est un rêve qui t'abusait. Prosterne-toi, enfant, et reçois sur tes yeux un bandeau de la main de mon ministre; mon

ministre seul connaît les voies du Ciel dont il est l'envoyé; mon ministre seul reçoit mes inspirations qu'il te transmettra. Enfant! donne-toi tout entier, et que tes nuits soient longues et ton sommeil profond: il suffit que le travail du jour qui t'est donné orne mes autels; le lendemain n'est pas à toi. Ce qui est à toi, c'est la misère et la malédiction; Dieu t'en fit un lot dès ta naissance, et tu dois baiser la main qui te frappe, car la souffrance est bien heureuse!..... Enfant, tu découvriras à mon ministre jusqu'à ta plus secrète pensée, la pensée de ton père et de ta mère, celle de tes amis et de ton prochain. Il faut que mon ministre soit entre toi et ton épouse, entre toi et ton voisin, pour régler tes rapports et tes idées. Tu n'auras pas en ton âme d'autre seigneur que lui. Mais souris, enfant, à ta destinée immortelle! Mon prêtre te purifiera des crimes qui pourraient poursuivre ta conscience; il te déliera de tes pactes et de tes serments. Etre soumis, croire et adorer, je n'exige que cela, ton salut est mon affaire. Dors, enfant, et que tes nuits soient longues et ton sommeil profond: il suffit que le travail de tes jours enrichisse mes ministres et mes autels!.... »

Ainsi parlent les religions qui ont un but politique, et particulièrement celle qui domine en

France : paroles douces mais trompeuses qui aboutissent à obscurcir et à immobiliser l'intelligence d'un peuple, à fonder jusque dans son esprit le règne fatal de la volonté d'un seul! Et vous répétez au peuple qu'il n'a pas de religion! Comment la religion révélée à la conscience et à la raison de l'homme, pourrait-elle reconnaître son symbole là où toutes les maximes du christianisme ont été violées, là où le nom de l'Être-Suprême a été abaissé dans des pratiques toutes superstitieuses, là enfin où l'on semble avoir vendu à Satan la famille de Dieu !

Nous arrivons à une tâche pénible, l'appréciation de la confession auriculaire, cette police peu morale établie au treizième siècle par un pouvoir qui croyait avoir réalisé la domination universelle. Jamais l'histoire des institutions n'enregistra un fait aussi surprenant; à ce dénouement du drame ténébreux dont chaque siècle du moyen-âge est un acte, la pensée s'arrête frappée d'épouvante et d'étonnement. Quel esprit superbe, élevant sa tête au-dessus de la terre, osa la convoiter tout entière et penser à la face du soleil : Je couvrirai ce monde des vapeurs obscures qui sont ma sphère; j'éteindrai pour ce monde toute lumière, et ce monde corps et âme m'appartiendra! Quel génie infernal se plut

à dire : J'humilierai jusque dans la poussière ces hommes qui aspirent à être de nature divine ; je les tourmenterai sous mes regards et à mes genoux par le jeûne, par le fouet, par le martyre, jusqu'à leur faire sanctifier la souffrance, eux qui aspirent au bonheur. Je les gorgerai de haine, de guerre et de sang, eux qui ont accepté pour loi universelle la loi d'amour du Nazaréen ; oui, je flétrirai cette race humaine que Dieu a voulu faire à son image ; j'avilirai son entendement et, pour comble de dérision, je m'en ferai adorer !... Conception gigantesque à laquelle, sans son visage d'ange, l'âme du démon n'eût pu suffire !

C'était durant la nuit qui suivit le supplice du Calvaire. Au cri de joie qui signalait la délivrance du monde, au bruit des chaînes qui se brisaient, l'Antechrist se réveilla pour ressaisir la proie qui lui échappait. Une profonde atteinte était portée à son empire ; Tibère sur qui il avait compté voyait faillir sa maxime ; l'enfer désespérait. Il se mit en marche, et arriva sur le Golgotha. A la vue de la croix renversée du Christ, il tressaillit de rage et la foula aux pieds. Mais se ravisant bientôt, le sourire satanique revint sur ses lèvres, et il s'écria : « Pas encore ! le Christ ne m'a pas vaincu encore !... Le monde est à moi encore !... » Il saisit dans ses bras la croix de bois, et dit :

« Voilà mon sceptre , il sera sceptre d'or plus pesant que le fer!... » Il se couvrit d'une robe laissée non loin par l'apôtre aux douze deniers et dit encore : « Voilà mon manteau, il se changera en pourpre!.... Cette couronne d'épines , je la ramasse, j'en ferai des diamants; ce reste de fiel, je le recueille, il sera la part des hommes dans l'héritage de mon ennemi. A moi toute l'espérance, toute la foi et tout l'amour promis! à moi, corps et âme, le genre humain! »

Puis l'Esprit ajouta : « Combien d'orgueilleux parmi les hommes! Combien d'êtres lâches et hypocrites serviront mes projets et me livreront l'empire, pour un peu d'empire que je leur donnerai, pour un peu de luxure dont je les enivrerai! Que ceux-là d'abord, flattés dans leur égoïsme ou leur stupidité, soient mes premiers instruments! Prosternés à mes pieds, qu'ils m'élèvent sur un trône et m'adorent en croyant que je suis Dieu sur la terre, ou me fassent franchement adorer, pour la part de pouvoir et de butin que je leur ferai; dupes ou fripons, qu'ils m'appartiennent avec dévouement! Formons des castes comme celles que j'ai dans l'Egypte et les Indes, au fond de l'Asie et dans les déserts de l'Occident, et que répandues à la surface du monde, elles jettent sur les nations et les hommes

un vaste réseau qui m'assure la possession de cette race si prompte à croire, si facile à donner sa foi! A l'instruction substituons l'ignorance; au vrai substituons le merveilleux! Ne pouvant étouffer cette conscience que Dieu s'est réservée et ce cœur dont le Christ a fait son libre domaine, aveuglons la conscience, aveuglons le cœur. Détruisons, par un travail de chaque jour, toute pensée d'intelligence et d'amour qui s'élèverait vers Dieu et le Christ, ou plutôt faisons que la conscience et l'amour soient pour nous et à nous; soyons nous-même Dieu et le Christ aux regards obscurcis de l'humanité!... »

Ainsi parla l'Esprit, et ses desseins devaient s'accomplir.

Mais quittons un langage figuré que l'exagération peut atteindre. Il nous tarde de nous demander comment, au milieu du 19e siècle et au sein de la nation la plus éclairée de l'univers, on peut encore enseigner avec une exigence superbe que la Confession est d'institution divine et une obligation religieuse? Jésus-Christ a-t-il jamais confessé? les apôtres ont-ils confessé? les Pères de l'église ont-ils confessé? Durant tout le moyen-âge, quelqu'un a-t-il confessé?..... Le 12e siècle avait, comme on le sait, marqué l'apogée de la puissance pontificale; la monarchie universelle était presque réalisée. Mais au com-

mencement du 13[e] siècle, la renaissance des libertés et des lumières signalait son approche et faisait craindre pour un empire que l'artifice avait élevé. Rome résolut, par un trait inoui d'audace, d'avoir une oreille jusqu'au sein des familles et d'épier les pensées naissantes de l'homme, pour les étouffer dans leur source même ou les diriger à son profit. La confession auriculaire imaginée dans ce but, et rendue obligatoire, fut couverte du prétexte de *la rémission des péchés*[1].

Le catholicisme prétendit trouver le texte de cette innovation dans l'Evangile, comme il y trouva plus tard celui du pilori, des tenailles et du bûcher : *Ce que vous lierez ou délierez sur la terre, le sera dans le Ciel....*; une phrase si vague suffit au clergé, pour jeter sur les laïcs les liens du despotisme le plus odieux qu'ait jamais vu le monde. Combien l'Evangile n'en contenait-il pas de plus sociales et de plus conformes à son divin esprit! *Paralytique, levez-vous et marchez.... Samaritaine, allez et ne péchez plus... Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre!...*

Voilà l'Evangile; et son auteur ajoutait en parlant à ses apôtres : *Donnez comme vous avez reçu, sans rien exiger; c'est l'amour, et non le sacrifice que je veux....*

[1] *Voyez la note sur l'origine de la confession*, pag. 180.

XXV.

SUITE DU SUJET PRÉCÉDENT, SOIT DE L'INFLUENCE DU CATHOLICISME SUR LA SOCIÉTÉ PAR LA CONFESSION.

Réflexions atténuantes en faveur du catholicisme. — Le spiritualisme exclusif l'a jeté dans le fatalisme dont l'absolution des péchés est une conséquence. — Des hommes sincères considèrent la confession comme une institution salutaire.—En quoi ils ont raison et tort.— Les bienfaits que l'on peut attribuer à la confession sont dans les mains de tout homme éclairé et charitable. — Action de la confession contre les personnes qui ne suivent pas cette pratique. —Divisions de la famille au sujet de la confession. — Artifices de la confession. — Les mœurs de sentiment tenues en péril par la confession. — Le prêtre et les personnes du sexe en danger d'une mutuelle séduction. — Opinion des Pères de l'église sur un tel danger.

Il ne faut pas néanmoins conclure, de l'abaissement dans lequel les peuples ont été réduits sous le catholicisme, que l'institution catho-

lique ne fut, dans son essence, qu'un vaste complot contre l'humanité. Ce serait là une erreur qui laisserait en problème le crédit qu'elle obtint, ainsi que la foi et la charité sincères dont un grand nombre de ses adeptes ont donné et offrent encore d'éclatants exemples. En renversant de fond en comble la civilisation de l'antiquité, en brisant radicalement des sociétés dont les liens lui paraissaient purement matériels, le catholicisme avait fait le plus beau des rêves, celui de les reproduire avec des principes tout spirituels, et de leur imprimer la vie et la direction par le seul pouvoir de l'inspiration religieuse. Il avait compris que l'âme est la racine de l'homme; posant en principe absolu qu'elle était tout l'homme, il était venu à en induire que cette sommité de l'être étant une fois régularisée et disciplinée, l'homme tout entier, les sociétés tout entières suivraient logiquement une impulsion si haut placée. Une telle théorie était de nature à séduire; et ce fut dans l'extase de cette illusion et pour s'élever au-dessus de la réalité, que le catholicisme éteignit sans hésitation comme sans remords les lumières intellectuelles qui, de son point de vue, n'étaient propres qu'à éclipser le mystique flambeau que la religion devait faire luire dans le for intérieur. Le catholicisme fut

profondément imbu de l'esprit de contemplation propre à l'Orient, et de ce principe de Platon que toutes les idées sont innées et les impressions extérieures subversives de l'harmonie intimément révélée à l'âme. Vainement la réaction des sens se présenta-t-elle à lui, comme interprète des besoins d'une seconde nature; vainement le spectacle de l'univers déploya-t-il ses merveilles, offrant à ses regards une manifestation propre à compléter intellectuellement la révélation sentimentale du beau moral. Condamnés à se taire et à se cacher, les sens de l'homme et l'univers matériel durent céder aux spéculations du spiritualisme une influence exclusive sur le sort des sociétés. La vie contemplative, la vie d'un ciel apparu à l'imagination, telle fut pour le catholicisme toute la destinée humaine. De tels errements expliquent comment il a pu, tout en opprimant les peuples, avoir des convictions ardentes et des intentions bonnes: exemple frappant de cette vérité que, par l'application directe d'un principe absolu, tant vrai qu'il puisse être, on aboutit à des conséquences qui sont la subversion du principe même!

Après que la civilisation rationnelle fut entièrement détruite, après que, par suite de la

théorie abstraite du spiritualisme, tout fut tombé dans une désespérante confusion, le catholicisme se trouvait dans l'alternative d'abjurer ses moyens ou de les appuyer d'une puissance effective. La théocratie mosaïque, soit la politique d'inspiration des chefs, lui parut un instrument propre à s'adapter à sa théorie de l'âme et à suppléer à la science des gouvernemens. Il en adopta la pensée, revêtit l'autorité des princes d'Israël et s'élança sur le trône des Césars. Mais ni la verge miraculeuse de Moïse, ni le sceptre vainqueur de Gédéon ne pouvaient réaliser avec fruit une politique ainsi révélée. Devenus une nouvelle Judée et de nouveaux élus du Seigneur, les peuples catholiques se virent frappés des mêmes misères et du même avilissement qui avaient été le partage de la race de Chanaan.

Bien pénétré de son impuissance à produire l'excellence sociale qu'il pouvait s'être proposée, mais ne voulant point s'avouer qu'il s'était privé lui-même des vrais moyens en condamnant les lumières de l'intelligence, le catholicisme fit à sa foi un refuge dans la fatalité. L'abjection de l'homme, sa misère, sa servitude lui parurent être sa destinée terrestre, et la conséquence d'une condamnation primitive à l'expiation de laquelle le sang du Christ lui-même n'avait pas suffi. Faute d'un

point de vue plus élevé, il béatifia, il sanctifia la résignation; et ce fut ainsi sans doute, abstraction faite de son ambition du pouvoir, que le catholicisme en vint jusqu'à laverla pauvre espèce humaine des crimes auxquels l'ignorance la livrait invinciblement : triste résultat de tant d'efforts tentés en vue d'un perfectionnement à opérer par la voie exclusive du sentiment, et pour gouverner les peuples sans l'intermédiaire de la science et en dehors de cette participation naturelle de l'homme lui-même, qui consiste dans son libre développement.

Ces considérations sont abstraites sans doute; mais à moins de les approfondir, on ne parviendrait pas à se rendre compte de tant d'institutions élevées sur les ruines de la raison humaine, par la seule puissance de la poésie et de la foi. Il fallait bien qu'il y eût dans ces théories évidemment erronées un fonds de vérité mal interprétée; car toute conviction qui a pu formuler un aussi vaste système, tout système qui a pu régner ainsi sur le monde contenaient nécessairement quelque chose de vrai et de correspondant à la situation des croyances et peut-être des nécessités. Ainsi s'expliquerait, dans un sens atténuant, comment le catholicisme, suivant pas à pas les sociétés dans leur décadence morale,

en vint à poser sur cette voie, et comme autant de points d'arrêt, la fiction des *indulgences*, celle de l'*absolution* des *péchés* et les *expiations* de toutes sortes, expédients qui attestent assez que l'institution, malgré tous ses efforts pour civiliser le monde, était restée complétement rétrograde et négative.

Des hommes sincères néanmoins considèrent la confession comme une institution des plus salutaires. Une telle pratique, selon eux, serait pour les âmes un frein à la dégénérescence des mœurs, un mobile de perfectionnement, un appui sur le chemin glissant de la vie, une consolation dans le désespoir ; elle aurait la vertu de discipliner, de mater des passions subversives, et verrait des caractères rebelles aux leçons publiques et pratiques de la morale, plier devant elle avec les genoux du pénitent. Des crimes aussi seraient prévenus par ce moyen occulte ; des vices secrets seraient déracinés ou contenus ; enfin, des restitutions auraient lieu, et la société devrait au directeur des âmes garantie et sécurité.

Il s'en faut de beaucoup que nous puissions admettre dans un sens général de telles allégations. Sans doute, parmi les populations ignorantes et barbares, il se trouve des êtres grossiers en qui le sentiment de la relation divine semble

manquer absolument, et pour lesquels une personnification sacrée, agissant immédiatement sur la conscience assoupie, y fait vivre d'un moment à l'autre le sentiment moral. Un être dénué de lumières pourra bien borner son raisonnement à dire : Si je commets telle faute, mon confesseur le saura ; il me repoussera, me punira et me livrera au diable avec le fardeau de mes péchés ; car le confesseur a tous les pouvoirs de Dieu sur la terre. Mais dans une région si basse, combien d'erreurs de mauvaise nature ! combien de faux calculs et de détours à côté de cette crainte un instant reconnue efficace ! Combien de fraudes n'inventera pas un esprit aussi faible, pour éluder une puissance dont les rapports ne sont pas constamment immédiats, et dans lesquels la nature même est sans cesse disposée à découvrir ce qu'ils ont de faux ! Si un jour le pénitent vient à percer le mystère et à découvrir, par une lueur de bon sens ou un rayon égaré des lumières de la civilisation, qu'il n'y a qu'un homme dans le confessionnal, qu'arrive-t-il alors ? Il arrive que les vérités mêmes enseignées par le confesseur se trouvent compromises par la fiction dont on les a revêtues. Trompé au sujet de la divinité du prêtre, il se croira trompé également sur l'existence de l'Etre-Suprême et les autres croyances

fondamentales. N'étant point habitué à porter directement sa pensée vers Dieu, incapable de retourner à son créateur par la voie continue de la conscience et de la raison, l'homme que vous aviez cru initier à la voie religieuse par l'intermédiaire d'une personnification sacrée, peut devenir le plus impie et le dernier des hommes ; car l'athéisme et le doute sont devant lui, et, avec l'athéisme et le doute, la profonde immoralité dont les populations ignorantes se font une habitude, tout en s'adonnant à la confession. Dès lors, en effet, la confession pratiquée seulement par routine, par sujétion ou par ruse, n'est plus pour le pénitent qu'un masque propre à dissimuler une conduite indifférente ou dépravée.

Nous admettons que les relations secrètes entre le prêtre et le pénitent ont pu avoir des effets salutaires et parfaitement inoffensifs pour la société. Mais c'est dans le cas exceptionnel et infiniment rare où le confesseur étant un homme supérieur en fait de sagesse et de prudence, et plus inspiré du sentiment de la morale que de l'esprit de parti, a compris la délicatesse de sa position de casuiste, et s'est plutôt appliqué à donner des conseils désintéressés qu'à s'immiscer dans les affaires de tout le monde. Offrant son ministère sans avoir la prétention de l'imposer et sans en

conclure autre chose qu'un acte de bienveillance et de charité, il remplit en cette circonstance l'office d'un ami. Mais comment admettre que ce soit là l'objet d'une fonction particulière et dévolue à tout homme qui a étudié dans un séminaire, c'est-à-dire qui n'a pas étudié du tout, les devoirs et les choses de la société ? Conseiller est l'affaire des vieillards qui ont vécu et appris ; conseiller est l'affaire des parents et des amis qui portent un intérêt indubitable ; conseiller appartient à quiconque a gagné notre confiance, quelque habit qu'il porte et à quelque religion qu'il appartienne. Mais enseigner en public est quelque chose de mieux encore ; et les corps religieux qui ont le talent de se faire écouter peuvent en avoir le droit.

Considérée comme juridiction, la confession auriculaire n'est point une question assez sérieuse pour nous occuper ; et comme acte religieux, ce que nous en avons induit dans le cours de cet écrit doit suffire à notre opinion. Mais, par l'influence que cette institution exerce encore sur les personnes simples et, par l'intermédiaire de celles-ci, sur la société, elle nous paraît appeler la sollicitude des moralistes et des hommes d'état. En effet, la confession est le plus puissant levier de ce pouvoir parasite dont la tête est à

Rome et le doigt partout, pouvoir au visage modeste qui s'incline devant la loi des états, pouvoir à l'esprit superbe qui tend constamment à lui substituer en secret sa doctrine et à s'élever en maître absolu sur l'homme et sur les gouvernements.

Aussi le clergé catholique fait-il de la confession la pierre de touche des gens qui appartiennent ou échappent à son empire. *Se confesse-t-il?* c'est ainsi qu'il formulera ses informations sur la moralité d'un homme. Si cet homme se confesse, tout est dit ; il l'enveloppe de son manteau, quelqu'il soit et quoiqu'il advienne, et c'est une puissante égide que ce manteau-là. Si au contraire le joug pascal n'a pas passé sur la tête de l'homme, pour lors il est à plaindre, en tant que sa réputation et ses affaires peuvent dépendre de l'influence du clergé. Soyez certain, au temps même où nous sommes, que l'*hérétique* sera poursuivi par mille moyens occultes et avec une persistance incessante ; rien ne sera négligé, pour avoir l'occasion de dire : Voyez ! *Dieu l'a puni !....* Et ce sera par la confession surtout que l'on poursuivra le dissident. Mis à l'index avec les subtiles précautions du tribunal de la pénitence, il devra figurer dans l'album des fidèles comme un monstre à éviter en tout et partout, comme un *homme*

sans foi, un *ennemi de la religion*, qu'on ne doit pas même saluer. Il viendra un jour où la tendresse de son épouse lui faillira tout à coup, où le respect de ses enfants lui faillira également.... ; qu'il en demande la cause à l'épouse, qu'il en demande la raison aux enfants! « Je ne peux aimer un mari qui *n'a pas de religion*, puisqu'il ne se confesse pas ; —Nous ne pouvons obéir à un père qui *n'obéit pas à Dieu*, puisqu'il ne se confesse pas...» Le fanatisme qui découle du confessionnal va jusque-là ; il brise ainsi les liens de la société et ceux de la famille ; il frappe ainsi l'homme dans la source même de ses plus légitimes rapports:

Dans les grandes villes où les lumières de l'instruction déjà répandues donnent de l'empire à la raison, cette influence oppressive est peu sensible. Mais dans les petites villes et dans les campagnes, on a bien de la peine à être libre dans sa conscience et même dans la jouissance de sa propriété. Du moment qu'un citoyen s'y établit, s'il appartient aux classes qui ont étudié dans les universités et les académies libérales, il devient suspect au clergé, et s'il ne se confesse pas, le directeur des âmes du lieu se croira obligé de le déclarer *impie*. Une ligne de circonvallation est aussitôt tracée autour de lui, et le confessionnal devient

une forteresse d'où partiront les traits secrets qui doivent lui aliéner ses concitoyens, lui soustraire, s'il est possible, ses domestiques, éloigner de sa maison les ouvriers qu'il aurait à occuper, et, en un mot, le perdre dans l'esprit public. Une telle manœuvre agit incessante contre l'homme déclaré *hérétique*; c'est en vain qu'il serait d'ailleurs le modèle des pères ou des fils, le meilleur des époux, le citoyen le plus dévoué à l'ordre public et aux libertés : *il ne s'approche pas des sacrements*... ces mots une fois prononcés, le confesseur instrumente avec calme et persévérance, et le fait avec des intentions si pures et une foi si vive, que pas un remords n'atteindra son âme et pas une ride son front. Cependant, combien de ruses lui sont indispensables pour l'accomplissement d'une telle œuvre; combien d'exagérations ne lui faut-il pas évoquer pour isoler l'*incroyant* du *troupeau des fidèles!* Entre ses initiés et lui, entre les dévotes de profession et le confesseur, quelle profusion de *monitoires secrets!* quel commerce de médisance pour régler (toujours dans les vues les plus *charitables*) la conscience du prochain!....

Si, comme le disait l'empereur Napoléon, le catholicisme est la meilleure des francs-maçonneries, c'est surtout au moyen de la confession.

Gouvernement élevé au-dessus des gouvernements, cité dominant les autres cités, il doit surtout son importance à l'autorité qu'il s'arroge sur les consciences. Constamment occupé d'épier ce qui se passe dans le monde, sondant la société jusque dans ses racines morales, il est en position d'éluder d'une part ce qui peut atteindre son empire, et de l'autre de diriger le mouvement des esprits dans l'horizon de ses intérêts. C'est principalement à ce caractère occulte et fortement organisé que le catholicisme doit son alliance naturelle avec le despotisme, et c'est pour cela que les gouvernements absolus le préfèrent aux autres cultes. En effet, quelle puissance la confession ne donne-t-elle pas au despotisme, quand il est à son service ; quelle police plus insinuante, plus profonde, plus mystérieuse et plus ardente à la fois ! Aussi avons-nous vu des temps où un billet de confession était la recommandation la plus efficace que l'on pût produire en France auprès du gouvernement.

La confession auriculaire ne porte pas seulement sur les intérêts ostensibles de l'homme de la famille et de la société son influence pernicieuse ; elle exerce aussi sur les mœurs de sentiment une action qui fait l'objet le plus délicat de la critique des hommes éclairés. Sous le voile des

mystères dont cette institution se couvre, quelles garanties offre-t-elle au père de famille contre la séduction de sa fille et de son épouse ? quel abri le sexe a-t-il contre les désordres qui trop souvent découlèrent du confessionnal ? Nous ne voulons pas donner trop d'étendue à une observation dont la pudeur réclame une part ; mais il n'est pas d'antithèse sociale plus frappante, de scandale plus grand, à notre avis, que de voir de jeunes célibataires faire état de partager avec les femmes de tous les âges des intimités privées. Dans ces entretiens prétendus sacramentels, il n'y a, à notre avis, ni convenance, ni tenue, ni sécurité pour personne ; il n'y a pas garantie pour le prêtre lui-même ; la pureté et la réputation qu'exige son ministère en ont à souffrir.

Nous nous plaisons sincèrement à croire qu'il existe dans le sacerdoce des vertus stoïques, élevées au-dessus de l'orage des passions, et de toutes parts insaisissables à la tentation des sens et aux égarements de l'esprit.

Mais ceux-ci ne sont-ils pas une exception ? Est-il donné à la généralité de s'asseoir avec confiance dans cette sphère supérieure ? Pour notre compte, nous ne le pensons pas ; nous croyons au contraire qu'il y a ordinairement danger de séduction dans les circonstances où le prêtre

fait les fonctions de confesseur. D'ailleurs, s'il est de bons prêtres, s'il est des prêtres élevés à la hauteur de leur ministère par la délicatesse, la prudence et la probité, il en est aussi de dévergondés et d'impudiques, véritables Tartuffes qui, après s'être fait du sacerdoce une position aisée, font à leur célibat une compensation licencieuse au détriment de la société et de la religion! Et sans nous arrêter à ces êtres dégradés qui ont pu, sans crainte ni remords, fouler du premier pas une fiction devenue sacramentelle par l'invocation de Dieu et la confiance des peuples, jetons les yeux sur le lévite qui, pur dans sa vocation et dans son cœur, se voit dans la nécessité d'exercer la confession. Examinons le prêtre honnête homme aux prises avec la faiblesse alliée aux charmes, et luttant dans l'isolement contre les passions à nu d'une âme qui n'a pu elle-même les surmonter. Le voilà comptant les battements du cœur d'une femme ; le voilà scrutant sa pensée et ses organes ; le voilà ceignant de son imagination enflammée les atours irritables de la beauté. Et la beauté ici n'est point armée de la pudeur et de la fierté, qui sont sa couronne de gloire et son bouclier contre les offenses ; la beauté ici se présente déchue de son trône social, sans vêtement pour son cœur, sans voile pour

sa pudeur, sans abri pour une faiblesse avouée; enfin, suppliante comme la colombe que le chasseur a frappée. Une situation si pathétique est susceptible de revêtir des faces diverses et séduisantes, d'émouvoir profondément. Le prêtre le plus honnête pourra-t-il contempler sans cesse un drame aussi mobile, aussi spontané, aussi insinuant que celui des passions tendres et des faiblesses de l'amour, sans être touché en son cœur, sans éprouver en son âme un sentiment déposé par le créateur, sentiment vainement étouffé par les appels du devoir, sentiment sublime en lui-même et presque toujours vainqueur? Privée de ses principaux moyens de défense, la beauté n'en conserve pas moins, dans cette position passive, des armes hostiles et insidieuses. Sa naïveté dans l'état d'innocence, sa subtilité dans le péché offrent au confesseur des périls extrêmes : fille d'Eve, la femme rappelle toujours quelque part dans sa nature celle qui reçut les inspirations du serpent, avec la puissance de les faire passer dans l'esprit de l'homme.

Et il est si vrai que le spectacle des passions du cœur est enivrant pour le prêtre, qu'une fois qu'il est initié à ses mystères, ils deviennent pour son esprit une nécessité, une soif ardente, une passion. Confesser et surtout confesser des

femmes, telle est de toutes les fonctions du prêtre celle dont il semble supporter plus volontiers la fatigue. C'est peu pour lui que les conciles et le *commandement* aient dit : Vous confesserez une fois l'an. Une fois l'an !.... ah ! ce serait aiguiser la soif sans l'éteindre ; il faut que les vrais fidèles se confessent tous les mois, toutes les semaines, tous les jours. C'est aux jeunes personnes en particulier que s'adressent ces invitations pressantes et parfois menaçantes ; c'est la vertu des vierges qu'il s'agit de protéger, de sauver, en aidant les prescriptions de l'église du zèle du ministre. Tâche ardue et singulière à la fois pour un homme ! quels tourments ne se crée-t-il pas ! quelle sollicitude *maternelle* ne lui faut-il pas assumer sur sa tête, pour conserver ces vierges pures ! C'est là une inquiétude vraiment dramatique pour lui et pour elles. Et cependant il ne recule pas devant des soins si minutieux et si délicats. L'excès d'intérêt qu'il porte à leur chasteté, lui fait à lui-même oublier la pudeur ; le voilà poursuivant les pensées de la jeune vierge à travers les plis de son vêtement, dans les contours de sa démarche, dans l'obliquité d'un regard, dans la rondeur d'un pied, dans les boucles flottantes de ses cheveux. Il la suit dès les premiers pas qu'elle fait dans le jour ; il la suit à la promenade, il

l'épie sous le rideau de sa couche, et ose prévoir le moment où elle se sentirait émue par les désirs. Dans une position si équivoque, l'imagination du confesseur s'exalte ; il se plonge dans cette lutte de la chair et de l'esprit ; il s'y débat comme une victime, et poursuivant une sainteté imaginaire, s'égare dans les visions que St.-Jérôme présentait dans ses instructions aux vierges de la montagne d'Hermon; enfin il entonne pour elles le *Cantique des cantiques*, et avec ce langage d'une volupté voilée par les ornements de la piété et de la poésie, il verse l'huile sur le feu....

C'est un frappant exemple à étudier que celui qui nous est offert par le père de l'église que nous venons de nommer. St.-Augustin lui-même, ce pécheur converti, qui traita avec tant de prédilection le chapitre de la chasteté, ne l'a pas sondé aussi loin que St.-Jérôme. St.-Jérôme avait cru sauver la virginité en exaltant l'amour moral, en l'élevant par anticipation dans une sphère inaccessible aux sens, en donnant aux vierges un être idéal, et Dieu lui-même pour époux. Mais St.-Jérôme n'eût jamais osé traiter corps à corps avec les vierges une matière si délicate ; fuyant au contraire leur vue et s'enfonçant dans le désert, il se contentait de leur écrire des lettres brûlantes, employant les sophismes les plus brillants et

les artifices les plus ingénieux pour les sauver par l'héroïsme, l'exaltation et même la vanité. Quant à lui (et c'est ici qu'il faut voir la vérité de la nature humaine), les rigueurs de l'isolement, les souffrances de l'intempérie et les privations de toute sorte suffisaient à peine à le mettre à l'abri du péché qu'il s'appliquait à combattre.

« Au sein des déserts, dit St.-Jérôme, dans » les vastes solitudes brûlées du soleil, combien » de fois j'ai rêvé les délices de Rome ! Assis au » fond de ma retraite, seul, parce que mon » âme était pleine d'amertume, défiguré, amai- » gri, le visage noir d'un Ethiopien, mes mem- » bres se desséchaient sous un sac hideux. Tous » les jours des larmes, tous les jours des gémis- » sements ! Je criais au Seigneur, je priais, je » pleurais tour à tour ; et lorsqu'oppressé par le » sommeil et luttant contre lui, il venait me » surprendre, je me revoyais en idée parmi les » danses des jeunes filles romaines ; le corps » abattu par la pénitence, j'avais le cœur brûlé » par d'infâmes désirs.... [1] »

Nous trouvons les mêmes aveux dans St.-Augustin[2], dans St.-Antoine et un grand nombre

[1] Sancti Hieronimi opera, t. IV.

[2] Confessions.

d'autres philosophes chrétiens dont la sincérité témoigne qu'ils n'eussent point consenti à partager avec des femmes les privautés que les ecclésiastiques de nos jours recherchent avidement.

Si le catholicisme, en instituant la confession auriculaire, n'avait pas eu particulièrement en vue une police politique ; si, dans la pensée de l'institution, il se fût simplement agi de juger des cas de conscience et de diriger les esprits au bien, à travers les ténèbres de l'ignorance, pourquoi le catholicisme n'aurait-il pas déféré à des femmes la confession des femmes? En ce cas, les mœurs eussent eu moins à souffrir ; mais la confession n'en fût pas moins restée une usurpation flagrante des droits du père et de la mère, et la morale publique aurait encore réclamé contre la restriction mystérieuse apportée à sa propagation.

Nous terminons ici un sujet sur lequel nous aurions encore beaucoup à dire. Il est difficile à tout esprit droit et sincère de ne pas reconnaître, à ce simple exposé, que la confession secrète tient dans un péril permanent l'homme, la famille, la société et l'état.

SECONDE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

I.

DU PROTESTANTISME.

Histoire et esprit de la Réforme. — La morale chrétienne n'avait point cessé, durant le moyen-âge, d'avoir des soutiens. — Sociétés chrétiennes conservant les traditions apostoliques dans plusieurs contrées. — Les Réformateurs. — Situation actuelle du Protestantisme.

Nous nous arrêterons moins longtemps à l'étude du Protestantisme que nous ne l'avons fait à celle du Catholicisme au sujet duquel, cependant, il nous reste beaucoup à dire.

Les deux premiers siècles de l'ère chrétienne avaient suffi à la doctrine d'amour et de liberté, pour se répandre et être accueillie dans la plus grande partie du monde. Mais cette morale si

heureusement conforme au sentiment de la conscience et de la raison ne tarda pas, au-delà, à être défigurée par des subtilités théologiques et des pratiques superstitieuses. Les Chrétiens se divisèrent d'opinion ; il se forma des sectes qui devinrent des partis. La lutte étant engagée, le triomphe était nécessaire. La faction qui plus tard s'intitula catholique fut, comme nous l'avons vu précédemment, formée par l'impétueux Tertullien [1]; Athanase, Lactance et Eusèbe héritèrent de la verve de ce chef et y joignirent l'habileté. Ils surent intéresser à leur cause un empereur guerrier qui avait lui-même besoin d'un appui. Forts du bras de Constantin et de celui de ses successeurs, les chefs catholiques imposèrent à leurs adversaires et dictèrent partout leurs articles de foi.

Mais tandis que le catholicisme grandissait à l'abri du trône des empereurs, en attendant l'occasion de l'usurper, l'esprit de critique et d'opposition, quoique refoulé sous l'anathème et la persécution, existait. Il se fit souvent jour à la face des conciles et du monde, indiquant les abîmes dans lesquels les peuples et la morale chrétienne étaient entraînés par l'avide ambition

[1] Voyez aux chapitres VII, VIII et IX, *Esprit du catholicisme*.

du clergé. Après Celse et les philosophes éclectiques, Arius, Jansénius et les Pauliciens laissèrent des noms célèbres. Un grand nombre d'écrivains d'un talent supérieur, qui avaient hérité des plus pures théories grecques et orientales, combattirent aussi la tendance politique du catholicisme. Mais la secte qui, sous ce nom, exploitait la crédulité des peuples et les paroles de l'Evangile, trouva plus prudent d'absorber les continuateurs de Zoroastre, de Zénon et de Marc-Aurèle, que de les combattre directement. Elle exalta au contraire leurs noms, les mit au nombre des pères de l'église, fit ressortir quelques passages de leurs livres qui lui étaient favorables, puis les plongea dans l'obscurité et les fit disparaître entièrement[1].

Il y eut, dès les premiers temps du christianisme et durant le moyen-âge, une série de protestations contre les corrupteurs de la morale évangélique. On vit même des populations qui, à la faveur de leur obscurité et de leur misère, échappèrent au joug catholique et conservèrent

[1] Il est à remarquer que, du moment où il y eut des papes, les écrits des pères ne se virent presque plus, du moins en occident, et qu'ils ne reparurent que sur la fin du moyen-âge, et quand la renaissance de la liberté et des lettres força les manuscrits à sortir de la poudre des couvents.

aussi pure que le permit la barbarie des temps, la simple foi chrétienne. Telles furent les églises Vaudoises perdues dans les montagnes de la Savoie et qui, au signal de la réforme luthérienne, donnèrent le jour à ces Albigeois, Lollards et Patares qui devinrent les premières victimes des guerres suscitées par l'inquisition. Des sociétés chrétiennes existaient aussi dans quelques contrées de l'Angleterre et de l'Allemagne. Les persécutions que souffrirent au XI[e] siècle les simples croyants d'Arras, d'Orléans et de la Picardie attestent qu'elles avaient des ramifications en France où le célèbre Waldo, de Lyon, avait surtout concouru à les propager. Non loin de l'Espagne, le Béarn aussi était un centre chrétien où l'on vit, à temps donné, l'illustre Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, défendre la liberté de conscience avec une sagesse et une énergie que n'eut pas le roi qui achetait, au prix d'une messe, un trône sur lequel il eût été plus honorable de monter sans trahir sa religion et ses partisans. Quelques sociétés secrètes, quelques ordres de chevalerie, et en particulier les Templiers, étaient restés aussi vis-à-vis du catholicisme sur le pied de la protestation.

Telle était à peu près, sur la fin du moyen-âge, la part restée à l'humanité dans la doc-

trine chrétienne, part non absolument pure et obscurément savourée dans quelques coins de l'Europe occidentale, où l'excellence des mœurs teutoniques et gauloises avait sans doute contribué à la maintenir. Si nous groupons ici les souvenirs de l'histoire, c'est pour faire voir que la simplicité de la foi chrétienne s'était conservée par la tradition dans les contrées où le despotisme catholique n'avait pu l'atteindre, et que la vérité n'attendait, pour se relever de l'oppression, que le jour où le Vatican aurait épuisé, avec la coupe des abus, la crédulité des peuples.

Ce fut seulement dans le courant du xve siècle que les réformateurs commencèrent à être écoutés des nations. Wickelff en Angleterre, Jean Huss et Jérôme de Prague en Bohème, Jacobel en Allemagne, et Arnaud de Brescia en Italie, eurent les premiers succès de la réformation moderne; ils préparèrent la voie à l'homme de génie qui devait paraître au commencement du siècle suivant.

Cet homme fut Martin Luther, moine de l'ordre des Augustins, né en Saxe. Doué d'un caractère doux, mais actif et vigilant, d'un génie mâle et vigoureux, d'une érudition immense pour son temps et d'une éloquence entraînante, Luther leva d'une main hardie l'étendard

de la réforme. Ayant fait un voyage à Rome pour les affaires de son ordre, sa probité fut révoltée du luxe princier et des désordres, en tout genre, du Vatican. Le bandeau qui couvrait ses yeux tomba. Perdant tout sentiment de vénération pour les souverains pontifes, il ne vit dans leur autorité qu'une œuvre de mensonge à vouer à l'indignation. Luther était de retour à Wittemberg où il jouissait d'une grande renommée, et occupé à méditer sur un tel sujet, lorsque se renouvela, avec un caractère d'exaction et d'effronterie extrêmes, la vente des indulgences ordonnée dans toute l'Europe par le pape Léon X. Il se trouva tout à coup en présence de ce misérable dominicain nommé Telzel, dont nous avons déjà parlé[1]. Affligé de l'impudence et de la fourberie avec lesquelles on abuse de la foi publique, convaincu qu'un tel trafic n'est point de l'essence du christianisme et qu'il le déshonore au contraire, en même temps qu'il ruine les familles et les états, Luther monte en chaire dans la grande église de Wittemberg ; il tonne contre les indulgences dont on fait un si scandaleux abus ; il discute la doctrine, démontre combien elle est corruptrice de la religion, et par conséquent de la société.

[1] Voyez page 155, *Indulgences*.

Telzel essaie de soutenir sa mission honteuse; mais le réformateur encouragé par un premier succès passe de l'abus des indulgences aux indulgences elles-mêmes, et de là, à la révocation en doute de la souveraineté pontificale. Il s'en prend ensuite à l'efficacité des sacrements, rejette la vertu des reliques, les miracles, la messe, la confession, la sanction donnée à l'inaction des cloîtres, et autres semblables erreurs.

Un grand coup était porté. Mais Luther était parti de ce point de vue moral qu'en matière de croyance, le libre examen est acquis à la conscience de l'homme et dominé par la raison. S'appliquant à lui-même ce principe, il rédige un recueil de ses opinions et invite les savants de tous les pays à venir les discuter et les réfuter, s'il y avait lieu. Personne ne mettant opposition à ses *Thèses*, il les lance au nombre de quatre-vingt-quinze dans le public. Elles se répandent en Allemagne avec une incroyable rapidité, et le sort de la réforme protégée par plusieurs princes et tout ce qu'il y a d'hommes éclairés et honnêtes, paraît dès lors assuré.

Le Vatican n'ignorait pas que sa cause n'était pas de nature à être plaidée au grand jour; le pape enjoignit donc à Luther de se rendre à Rome pour justifier ses écrits. Mais le réforma-

teur, craignant d'être dupe d'une perfidie comme celle dont Jean Huss et Jérôme de Prague avaient été victimes, s'y refusa [1]. Le pape irrité fit brûler à Rome les thèses de Luther et l'excommunia. Celui-ci, par représailles, livra aux flammes la bulle d'excommunication, par la main des écoliers de Wittemberg.

Dès lors, l'autorité de Rome fut irrévocablement perdue en Allemagne. Vainement l'empereur Charles-Quint, le roi d'Angleterre et l'Université de Paris embrassèrent-ils la cause du Pape. Luther, soutenu surtout par l'amitié inaltérable de l'électeur de Saxe, Frédéric-le-Sage, fit face à tous et triompha de tout.

La liberté de conscience était fondée ; la liberté politique devait en être la conséquence. Les principautés d'Allemagne, qui se trouvaient soumises à la double oppression du Vatican et de l'Autriche, la réclamèrent. Une Diète germanique, assemblée à Nuremberg, dressa une note fameuse dans les annales, appelée la *Liste des*

[1] Jean Huss avait été invité à venir expliquer ses dissidences devant un concile assemblé à Constance. Les bons évêques qui composaient la réunion le firent jeter sur un bûcher enflammé, sans égard pour la confiance qu'il leur témoignait et un sauf-conduit dont l'avait muni l'empereur Sigismond. Les saints Pères usèrent en cette circonstance de la maxime qui dispense les catholiques de garder la foi promise aux hérétiques.

cent griefs. Quelque temps après, s'ouvrit à Augsbourg l'assemblée où fut dressée la constitution canonique, connue sous le nom de *Confession d'Augsbourg*, et qui fut le symbole de la foi luthérienne. Elle fut rédigée par Mélancthon, disciple de Luther, et sous la dictée du maître. La vigueur avec laquelle le catholicisme, secondé des armes de l'Espagne et de l'Autriche, voulut s'opposer à la propagation de cette pièce, donna lieu à la ligue défensive de Smalkalde. Cette ligue soutint la réforme à force de courage et de persévérance ; elle vit couler à flots son sang et celui de ses ennemis. Ses efforts cependant eussent été vains peut-être, si le brave Gustave-Adolphe, s'élançant à propos du fond de la Suède, ne fût venu lui prêter l'appui de son bras et dévouer sa royale vie au triomphe des protestants. La paix de Westphalie, à laquelle Gustave força les ennemis, assura irrévocablement à l'Allemagne la liberté politique et religieuse.

Le signal de la réforme avait été entendu dans toute l'Europe. Ce que Luther avait osé faire en Saxe et en Allemagne, Zwingle le tenta avec succès à Zurich, Acolampade à Bâle et Bucer à Strasbourg. Mais ce fut à Genève que la réforme revêtit surtout un profond caractère. Calvin, homme de mœurs austères, mais à l'humeur

sèche et avec des prétentions radicales, poussa l'ardeur de la réforme jusqu'à un absolutisme qui approchait de la subversion. Par des prédications sans tolérance et l'abus de l'influence dont il disposait, il s'est vu imputer les supplices de Servet et de Crammer qui lui étaient opposés. Enfin, l'esprit de la réforme gagna la Prusse, la Pologne, les Pays-Bas, l'Angleterre et quelques provinces de la France où les guerres de la Ligue, les massacres de la St.-Barthélemi, la défection de Henri IV, et enfin les proscriptions qui suivirent la révocation de l'Édit de Nantes, ne l'empêchèrent pas de s'implanter. Le protestantisme, aujourd'hui, est le culte d'environ cinq millions de Français, et les chrétiens de diverses nuances, qui ne reconnaissent que l'autorité de Dieu, en matière de foi, sont au nombre de soixante millions, tant en Europe qu'aux Etats-Unis.

II.

DE L'ESPRIT ET DE LA FORME DU PROTESTANTISME.

Variété dans les croyances et doctrines secondaires chez les réformateurs. —Principaux bienfaits de la réforme. —Modestie du culte protestant conforme à la simplicité du christianisme. — Divergence des sectes expliquée et justifiée. — Opinion de Fénélon et de Fleury au sujet du culte. — Opinion de St.-François de Sales sur l'inutilité et les dangers d'un chef unique dans les corps religieux.

La réformation ne portait pas partout exactement sur les mêmes points de doctrine. Chacun des réformateurs avait eu plus ou moins à démêler dans le tissu d'erreurs du système romain. C'est ainsi que Luther, ayant cru devoir admettre la présence réelle de Jésus-Christ dans la

communion, Zwingle et Calvin avaient jugé que, pour les lumières de leur époque, ce n'était là qu'une subtilité. Ils réduisirent cette cérémonie à un simple mémorial de la cène, telle que la considéraient et la pratiquaient les premiers chrétiens. La foi religieuse de ces derniers donna néanmoins accès aux doctrines du péché originel, de la rédemption, de la grâce et de la prédestination, que Calvin crut devoir déduire d'une épître de St.-Paul.

Quoi qu'il en soit des variétés d'appréciation secondaire chez les réformateurs, on leur doit le retranchement de l'abus des indulgences, de celui des miracles, de ceux de la confession auriculaire et du célibat des prêtres. Ils ont rendu à la vie active des myriades de moines et de religieuses ; par eux les opérations frauduleuses des anges ont cessé leur scandale, et les saints, vénérés seulement au ciel, n'ont plus servi de prétexte à des ruses qui les déshonoraient ici bas. La crédulité du peuple a cessé d'être détournée du droit sens par les visions et les prestiges. Enfin, à un culte tout de formes extérieures et d'éclat, à un culte essentiellement annihilateur de l'intelligence et de la rectitude morale, les réformateurs ont substitué le culte spirituel de la conscience et de la raison et fait beaucoup pour

que Dieu fût *adoré*, selon le vœu de l'évangile, *en esprit et en vérité.*

Deux objections sommaires sont opposées par les catholiques aux protestants. La première a pour objet la modestie et la nudité des temples de ces derniers. Le catholicisme ne conçoit pas que l'on puisse attirer les peuples sans cette pompe théâtrale qui, affectant les regards, éveille la curiosité et dispose à l'audition du merveilleux. Pour lui, point de tabernacle sans l'éclat de l'or; point d'adoration sans le parfum de l'encens; point de signe de ralliement sans la bannière déployée au vent. Il faut à sa foi vide tous les stimulants qui enivrent, tous les artifices du plus sensuel attrait. Quelle erreur cependant! La vérité peut-elle gagner quelque charme à ces ornements matériels? L'âme respire-t-elle mieux Dieu dans l'émotion des sens?

Le protestantisme a mieux compris, selon nous, la religion du Christ, religion du cœur et de l'esprit, sans faste et sans éclat; morale pure qui veut la conscience pour autel, la parole des hommes de bien pour organe, une conduite généreuse et probe pour manifestation principale, et le perfectionnement social pour suprême objet. Pourquoi s'élever contre nos paroles? Ecoutons parler, parmi les catholiques eux-mêmes,

les hommes devenus supérieurs dans leur foi, par l'accès donné aux lumières et à la raison, et que nous avons désignés comme étant de l'école de Fénélon ! Ecoutons sur ce point Fénélon lui-même :

« La religion ne consiste dans aucune cérémonie extérieure, car elle consiste tout entière dans l'intelligence du vrai et dans l'amour du bien souverain.... Le royaume des cieux ne consiste point dans une scrupuleuse observance de petites formalités ; il consiste, pour chacun, dans les vertus propres à son état[1].... »

Ecoutons pareillement Fleury : « Jésus-Christ est venu au monde non pour établir un culte extérieur et instituer de nouvelles cérémonies, mais pour faire adorer son père en esprit et en vérité, pour se purifier un peuple agréable à Dieu. Toute morale qui ne tend pas à former un tel peuple n'est pas la sienne[2].... »

Plus grave paraît à quelques esprits le reproche fait au protestantisme de la dissidence des sectes sur divers dogmes ou formes de pensée secondaire. A entendre le catholicisme, c'est là un signe de décadence infaillible ; bientôt divisé et sub-

[1] Fénélon, *Lettres au duc de Bourgogne.*

[2] Fleury. *Discours sur l'hist. ecclés.*

divisé en catégories imperceptibles, le protestantisme aura cessé d'exister!... Si nous avions besoin d'une nouvelle preuve pour soutenir, comme nous l'avons établi, que le catholicisme n'a pas l'autorité morale, et qu'il ne compte que sur l'organisation de son personnel, une telle objection nous la fournirait. Ici, en effet, l'esprit de parti montre au jour la blessure que la réforme lui a faite, et l'absence de conviction et de foi semble se trahir. L'unité en fait de religion, nous l'avons dit, est du domaine moral, et non dans la constitution d'un clergé qu'un intérêt commun réunit dans la profession de formules qui sont le mot de ralliement des forces, nullement celui de la vérité et de la religion. L'AMOUR DE DIEU ET DU PROCHAIN, voilà l'unité de la religion protestante. C'est là le *culmen* de la pyramide dont ses diverses filiations forment la base. Plus les sectes se multiplient et s'étendent sur la terre, plus s'élargit cette grande famille qui a Jésus-Christ pour chef et Dieu pour père, plus elle ouvre, pour embrasser le monde, le triangle au-dessus duquel rayonne la gloire de Jéhova! Ainsi l'unique lumière du jour se divise en nuances différentes et infinies; ainsi le même soleil voit mûrir des fruits différents dont les parfums remontent tous vers lui!

Cela est évident : loin que le protestantisme marche à la dissolution du principe religieux, il remonte de jour en jour vers sa source première ; il guide les esprits vers le but primitif d'où le catholicisme a dévié. Comme toutes les doctrines qui travaillent chacune à une face de l'œuvre générale et se contrôlent sous les auspices de la commune tolérance, le protestantisme est un arbre dont les rameaux, en se multipliant, étendent sur l'univers leur abri tutélaire, et cet abri profite à toutes les intelligences. La simplicité de l'anabaptiste, la piété minutieuse du méthodiste, l'austère dévotion du quaker, comme les idées plus relevées du presbytérien, y vivent de la même ardeur.

La religion et la morale n'ont rien à gagner à la conformité des formules du dogme. Il n'appartient pas à tous les esprits, à tous les peuples de revêtir de la même expression les croyances les plus générales. La diversité des sensations, des mœurs, du langage, l'originalité propre à chaque pensée, l'influence des formes locales primitives, sont exclusives d'un mode universel de définition. Il en est de même de l'unité matérielle représentée par un seul chef. Car si l'unité de chef profite à un pouvoir, ce n'est qu'à un pouvoir exécutif défini. L'autorité morale, au contraire, ne peut

qu'y perdre, car là où domine la force, il n'y a plus de motifs pour acquérir et exercer l'influence de la vérité. St.-François de Sales qui, dans ses hautes pensées, s'est souvent, ainsi que Fénélon, rapproché du protestantisme et de la philosophie, soutient cette dernière opinion, de manière à donner quelque crédit à nos paroles. « Les membres d'un » corps religieux, dit St.-François, seront tou- » jours assez unis quand ils seront animés d'un » même esprit, qu'ils auront la même éducation, » les mêmes lois et tendront tous à la même fin. » Les premiers chrétiens, qui n'avaient qu'un » cœur et qu'une âme, en quelqu'endroit du » monde que la providence les eût placés, n'é- » taient pas unis par d'autres liens. La charité, » seule capable d'unir les volontés, se peut entre- » tenir par divers moyens et sans avoir recours » à un seul chef. Un corps religieux sans un chef » unique peut avoir ses inconvénients ; mais ceux » qui en ont un n'en sont pas exempts. Un chef » suprême, s'il vient à se corrompre, sa cor- » ruption passe bientôt dans tous les membres ; » tandis que si un évêque vient à faillir ou à man- » quer de fermeté, tous ne manqueront pas à » à la fois... [1] »

[1] Lettre à M[me] de Chantal.

III.

DE L'INFLUENCE DU PROTESTANTISME SUR LES ÉLÉMENS MORAUX ET MATÉRIELS DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'ÉTAT.

L'idée de Dieu relevée de la dégradation par le protestantisme. — Les peuples rappelés au progrès intellectuel et au goût du travail. — La liberté de la presse protégée. — L'homme remis sur la voie du perfectionnement. — La famille anoblie. — Parallèle entre le ministre de l'Evangile et le prêtre catholique. — Les mœurs plus chastes chez les protestants. — L'essence du protestantisme est la liberté réglée par le sentiment du devoir. — Le protestantisme n'est pas et ne saurait être un gouvernement politique proprement dit. — Il est impropre à favoriser les beaux-arts.

L'influence du protestantisme a été généralement favorable au développement et au perfectionnement des éléments sociaux. Nous allons, du même point de vue, mais plus sommairement

que nous ne l'avons fait pour le catholicisme, examiner les résultats moraux et physiques de cette institution :

MANIFESTATION DE DIEU ET MORALE. La conception de l'Etre-Suprême, nous l'avons déjà dit, est d'autant plus vraie et plus parfaite, qu'elle correspond plus directement à l'idée du bien-être et de l'anoblissement de la race humaine.

Le catholicisme avait donné aux peuples l'idée d'un Dieu oppresseur, soumettant l'homme à l'homme, favorisant des pouvoirs nés de la conquête et exercés par la force, et protégeant des priviléges résultant de la spoliation. Le protestantisme a affranchi, dans les bornes de la raison, la pensée de l'homme ; il a rendu à la conscience son libre arbitre, et fait descendre directement sur elle et sur la société la règle morale de l'Être-Suprême dont le despotisme s'était fatalement emparé. Ainsi les hommes ont été appelés à l'égalité évangélique, témoignage le plus élevé du caractère de paternité et de justice en Dieu.

Le catholicisme avait dégradé la majesté de Dieu jusqu'à en faire un marchand de sa puissance et de ses faveurs, et réduit la vertu au tarif d'une cupidité grossière. Le protestantisme vint chasser du temple ceux qui y vendaient

et achetaient; il expliqua et fit évanouir des subtilités trompeuses. Si quelques dogmes empreints de l'antique fatalité sont restés dans la réforme, présentés sans contrainte à l'examen de l'esprit, ils n'ont point les dangers que leur donne ailleurs une impérieuse intolérance; et la libre foi à ces dogmes soutient l'ordre et l'activité dans des âmes qui n'ont point encore acquis par leur travail des éléments philosophiques correspondants.

La science et le travail. La science en Europe doit son développement à l'émancipation de l'esprit d'une part, et de l'autre à la protection donnée par le protestantisme à la presse, pendant les deux derniers siècles, et tandis que les pays catholiques en proscrivaient les produits. Quant au travail, il devait être la conséquence logique de l'activité imprimée à l'homme et aux sociétés. Le commerce, l'industrie, l'agriculture, et le vaste déploiement de la puissance humaine qu'ils présentent à la face de l'univers, sont également dus, en grande partie, au mouvement protestant. En ouvrant les cloîtres pour rendre aux divers travaux les hommes égarés dans les problèmes de la contemplation, la réforme avait protesté contre l'oisiveté et la fai-

néantise. La réforme était essentiellement travailleuse. Aussi, quels sont les pays enrichis et anoblis par de grandes entreprises ? ce ne sont ni les états du pape, ni l'Espagne, ni Naples et autres contrées de la catholicité ; ce sont au contraire les nations où le protestantisme a dominé, et la France, subitement élevée au-dessus de toutes les autres par suite de ses révolutions.

PERFECTIONNEMENT DE L'HOMME. Appellerons-nous du titre d'homme l'automate qui n'a pas à lui sa pensée, la brute privée de son raisonnement, à laquelle on dit : Tu croiras sans réflexion telle chose, quoiqu'évidemment absurde et immorale ; sinon tu seras maudite, excommuniée, poursuivie dans toi et dans les tiens, enfin brûlée et damnée. Non, cet être-là n'est qu'un esclave ; en lui le mobile du perfectionnement est détruit dans son principe ; il végète sans virilité et sans franchise ; prosterné devant ses idoles ou révolté contre elles, il voit fermée devant lui toute voie d'initiation à la destinée. Le protestantisme trouva l'homme partout décomplété et dans la condition la plus fâcheuse. Ici on lui avait ôté son sexe, là son estomac ; ailleurs c'était la parole ou les sens, et partout la raison. Il brisa les chaînes qui opprimaient l'intelligence,

et avec ce flambeau placé à la vue de tout le monde, il démontra que l'homme est un tout, une unité qui ne répond aux vœux de sa création que par un usage harmonique de ses facultés. Il apprit à l'homme que toutes les lois imposées par la nature doivent s'accomplir sous la règle du devoir, et qu'elles sont les conditions de son existence, de sa vertu et de son bonheur. Le protestantisme mit ainsi l'homme sur la voie du perfectionnement.

DIGNITÉ DE LA FAMILLE. Dès le 4e siècle, la chaire catholique redisait, comme un titre de gloire, qu'il y avait plus de femmes consacrées à Dieu que d'épouses et de mères : « déplorable succès, dit M. Villemain, qui ne pouvait servir qu'à la chute de la société et de l'empire[1] ! » Misérable succès, devons-nous ajouter, qui, après avoir en effet contribué à ruiner la civilisation antique, dépeupla le moyen-âge et le plongea tout entier dans la corruption. Car, si un grand nombre de femmes étaient *consacrées à Dieu*, les représentants de Dieu étaient eux-mêmes des hommes célibataires, et l'expérience ne prouva que trop la vérité de cette opinion de Montesquieu : « Plus

[1] Villemain. *De l'Eloquence chrétienne.*

on diminue le nombre des mariages qui pourraient se faire, plus on corrompt ceux qui sont faits [1]. »

Pour commencer à donner à la famille une dignité qu'elle n'avait pas, le protestantisme voulut avoir pour ministres de son culte des pères de famille. C'est en quoi, surtout, il avait bien compris la sociabilité du christianisme et le lien propre à mettre à l'abri des atteintes la pureté du cœur [2]. La réforme, n'eût-elle fait pour l'hu-

[1] Montesquieu. *Espr. des lois*, liv. 23.

[2] Il est bien évident que le célibat des prêtres a pour objet d'en faire une corporation compacte, alliée par un égoïsme commun aux intérêts de l'Eglise, n'ayant pas d'autres soins, d'autres affections, et incessamment disposée à combattre pour sa conservation et son accroissement. Les considérants sur lesquels le concile de Trente appuie l'institution du célibat font assez comprendre qu'il fut établi dans l'intention de réaliser la puissance universelle. « *Nous proscrivons le mariage*, s'écriaient les évêques réunis à ce concile, *parce qu'il détournerait l'affection des prêtres vers leur femme et leurs enfants et les détacherait de la dépendance de l'église en leur donnant une famille et une patrie. Permettre aux prêtres de se marier, ce serait briser la hiérarchie ecclésiastique, et réduire le Pape à n'être plus que l'évêque de Rome....* »

En ceci, comme dans la plupart des superfétations sur lesquelles il fonda sa politique ardente et aveugle, le catholicisme avait violé à la fois les écritures, la nature et la raison. Rappelons-nous, en effet, les paroles de Jésus-Christ, lorsque les pharisiens lui proposèrent la question du mariage, *pour le tenter*. « N'avez-vous pas lu que celui qui créa l'homme, le créa mâle et femelle, et qu'il dit : Pour cette raison, l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils seront deux

manité que d'honorer ainsi la famille ; n'eût-elle fait pour la religion que d'honorer ainsi son ministre, aurait encore un droit immortel à la reconnaissance des peuples. Chez les protestants, le mariage est chose doublement sainte et bienfaisante ; la famille y forme le principe et le modèle de cette fédération de sectes sœurs, dont la filiation va se confondre dans l'Evangile par le cœur, et au sein de Dieu par l'esprit. Source de vertu et de bonheur, modèle premier et vrai de toute société, la famille protestante est une école où le ministre reçoit les premières inspirations de l'amour, de l'obéissance, du conseil ; c'est là qu'il apprend les premières peines de l'âme, les misères intimes de l'humanité, les triomphes de l'ordre, la puissance de l'union des cœurs. Où

dans une seule chair. QUE L'HOMME DONC NE SÉPARE PAS CE QUE DIEU A JOINT ! » C'était là les paroles de la Genèse. Jésus-Christ leur avait donné la sanction de sa parole sainte, mais en vain. Ce fut en vain aussi que les apôtres, et celui-là même qui témoignait son goût particulier pour le célibat, avaient tenu un langage non moins précis au sujet du mariage : « Que l'évêque soit le mari d'une seule femme, dit St.-Paul ; établissez le prêtre SELON L'ORDRE, c'est-à-dire MARI D'UNE SEULE FEMME. »

Nous avons vu précédemment que, durant les premiers siècles de l'église et loin dans le moyen-âge, les ecclésiastiques étaient mariés. Plusieurs Pères avaient lutté de toute leur force contre l'institution immorale du célibat, dont le moindre vice est sans doute, comme l'a dit l'un d'entre eux « *d'éteindre la charité dans les âmes* » (St.-Clément d'Alexandrie, *Stromates.*)

puiserait-on ailleurs qu'au sein de la famille ces impressions dans leur pureté? Où en apprendrait-on la pratique avec les conditions de sentiment et de morale qui s'y rattachent?

Honorant la famille et recevant d'elle l'inspiration et le bonheur, le pasteur protestant n'a rien à envier à qui que ce soit sur la terre. Sa maison est une église dans laquelle il prélude à l'éducation et aux sentiments qu'il est appelé à répandre dans l'église de Jésus-Christ. Il a pour l'une et pour l'autre le même cœur et la même loi. Heureux cet homme! il connaît la portée des vertus qu'il prêche, il sait la voie par laquelle on les pratique, les difficultés qu'elles rencontrent dans leur application. Epoux, les devoirs des époux lui sont connus; père, le sort des enfants lui fait sentir les douceurs de l'indulgence et la nécessité du devoir; prêtre et citoyen, il peut vous dire que les liens qui constituent les nations et unissent le genre humain sont les mêmes que ceux du foyer. Enfin, il est le type de l'homme social, et a devant lui, autour de lui, dans son sein même le type de la société et de l'univers humain. Cela suffit à sa supériorité et à sa gloire. Mais ce qui fait sa consolation, c'est qu'aux jours de la vieillesse il a des souvenirs d'amour et de charité, pour entretenir en son cœur la charité et l'a-

mour. Il a une compagne pour être deux dans la même pensée, le même bonheur, les mêmes peines, la même espérance et la même foi, pour lever deux ensemble vers le ciel un front que le poids de l'âge fait pencher. Peut-être a-t-il à son dernier jour un fils initié à quelque belle œuvre que la mort ne lui permet pas d'achever. Ses enfants, du moins, seront là pour lui serrer la main et lui fermer la paupière; et après le dernier adieu, il y aura des regrets sur la terre, et au ciel des prières confondues dans l'affection!

Le prêtre catholique est moins heureux. Le premier sacrifice que l'on exige de lui, c'est d'étouffer les sentiments qui l'attachent à la famille dont il est né; le second, c'est de renoncer à jamais aux douceurs de l'amour conjugal et de la paternité. Pour lui, point de famille. La famille du monde entier, dira-t-il? vaine prétention pour celui qui ne sera pas initié à une destinée si haute par la voie que Dieu a tracée aux sentiments de la nature! Vaine illusion de l'esprit à laquelle le cœur est sacrifié, en même temps que la charité lui échappe! Pauvre prêtre! Elevé au fond d'un séminaire, en dehors de tous les intérêts de la vie, l'héroïsme de la foi est son seul partage. Il aura le courage de vous cacher ses maux, d'exalter à vos yeux sa dignité de victime. Mais ce courage

que lui inspirent l'orgueil de ses vœux et la fausse honte d'une position irremédiable, le suivra-t-il dans la solitude qui est son asile ? ne faillira-t-il point en son âme, à la vue de la famille d'un autre homme, de cette famille avec laquelle il ne peut contracter aucun lien légitime, ni se permettre l'expansion d'un sentiment d'amour, sans que son affection devienne une double infamie et un double crime. Le prêtre catholique est, de sa personne, dans un état anormal et insocial. Privé de rapports immédiats avec la famille qui est le sanctuaire et la source des inspirations sociales et morales, il ne peut lui donner ni recevoir d'elle le perfectionnement. Chose pire encore, il ne saurait s'en rapprocher beaucoup sans mettre entre elle et lui l'abîme du déshonneur. La destinée du prêtre est de vivre seul, toujours seul. Une cousine suspecte, une servante abjecte, ou une sœur qu'il a entraînée dans son sacrifice, voilà toute sa société du foyer ; c'est là toute sa famille. Amour, amitié, admiration, élans du cœur et de l'âme, il faut que tout se résume à ces objets-là ; il faut que les lèvres du prêtre se fanent de stérilité ou s'abreuvent de souillures ! Quelle destinée ! On la dit sainte, elle n'est pas humaine ; on la donne pour modèle, elle est en opposition aux lois de la société; on la

représente comme heureuse, elle s'oppose au plus innocent bonheur ; comme noble et relevée, elle touche à la dégradation ; comme divine, elle est en hostilité directe avec Dieu. Infortuné ! où est sa supériorité réelle ? Où est la gloire pour laquelle il se sacrifie ? Où sont pour lui les consolations dont tout homme a besoin durant la vie et jusqu'à la mort ? En Dieu, dira-t-on ? en Dieu ! ah ! sans doute, c'est là le plus haut refuge pour tous et à toute heure ; mais ce n'est pas sans objet que le tout-puissant a accordé à notre faiblesse l'affection de nos proches pour soutien ; ce n'est pas sans objet qu'il a mis dans le cœur d'une épouse son amour divin, sur le front d'une fille l'auréole des anges, et des larmes dans les yeux d'un fils. Rien de tout cela autour du malheureux prêtre catholique. A son heure dernière, il nous apparaît plus isolé encore qu'il ne le fut jamais ; il est seul à croire et à espérer, seul à prier, seul pour mourir !...

Les mœurs et les lois. Si, comme personne ne peut le contester, les mœurs domestiques sont en général plus pures chez les protestants que parmi les catholiques; si le sanctuaire du ménage est plus aimé des époux, si la pudeur a plus d'empire, c'est surtout à l'abolition du célibat des

ecclésiastiques et de la confession auriculaire qu'il faut l'attribuer. Car outre que ces deux vices d'institution sont, le premier une cause, et le second un moyen permanent de corruption, le personnel des pères de famille s'est trouvé amélioré par l'introduction légitime du prêtre dans son sein. Ici le devoir n'est point en opposition avec les inclinations de la nature. Le jeune homme qui aspire aux ordres n'a point à refouler et à contrefaire le sentiment qui l'appelle à procréer ; il n'a qu'à le régler et à faire choix d'une épouse qui réponde à son affection. Son cœur reste dans sa rectitude et sa simplicité. Ministre de l'évangile, la dignité de ses fonctions lui fait rechercher une compagne honnête, et la société voit s'établir un couple modèle et naître des enfants qui, par leur éducation excellente et la solidarité de famille, seront appelés à régénérer sans cesse la tradition religieuse et les mœurs.

C'est parmi les populations protestantes de Suisse, de Prusse et d'Allemagne, c'est en Angleterre et surtout dans le nord des Etats-Unis qu'il faut observer l'influence favorable de la réforme sur les mœurs domestiques. « Les Amé-
» ricains, dit M. Michel Chevalier, font tout
» avec de l'argent, *mais pas les mariages*. Quel-
» que ardeur qu'ils mettent à acquérir des

» dollards, ce n'est que pour les dépenser ; et ils » n'épousent pas une femme pour ses écus, » ainsi que cela se pratique en France et dans » plusieurs contrées de l'Europe, mais pour » sa vertu, ses qualités et sa beauté. Aussi les » liens de famille n'éprouvent-ils aucune atteinte; » la foi conjugale est placée sous la protection » d'une affection et d'une confiance réciproques, » et l'adultère y est presque chose inconnue. C'est » également une des gloires de la race anglaise et » puritaine d'avoir interprété la force relative de » l'homme, en assignant à cette force les travaux » pénibles. A New-York, toute femme est » qualifiée de lady ou madame, et s'efforce de » paraître telle autant par la propreté de ses vê- » tements que par la décence de son maintien[1].

Les observations de l'honorable M. Chevalier à ce sujet sont parfaitement confirmées par les nombreux écrits de miss Sedgwick sur les mœurs des habitants de la campagne[2], et par ceux de miss Martineau[3] et de M. de Tocqueville[4]. Nous

[1] Lettres sur l'Amérique du Nord.

[2] Les romans moraux de miss Sedgwick, sur les mœurs des habitants de l'Amérique, n'ont point encore eu, en France, l'honneur de la traduction ; cela est beaucoup à regretter.

[3] *On américan society*. Ce précieux ouvrage de miss Martineau a été traduit en français.

[4] De la démocratie en Amérique.

devons remarquer toutefois que c'est du nord de l'Union, peuplé et habité par les puritains anglais appelés Yankées, que parlent ainsi ces écrivains ; car au midi de l'Amérique, où l'influence espagnole et française a laissé de profondes traces du catholicisme, les mœurs n'offrent point un aspect aussi consolant. « La pureté des mœurs » du midi de l'Union, dit miss Martineau, n'est » pas très-grande. Tout homme qui réside sur » sa plantation peut avoir son harem, faire à » ses esclaves des enfants qu'il vend ou qu'il » lègue à ses héritiers. Ici l'épouse n'est plus que » l'ornement de sa maison..... »

En face de ce tableau hideux tracé en deux mots, miss Martineau place celui du bonheur domestique des habitants du nord. «La vertu des » époux, dit l'écrivain, y est chose devenue fa- » cile par l'habitude, et personne ne la conteste. » L'institution du mariage y est purifiée des scan- » dales grossiers qui infectent l'ancien monde » d'Europe ; et dans ce pays où le divorce est » permis et s'obtient facilement, l'influence de » la morale et de la religion font à l'union des » époux une sauve-garde si douce et si étroite, » qu'il est infiniment rare qu'on la voie rompre. » Quant aux enfants, ils sont élevés au foyer » paternel, dans une parfaite indépendance. Mais

» cette indépendance consiste dans le dévelop-
» pement de la franchise des idées. Les parents
» mettent beaucoup de mansuétude et d'amour
» dans leur éducation. Les mères disent qu'il n'y
» a rien de si facile que de faire faire aux en-
» fants tout ce que l'on veut.... »

Enfin, c'est ici le cas de nous rappeler l'étonnement dans lequel on était à Paris, dans les premiers temps où les Anglais venaient sur le continent, en voyant de jeunes filles aller seules ou accompagnées de jeunes hommes à la promenade et à la visite des monuments. C'était là un spectacle à scandaliser nos coquettes et nos libertins. Cependant, quand nous eûmes observé de près, nous Français, si bons connaisseurs en fait de vertu de femme, nous en convînmes, il y avait là une pudeur sûre d'elle-même, dont ni les parents ni la société n'avaient lieu de douter, et à laquelle les hommes du même pays n'avaient pas même la pensée de manquer de respect. Tant de liberté ne peut, en effet, exister qu'à condition d'un sentiment profond du devoir; et un tel devoir, il n'y a qu'une bonne religion et l'exemple moral de la maison qui soient capables d'en pénétrer les esprits. Comparez, sous le même point de vue, Londres et Genève à Paris, Naples, Rome, Madrid et Vienne. Ici les femmes

défendent leur réputation à force d'étaler les gardiens de leurs mœurs ; là elles la mettent ouvertement sous la protection de l'opinion publique. Où croyez-vous qu'elle soit mieux gardée et jugée ? Sans vouloir insister davantage sur cette question délicate, nous nous en rapportons aux personnes qui auront, comme nous, visité en observateurs les diverses capitales, et qui voudront la résoudre de bonne foi. Elles diront aussi sous quelle règle religieuse elles ont, en général, trouvé les meilleures mères de famille et les meilleurs pères, les filles les plus sages et les fils les plus réguliers.

Quant à l'influence du protestantisme sur la législation, nous n'avons que deux mots à dire. L'excellence des lois ne peut être que le résultat de la liberté de discussion; et cette liberté, le protestantisme l'a donnée aux peuples. Sous le point de vue religieux, cette influence a été portée si loin que les pays protestants ont légalisé la charité, et l'ont fait avec une foi si vive dans l'amour du prochain que la *charité légale* se trouve aujourd'hui dans le cas de subir des restrictions, sous peine d'un dangereux accroissement du paupérisme. Ce sont là des faits dont l'exposition se produit sans effort et sans contrainte, pour profiter à la vérité.

La liberté humaine. L'essence du protestantisme, c'est la liberté placée sous l'invocation directe de la morale et du devoir. La réforme en fit un lot à l'esprit de l'homme; elle devait nécessairement découler dans les institutions. Tel a été l'ascendant de l'esprit protestant, qu'indépendamment des formes de gouvernement en présence desquelles il s'est trouvé, il a généralement vaincu ou entamé le despotisme des états. Il n'y a pas un pays protestant que l'on puisse dire asservi. La seule nation où existe la monarchie pure, ce gouvernement si dangereux de sa nature, c'est la Prusse. Là cependant le pouvoir est tellement modifié par les lumières du protestantisme et adouci par les mœurs chrétiennes, que pas une plainte ne s'y fait entendre des sujets contre le souverain. Si, dans ces derniers temps, le pays a été troublé, à propos des cultes, ce n'est que par l'exigence d'un évêque, plus attaché qu'il ne faut l'être, dans un pays libre, à la maxime : Hors de Rome point de salut. Quoi qu'il en soit de cette querelle dans laquelle la papauté essaie de reprendre son ancienne importance, il est beau de voir un roi, qui pourrait tirer un grand parti de l'alliance catholique pour opprimer son peuple, le défendre au contraire dans sa liberté religieuse qui tient de si près à

la liberté sociale et politique. Ici le roi de Prusse voit l'univers éclairé louer sa justice et sa fermeté.

Nous avons hâte de mettre fin au sujet qui nous occupe. Qu'il nous suffise de rappeler que nous avons parlé longuement de la liberté humaine en traitant du catholicisme. L'Angleterre marchant sans désemparer à l'abolition progressive de la traite des esclaves, inventée par les Espagnols et les Portugais, ajoute un noble fleuron à la couronne de la religion réformée. Les provinces protestantes du nord de l'Union américaine, par opposition à celles du midi, sont aussi un argument sans réplique dans la question de la liberté.

Politique et gouvernement. Le protestantisme n'est pas un pouvoir politique, mais une puissance de l'ordre moral. Il ne saurait être un gouvernement proprement dit, à moins de se dénaturer et de descendre de la haute sphère où il est placé. L'économie politique et la prospérité doivent au protestantisme presque tout ce qu'elles sont en Europe et dans le nouveau monde ; mais pour les beaux arts et la littérature, les universités italiennes de la renaissance et la philosophie lui avaient laissé peu à faire. Le protestantisme a plus profité à l'utile qu'à l'agréable, et

son culte, à dire vrai, ne saurait profiter beaucoup aux beaux-arts, puisqu'il a cru devoir exclure la représentation.

Nous devons conclure de nos observations, fondées sur une étude sévère, que le protestantisme est une religion bonne pour l'homme et la société, et inoffensive dans les états.

TROISIÈME PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.

I.

DE LA PHILOSOPHIE EN FRANCE.

Erremens des matérialistes. — Solidarité entre la philosophie moderne et les encyclopédistes. — Utilité de leurs travaux. — Influence de l'incrédulité sur la révolution française. — Nécessité proclamée de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, au milieu de la Terreur.

« Quant à la philosophie, dit M. Guizot, elle » a essuyé bien des échecs au milieu de ses » triomphes. On peut étaler ses vanités et ses » mécomptes. Elle a beaucoup à réparer, mais » rien à craindre. Le champ de bataille lui est » resté. Les principes qu'elle a proclamés sont » devenus des droits; les droits sont devenus

» des faits. Le nouvel état social qu'elle a enfanté
» ne lui sera pas moins favorable que l'ancien
» qu'elle a vaincu.... »

Oui, la philosophie eut ses mécomptes nés de ses vanités. Elle eut ses jours d'égarement et de délire, jours sans soleil, car Dieu n'était plus la lumière des esprits; jours sans chaleur, car le Christianisme avait cessé d'être l'inspiration des cœurs.

Un moment nous nous sommes demandé si nous étions obligé d'accepter la solidarité des matérialistes du 18e siècle. Nous pourrions la rejeter; car dans la série des philosophes civilisateurs de l'antiquité et de la renaissance, nous n'avons point admis Epicure et Lucrèce, ni les doctrines de leur école. Nous pourrions la rejeter; car nos croyances répugnent à l'athéisme, et le sophisme ou l'ironie, en fait de matière religieuse, n'ont point notre adhésion. Mais on ne brise pas à volonté la chaîne des idées et de la science humaine. Tout ce qui a rapport à la destinée se lie par des anneaux de forme et de nature différentes; sur la voie où marche le monde, il y a des abîmes où le génie qui porte la bannière semble tout à coup tomber et se perdre; il y a des montagnes au sommet desquelles il reparaît un instant après, les regards levés au ciel. Entre

nous et les Encyclopédistes, il y a solidarité. Les erreurs qu'ils ont commises, sans eux nous y fussions tombés par l'impulsion des choses; les découvertes qu'ils nous ont léguées, sans eux nous serions à les rechercher. Leur lutte de géants fut nécessaire. La synthèse catholique et monarchique tenait l'Europe et le monde en dehors de l'orbite du progrès et du perfectionnement. Il ne fallait pas moins que cette croisade virile, pour ramener à l'analyse les élémens de l'homme et de la société.

Telle est notre opinion. Elle ne justifie point les écarts de l'esprit et des passions; elle pourrait les expliquer peut-être. En effet, la partie intellectuelle de l'homme et de l'univers avait été absolument négligée. L'homme décomplété, l'univers décomplété par un spiritualisme exclusif, reflétaient sur le sort de l'humanité tout entière leur état d'imperfection. La manifestation de Dieu elle-même, les déductions de la morale, ainsi que la constitution des états, souffraient de l'absence de la science. Le moral de la création, en un mot, avait besoin de rentrer en rapport avec le physique, et les facultés nées ou primordiales appelaient pour se féconder le contact des idées extérieures. Le sentiment et l'intelligence avaient besoin de se coordonner. Il y avait dans les études

de la nature une voie ouverte au vrai. Car si la matière n'est pas le principe de la vie, elle en est l'instrument inséparable, elle en est le corps, et son développement et son perfectionnement sont indispensables à l'harmonie des phénomènes vitaux et sociaux. Cela importait à vérifier. La matière jusque-là maudite, les sens depuis longtemps frappés d'anathème aspiraient à une réhabilitation nécessaire. Et il faut bien en convenir, c'est de la philosophie des sensations, c'est des travaux intellectuels sur la matière, que notre siècle a vu découler tant d'inventions admirables, tant de découvertes précieuses qui allégent le fardeau des peines de l'homme, et jettent avec profusion des richesses dont la jouissance peut rester à régler et à modérer. Quant à l'influence morale de la philosophie matérielle, sa dernière conséquence a encore ce côté favorable : les philosophes, en se plongeant dans les détails du mécanisme intellectuel et universel, jusqu'à être fascinés par les merveilles de détail et perdre de vue l'ensemble, ont fourni les preuves les plus péremptoires de l'indépendance et de la spontanéité du principe moral ; car, de leur aveu, ils n'ont pu le découvrir et le saisir dans la matière. Mais, dira-t-on, ils ont, de cette impuissance, tiré la conséquence que ce principe

n'existait pas ; ils ont proclamé l'athéisme et élevé un autel au néant!... Reproche humiliant auquel nous sommes soumis par la vérité ! Egarement funeste d'où nos pères ne sont revenus qu'après avoir reçu un effroyable baptême de sang!...

« Il n'y a pas de Dieu! Il n'y a pas d'âme! Modification électrique de la matière, l'homme n'est au monde que pour jouir avidement des plaisirs sensuels, que pour s'enivrer d'orgies et de voluptés ; et l'objet de l'intelligence, le but de l'esprit consiste à découvrir ce secret-là et à en faire son profit!..... » Ce ne furent pas assurément les notabilités de l'école qui descendirent jusqu'à un tel degré d'abaissement moral et d'aveuglement. Hobbes et Spinosa, Bayle et Voltaire, d'Holbach et Helvétius, Diderot et d'Alembert avaient trop de génie pour ne pas, au fond, croire à un Etre-Suprême. Ces hommes-là étaient des fanfarons impies, ce qui est sans doute pire. Ils s'étaient faits tels par esprit de contradiction et pour trouver, dans l'extrême, un contre-poids capable de renverser le spiritualisme romain. Mais les philosophes, ainsi que les théologiens, ainsi que les rois, ont leurs séïdes, âmes subalternes toujours prêtes à interpréter les doctrines et les vœux qui découlent d'en haut, dans le sens de leurs passions bornées. Cette perversion des idées pre-

mières de la philosophie se manifesta, surtout lorsqu'elles descendirent sur la scène politique. Ce fut là que la société eut à demander un compte rigoureux à la philosophie vaine et légère, et que celle-ci dut réfléchir sur sa théorie absolue de la sensation et de l'idée.

La révolution française se préparait ; elle ne pouvait longtemps se faire attendre. Les mœurs de la cour de Louis XIV, de celle de Louis XV et de la Régence avaient discrédité la monarchie, comme celles du Vatican avaient discrédité le catholicisme. Les gouvernants politiques et religieux, en France, avaient été les premiers à embrasser, comme conforme à leurs goûts, l'épicuréïsme à la mode. Enivrés de voluptés et de débauches au point d'oublier leur propre conservation, les premiers, ils tournèrent une main vengeresse contre la constitution de leurs priviléges; les premiers, ils affichèrent des velléités d'indépendance; et pour varier leurs sensations affadies, ils s'essayèrent au langage de la liberté : l'*Esprit des lois* et le *Contrat social* furent colportés par ceux-là mêmes dont ils devaient bientôt abaisser les pouvoirs et l'orgueil. Ainsi marchaient les choses ; il n'y avait pas de Dieu , disaient-ils, et cependant une justice suprême s'accomplissait par les mains de ceux-là mêmes qui la niaient......

C'est que, dans cet immense mouvement qui agitait le monde, il y avait autre chose que les passions mauvaises. La nation, qui ne recevait qu'à distance la lueur du phénomène, avait dans son sein des hommes qui en profitaient seulement pour distinguer le bien du mal. Tandis que les palais de la capitale resplendissaient de l'éclat des fêtes ; tandis que les grands du siècle philosophaient dans l'orgie des *petits soupers*, le peuple lisait sur la muraille la sentence portée contre Balthazar. Et quand ces apôtres des sens, quand ces luxurieux sybarites eurent épuisé les richesses qui alimentaient leurs débauches, ils se mirent à demander au peuple de l'or pour les continuer.

Qui décrira la révolution française ? qui peindra ce drame dont les scènes passent si rapidement de la joie à la douleur, de la victoire à la défaite, de l'admiration à l'épouvante et du sublime à l'horreur ? Héroïque fut à l'assemblée des Etats-Généraux la résistance des représentants du peuple ; majestueuse et solennelle aussi la réunion du jeu de paume ! Voyez la Constituante ! c'est la France dans sa puissance et dans sa raison. Le 14 juillet et le 4 août voient tomber les chaînes du peuple et s'évanouir jusqu'aux signes des priviléges. La constitution de 1791 pose

les bases d'un gouvernement à l'abri duquel peuvent se développer et grandir librement les éléments politiques et sociaux..... Est-ce la philosophie qui a produit des résultats si admirables ? Est-ce le christianisme traduit en amour de la patrie et de l'équité ?

La révolution, en ce qu'elle avait de rationnel et de juste, était accomplie ; l'égalité des droits étant reconnue, la souveraineté nationale proclamée et la royauté réduite à l'état de fonction et de système, la France n'avait plus à attendre que du temps et de la pratique le perfectionnement de ses institutions. Et la France était satisfaite au fond; les hommes probes et éclairés avaient reconnu qu'un grand acte de justice avait eu lieu, qu'une page de plus était écrite au livre de Dieu. Qui donc le premier porta sur l'édifice nouveau une main rebelle? qui fomenta sa destruction par des pensées sourdes et mauvaises? Je vois reparaître les maîtres brutaux qui ont épuisé dans les débauches les trésors de la nation. Revenus de leur ivresse, les jours ne sont plus où, dans leur dévergondage, ils jouaient aux spéculations de la liberté. Maintenant qu'elle est une réalité, et pour d'autres qu'eux, ils conspirent contre elle pour reconquérir leurs iniques priviléges ; maintenant ils appellent à leur aide contre le peu-

ple les armes profanes de l'étranger. Malheur ! malheur !... Comme l'horizon est chargé d'épais nuages ! comme l'Océan roule des flots tumultueux! quelle lugubre obscurité !..... L'incendie l'éclaire !... J'entends le bruit du clairon sonore ; j'entends le bruit mat de la hache du bourreau..., J'entends la couronne d'un roi rouler sur les dalles, et les flèches des cathédrales crouler dans leurs fondements.... J'entends la fureur et la joie qui discordent... et la mère et l'épouse en larmes... et l'adieu plaintif des mourants.... Combien cela fut horrible ! combien cela fut sublime ! que d'énergie et d'héroïsme ! que de bassesses et de cruautés ! Demandez à l'histoire ; posez la main sur des pages qui n'ont point de pareilles dans les annales du genre humain.....

Le matérialisme s'était fait jour au milieu de ces désordres ; il y vint essayer son règne. Dieu n'est pas, avait dit l'insensé, Dieu n'est pas et l'immortalité non plus ! On repoussait à la Convention la proposition de mettre la constitution sous la protection de l'être suprême ; et à l'académie des sciences, Bernardin de St.-Pierre, ayant prononcé le nom de Dieu, s'entendait demander où il l'avait vu. Le vertige s'était emparé des têtes ; la défiance avait gagné les cœurs, et la nature étonnée d'elle-même ne savait

plus où résidaient les sentiments. Qu'ils durent être pitoyables, hélas! ces temps où un Danton osait s'écrier : « l'humanité m'ennuie ! » où un Barrère disait : « Je suis soûl des hommes ! » où enfin un Marat tenait le sceptre de souverain! Oui, c'est un fait, un grand nombre d'hommes illustres avaient, dans cette confusion déplorable, sacrifié au néant, et une fausse honte semblait comprimer chez les autres le cri de la conscience, si parfois elle se soulevait de terreur et de dédain.

L'excès de l'orage cependant finit par purifier le ciel. Quand le bourreau fut las de frapper, quand la plupart des ambitions eurent successivement passé sous sa main, sans y trouver un appui, le vide du néant se révéla, prêt à engloutir, avec les autres, la société. Dieu alors apparut au milieu de la vapeur de tant de sacrifices. Et ce ne fut point un dévot missionnaire qui vint réveiller les consciences assoupies et se faire l'interprète de la commune erreur; ce fut, tout couvert encore du sang qu'il avait fait couler lui-même, un des principaux coryphées de la Montagne. Écoutez Robespierre à la tribune de la Convention :

« Toute institution qui console et élève l'âme » doit être accueillie. Rejetez toutes celles qui

» tendent à la dégrader et à la corrompre. Exaltez tous les sentiments généreux et toutes les grandes idées morales qu'on a voulu éteindre ; rapprochez par le charme de l'amitié et par le lien de la vertu les hommes qu'on a voulu diviser. Qui donc t'a donné la mission d'annoncer au peuple que la divinité n'existe pas, ô toi qui te passionnes pour cette aride doctrine et qui ne te passionnes jamais pour la patrie ? Quel avantage trouves-tu à persuader à l'homme qu'une force aveugle préside à ses destinées et frappe au hasard le crime et la vertu ; que son âme n'est qu'un souffle léger qui s'éteint à la porte du tombeau ? L'idée de son néant lui inspire-t-elle des sentiments plus purs et plus élevés que celle de son immortalité ? Lui inspire-t-elle plus de respect pour ses semblables et pour lui-même, plus de dévoûment pour la patrie, plus de courage à braver la tyrannie, plus de mépris pour la mort et la volupté ? Vous qui regrettez un ami vertueux, vous aimez à penser que la plus belle partie de lui-même a échappé au trépas ; vous qui pleurez sur le cercueil d'un fils ou d'une épouse, êtes-vous consolé par celui qui vous dit qu'une vile poussière est tout ce qui vous reste de lui? » Malheureux qui expirez sous les coups d'un

» assassin, votre soupir est un appel à la justice
» éternelle. L'innocence sur l'échafaud fait pâlir
» le tyran sur son char de triomphe. Aurait-elle
» cet ascendant, si le tombeau égalait l'oppres-
» seur et l'opprimé ? Misérable sophiste, de quel
» droit viens-tu arracher à l'innocence le sceptre
» de la raison pour le placer dans les mains du
» crime, jeter un voile funèbre sur la nature,
» désespérer le malheur, réjouir le vice, attris-
» ter la vertu, dégrader l'humanité? Plus un
» homme est doué de sensibilité et de génie, plus
» il s'attache aux idées qui agrandissent son être
» et qui élèvent son cœur, et la doctrine des
» hommes de cette trempe devient celle de l'uni-
» vers. Si l'existence de Dieu, si l'immortalité
» de l'âme n'étaient que des songes, comment
» la nature aurait-elle pu suggérer à l'homme des
» fictions plus utiles que toutes les réalités ! Le
» cœur flétri par l'expérience de tant de trahi-
» sons, je crois à la nécessité d'appeler la pro-
» bité de tous les sentiments généreux au secours
» de la république. Je sens que, partout où se
» rencontre un homme de bien, en quelque lieu
» qu'il soit, il faut lui serrer la main et le pres-
» ser contre son cœur.... Que m'importe que les
» athées poursuivent l'aristocratie, s'ils assas-
» sinent la vertu !.... J'ai vu dans toutes les his-

» toires les défenseurs de la liberté accablés par
» la calomnie, égorgés par les factions ; mais
« leurs oppresseurs sont morts aussi. Les bons
» et les méchants disparaissent de la terre, mais
» à des conditions différentes. Non, Chaumette,
» non ! la mort n'est pas un sommeil éternel ;
» la mort est le commencement de l'immor-
» talité !.... »

II.

ESPRIT DE LA PHILOSOPHIE ET DE LA RÉVOLUTION.

Un peuple ne peut longtemps se passer de la croyance divine. — Le christianisme incarné dans la France pour le salut des nations. — Les résultats généraux de la philosophie et de la révolution attestent la présence du sentiment chrétien. — La loi du progrès est l'accomplissement de la volonté de Dieu.

Les paroles de Robespierre avaient retenti comme le dernier cri de désespoir, comme le premier mot de l'espérance. Il était facile d'y reconnaître l'accent d'une déception amère et de la nécessité la plus pressante qui se fût fait jamais sentir. La période du matérialisme était arrivée à son périgée.

En cela rien d'étonnant; car un peuple ne saurait longtemps se passer de croyance. Les

hommes sont forcés à en avoir une par le besoin de se mouvoir et de marcher au progrès. La route dans laquelle les pousse constamment la nécessité cesse d'être éclairée; leur but d'activité disparaît du jour où ils cessent de croire. C'est pour cela que l'obscur néant les épouvante, et que le doute lui-même les jette dans une inquiétude qui borne leurs facultés. Ce qui nous étonnerait, si c'était la première fois que le phénomène se présentât à l'observation, ce seraient les résultats bienfaisants de la révolution comparés à son action violente. Ces résultats ont été éminemment providentiels, on n'en saurait douter.

Serait-il dans la loi universelle que toute fécondation doit subir un enfantement douloureux? Chaque révélation divine, chaque éclosion d'un principe social doivent-elles donc imprimer au monde une sorte d'ébranlement ? L'histoire semblerait confirmer cette idée ; car autant de fois commence une période sociale, autant de fois se présente avec elle quelque spectacle solennel et terrible, comme la tempête du Sinaï ou les tourments du calvaire ; partout les grandes productions de la nature soit physique soit morale s'opèrent au milieu des cataclysmes et des déchirements. Ainsi la lutte du matérialisme et du spiritualisme, ou ce qui paraît tel à nos faibles

yeux, n'aurait été pour ces hauts éléments qu'un embrassement fécond, une conception frémissante par laquelle le principe civilisateur s'incarnait dans une nation, comme autrefois il s'était incarné dans un homme. Ainsi, l'esprit chrétien aurait dû, pour retrouver ses rapports avec le monde, revêtir de nouveau la forme matérielle ; et la France tant souillée par la calomnie, la France battue de verges et couronnée d'épines, aurait été le Christ des nations ; un peuple se serait immolé pour les autres peuples, comme un homme fut immolé pour l'humanité !

Ce n'est point ici une fiction, ce n'est pas même un paradoxe pour qui veut approfondir la question du point de vue métaphysique et religieux. Si le flambeau de la philosophie frappa d'aveuglement les premiers regards sur lesquels ses rayons tombèrent, c'est là un fait purement passif, n'affirmant rien par lui-même. Il devait en être ainsi, du moment où le boisseau qui, depuis si longtemps, couvrait la lumière était renversé tout à coup. Mais cette lumière, on est forcé de le reconnaître, était mise, à son insu peut-être, au service du sentiment chrétien et de la civilisation. Comment en douter, si l'on veut réfléchir que toutes les conséquences de la révolution ont été autant de conquêtes pour l'huma-

nité et une sorte d'initiation à la pratique du christianisme, jusque-là vainement aspirée par les peuples sous les chaînes fatales qui les opprimaient. L'égalité des droits dans l'état civil, celle du sang dans l'humanité, le concours ouvert à tous les genres de talents et de génies, l'élément moral partout admis à prédominer sur la force, voilà autant de conclusions qui signalent la philosophie moderne et la révolution française, comme des agens du dogme de la fraternité, seule et unique synthèse qui soit digne du nom de religion.

Evidemment il y avait au milieu du mouvement français un principe bon ; et jugé par les résultats sociaux, ce principe était l'esprit spontané du christianisme. Nous le voyons, cet esprit, jusque dans les convulsions sanglantes de la matière et l'exaspération des partis ; nous le retrouvons même au sein de la Terreur, battant des ailes et amollissant la férocité des tigres qui y présidaient ; il nous apparaît encore sur le déclin de cette période, s'élevant comme le phénix au-dessus des ruines, et sous son bouclier emprunté à la matière, domptant la matière elle-même et confondant sa réaction. A toutes les périodes de la révolution, le christianisme perce quelque part, inspirant des décisions no-

bles et équitables, ou modifiant des résolutions d'une terrible énergie. Il y avait là une manifestation providentielle remarquable; il y avait progrès d'un sentiment à un autre, progrès de l'époque actuelle à l'époque qui la précédait, et cela jusqu'au sein de la transformation violente qui s'accomplissait. Ce qui constate un progrès, aux phases successives de la révolution, c'est qu'une tendance que nous considérons comme essentiellement divine avait son cours. Cette tendance, c'était l'invocation faite à la justice et à la dignité, la prédominance invoquée de l'élément moral sur la force, dans les pouvoirs, l'amélioration des classes inférieures, la délivrance des hommes exploités par l'homme, et un appel sympathique de peuple à peuple même au milieu des combats; c'était surtout l'accès donné, jusque dans les fureurs de l'ambition, au sentiment invincible de la pitié! Après les débuts essentiellement humains et chrétiens de la Constituante, voyez les travaux de l'Assemblée nationale; elle délibère sur le sort des pauvres, sur la condition des prisonniers; elle ose même sonder l'abolition de la peine de mort. Ici trop d'obstacles s'opposent à un triomphe qui serait si doux pour la charité; mais du moins la loi vient stipuler que cette peine n'est plus que la privation de la vie; la potence est renversée,

et la torture voit briser ses instrumens [1]. Durant deux années consécutives, l'Assemblée se montre préoccupée des moyens de dépouiller le supplice des horreurs qui l'environnent; elle va jusqu'à prendre en considération sérieuse la proposition d'établir un instrument qui rende les exécutions rapides et exemptes de douleur; l'importance qu'elle attache à ce problème est telle que l'Institut se voit consulté pour aider à la solution [2]. La Convention elle-même, qui exalta

[1] Décret du 1er juin 1791 dont le Code pénal de 1810 a consacré les hautes dispositions.

[2] La proposition de substituer à la roue et à la potence un moyen prompt de donner la mort aux condamnés, fut faite par un représentant nommé Guillotin. Considérée d'abord comme puérile, elle fut bientôt après prise en considération sérieuse. L'Institut fut saisi de la question, et un rapport aussi savant que hideux par ses détails fut dressé par le célèbre anatomiste Louis. Ce rapport fut présenté et discuté à l'Assemblée par le ministre de la police Lecarlier, qui avait constamment appuyé la proposition de Guillotin. Ce fut le 20 mars 1792 qu'un décret détermina les formes de la guillotine qui était un perfectionnement de l'instrument dont on faisait usage en Ecosse sous le nom de *maiden*, et en Italie sous celui de *mannaia*. Si, au premier abord, il peut paraître indigne d'une législature de descendre dans de semblables détails, il n'en est pas moins constant qu'au milieu de l'agitation de l'époque, il y avait un sentiment général de bienveillance; et, comme l'a dit quelque part Condorcet, l'inventeur d'un instrument qui abrège la souffrance aura bien mérité de l'humanité qui demande que les supplices, s'ils sont nécessaires, ne soient pas cruels.

son délire jusqu'à faire de l'échafaud son système politique, la Convention échevelée accueille les rapports qui accusent d'une inutile cruauté le comité de salut public. Un Fouché, son délégué, pense lui être agréable en exposant, pour justifier un retard apporté à l'exécution des *aristocrates* lyonnais, qu'il l'a différée jusqu'à ce qu'il les eût tous sous sa main et pour ne pas revenir deux fois à l'œuvre horrible. L'exécuteur Challier, convaincu d'avoir aggravé à plaisir le supplice d'une victime, est lui-même condamné à l'échafaud. Enfin, bien différents déjà des inquisiteurs et des bourreaux de la théologie, les inquisiteurs et les bourreaux de la philosophie (s'il est permis de s'exprimer ainsi) ne voulaient plus que la non existence de leurs adversaires : on tuait encore, on n'osait plus faire mourir.

Si ces dernières observations se présentaient isolées, nous nous garderions d'en tirer des conséquences ; car, outre qu'elles sont de nature à être réfutées par d'autres, une opération purement charnelle et physiologique, une révolte sympathique des sens suffirait à les expliquer. Mais il n'en est pas ainsi de l'ensemble des phénomènes auxquels elles se rattachent ; les résultats généraux de la révolution décèlent, dans son secret mobile, une puissance de spontanéité

essentiellement providentielle et morale. Nous ne sommes point ici pour discuter avec les hommes qui se sont voués à l'ancien régime, et qui, à chaque faux pas de la nation, osent encore évoquer, proposer même le retour d'une domination corruptrice et brutale. La France d'aujourd'hui, dans ses sentiments comme dans sa fortune, vaut beaucoup mieux depuis la révolution. Cela est tellement vrai, tellement général, que la seule mauvaise foi peut le nier. Donc le principe qui avait poussé la philosophie dans la voie des investigations était tel que nous l'avons défini. Les faits destructifs en eux mêmes, les actes individuels de mauvaise nature, les égarements d'un instant, n'infirment point cette proposition. Elle reste dominante, au contraire ; elle est une vérité chaque jour confirmée par les événements dont la révolution française a jeté les semences sur le monde. Voyons autour de nous, portons nos regards au delà : les préjugés s'en vont, les castes sont réduites à de vains rêves ; toutes les théories que l'on ose avouer, si elles ne sont pas rationnelles, s'appuient du moins sur des sentiments bienfaisants et généreux. Les pays du despotisme eux-mêmes, comme pour se justifier devant la philosophie accusatrice, comme pour ne point rester en arrière de la France, amé-

liorent le sort des populations. Tel est enfin l'ascendant du principe d'humanité, telle est son autorité irrécusable, que l'ambition elle-même, prosternée à deux genoux devant le peuple, imite, mais avec une affectation perfide et une exaltation justement suspecte, les sentiments populaires et généreux.

Le caractère de moralité que la France a revêtu dans sa périlleuse révolution est devenu plus constant en 1830. Ici l'esprit de collectisme national et de spontanéité souveraine se manifeste sans violence et sans effort. C'est le même principe qu'en 1789, ce sont les mêmes obstacles qu'il vient renverser. Le fait révolutionnaire est évidemment logique, il est providentiel et dans une voie où doivent entrer forcément tous les peuples encore asservis par le despotisme et dont les facultés sont détournées du but commun. Des révolutions de la nature de celles qui ont eu lieu en France sont autre chose que le résultat d'un caprice populaire et du coup de dé des partis. De si grands événements s'accomplissent seulement lorsque les lois morales de la société et le perfectionnement humain sont entravés dans leur cours. La justice éternelle qui règne sur le monde peut être éclipsée pour un temps par le fatalisme de la domination indi-

viduelle ; mais à un jour marqué pour le terme des abus de la puissance, un soleil se lève qui dissipe tous les nuages et va porter une inspiration soudaine à tous les hommes d'une nation. Il faut alors que les destinées s'accomplissent d'une manière violente; les prophètes se taisent; mais le drame de Saül monte imposant sur la scène, et l'esprit qui souffle, la main qui frappe sont l'esprit et la main de Dieu !

Une telle vérité ne saurait être comprise par les hommes qui refusent de reconnaître qu'une loi de progrès régit l'homme et les sociétés. Chaque fois qu'une génération, en passant, foule aux pieds leurs préjugés; à chaque secousse imprimée par le mouvement des siècles à leurs institutions surannées, ils s'irritent, crient à l'impiété, à l'abîme, au bouleversement ! Tout ce qui vient contredire leurs doctrines ou condamner leur politique, d'ordinaire favorable à des existences exceptionnelles, est considéré comme un fléau. Ils se courbent devant ce qu'ils reconnaissent pour être la justice divine ; mais cette justice n'est à leurs yeux que le châtiment de leurs peccadilles particulières, ou de celles des autres hommes ; ils se prêtent à l'expiation, se tordent en martyrs, tant que dure l'orage, pour se redresser bientôt la face contre le passé, et

renier de plus fort l'avenir. Ce n'est point avec des esprits aussi bornés ou des âmes à ce point égoïstes, que l'on peut raisonner de la destinée des peuples et de ses rapports religieux. Mais nous le prédirons, sans crainte de nous tromper, le temps n'est pas éloigné où les hommes de ce parti qui sont mus par des motifs sincères de piété et de conservation, reconnaîtront enfin que tous les phénomènes de la vie morale et physique sont enchaînés à une seule et même loi, loi d'un progrès constant auquel on ne saurait résister sans s'opposer à la volonté de Dieu, ni le précipiter, sans méconnaître la subordination logique des actes de la destinée. Ils l'honoreront cette loi, et, par cela même que de bonnes intentions les animent, ils ne seront pas les derniers à la chercher et à la suivre. Alors des voix plus nombreuses rendront justice aux travaux ardus de la philosophie moderne ; un vaste concert d'intelligences absoudra les révolutions qu'elle a jetées sur le monde ; on bénira la volonté de celui qui veut que l'univers remonte à la source dont il émane, et procède au bonheur par un développement actif et constant de ses facultés.

III.

PROGRÈS LOGIQUE DE LA CIVILISATION CHRÉTIENNE.

Le sentiment chrétien a été le mobile de la philosophie et des révolutions en France.—Il existe une loi de spontanéité qui régit logiquement l'esprit humain et les sociétés.—Cette loi a trois périodes d'activité: le sentiment, l'intelligence et la pratique.— La civilisation du monde doit se réaliser par la philosophie alliée au dogme chrétien.

Il nous importait de rechercher et de découvrir le principe de spontanéité et de tendance qui a pu mouvoir la philosophie et les révolutions françaises; car la philosophie n'est pas autre chose que l'activité scientifique, et les révolutions res-

tent des faits matériels n'affirmant rien par eux-mêmes. La nature d'un principe, comment la juge-t-on? par la nature des institutions qui en découlent; il n'est pas d'autre moyen d'appréciation. Ainsi, point de doute : la philosophie et les révolutions ont été les agents intellectuel et actif du sentiment chrétien. Le christianisme est venu au milieu des nations, et les nations ne l'ont pas reconnu. Mais il n'en habite pas moins parmi elles; il y grandit cette fois, non pas seulement à l'état d'inspiration et de verbe, mais à l'état d'intelligence et d'institution.

Nous n'ignorons pas les résistances que vont, ici, rencontrer nos convictions. Quoi! s'écrieront les hommes du passé, la philosophie, alors que dans son délire elle niait l'existence de l'Etre-suprême, la France, aux jours où ses enfants, l'arme au poing, renversaient les pouvoirs constitués et la religion régnante, accomplissaient une œuvre sociale et religieuse, et se mouvaient dans l'esprit chrétien? La France de juillet surtout, dans son indifférence pour le culte de la majorité, avec son individualisme évident et la prédominance active en elle du droit du citoyen sur celui de la cité, cette France enfin, avec ses émeutes grondantes, ses oppositions indisciplinées, dirigées sans cesse contre

le pouvoir, serait un pays religieux, un état constitué sur la maxime d'amour et de paix!... Pourquoi donc cet étonnement? Le christianisme ne dut-il pas, il y a deux mille ans, ruiner les religions juive et idolâtre qui refusaient de le reconnaître; ne renversa-t-il pas l'empire romain dont le sceptre de fer opprimait les nations? Le phénomène s'est reproduit à notre époque. Le principe civilisateur rencontrant des obstacles analogues les a renversés pour marcher à sa fin. Et il en sera ainsi toujours et partout où un génie malfaisant aura élevé des digues au développement rationnel de l'être social, et substitué le despotisme avilissant aux pouvoirs faits pour régler et seconder la tendance morale par laquelle Dieu a en vue de gouverner finalement l'humanité.

Quant à l'état d'instabilité intérieure où nous nous trouvons encore, après que l'empire de la force a été neutralisé, il tient à des détails dont il est facile de se rendre compte sans perdre de vue l'ensemble des faits qui caractérisent la situation. Il faut néanmoins, pour cela, avoir quelques notions du mouvement logique par lequel tout principe se manifeste et se socialise. La science moderne a fait une précieuse découverte; elle a constaté que toute doctrine dérivant

de la loi morale, comme la loi morale elle-même, est astreinte, pour devenir un fait, à parcourir des périodes que l'état organique de l'homme, de la société et du monde rend passibles de conditions matérielles de durée et de mécanisme. Ainsi, toute conception *à priori*, tout dogme religieux, toute doctrine qui est un point de vue synthetique sur l'avenir de l'humanité, donne lieu à un mouvement spontané de phénomènes logiques ou générateurs, dont la succession va constamment du *sentiment* à la *science* ou expérimentation, et de la science à la *réalisation*, terme de son activité dans le temps, et élément premier d'une autre activité passant par des périodes analogues dans un avenir ignoré. Cette loi universelle n'a pas besoin de démonstrations; on la retrouve dans tous les êtres de raison, où elle est un reflet, sinon une génération du principe créateur. L'esprit de l'homme parcourt lui-même ces phases de la destinée : besoin vague de conception aux jours de l'enfance, travail d'expérimentation durant la jeunesse et activité pratique à l'âge adulte, conforme aux notions acquises, voilà comment nous sentons nous-mêmes se dérouler notre existence. L'humanité collective suit aussi le cours de cette logique trinaire ; elle va portant de siècle en siècle le carac-

tère des époques sentimentale, rationnelle et politique [1]. Mais une observation jusqu'à ce jour

[1] L'antiquité orientale avait certainement reconnu le triple caractère de la loi universelle et divine. Mais comment se fait-il que l'idée du progrès n'ait pas jailli de l'esprit de ces générations nombreuses, et qu'au lieu de tourner dans un cercle fatal, elles n'aient pas eu la pensée d'obéir au mouvement providentiel et de pousser en avant ?.... Platon lui-même si ingénieux, et qui a tant travaillé le système trinaire, Philon le juif qui l'a peut-être plus approfondi encore, comment n'en ont-ils pas tiré la conséquence que l'homme et l'humanité devaient, comme l'univers, y être soumis ? Comment l'école d'Alexandrie et les premiers conciles ne virent-ils dans le problème qu'un *mystère* qu'il ne fallait pas pénétrer et le formulèrent-ils si ridiculement ?,.... Nous devons penser que la science fut infiniment difficile, tant que la presse ne fut pas connue. L'on manquait de points suffisants de comparaisons chronologiques et historiques ; en voyant des royaumes s'élever et tomber, on avait pu croire que l'humanité n'avait pas d'autre destinée que naître et mourir. A travers tant de ruines, l'idée ne venait pas d'un progrès et d'un perfectionnement continus de l'esprit humain. St.-Paul avait cependant dit : « Nous sommes et nous nous mouvons en Dieu ; » et Bossuet, dans un jet de sa pensée, s'était écrié : « Les hommes s'agitent et Dieu les mène ! » Bossuet, avec un esprit indépendant, eût pénétré la loi du progrès qui soumet l'homme et les sociétés aux mêmes lois que la création.

Bacon a le premier remarqué ce progrès, sans retrogradation, et sa puissance toujours plus vivace et souveraine, à mesure que les formes matérielles s'élèvent et s'écroulent autour de lui. Il fallait pour cela qu'il eût remarqué la tendance du sentiment à l'idée, et celle de l'idée au fait. Mais doit-on penser que le monde eût été jusqu'au seizième siècle, sans soupçonner le mouvement de la loi qui le régit, si le catholicisme n'avait constamment entravé la marche de l'esprit ? La loi du progrès n'eut-elle pas plus ou moins

négligée et qui atteste que ces trois états successifs et en apparence dissemblables constituent néanmoins l'unité, c'est que, d'après cette règle immuable des principes, tout État qui n'est pas constitué sur le modèle trinaire, et ne porte pas le caractère de triple spécialité et de dépendance à la fois relative et unitaire des fonctions, doit nécessairement périr, faute de correspondre par sa logique à celle de l'humanité. Car la logique n'est pas un art, mais une loi invariable imprimée à l'esprit humain.

A partir de notions si précises, il est facile d'expliquer comment le principe chrétien travaille la France, indépendamment des influences individuelles qui, d'une part, s'acharnent à entraver les périodes de son activité, et, de l'autre, tendent à les précipiter.

Le christianisme était depuis des milliers d'an-

frappé des philosophes tels que Jordanus Brunus, Paracelse, Galilée, Képler, Harvey, comme depuis Bacon elle a frappé de plus en plus Descartes, Locke, Newton, Berkeley, Condillac et Kant, mais, plus clairement encore, Boullanger, Turgot, Condorcet, Auguste Comte et Saint-Simon. Ces derniers, on peut le dire, ont fait toucher l'esprit et la matière ; ils ont compris que la philosophie, pour avoir un appui certain, devait prendre corps dans l'économie politique, et réaliser les visions du sentiment et les conquêtes de l'intelligence par le travail. M. Buchez aussi, dans son *Introduction à l'histoire*, a compris admirablement la loi et la théorie du progrès.

nées à l'état de synthèse sentimentale et de théorie abstraite dans l'Orient[1]. Là, comme le phénix

[1] Les hommes prévenus, et d'une instruction médiocre, s'étonnent, se scandalisent même lorsqu'on leur dit que le christianisme est né le même jour que l'humanité; que Dieu révéla sa loi au génie humain dès les premiers temps, et que le Christ, ainsi qu'il le dit lui-même, n'en fut que le rénovateur.

Le savant Julius Africanus avait dès le commencement du treizième siècle reconnu et expliqué cette vérité, d'après les seules écritures des Hébreux et la Bible des septante. Mais depuis que les recherches modernes ont mis en rapport l'Occident avec l'Orient, il a été reconnu que plusieurs peuples possédaient aussi des livres contenant une morale plus ou moins analogue à l'ancien et au nouveau testament, et des enseignements plusieurs fois renouvelés par des *incarnations*, c'est-à-dire par des hommes d'un génie profond et divin, et dont l'origine se perdait dans une antiquité infiniment reculée. Les principaux de ces livres sont le *Zend-Avesta* des Perses, dont nous avons déjà parlé ; les *Védas* des Indous, et les *Kings* des Chinois, recueillis par Confucius, philosophe né 551 ans avant notre ère.

Nous allons citer ici quelques maximes des Kings, pour faire voir leur analogie avec notre évangile, et montrer combien il serait facile d'établir avec l'Orient des rapports de civilisation, pour peu qu'on voulût y mettre de bonne foi et de raison, au lieu de se présenter à ces peuples comme le font les missionnaires du pape, en prétendant leur apporter une religion *nouvelle*.

MORALE DES KINGS. « Celui qui est sincère et de bonne foi doit obéir à cette loi de nature qui lui dit de ne pas faire aux autres ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fît à lui-même, et de faire pour les autres ce qu'il voudrait qu'on fît pour lui.

» La justice est perfectionnée par le plus heureux sentiment de l'âme, par cet amour vertueux qui unit l'homme à tous les hommes.

battant de ses ailes de feu les monuments renversés, on le voyait appeler vainement l'époque

» Cet amour, que nous appellerons universel, n'est point une qualité qui nous soit étrangère ; il est l'homme lui-même, ou, si l'on veut, une qualité essentielle à l'homme et innée en lui.

» De cet amour général naît la justice distributive qui rend à chacun ce qui lui est dû.

» De cette gradation de l'amour que nous devons à nos parents, aux hommes sages et honnêtes, naît l'ordre harmonieux des devoirs. C'est par cette harmonie qui s'accorde avec celle du ciel même, qu'est dirigé tout ce qui existe.

» Cet amour, cette charité pure que je recommande, est une affection constante de notre âme, un mouvement conforme à la raison qui nous détache de nos propres intérêts, nous fait embrasser l'humanité entière, regarder tous les hommes comme s'ils ne faisaient qu'un corps avec nous, et n'avoir qu'un même sentiment dans le malheur et dans la prospérité. Celui qu'anime cette piété peut travailler à sa propre élévation ; mais, en même temps, il tâchera par ses avis et ses secours d'élever l'infortune que la faiblesse ou l'obscurité de la naissance tient fixée vers la terre, ou que les revers de la fortune ont renversée.

» S'il pénètre dans la connaissance des choses, il ne souffre pas que les autres errent aveuglément, vaincus par les travaux et les difficultés. Il les aide et les soutient ; il applanit la route devant eux, les arrache aux ténèbres de l'ignorance et les conduit dans le sanctuaire des sciences.

» Lorsque cette piété aura fermement établi son empire dans tous les cœurs, l'univers entier ne fera plus qu'une seule famille ; tous les hommes ne seront plus que comme un seul homme.

» Aimons donc les autres comme nous-mêmes; mesurons les autres par nous ; estimons leurs peines par les nôtres, leurs jouissances par celles que nous éprouvons. Quand nous comparerons les autres à nous, quand nous leur souhaiterons ce que nous désirons pour nous-mêmes, quand nous craindrons pour eux ce

scientifique, son seul moyen de transition à la réalité. Les Indes, l'Egypte, la vaste Chine nous

qui fait le sujet de nos propres craintes, alors nous suivrons les lois de la véritable charité.

» L'abondance d'amour et de bienfaisance par laquelle le sage embrasse tous les hommes le fait tenir à l'univers entier.

» Dans les méchants, haïssez le crime ; mais s'ils reviennent à la vertu, recevez-les dans votre sein comme s'ils n'avaient jamais fait de faute.

» Il est d'une grande âme de repousser les injures par des bienfaits, etc......... »

Tel est l'enseignement fait en Chine, depuis des millions d'années. Que penser, en le lisant, du mauvais succès des missionnaires romains qui y vont prêcher l'évangile et s'y font sottement martyriser, sinon qu'ils s'y prennent mal et qu'ils manquent ou de franchise ou de sagacité ? Pour entrer en rapport de civilisation avec ces peuples, il ne faut que leur lire leurs propres livres. Si l'on va à eux avec la préoccupation de substituer le pape à leur empereur, ils ne sauraient assurément trouver un grand avantage à l'échange; et ils ont, au besoin, une maxime à opposer aux subtilités des agens catholiques ; c'est la suivante:

« Quand on veut pénétrer dans une maison, on y entre par » la porte. Pourquoi ne pas faire de même dans tout ce que vous » entreprenez?Pourquoi ne pas tendre par le droit chemin au ter- » me que vous vous êtes proposé ? »

Les Kings contiennent en outre des maximes d'ordre social bien propres à donner une idée de la facilité d'accès que la civilisation chrétienne doit trouver dans l'Orient, quand elle y sera présentée par une philosophie intelligente; nous citerons seulement les suivantes :

« Que faire de l'homme qui ne demande jamais le principe et la raison des choses ?

» Une fois accoutumé à l'obéissance filiale, il est bien rare qu'on désobéisse aux lois et aux magistrats ; et quand on respecte

montrent le dogme divin séquestré et mis à l'usage du despotisme de l'homme. Des castes impies trafiquant de sa lumière n'en avaient jamais dirigé les rayons sur les yeux des peuples que pour les captiver par son attrait. S'enveloppant de sa pure auréole, les puissances de ces belles contrées semblaient n'en être dépositaires que pour usurper les hommages qui lui étaient dus. Le christianisme vint s'offrir à l'Occident. Le soleil n'est pas plus radieux après de longues ténèbres; la chaleur du printemps n'a pas plus de douceur après les tristes journées de l'hiver. De quels tressaillements heureux ne fut pas accueillie la *bonne nouvelle* ! Les nations barbares ou à demi civilisées sentirent électriquement que le verbe incarné venait remplir une lacune ouverte

les lois et le magistrat, on ne trouble point l'état par des factions.

» Celui qui par orgueil ou indolence néglige de consulter les livres et les maîtres et se contente de se livrer à la contemplation oiseuse et stérile des choses, n'en atteindra jamais que les ombres.

» Se vaincre soi-même est le moyen de n'être vaincu par personne.

» Celui-là jouit de la véritable richesse, qui sait mesurer sa dépense à ses revenus.

» Ne parle jamais légèrement de devoirs que tu n'as pas eu l'occasion de remplir.

» N'opposez au fourbe que la droiture, vous allez voir ses ruses tomber.

» Quiconque agit toujours et ne médite jamais finira par perdre sa peine ; quiconque médite et n'agit point sera sujet à l'erreur...... »

dans la conscience de l'homme et le sein des sociétés. Il n'y eut qu'une voix parmi les peuples. L'*hosanna* de réjouissance et de victoire monta sans interruption durant plusieurs siècles jusqu'au ciel ; tous les cœurs battirent avec le noble cœur d'homme qui s'était enflammé de l'amour du genre humain ; tous les yeux pleurèrent les larmes du jardin des Olives ; toutes les souffrances portèrent leur croix ; toutes les espérances recueillirent l'espérance du sauveur mourant. Quel génie avait inspiré les cantiques sans fin qui, entonnés dans les catacombes, vinrent retentir sous les arches pyramidales du moyen-âge? Quelle source féconde fit jaillir les mélodies morales de Jérôme et de Thérèse? Quel sentiment ineffable de douleur amère, de joie triomphante mit sur les lèvres de l'homme des hymnes tels que le *Dies iræ* et le *Te deum*? évidemment le principe chrétien produisait tout cela : soleil d'amour parcourant solitairement le ciel, il dardait ses rayons sur une terre inculte où quelques fleurs exhalaient vers Dieu leur parfum. Mais tout ce que produisit durant le moyen-âge le sentiment chrétien ne fut que des visions du beau idéal. L'état social et politique n'avait aucun ordre, aucune normalité ; le monde était plongé dans un dédale de problèmes insolubles qui s'opposaient à ce que le prin-

cipe revêtît le caractère des périodes scientifiques et applicatives.

Le Christ avait dit : « Je vous enverrai mon esprit. » L'esprit devait opérer l'œuvre progressive d'assimilation, dompter la matière, non la répudier, et la rendre tributaire des satisfactions qu'elle possède. Il avait à démontrer, par des expériences sensibles, que la science est finalement identique au dogme, et que la pratique doit être conforme à tous deux. L'harmonie des éléments moraux et physiques était l'objet de sa tâche, comme la spontanéité *tendantielle* était celle du sentiment.

L'Esprit vint en effet, sollicitant la production de l'idée, élément de la science, et le travail, élément de l'activité pratique. Mais il rencontra dans l'Occident les mêmes obstacles qui l'avaient arrêté dans l'Orient. Le despotisme, cette passion née de l'envie et de la brutalité, ne tarda pas à spéculer sur la foi nouvelle. Des intrigants se glissèrent parmi les Chrétiens, affectèrent des pratiques saintes et parlèrent le langage du Christianisme. Puis, ces hommes, après avoir captivé la foule et s'en être faits les chefs, détournèrent son attention de tout ce qui pouvait pousser ou servir au développement logique de la doctrine. Il y avait de la science et du travail dans

la Grèce et l'Italie. Les savants furent combattus par tous les moyens. Ainsi Aristote, l'inventeur, pour ainsi dire, de l'idée et de son mécanisme, les philosophes éclectiques ou l'école rationnelle qui ouvrait l'accès à la période expérimentale, furent repoussés par les soi-disant chefs chrétiens. Ceux-ci, dans leur fanatisme égoïste, allèrent jusqu'à détruire, comme nous l'avons vu, tous les monuments de l'instruction, et à condamner le travail comme chose ignoble. L'*Esprit* n'eut plus d'instrument humain. Réunis dans leurs conciles et leurs synodes, les évêques lui substituèrent des sophismes qui tous aboutissaient à la constitution d'une caste ecclésiastique exploitant la foule par la crédulité, réduisant la pauvre famille humaine à la plus basse abjection. Ceci est le fait social qui caractérise le moyen-âge. Il n'était nullement une déduction chrétienne; le vieux fatalisme avait prévalu ; les Césars avaient retrouvé le chemin du trône universel, sous une apparence dévote ; et les Césars du moyen-âge avaient toute l'ambition et tous les vices des empereurs de Rome, sans avoir les vertus et les lumières de plusieurs d'entre eux. Aussi, même avant le milieu du moyen-âge, les deux tiers du monde devenu chrétien abandonnèrent-ils Rome, en voyant que la doctrine n'était plus là que le

prétexte d'une domination plus humiliante encore que le bras de fer des antiques conquérants. Ils cherchèrent leur issue au progrès dans le mahométisme et d'autres cultes, où ils ne le trouvèrent pas mieux.

La civilisation, au lieu de progresser, avait reculé jusque dans l'abîme, lorsque le protestantisme scandalisé et au désespoir vint rappeler énergiquement l'attention des peuples et des hommes de bien sur l'égarement dans lequel le monde chrétien avait été entraîné. L'idée et le travail se remirent en mouvement sous l'inspiration de la réforme; la loi morale de développement reprit son cours logique.

Mais en France, la réforme n'eut point lieu. Les cours du Vatican et de Versailles restaient étroitement unies par l'intérêt, comme par l'analogie des mœurs. Il en était ainsi du moins, lorsque la philosophie vint tenter de mettre les esprits en mouvement et d'exposer la nécessité du progrès. Que l'on suive la direction des travaux de la philosophie; que l'on étudie les obstacles qu'elle attaquait, les institutions qu'elle répudiait, celles qu'elle demandait! A travers sa marche laborieuse, au milieu des écarts d'imagination où nous la voyons quelquefois engagée, la philosophie a constamment pour objet la neu-

tralisation de l'élément despotique. Partout, ainsi que le Christianisme, elle appelle les peuples à la liberté! Mais les excès des révolutions, dira-t-on! mais 1793 avec ses séïdes sanguinaires, n'étaient-ils pas des conséquences de l'ébranlement philosophique et du mouvement imprimé aux idées? Oui assurément, et nous avons commencé par le dire. Mais les faits révolutionnaires restent muets par eux-mêmes, et, devant les causes réactives que nous venons dénoncer, ils se justifient et se montrent une nécessité logique du principe civilisateur ou chrétien.

Ainsi toutes les améliorations versées sur le sol de la France, depuis nos révolutions, sont de nature chrétienne. Ainsi nos institutions libérales, nos mœurs pacifiques et tolérantes, notre goût pour les sciences, le vaste développement de poésie industrielle, l'immense concert de moyens matériels et moraux de perfectionnement, étalé à nos regards, en manifestant l'agrandissement des facultés, de la dignité et du bien-être de l'humanité naguère si nulle et si souffrante, prouvent que notre progrès est la logique d'une loi bienfaisante qui s'est incorporée.

Cette loi agit à notre insu; et cela, parce qu'elle se présente sous une manifestation nouvelle, parlant aux regards qui ne l'avaient jamais vue, à

l'esprit qui ne l'avait jamais comprise, plus qu'au sentiment qui fut jusque-là son mode de relation.

Une telle situation répond à la période que nous avons désignée comme scientifique ou expérimentale. On l'appelle rationnelle. Elle est essentiellement analytique et transitoire. Elle n'a plus d'issue que dans la réalisation du dogme. Il faut que le christianisme devienne un fait national et universel, une pratique morale et pacifique.

Ce fait s'accomplira. Il constituera une synthèse nouvelle, riche des recherches de la philosophie analytique. Il sera le dogme remonté à l'unité parfaite, avec la connaissance de tous les besoins, de toutes les souffrances, de toutes les joies, de tous les amours de l'humanité. Il sera le dogme trinaire, revêtu des trois conditions complémentaires, le *sentiment*, la *science*, la *pratique*, expression correspondante de la loi suprême, embrassant le moral et le physique, identité logique de la théocratie suprême qui meut et régit l'univers.

Ce n'est point ici, on le voit, une théorie inventée sous le poids d'une nécessité quelconque. C'est le grand système de la nature et de l'univers appliqué aux sociétés.

Toute société doit se mouvoir dans trois sphères qui sont l'expression graphique de l'être humain,

et répondent à autant de fonctions de l'activité conservatrice progressive :

Ainsi, *la sphère de sentiment* qui est l'être moral ou social proprement dit. Dans celle-ci se meuvent les diverses inspirations de culte, d'art, d'opinions, toutes essentiellement libres, et plongeant sans entraves dans l'océan des éternelles révélations.

La sphère de l'idée, soit de la science, dans laquelle l'esprit est livré aux investigations des éléments de réalisation, à l'élaboration des formules expressives et de législation. Ici l'esprit commence à toucher au monde réel et à subordonner son indépendance aux notions acquises ; il rencontre déjà des limites qui, posées comme conditions de l'ordre dans le progrès, ne peuvent plus être franchies sans entraîner une perturbation dans les règles scientifiques. Ici réside la loi.

Enfin, *la sphère positive et pratique*, dans laquelle les inspirations combinées du sentiment et de l'intelligence sociale prennent une forme patente et mécanique. Ceci est le gouvernement politique. Par lui se produisent, dans le but voulu par le principe, et selon les conditions acquises par la science ou la loi, les actes de réalisation. Le gouvernement est la *personne* de l'état résumant en son unité active l'unité et la tendance de son principe

abstrait, de même que la *personne* de l'homme résume et manifeste l'unité morale et la tendance psychologique de l'être humain.

Il faut se garder néanmoins de voir, dans cette appréciation des facultés constitutives de l'état, une analogie de la vieille division des pouvoirs en *spirituel* et en *temporel*. Dans le grand système que nous exposons, trois ne font qu'un. Ainsi la nation avec le sentiment de ses besoins et de ses opinions libres, ainsi sa législature, expression scientifique de ses volontés, ainsi son pouvoir exécutif déterminé se confondent dans l'unité de principe et de but. Ici point de dualisme, point de ces subtilités qui ont pour objet de partager le moral et le physique de l'humanité entre deux gouvernements la tiraillant par des tendances contraires, ou d'accord seulement pour son exploitation !

Hors de cette conception, analogue à la loi universelle, il n'est point de société, point de nation dans l'état normal. La France y est presque arrivée. Et c'est plutôt par la puissance logique du principe révolutionnaire, que par la capacité des hommes du moment. Elle marche déjà dans la pratique et n'a point encore trouvé une voix pour dogmatiser son système et déterminer scientifiquement les gradations et le but final de son activité.

C'est qu'au milieu des luttes violentes auxquelles elle a été livrée, son horizon métaphysique a été obscurci ; elle ne connaît pas parfaitement le terrain qu'elle a conquis. Les institutions sont plus avancées que l'homme. Cela n'est pas étonnant : l'homme a combattu, l'homme est fatigué de ses efforts, exténué encore des longues privations du passé.

Mais laissez chacun prendre autour des institutions un abri à son développement personnel. Laissez l'appétit physique, le moi sensuel se restaurer de son long épuisement. Aux satisfactions matérielles succédera bientôt le besoin des satisfactions de l'esprit, puis de celles de l'âme. L'attrait bien plus pur, bien plus entraînant des spéculations morales viendra s'emparer des hommes. L'appel des sympathies et des vertus sera une nécessité de l'activité sociale ; l'invocation d'une religion éclairée, l'espérance heureuse d'une immortelle destinée en seront le dernier mot.

Cette œuvre immense, lente aux yeux de l'homme, sera rapide pour l'humanité, car l'impulsion est désormais donnée et la célérité sera en raison de sa durée. Elle sera la réalisation de l'unité de politique et de religion, d'état et de société.

En France, le despotisme politique est brisé; le despotisme revêtu du prétexte religieux reste seul à craindre. La liberté réalisée dans les institutions civiles a, seulement dans l'action occulte du catholicisme, un ennemi dangereux. Le catholicisme est l'artisan du passé, l'obstacle à tout perfectionnement dans les mœurs et dans la société.

En France, nous sommes encore témoins de quelques querelles entre les pouvoirs. Cela tient à l'absence de définitions constitutionnelles d'une part, et de l'autre au peu d'intelligence assez générale des fonctions respectives de l'état[1]. Du reste, les conditions d'ordre sont de beaucoup

[1] Notre constitution actuelle me paraît défectueuse sur quelques points. La charte de 1830, en enregistrant les faits accomplis, n'a pas tenu compte du principe dont ils découlaient et qui devait les éclairer et les vivifier sans cesse. La souveraineté nationale devait, à notre avis, être stipulée comme base morale et source unique des pouvoirs. Pourquoi refuser de nommer un principe dont on est forcé de faire l'application ? Un tel manque de franchise met aujourd'hui de la confusion dans les idées et dans la direction, et nous fait courir des dangers.

Il y avait de la part des hommes d'un certain parti une arrière-pensée dont les conséquences, si elles n'étaient empêchées, seraient une contre-révolution. Cette pensée, fausse en elle-même et paradoxale, s'exprimait par deux mots qui la peignent hostile au principe national. Elle disait, à propos de l'élection du chef de la nouvelle dynastie : « nous le voulons *parce qu'il est un Bour-*

supérieures aux éléments de discorde, et aucun pays du monde n'a autant d'avenir.

bon.... » C'était donc à dire que le principe était homme ou race, et inhérent à la qualité de Bourbon. Mais alors vous êtes donc usurpateurs, car le vrai Bourbon, dans la circonstance, c'était Charles X contre lequel une révolte ne pouvait prévaloir ; c'était, après sa mort, son fils d'Angoulême et successivement le duc de Bordeaux, indépendamment de leurs qualités personnelles ou de leurs fautes. Vous ne pouvez sortir du cercle de cette logique : Si Bourbon est un principe, Bourbon est inviolable, Bourbon est sacré et vous êtes des usurpateurs.

Mais du point de vue de la vérité, il n'en est point ainsi. La nation, en 1830, fit usage du libre arbitre inhérent à son être et qui constitue sa souveraineté. Elle élut ou adopta Louis-Philippe d'Orléans, *quoique Bourbon*, c'est-à-dire en raison de ses sympathies propres et de qualités déterminantes, comme elle aurait pu choisir un autre citoyen. Tel est le fait ; il s'accorde logiquement avec le principe de la spontanéité nationale ; autrement le prestige qui a pu seconder son application le laisserait isolé, accidentel et sujet à condamnation.

Ici, on le voit, le principe artificiel qui est celui de l'homme, et le principe naturel et providentiel qui est celui de l'humanité, se sont livré un combat dont le dernier mot et le dernier coup sont restés suspendus.

Les hommes du privilége, détestant dans leur âme la révolution, s'étaient dit, dès le lendemain du jour où elle fut accomplie, qu'une subtilité pourrait plus tard ramener d'une manière ou d'une autre la restauration de la monarchie absolue. Deux circonstances dans l'avenir leur promettaient ce résultat. La première était le cas où les d'Orléans, amenés à se frapper la poitrine, consentiraient à se faire les Monck de la France et à remettre la branche aînée sur le *trône de ses ayeux*; et la seconde, celui où quelque accident viendrait éteindre absolument la branche aînée, *spegnerne il seme*, comme dit Machiavel.

En France aussi, le problème des satisfactions démocratiques, celui du paupérisme, restent une

Dans la première hypothèse, la puissance des événements prouverait que, hors de la monarchie absolue, il n'y a point de salut pour les peuples ; dans la seconde, la famille d'Orléans se trouvant *héritière*, tout ce qui aurait été fait depuis 1830 n'aurait été que provisoire. Louis-Philippe, *lieutenant général* par le fait de la délégation de Charles X, et roi des Français malgré lui, serait cette fois roi de France par la grâce de la race, et pourrait se passer *des droits qu'il tient de la nation*. L'atmosphère dans laquelle fut conclue la charte de 1830 fut aussi trouble que cela. Elle portait dans son obscurité des éléments indigestes dont la fermentation ne pouvait manquer d'avoir lieu plus tard.

Il est donc arrivé que le parti littéralement monarchique, soit les hommes de l'ancien régime, n'a voulu voir dans le fait d'une royauté nouvelle qu'une personnification différente. Il s'est mis en avant avec l'ancienne maxime *le roi règne et gouverne*. Ce qui veut dire qu'il est à la fois le principe et le fait politique. C'est là sans doute le dogme des ultra-monarchiques de tous les temps et de tous les pays.

Toute erreur extrême donnant naturellement lieu à une opposition de même genre, des voix se sont élevées qui ont proclamé une maxime diamétralement destructive de la première : *La nation règne et gouverne....*

Evidemment chacune de ces formules contient une impossibilité. Dans la première, elle est relative au règne ou à la souveraineté ; dans la seconde, elle touche au gouvernement.

L'une fait dériver le principe du fait et lui subordonne la sphère intellectuelle ou légale et la sphère sentimentale du droit et des libertés. L'autre part au contraire de l'inspiration, du sentiment et envahit le fait de l'activité, c'est-à-dire le gouvernement, sans l'intermédiaire des moyens que l'on acquiert par la science, moyens qui sont les diverses délégations et les adoptions nécessaires des pouvoirs gouvernementaux.

œuvre incomplète ; mais la tendance laborieuse qui s'est développée depuis quelques années n'a

La nation règne et le roi gouverne : voilà, selon nous, la seule formule fondée en principe et en harmonie avec les faits du présent et de l'avenir, faits reconnus par nous à leur caractère bienfaisant comme providentiels. Il ne faut pas sortir de cette maxime ; mais auparavant il faut y entrer ; car elle porte en elle le salut de la France et son progrès dans la tranquillité.

Le dicton : *Le roi règne et ne gouverne pas*, adopté par la généreuse phalange qu'anime le sentiment trop absolu de nos libertés, nous paraît entièrement dépourvu de portée. Il n'a ni principe ni logique. C'est à la fois une négation de la souveraineté nationale et de l'unité de gouvernement. L'oligarchie parlementaire que la gauche dynastique a en vue est essentiellement destructive de l'unité politique. Elle est un transport de l'ordre de fait dans l'ordre de discussion. Elle intervertit et confond la succession des phénomènes vitaux dont nous avons démontré la théorie naturelle, se manifestant dans les régions distinctes du *sentiment de la science*, et de la *réalisation* ou pratique. Parmi les nécessités de notre situation, il n'en est pas une aussi pressante que la démonstration de cette vérité. Déjà cette maxime est sans crédit. M. Thiers, homme d'un talent supérieur, avait été l'un des premiers à la proclamer; l'expérience la lui a fait abandonner. Voici ce que disait M. Thiers à la tribune des députés, le 22 du mois de mai 1839 : On est de l'avis du roi, sinon on ne devient pas son ministre ou l'on cesse de l'être.....

La *nation règne*, car régner est du domaine moral. C'est là l'expression de l'unité absolue et abstraite de l'être social, de la souveraineté.

Le *roi gouverne* : voilà la représentation de l'unité sociale faite homme et sensible, c'est-à-dire à l'état de réalisation active.

Les *chambres font les lois* : elles sont une modification flottante des deux natures morale et physique. Elles sont DEUX par opposition à l'UNITÉ de principe et de direction d'où elles émanent,

qu'à suivre son développement. Le travail pour tous et en vue de tous résoudra graduellement

et à laquelle elles aboutissent, par la raison que la délibération qui est leur affaire n'a lieu que par un antagonisme correspondant au double mouvement des idées qui s'opère dans l'homme quand il réfléchit. C'est là une étroite trinité ; ce sont là trois facultés indépendantes et dépendantes tout à la fois, qui ne font qu'un seul être, comme tous les êtres de raison. Ainsi :

La nation règne ;
Le roi gouverne ;
La législature fait les lois.

Que les partis se gardent de voir ici une tendance pour l'un plutôt que pour l'autre. Il est impossible d'établir un gouvernement quelconque sur d'autres bases. La république elle-même, dans un pays qui l'adopterait, ne se ferait pas autrement. Tout état dans lequel le gouvernement n'a pas l'unité de direction est défectueux.

Une observation se présente encore ici. Nous ne pensons pas que la chambre des pairs soit constituée selon le principe. Le prince, élément du fait politique, ne saurait, à notre avis, se modifier qu'en faits secondaires de même nature que lui, c'est à-dire déléguer des fonctions exécutives.

Si vous voulez trouver le secret de l'inutilité de la pairie dans toutes les circonstances critiques, si, malgré la supériorité incontestable de ses membres, en général, sur ceux de la chambre élective, elle se présente sans force et sans influence, soyez certain que c'est parce qu'elle est en dehors de la loi morale, dont la logique correspond à celle de la nation, en un mot parce qu'elle n'est pas élective.

Si vous voulez voir cesser l'antagonisme destructeur entre les deux seuls pouvoirs qui aient pris racine dans la nation, c'est-à-dire entre la chambre des députés et la couronne, hâtez-vous de décentraliser la vie élective qui consume la chambre des

cette importante question ; une large éducation professionnelle et politique perfectionnera le jeu des institutions. Hâtons cet avenir ! Point d'autre obstacle au progrès que ceux qui, en subordonnant légalement ses actes, sont une condition du progrès lui-même ! Hâtons le bonheur de la France ; hâtons le salut de l'humanité !

Une telle mission appartient surtout à la philosophie. Que la philosophie française reconnaisse que son principe est chrétien ; qu'elle soit fière d'elle-même ; qu'elle devienne plus affirmative, plus religieuse; elle a parmi nous peu de choses nouvelles à infirmer.

La philosophie a vaincu. Quels obstacles s'opposeront désormais à ce qu'elle prenne son cours à travers le monde ? les despotes ! ils n'en ont plus la force. Après notre première révolution, ils ont vainement tiré le glaive ; après la seconde, leur main débile n'a pas même pu le soulever. La philosophie d'ailleurs peut profiter anx princes non moins qu'aux nations. Il vaut mieux être le père d'un peuple que son tyran.

Il y a des besoins chrétiens depuis les bords

députés ; faites en passer la moitié dans une seconde chambre, et vous verrez le gouvernement recouvrer son indépendance de fonctions et se fortifier de tout ce qu'il croira perdre dans cette réforme.

du Tage à ceux du Danube et de l'Indus ; il y en a sur les monts glacés de la Sibérie et dans les sables brûlants du Zahara.

Que la philosophie aille feuilleter les antiques pages des Védas, des Kings et du Zend-Avesta ! Sa voix trouvera des échos sous la voûte des basiliques, sous celle des pagodes et des mosquées.

Que par elle les peuples asservis voient enfin tomber leurs chaînes, comme deux fois la France les vit briser ! que l'univers en un mot voie se réaliser les promesses du christianisme, sa morale et ses libertés ! Alors,

DE NOTRE PÈRE
QUI EST AU CIEL,
LE NOM SERA SANCTIFIÉ,
LE RÈGNE SERA ARRIVÉ,
ET LA VOLONTÉ FAITE
SUR LA TERRE
COMME AU CIEL.

FIN.

Table des Matières.

Pages.

Pages.

IIe Partie.

IIIe Partie.



